REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVII[e] ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—

1907

LA REINE VICTORIA

D'APRÈS

SA CORRESPONDANCE INÉDITE

La reine Victoria avait l'habitude de conserver et de classer les lettres, les notes, les mémoires qu'elle écrivait ou qu'elle recevait. Tous ces documens ont été réunis en volumes. Les archives ainsi formées constituent une série d'actes officiels extrêmement abondante, et l'histoire y trouvera un jour les matériaux les plus précieux; mais on ne saurait songer à en faire une publication complète. Ceux qui se rapportent à la vie de la Reine jusqu'à l'année 1861 forment plusieurs centaines de volumes. Le roi Édouard VII a pensé qu'on pouvait faire un choix dans cette correspondance, et de là est sortie l'intéressante et importante publication à laquelle nous empruntons les extraits qui suivent. Elle fait le plus grand honneur à la Reine et à la plupart de ses ministres. L'édition anglaise vient de paraître à Londres. L'édition française paraîtra dans quelques semaines à la librairie Hachette, où elle a été préparée par M. Jacques Bardoux.

La plupart des lettres que nous reproduisons ont été échangées entre la reine Victoria et le roi des Belges, Léopold Ier. L'affection de la reine pour son oncle n'a eu d'égale que celle que l'oncle rendait à sa nièce avec une tendresse qu'il a lui-même, quelque part, qualifiée de paternelle. Si de très légers nuages se sont parfois élevés entre eux, ils ont été bientôt dissipés, et ils n'ont jamais altéré leurs sentimens mutuels. Il y a quelque chose de touchant dans cette longue intimité, où le Roi et la Reine montrent tant d'esprit politique et de bon sens, relevés par les plus sérieuses qualités morales. Nous avons, de préférence, choisi parmi ces lettres celles qui se rapportent

à des événemens connus de tous, et se rattachent à l'histoire générale de l'Europe et le plus souvent à celle de la France, ce qui nous a permis de les reproduire sans explications, ni commentaires. Les lettres et les notes échangées entre la Reine et ses ministres appartiennent plus spécialement à l'histoire de l'Angleterre et l'éclairent, sur bien des points, d'un jour nouveau. La première lettre de la princesse Victoria au roi, alors prince Léopold, est de 1828 : la princesse avait alors neuf ans.

Kensington Palace, 25 novembre 1828.

Mon bien cher oncle,

Je vous souhaite que cet anniversaire se renouvelle souvent; je pense bien souvent à vous et j'espère vous revoir bientôt, car je vous aime beaucoup. Je vois souvent ma tante Sophie (1), qui paraît très bien et est très bien. Je me sers de votre joli bol à soupe tous les jours. Fait-il très chaud, en Italie? Il fait si doux ici que je sors tous les jours. Maman va assez bien et moi tout à fait. Votre nièce affectionnée.

P.-S. — Je suis très fâchée contre vous, oncle, car vous ne m'avez pas écrit une fois depuis votre départ, et il y a longtemps de cela.

Le prince Léopold à la princesse Victoria.

Paris, 20 avril 1829.

Mon cher amour,

Bien que j'espère avoir le plaisir de vous voir dans quelques jours, je désire cependant me rappeler avant à votre souvenir et vous dire combien je serai ravi d'embrasser ma chère petite enfant. J'ai voyagé loin, de par le monde, et pourrai vous donner des détails amusans sur bien des choses.

Stockmar (2), qui a été très malade, et que je désespérais de voir ici, est arrivé avant-hier et vous pouvez deviner le plaisir que j'en ai éprouvé. Il faut que je m'arrête. *Au revoir.* Puissé-je vous trouver grandie, florissante et affectueuse pour votre vieux et fidèle oncle !

(1) La princesse Sophie, fille de George III.

(2) Homme de confiance du prince Léopold, qui devint un des conseillers les plus écoutés de la reine Victoria et du prince Albert.

Le roi des Belges à la princesse Victoria.

Bruxelles, 22 mai 1832.

Mon cher amour,

Permettez-moi de vous offrir mes vœux les plus *sincères* et les *meilleurs* pour l'anniversaire de votre naissance. Que le ciel vous protège, vous comble et verse sur vous ses meilleures bénédictions !

Le temps s'enfuit : il y a maintenant treize ans que vous entrâtes dans ce monde agité ; j'ose à peine maintenant vous appeler une petite Princesse. Par conséquent, vous comprendrez, mon cher amour, que vous devez chaque jour accorder plus d'attention aux choses sérieuses. Par la volonté de la Providence, vous êtes appelée à remplir une situation éminente ; c'est à la *bien* remplir qu'il faut maintenant travailler. Un bon cœur, un caractère loyal, une conscience respectable sont parmi les qualités les plus indispensables pour jouer ce rôle.

Vous trouverez toujours, dans votre oncle, l'ami fidèle, tel qu'il l'a été depuis votre tendre enfance. Et chaque fois que vous sentirez le besoin d'un conseil ou d'un appui, adressez-vous à lui avec une parfaite confiance.

Si les circonstances me permettaient de quitter Ostende de bonne heure, demain matin, je pourrais moi-même placer mon cadeau dans vos cheveux blonds. Puisque ce bonheur ne m'a pas été accordé par le sort, votre excellente mère a promis de me remplacer.

Vous avez probablement peu de temps à vous. Je m'arrête donc, en vous redisant l'attachement et l'affection sincères, avec lesquels je serai toujours, mon cher amour, votre ami et oncle fidèle et dévoué.

Le roi des Belges à la princesse Victoria.

Laeken, 21 mai 1833.

Mon cher amour,

Pour être sûr que mes félicitations vous arriveront le jour de votre anniversaire, je les envoie par le courrier d'aujourd'hui, et les confie aux soins de votre illustre mère.

Les vœux sincères et affectueux que je fais, pour que nous

fêtions souvent et gaiement le jour qui vous donna à nous, chère petite âme, seront accompagnés par les quelques réflexions qu'appelle le caractère sérieux de notre époque. Mon cher amour, vous avez maintenant quatorze ans, vous êtes arrivée à un moment où les délicieux passe-temps de l'enfance doivent être mêlés à des réflexions, qui appartiennent déjà à un âge plus mûr. Je sais que vous avez très bien travaillé, mais le moment arrive où il faut former le jugement, veiller au caractère, bref où le jeune arbre prend la forme qu'il conservera pendant toute la vie.

Pour atteindre ce but, il est indispensable d'accorder un peu de temps à *la réflexion.* La vie dans une grande ville s'y prête peu; cependant, avec une méthode ferme, on peut y arriver.

L'examen de conscience est la partie la plus importante de l'affaire. Une manière d'y procéder utilement consiste, par exemple, à récapituler chaque soir les événemens de la journée et les motifs qui vous ont fait agir, et à essayer de deviner quels auraient été les mobiles des autres. Un heureux naturel comme le vôtre reconnaîtra facilement si les causes premières de ses actes sont de bon aloi. Les personnes, qui occupent de hautes positions, doivent surtout se défendre contre l'égoïsme et la vanité. Un individu, dans une situation élevée et importante, verra beaucoup de monde empressé à servir son égoïsme et à flatter et encourager son orgueil. Les gens personnels sont cependant malheureux, victimes de désappointemens constans, toujours sûrs d'être détestés de tout le monde.

La vanité, d'autre part, est un moyen qu'utilisent habilement les gens ambitieux et intéressés, pour faire de vous l'instrument qui servira leurs desseins, trop souvent contraires à votre bonheur, quand ils ne tendent pas à le détruire.

Apprendre à se connaître et à se juger sincèrement et impartialement, tel est le but élevé auquel doivent viser nos efforts : on ne peut l'atteindre que par des examens de conscience constans et réfléchis.

La situation de ceux qui appartiennent à ce qu'on appelle ordinairement le grand monde, est devenue depuis peu extrêmement difficile. Ils sont attaqués, calomniés, jugés avec moins d'indulgence que les individus quelconques. Ce qu'ils ont ainsi perdu, ils ne l'ont à aucun degré regagné autrement. Depuis la Révolution de 1790, ils sont bien moins en sûreté qu'auparavant,

et les chutes du pouvoir suprême dans la *misère complète* ont été aussi fréquentes que soudaines.

Par conséquent, il devient nécessaire que le caractère soit trempé de manière à n'être ni ébloui par la grandeur et le succès, ni abattu par le malheur. Pour y arriver, il faut être capable d'apprécier les choses à leur valeur réelle, et particulièrement éviter d'attacher aux bagatelles une importance trop grande.

Rien ne prouve, avec autant de force et d'évidence, l'incapacité où sera une pensée d'accomplir des actes très grands et très nobles, que le fait d'être sérieusement occupée par des frivolités.

Les bagatelles peuvent servir de distraction et de délassement aux personnes intelligentes, mais seuls les cerveaux faibles et les esprits mesquins leur prêtent de l'importance. Le bon sens consiste précisément à distinguer ce qui a de la valeur, de ce qui n'en a pas.

Mon sermon est assez long maintenant, ma chère enfant; pourtant je le recommande fortement à votre attention et à votre respect.

Mon cadeau consiste en une série de vues de l'ancien royaume des Pays-Bas : vous saurez y découvrir celles de la Belgique actuelle.

Donnez-moi de vos nouvelles bientôt; et que Dieu vous bénisse et vous garde! Toujours, mon cher amour, votre oncle affectionné.

Le roi des Belges à la princesse Victoria.

Ma bien chère enfant,

Cette fois-ci, j'ai reçu de votre petite Seigneurie un billet tout laconique, et je vous paierai de retour probablement avec plus de générosité, car ma lettre, qui vous parviendra par l'entremise d'un messager de mon choix, s'allongera d'autant plus, qu'elle sera plus confidentielle que si je l'envoyais par le courrier ordinaire.

Je suis vraiment *stupéfait* de la conduite de votre vieil oncle, le Roi : cette invitation du prince d'Orange et de ses fils, cette façon de l'imposer aux autres est très extraordinaire (1). Cela

(1) Le roi Léopold avait, depuis quelque temps, caressé l'espoir d'unir la princesse Victoria à son cousin, le prince Albert de Cobourg. C'est pourquoi il avait

arrive parce que les personnes dans des situations publiques et les interprètes des grandes passions politiques ne peuvent se débarrasser de leur caractère, comme d'un chapeau qu'on pose sur la table.

Pas plus tard qu'hier, j'ai reçu une communication mi-officielle d'Angleterre, insinuant qu'il serait *très* désirable que la visite de *vos* parens *n'ait pas lieu cette année. Qu'en dites-vous?* Les parens du Roi et de la Reine, à un degré que Dieu seul sait, viendront par bandes et gouverneront le pays : tandis que l'entrée en sera *interdite à vos parens*, alors que, comme vous savez, tous ont été pleins de respect et de bonté pour le Roi. Réellement et sincèrement je n'ai jamais connu ni vu rien de semblable et j'espère que cet incident donnera un *coup de fouet à votre courage.* Maintenant que l'esclavage est aboli, même dans les colonies britanniques, je ne vois pas pourquoi *vous seriez destinée à rester une petite esclave blanche anglaise.* Et cela pour le bon plaisir de la Cour qui ne vous a jamais achetée : je ne sache pas qu'elle ait fait de grandes dépenses à votre sujet, ni que le Roi ait même *dépensé 0 fr. 60 pour votre entretien.* Je m'attends à ce que mes visites en Angleterre soient également prohibées par un décret du Conseil. Oh ! l'esprit de suite, la *loyauté* en politique ou *ailleurs*, où les trouver ?

Je n'ai pas le moindre doute que le Roi, dans sa passion pour les Orange, ne soit *excessivement impoli pour vos parens :* cela n'a pas grande importance; ils sont *vos hôtes* et pas *les siens*, et par conséquent ne se formaliseront point...

La princesse Victoria au roi des Belges.

23 mai 1836.

Mon bien cher oncle,

... L'oncle Ernest et mes cousins sont arrivés ici mercredi, *sains et saufs.* Mon oncle paraît remarquablement, bien et mes

fait en sorte que le prince avec son frère aîné, le prince Ernest, fit une visite à la duchesse de Kent, mère de la princesse Victoria, à Kensington Palace. Le roi Guillaume s'opposa à un projet qu'il savait être approuvé de sa belle-sœur. Il invita le prince d'Orange et ses deux fils au même moment et favorisa la candidature du fils cadet, le prince Alexandre. Le Roi (à ce que l'on croit) alla jusqu'à dire que nul autre mariage n'aurait lieu, et que le duc de Saxe-Cobourg et son fils ne mettraient jamais le pied dans le pays : il ne leur serait pas permis de débarquer. et il faudrait qu'ils retournassent d'où ils venaient.

cousins sont des jeunes gens tout à fait charmans. Je ne vous tracerai pas leur portrait détaillé, puisque vous allez les voir dans bien peu de jours vous-même, mais je dois vous dire qu'ils sont tous deux très aimables, affectueux, bons et extrêmement gais, comme il convient à la jeunesse; avec tout cela, ils sont pleins de bon sens, et aiment beaucoup à s'occuper. Albert est remarquablement distingué, ce que n'est certainement pas Ernest; mais il a une figure bonne, honnête et intelligente. Nous les emmenâmes à l'Opéra vendredi, pour voir les *Puritains*, et comme ils aiment beaucoup la musique, comme moi, ils étaient absolument enthousiasmés; ils n'avaient jamais entendu aucun des chanteurs...

La princesse Victoria au roi des Belges.

7 juin 1836.

Mon bien cher oncle,

Ce petit mot vous sera remis par mon cher oncle Ernest, quand il vous verra.

Il faut que je vous remercie, mon oncle bien-aimé, pour les espérances de *grand* bonheur que vous avez contribué à me donner dans la personne du cher Albert. Permettez-moi donc, mon très cher oncle, de vous dire combien il m'a charmée et combien je l'apprécie de toutes manières. Il possède complètement les qualités qu'on pouvait désirer pour me rendre parfaitement heureuse. Il est si sensé, si affectueux, si droit et si aimable! Il a, en outre, l'extérieur, la physionomie, les plus agréables et les plus charmans qu'on puisse voir.

Il ne me reste plus maintenant qu'à vous prier, mon cher oncle, de veiller sur la santé de celui qui m'est devenu *si cher* et de le prendre sous votre protection *toute spéciale*. J'espère et je crois que tout réussira aussi bien que possible dans une affaire d'une pareille importance pour moi.

Croyez-moi toujours, mon cher oncle, votre nièce la plus affectionnée, dévouée et reconnaissante.

La princesse Victoria au roi des Belges.

16 juin 1837.

Mon bien-aimé oncle,

... Vous savez, naturellement, mon cher oncle, que le Roi est

très malade; tout peut finir d'un instant à l'autre, ou durer encore quelques jours. Par suite, nous ne nous sommes montrées nulle part, depuis le mardi 6, et depuis mercredi, toutes mes leçons sont suspendues; car la nouvelle peut arriver très subitement...

Le vicomte Melbourne à la reine Victoria.

South Street, 20 juin 1837.

Le vicomte Melbourne présente ses humbles devoirs à Votre Majesté, et sachant que Votre Majesté a déjà reçu la triste nouvelle de la mort du feu Roi, il aura l'honneur de se rendre auprès de Votre Majesté, un peu avant neuf heures ce matin. Le vicomte Melbourne a prié le marquis de Lansdowne de fixer à onze heures la séance du Conseil à Kensington Palace.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 23 juin 1837.

Ma bien-aimée enfant,

Vos nouvelles dignités ne modifieront ni n'augmenteront ma vieille affection pour vous; puisse le ciel vous aider et puissé-je avoir le *bonheur de vous être de quelque utilité* et de contribuer à vos succès dans votre nouvelle carrière, ce que je désire ardemment! Votre lettre du 19, écrite peu d'instans avant l'important événement, m'a donné la plus *grande satisfaction;* elle m'a montré un état d'esprit bien à la hauteur de l'occasion. Voir les difficultés de la tâche, sans reculer ni avoir peur, mais aller au-devant d'elles avec courage, voilà la manière de réussir. J'ai souvent vu que la *confiance* dans le succès était la *cause du succès lui-même*, et vous ferez bien de *conserver* ce sentiment.

J'ai été très heureux d'apprendre que la prestation de serment du Conseil s'était bien passée. La déclaration, d'après les journaux, me paraît simple et appropriée. La traduction des journaux porte : « *J'ai été élevée en Angleterre.* » I. Je vous conseille de dire aussi souvent que possible que vous êtes *née* en Angleterre. George III s'en faisait *gloire*, et comme *aucun* de vos cousins n'est *né* en Angleterre, il est de votre intérêt de *faire reporter cela fortement* (*sic*). II. Vous ne pouvez jamais trop décerner d'éloges à votre pays et à ses habitans. Il y a deux nations en

Europe, qui sont presque ridicules à cause des louanges qu'elles se donnent elles-mêmes, ce sont les Anglais et les Français. Il est très important que vous soyez très nationaliste, et comme il se trouve que vous êtes née en Angleterre et ne l'avez jamais quittée un seul instant, ce serait assez étrange si on essayait de dire le contraire. III. Je recommande à votre attention l'Église établie ; sans vous *engager* à quelque chose en *particulier*, vous ne pourrez jamais *trop* en *parler*. IV. Avant de prendre une décision importante, je serais content si vous vouliez bien me consulter. Ceci aurait l'avantage de vous faire gagner du temps. En politique, la plupart des mesures arriveront toujours assez tôt, dans un délai de quelques jours ; revenir sur ses pas, ou sortir en reculant, est, au contraire, extrêmement *difficile* et *nuit* presque toujours aux plus hautes autorités.

La reine Victoria au roi des Belges.

25 juin 1837.

Mon bien-aimé oncle,

Quoique j'aie *énormément d'affaires* sur les bras, je vous écrirai quelques lignes pour vous remercier de votre bonne et utile lettre du 23, que je viens de recevoir. *Vos* conseils sont toujours de la *plus grande importance* pour moi.

A propos de Claremont, Stockmar pourra vous expliquer qu'il m'est *absolument* impossible de sortir de Londres, car je dois voir mes ministres *tous les jours*. Je me porte *très* bien, je dors bien, et je vais en voiture à la campagne tous les soirs ; il fait tellement chaud que les promenades à pied sont hors de question. Avant d'aller plus loin, laissez-moi vous dire combien je suis heureuse d'avoir à la tête du gouvernement un homme comme lord Melbourne. Je l'ai vu jusqu'ici chaque jour, à l'exception de vendredi, et plus je le vois, plus j'ai confiance en lui ; il n'est pas seulement un homme d'État capable et un honnête homme, mais il est bon et plein de cœur ; son but est de remplir son devoir envers son pays, et non envers un *parti*. Il m'est de la plus grande utilité officiellement et officieusement.

J'ai vu presque tous mes autres ministres, et j'abats avec eux une besogne régulière et rude, mais qui m'*enchante*. Il m'est *très agréable* de faire mon devoir envers mon pays et mon peuple, et nulle fatigue, quelque grande qu'elle soit, ne me pèsera, s'il s'agit

du bien de la nation. Stockmar vous dira tout cela. J'ai tout lieu d'être très contente de tous mes ministres, et j'espère que, grâce à Dieu, les élections seront favorables; car je sais bien que le Cabinet actuel est le meilleur et le plus modéré que nous puissions avoir.

Ne craignez rien pour ma santé, mon cher oncle, j'en aurai *grand soin*.

Toujours votre dévouée et reconnaissante nièce, votre *enfant* affectionnée.

La reine Victoria au roi des Belges.

3 juillet 1837.

Mon bien cher oncle,

... Tout va bien quant à présent et les élections s'annoncent comme favorables. Dieu veuille qu'il en soit ainsi! J'ai eu une très longue et intéressante conversation samedi avec Palmerston à propos de la Turquie, de la Russie, etc. J'espère qu'on pourra faire quelque chose pour les Reines, mes sœurs (1). L'Espagne a enfin une Constitution et les Cortès ont fait très bonne figure. Nous espérons aussi conclure bientôt un traité de commerce avec les Espagnols, ce qui serait colossal.

Si vous pouviez obtenir que mon bon et cher ami Louis-Philippe, que je respecte tant, et pour qui j'ai une grande affection, fasse quelque chose pour la pauvre Espagne, cela serait très utile.

Je suis très *touchée* par l'amabilité du Roi, qui a envoyé le bon vieux général Baudrand et le duc d'Elchingen pour me féliciter. Baudrand s'est très bien acquitté de sa mission et avec beaucoup de sentiment. En Portugal, les affaires paraissent malheureusement très sombres. Ils n'ont point d'argent, et les *Chartistes* veulent amener une contre-révolution qui, je le crains, serait fatale aux intérêts de la pauvre Reine...

Maintenant, cher oncle, il faut que je vous invite *en forme*. Je serais tellement *heureuse* si vous, ma bien chère tante Louise et Léopold (*j'insiste*) veniez vers le *milieu* ou la *fin d'août!* En outre, je vous prierais de rester un peu plus que d'habitude, *au*

(1) La reine Christine et la reine Isabelle d'Espagne.

moins quinze jours. Vous pourriez amener autant de cavaliers, de dames, de *bonnes*, etc., etc. que vous voudriez. Je serais trop heureuse et trop fière de vous avoir sous mon *propre toit*...

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 19 septembre 1837.
11 h. 20 minutes.

Mon bien cher et bien-aimé oncle,

Une ligne pour vous exprimer *imparfaitement* tous mes remerciemens pour vos *grandes* bontés envers moi, et le *profond*, *profond* chagrin, que me cause votre départ. Dieu sait à quel point je me sens *triste* et *désolée! Combien* vous *allez* me manquer, mon cher oncle, *partout, partout! Combien* votre conversation me manquera! Combien mon *protecteur* me manquera, quand je sortirai à cheval! Oh! je me sens *très, très* triste, et ne puis parler de vous deux *sans* pleurer!

Adieu, mon oncle, mon *père* bien-aimé! Que le ciel vous bénisse et vous protège, et n'oubliez pas l'affection, le dévouement, l'attachement profond de votre nièce et *enfant*.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Trianon, 19 octobre 1837.

Ma bien chère Victoria,

... On est très disposé ici à être dans les meilleurs termes possibles avec l'Angleterre. Il est arrivé trop souvent que les agens diplomatiques des deux pays ont suivi, ou ont été accusés de suivre des lignes différentes. J'ai spécialement recommandé au comte Molé (1) de donner des instructions fermes et nettes à ses gens, particulièrement à Madrid, à Lisbonne et à Athènes... Il va les lire à lord Granville, et communiquer également, autant que possible, toutes les dépêches des diplomates français au gouvernement anglais. Ceci sera une preuve de confiance, et, en plus, aura l'avantage de fournir souvent des renseignemens utiles, et permettra au gouvernement anglais d'entendre deux opinions au lieu d'une seule. Il est indéniable que l'idée que les plénipoten-

(1) Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères.

tiaires des deux pays suivaient deux lignes différentes de politique a nui aux intérêts des deux reines dans la Péninsule. La fin de cette double action est le seul avantage que les reines tireront, pour le moment, d'une meilleure entente entre l'Angleterre et la France; mais quoi qu'il en soit, ce résultat n'en aura pas moins pour elles quelque importance, et en même temps il enlèvera aux différens partis politiques la possibilité de se servir de ces prétendues difficultés contre le gouvernement des reines. Je compte que vous direz à vos ministres d'accueillir ces dispositions amicales avec franchise et bienveillance. Le Roi, ici, désire que les plénipotentiaires des deux pays s'entendent. De cette façon, il deviendrait difficile pour les partis en Espagne et en Portugal de déclarer que les deux plénipotentiaires soutiennent des candidats différens au ministère, et le morcellement des groupes attachés aux reines pourrait ainsi être *empêché* ou *terminé*. Nombreuses sont les malveillantes insinuations lancées contre la politique du Roi d'ici, et parce qu'il est capable, on le soupçonne d'avoir des *projets ambitieux* à l'infini. Il peut n'être pas sans importance de rectifier ce bruit. Je ne prétends pas savoir quelles ont été les idées du Roi immédiatement après la Révolution de juillet; peut-être, pendant un moment, a-t-il désiré pouvoir faire quelque chose pour la France. Admettons, pour la nécessité du raisonnement, qu'il en ait été ainsi. Deux mois de règne ont suffi pour lui montrer que la grande question n'était pas de conquérir des territoires ou une influence internationale, mais de sauver la monarchie. Le Roi vit clairement que, s'il commençait une guerre, elle dégénérerait bientôt en une guerre de propagande, et que lui et sa famille en seraient les premières victimes. Il a toujours lutté en vue d'affermir son gouvernement, de consacrer ou reconstituer les élémens indispensables pour un gouvernement monarchique, et cette bataille est loin d'être finie : très probablement le reste de sa vie sera consacré à cette importante tâche: quel que soit le caractère plus ardent du duc d'Orléans, la plus grande partie de son règne, s'il arrive au trône, et peut-être son règne *entier* prendra, *bon gré mal gré*, la même direction. Il est *très naturel* qu'il en soit ainsi, car à *quoi serviraient* quelques *provinces étrangères*, si elles ajoutaient seulement à la difficulté de gouverner les anciennes? Je connais tous les actes du Roi et de son Cabinet, même mieux que ceux de votre gouvernement; je vois constamment et sans réserve aucune

l'intégralité des dépêches; je suis au courant, en tant que voisin le plus proche, de la politique constamment suivie vis-à-vis de nous. Je dois dire que personne n'est moins disposé à acquérir de l'influence dans les États étrangers, à s'embarrasser d'extensions familiales au dehors, que n'est le Roi. Il rejeta, de la façon la plus positive, le projet de mariage de Joinville avec dona Maria, parce qu'il ne voulait rien avoir à faire avec le Portugal. Il rejette *mille* fois l'idée d'unir la reine d'Espagne à Aumale, parce qu'il ne veut pas avoir de fils, là où *ce n'est pas* son intention de le soutenir.

C'est parce qu'il craignait d'être entraîné à intervenir réellement, que le Roi a désiré ne pas avoir de légion française en Espagne. Qu'il ait raison ou tort, je ne prétends pas à le décider, puisque j'avais une opinion différente de la sienne l'année dernière; mais sa crainte d'être entraîné trop loin, — comme un homme dont les vêtemens sont saisis par une machine à vapeur, — est très naturelle. Son antipathie pour les libéraux avancés, dans la péninsule, ne l'est pas moins : ils soutiennent des principes de gouvernement qui rendent la monarchie impossible, et qui, appliqués en France, ruineraient le trône. L'Angleterre, à cause de sa position toute spéciale, peut faire beaucoup de choses, qui, en France, bouleverseraient tout... Je termine ma lettre et répondrai à la vôtre demain. Dieu vous bénisse! Toujours, ma bien chère Victoria, votre oncle dévoué.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Trianon, 27 octobre 1837.

... Je ne parlerai pas politique aujourd'hui; il n'y a rien de très important, sauf la prise de Constantine Le duc de Nemours s'est distingué d'une façon remarquable. Je regrette de voir qu'en Angleterre des gens sont quelquefois *assez absurdes* pour être jaloux de ces conquêtes françaises. Rien ne peut être plus ridicule, car rien n'est plus *important pour la paix* de l'Europe, que le fait qu'une nation, puissante et militaire comme la France, ait un débouché pour son amour de spectacles guerriers. Si on avait nommé un conseil de sages pour fixer l'endroit où ceci pourrait avoir lieu, en causant le *moins de mal* au reste du monde, on aurait choisi la côte d'Afrique. En y allant, les Français rendront à la civilisation un pays où, depuis 800, les choses

n'ont fait qu'empirer, et qui, au temps des Romains, était une des provinces les plus riches. D'ailleurs, cette aventure mettra sur le bras des Français une *petite guerre* permanente avec les indigènes : rien ne pourrait leur faire plus de bien.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 26 août 1839.

Mon très cher oncle,

Je vous avais déjà écrit, lorsque j'ai reçu vos deux aimables billets; aussi je ne vous enverrai pas ma première épître. Mon amitié pour le cher Roi (1) et pour la chère Reine me rend, comme vous pouvez aisément le comprendre, très désireuse de les voir, et de faire la connaissance de la Reine et de toute la famille. J'apprécie la très grande amabilité qu'ils me témoignent tous, en désirant me voir et en venant seulement pour quelques heures. Au point de vue politique, nous *souhaitons tous* cette visite, et le *seul* obstacle que j'entrevois est le suivant : *je ne me sens pas toutes* les forces nécessaires pour aller à Brighton les recevoir, sitôt après la prorogation [du Parlement]. Je ne me sens pas bien; les émotions, par lesquelles je suis passée au cours de cette session, m'ont *complètement* épuisée; et, après deux petites excursions faites à Windsor, j'étais rendue. Tout ceci me fait craindre, étant donné l'incertitude de l'avenir, le poids de mes occupations, le nombre des affaires, la vie mondaine, que je n'aie pas la force d'entreprendre le voyage et le reste. C'est cela et cela *seul* qui me fait exprimer le désir que cette visite si aimable ait lieu l'an *prochain*, au lieu de cette année. Je regrette infiniment d'avoir à le dire : je voudrais *tant* les voir, mais je ne me sens pas *tout à fait* assez bien. Vous me comprendrez, mon cher oncle, j'en suis sûre, car je sais l'intérêt profond que vous prenez à ma santé. Pour *une fois*, il me *tarde* de quitter Londres; je partirai vendredi. Si vous pouviez être à Windsor vers le 4, j'en serais enchantée...

J'ai eu tant de choses à faire et tant de gens à voir, que mes idées sont embrouillées et que j'ai écrit terriblement mal, il faut que vous m'en excusiez. Toujours votre nièce dévouée.

(1) Le roi Louis-Philippe et la reine Marie-Amélie.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Ostende, 21 septembre 1839.

Ma très chère Victoria,

Votre *charmante* petite lettre vient de me parvenir et m'a frappé *au cœur comme une flèche*. Oui, ma bien-aimée Victoria, *je vous aime tendrement*, et avec toute cette puissance d'aimer que l'on trouve chez ceux qui n'en font pas parade. Je vous aime *pour vous-même*, et j'aime en vous la chère enfant sur le bonheur de qui j'ai veillé avec grand soin. Mon grand désir est toujours que vous *sachiez* que je *veux* vous *être utile*, sans *compter en retour* sur autre chose qu'un peu d'affection partie de votre cœur ardent et bon. Je suis même presque content que mes affaires politiques, toujours en suspens, soient réglées, car ainsi il ne vous sera plus *du tout possible* d'imaginer que j'aie besoin de quelque chose. J'ai tous les honneurs possibles, et je suis, au point de vue politique, très solide, plus même que la plupart des souverains d'Europe. La seule ambition politique que j'aie encore est l'Orient, où peut-être, un jour, je terminerai ma vie, au contraire du soleil : je me lèverai à l'Occident pour me coucher à l'Orient. Je ne vous impose jamais mes services, ni mes conseils, bien que je puisse dire avec quelque vérité, qu'en raison de l'extraordinaire destinée que m'ont fixée les puissances célestes, mon expérience d'homme politique et d'homme privé est grande. Je suis *toujours prêt* à vous être utile *où* et *quand* vous voudrez et, je le répète, *tout ce que je demande en échange c'est un peu d'affection sincère de votre part.*

Je m'arrête là pour aujourd'hui, en vous exprimant de nouveau la satisfaction et le plaisir que j'ai eus à voir hier matin votre cher et loyal visage : vous étiez si gentille dans votre costume du matin ! Les heures se sont très agréablement écoulées; seul le temps a contrarié nos projets; mais c'est là une chose à laquelle on doit se résigner, quand tout le reste est délicieux. Encore une fois, que Dieu vous bénisse ! Toujours, ma très chère Victoria, votre oncle dévoué.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 15 octobre 1839.

Mon très cher oncle,

Cette lettre, j'en suis sûre, vous fera plaisir, car vous m'avez toujours donné des preuves de l'intérêt que vous prenez à tout ce qui me concerne. Je suis parfaitement décidée, et je l'ai dit à Albert ce matin. L'ardente affection qu'il m'a témoignée en l'apprenant m'a fait un *grand* plaisir. Il me semble la *perfection*, et j'ai en perspective un très grand bonheur. Je l'*aime plus* que je ne saurais dire, et je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir, pour rendre le sacrifice qu'il a fait (car, à mon avis, c'est un *sacrifice*) aussi léger que possible. Il me paraît avoir beaucoup de tact, qualité singulièrement nécessaire dans sa situation. Ces derniers jours ont passé comme un rêve, et je suis tellement bouleversée par tout cela, que je sais à peine écrire, mais je suis *très, très heureuse.*

Il est absolument nécessaire que ma décision ne soit connue de *personne* autre que vous et l'oncle Ernest, — jusqu'à la rentrée du Parlement : — sinon, on trouverait que j'ai fait preuve de négligence, en ne convoquant pas le Parlement immédiatement, afin de l'en informer... Lord Melbourne, que, naturellement, j'ai consulté sur toute cette affaire, approuve complètement mon choix et exprime la grande satisfaction que lui cause cet événement, qu'il trouve désirable à tous les points de vue. Lord Melbourne a agi en cette occasion, comme il l'a toujours fait vis-à-vis de moi, avec la bonté et l'affection les plus grandes.

Nous croyons aussi qu'il vaut mieux, et Albert est de cet avis, nous marier bientôt après la rentrée du Parlement, vers le commencement de février ; et vraiment, étant donné mon amour pour Albert, je ne saurais désirer que cet événement fût retardé. Mes sentimens sont *un peu* modifiés, je dois l'avouer, depuis le printemps dernier : je disais alors que je ne pouvais *songer* à me marier avant *trois ou quatre ans*. La vue d'Albert a changé tout cela.

Je vous en prie, mon bien cher oncle, transmettez ces deux lettres à l'oncle Ernest (à qui je vous demande de recommander une discrétion *absolue*, et d'expliquer les détails, car je n'ai pas le temps de le faire), ainsi qu'au fidèle Stockmar...

Je voudrais garder ici les deux chers jeunes gens jusqu'à la fin du mois prochain. La joie sincère d'Ernest m'enchante. Il aime tant mon bien-aimé Albert. Toujours, très cher oncle, votre nièce dévouée.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Wiesbaden, 24 octobre 1839.

Ma très chère Victoria,

Rien n'aurait pu me faire plus de plaisir que votre chère lettre. Quand j'ai appris votre décision, j'ai presque éprouvé le sentiment du vieux Siméon : « Maintenant, laisse ton serviteur s'en aller en paix ! » Ce choix m'apparaissait, depuis des années, comme ce qui pouvait être et serait le *mieux* pour votre bonheur; et c'est précisément parce que j'en étais convaincu, parce que je savais que la fatalité *bouleverse* souvent, et d'une façon *bizarre*, le projet que nous essayons de réaliser comme le meilleur possible, comme le *maximum du bon plan*, que je craignais que l'événement *ne* se produisît pas. Dans votre situation, qui pourrait devenir peut-être plus difficile au point de vue politique, *vous ne pourriez pas vivre* sans avoir *un intérieur heureux et agréable*.

Et vous trouverez en Albert, ou je me trompe fort, — ce que je ne crois pas, — précisément les qualités et les tendances indispensables à votre bonheur, celles *qui conviendront à votre propre caractère, à votre tempérament, à votre manière de vivre.* Vous dites très aimablement que vous considérez qu'Albert fait un sacrifice. C'est vrai, à bien des points de vue, car sa situation sera délicate; mais bien des choses, *tout*, je puis dire, dépendra de votre affection pour lui. Si *vous l'aimez* et *si vous êtes bonne pour lui*, il supportera aisément les difficultés de sa position; et il y a dans son caractère une fermeté et, en même temps, une gaieté qui l'aideront. Je trouve vos projets parfaits. Si le Parlement avait été convoqué à une date extraordinaire, cela aurait gêné les députés; et, par conséquent, il vaut mieux qu'ils reçoivent la communication à l'ouverture de la session. Le mariage, comme vous le dites, pourrait suivre d'aussi près que possible.

Lord Melbourne s'est montré l'homme *excellent* et *aimable*, que j'ai toujours apprécié comme tel. Un autre, à sa place, au

lieu de songer à *votre* bonheur, aurait pu ne penser qu'à ses idées personnelles et à ses intérêts imaginaires. Il n'en a pas été de même pour notre ami : il n'a vu que ce qui valait le mieux *pour vous;* et je trouve que cela lui fait honneur.

Votre projet de garder les cousins auprès de vous, pendant le mois prochain, me semble excellent. Vous montrerez ainsi que vous avez eu le temps nécessaire pour juger du caractère d'Albert...

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Saint-Cloud, 26 juillet 1840.

Ma très chère Victoria,

Votre chère lettre du 19 m'a fait grand plaisir...

Laissez-moi maintenant ajouter quelques mots de politique. La façon *secrète*, dont les arrangemens pour le règlement des affaires turco-égyptiennes ont été signés, la mise à l'écart de la France dans une question si *près* d'elle et qui touche à beaucoup de ses intérêts, a produit ici un effet *désastreux* (1). Je ne puis vous cacher que les conséquences peuvent être très sérieuses, d'autant que le ministère Thiers est soutenu par le parti populaire, et aussi *insoucieux des conséquences* que votre propre ministre des Affaires étrangères, et même plus, car Thiers lui-même ne serait pas fâché de voir ce qui existe sens dessus dessous. Il est fortement imprégné des idées de renommée, de gloire, qui caractérisèrent partiellement l'ère de la République et l'époque impériale. Il ne serait même pas très inquiet à l'idée d'une Convention régnant de nouveau en France, car il pense *qu'il* serait *l'homme* fait pour *diriger* l'Assemblée, et m'a dit l'an dernier que, à son avis, c'était peut-être pour la France *la plus puissante* forme de gouvernement.

Voici comment on aurait dû agir : sitôt que les quatre puissances s'étaient mises d'accord sur une proposition, la communiquer officiellement à la France pour qu'elle s'y associe. La

(1) Le 15 juillet, une convention fut signée, à Londres, par les représentans de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, afin d'adresser un ultimatum au vice-roi d'Égypte. L'exclusion de la France causa, à Paris, une vive irritation. Guizot, alors ambassadeur à Londres, avait été tenu dans l'ignorance du projet, mais le secrétaire aux Affaires étrangères, lord Palmerston, déclara qu'il n'y avait eu là ni discourtoise intention, ni manque de considération.

France n'avait le choix qu'entre deux politiques : donner ou refuser son adhésion. Si elle avait choisi la dernière, elle eût pris librement une décision, et cette scission n'aurait rien eu d'offensant aux yeux de la nation.

Mais il y a une importante différence entre quitter une compagnie pour des motifs personnels ou en être *repoussé à coups de pied*. Je vous demande de parler sérieusement à lord Melbourne, qui est la tête de votre gouvernement, sur ces importantes affaires. Elles pourraient tout bouleverser en Europe, si la faute commise n'est pas réparée et atténuée.

Toujours, ma très chère Victoria, votre oncle dévoué.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Wiesbaden, 22 septembre 1840.

Ma très chère Victoria,

... Je n'ai pas le temps aujourd'hui de vous écrire longuement sur la politique du jour, mais je suis *loin de penser* que les Français *ont agi avec sagesse* dans les affaires d'Orient. Je dois dire que je crois que le Roi avait de *bonnes intentions*. Néanmoins, je ne me serais pas *abstenu* d'aller à la Conférence, comme il le fit, quoiqu'en France l'intervention contre Méhémet-Ali ne fût certainement pas populaire. Le *fond* de la politique anglaise est logique, mais la forme envers la France fut et est encore dure et insultante. Je ne trouve pas que la France, qui ces dix dernières années se conduisit bien, et le pauvre Roi, qui faillit être tué je ne sais plus combien de fois, méritent d'être traités avec tant de malveillance, et tout cela apparemment pour plaire au grand autocrate. Nous ne devons pas oublier quels furent les fruits de la première convention de juillet 1828, du 16 ou 26, je crois. Je dois m'en souvenir, car je l'invoquai assez souvent en vain lors de l'affaire de Grèce.

La première convention amena la bataille de Navarin et la seconde campagne des Russes, qui se termina en fait par la mort de la vieille Porte, par le *traité d'Andrinople* (1). Votre Majesté

(1) En vertu de ce traité (14 septembre 1829), les principautés du Danube furent virtuellement déclarées États indépendans, les droits concédés à la Russie pour la navigation dans le Bosphore et les Dardanelles étaient confirmés, les affaires

était alors affligée de l'âge de dix ans, en lui-même un bel âge, et peut ne pas en avoir un souvenir précis, excepté qu'en 1829, la question de mon départ pour la Grèce commença à se poser et que votre cœur affectueux y prit quelque intérêt. Il *faut* néanmoins que *vous encouragiez* lord Melbourne à *parler de ce sujet*. Les intentions de Canning étaient les suivantes. Il déclarait que nous devrions rester avec la Russie et par ce moyen *prévenir* tout malheur. Le duc de Wellington, qui vint chasser chez moi à Claremont en 1828, pleura réellement, bien qu'il ne soit pas disposé de par son tempérament à verser des larmes, et déclara : « *Par cette convention, les Russes auront le pouvoir de faire tout ce qu'ils n'auraient jamais osé faire seuls;* » et, « protégés par cette infernale convention, il ne sera pas en notre pouvoir de *les arrêter*. » La Russie est encore dans cette très commode et confortable position, et la *protection spéciale de la Porte* est confiée à sa tendre discrétion: *la chèvre garde le chou*, le loup le mouton, car je ne puis, je le suppose, comparer les Turcs à des agneaux. L'État qui ruina l'Empire ottoman, et qui, depuis cent quarante ans, le ronge tout autour dans presque toutes les directions, est le protecteur et le gardien de ce même empire; et l'on nous dit que c'est la plus scandaleuse calomnie que de soupçonner les Russes d'avoir d'autres projets que les plus humains et les plus désintéressés! *Ainsi soit-il*, comme disent les Français, à la fin de leurs sermons. Cette partie de la convention du 15 juillet 1840 semble étrange aux gens impartiaux, d'autant que rien n'abaisse tant la Porte aux yeux du peu de Turcs patriotes qui restent, que la protection de son archi-ennemie, la Russie. Je vous demande de lire cette partie de ma lettre à mon bon et cher ami lord Melbourne, à l'aimable souvenir duquel je désire être rappelé.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 26 septembre 1840.

J'ai lu vos lettres à Palmerston, ainsi que sa réponse, et je vous ai envoyé aussi un papier de lord Melbourne. Je puis vous assurer que je *prête* à ces affaires la *plus sérieuse* attention. Il

grecques réglées par l'insertion dans le traité des termes du protocole du 22 mars 1829.

serait *très* désirable que la France *pût revenir à nous*, et je trouve ce que suggère Metternich très sage et très judicieux (1). Permettez-moi de vous dire que la *France* s'est *mise elle-même* dans cette lamentable situation. Je sais, ayant vu *tous* les *documens*, combien on l'a pressée de se joindre à nous, et combien son refus fut étrange. Je sais aussi que la France *est d'accord en principe* et ne met en doute que l'*efficacité* des mesures. Où voit-on « une France outragée ? » Pourquoi armer, quand il n'y a *pas* d'ennemi ? Pourquoi pousser des cris de guerre ? On l'a *fait*, et cela a produit *plus* d'émotion que ne le voudrait *maintenant* le Gouvernement français. *A présent*, il a tout à défaire, à calmer l'agitation et l'excitation générales, ce qui n'est pas aisé. Quoique la France soit dans son tort, *tout à fait* dans son tort, je désire beaucoup, et mon Gouvernement aussi, j'en suis sûre, que la France se calme et reprenne sa place au milieu des cinq puissances. Je suis certaine qu'elle peut aisément le faire...

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Wiesbaden, 2 octobre 1840.

Je ne puis comprendre ce qui inspire à Palmerston un pareil degré d'hostilité vis-à-vis du *Roi* et du Gouvernement de la France. *Un peu de politesse* aurait eu un grand effet sur elle. Si, dans votre discours du 11 août, quelque regret avait été exprimé, cela aurait beaucoup modifié les sentimens des Français. Mais Palmerston *aime à leur mettre le pied sur la gorge! Or, aucun homme d'État ne peut triompher d'un ennemi s'il n'est pas tout à fait mort*, parce que les gens oublient une perte réelle, un vrai malheur, mais n'oublient pas *une insulte*. Napoléon fit de grandes fautes de ce genre : il haïssait la Prusse, l'insultait en toute occasion, mais néanmoins la *laissait vivre*. La conséquence fut qu'en 1813, ils se levèrent comme un seul homme en Prusse : même les enfans et les femmes prirent les armes, non seulement parce qu'ils avaient souffert, mais parce qu'ils avaient été traités avec *mépris* et *insultés*. Je copie ici ce que le Roi m'écrivit dernièrement de Paris :

« Vous ne vous faites pas d'idée à quel point l'approbation publique soutient les armemens, c'est universel. Je regrette que

(1) Metternich proposait que, si les autres moyens de contrainte échouaient, es alliés reprissent leurs délibérations d'accord avec la France.

cela aille bien au delà, car la fureur contre l'Angleterre s'accroît, et un des points que je regrette le plus, c'est que tout notre peuple est persuadé que l'Angleterre veut réduire la France *au rang de puissance secondaire*, et vous savez ce que c'est que l'orgueil national et la vanité de tous les peuples. Je crois donc bien urgent que la crise actuelle se termine bientôt pacifiquement. Plus je crois que l'union de l'Angleterre et de la France est la base du repos du monde, plus je regrette de voir susciter tant d'irritation entre nos deux nations. La question est de savoir ce que veut véritablement le Gouvernement anglais. J'avoue que je ne suis pas sans crainte et sans inquiétude à cet égard, quand je récapitule dans ma tête tout ce que lord Ponsonby a fait pour l'allumer et tout ce qu'il fait encore. Je n'aurais aucune inquiétude si je croyais que le Gouvernement suivrait la voix de sa nation, et les véritables intérêts de son pays, qui repoussent l'alliance russe et indiquent celle de la France, ce qui est tout à fait conforme à mes vœux personnels. Mais ma vieille expérience me rappelle ce que font les passions personnelles, qui prédominent bien plus de nos jours que les véritables intérêts, et ce que peut le Gouvernement anglais pour entraîner son pays, et je crains beaucoup l'art de la Russie, ou plutôt de l'empereur Nicolas, de captiver, par les plus immenses flatteries, les ministres anglais, preuve lord Durham. Or, si ces deux gouvernemens veulent ou osent entreprendre l'*abaissement* de la France, la guerre s'allumera, et pour *mon compte alors, je m'y* jetterai *à outrance;* mais si, comme je l'espère encore, malgré mes soupçons, ils ne veulent pas la guerre, alors l'affaire de l'Orient s'arrangera à l'amiable, et le cri de toutes les nations fera de nouveau justice de toutes ces humeurs belliqueuses et consolidera la paix générale, comme cela est arrivé dans les premières années de mon règne. »

Je crois avoir raison de vous citer ces extraits, écrits par le Roi avec tout son cœur : ils montrent la manière dont il envisage aujourd'hui la situation. Peut-être aurez-vous l'amabilité de lire ces lignes, ou de les faire lire à lord Melbourne. C'est cet *abaissement de la France*, qu'ils ne peuvent plus avaler. Chartres (1) a tout à fait le même sentiment, et le refrain est : *Plutôt périr que de souffrir cette ignominie!*

(1) Ferdinand, duc d'Orléans, qui mourut le 13 juillet 1842.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 16 octobre 1840.

Mon très cher oncle,

J'ai reçu votre bonne, mais anxieuse lettre, et j'ai hâte d'y répondre par le courrier qui part aujourd'hui. J'ai travaillé dur, la semaine dernière, pour faire œuvre de conciliation : j'espère, je crois, que j'ai réussi. Lord Melbourne, qui quitta Claremont le même jour que vous, fut retenu chez lui jusqu'à hier, jusqu'à son arrivée ici, par un lombago et une crise de bile; mais je correspondais régulièrement avec lui au sujet de cette malheureuse et alarmante question. Il est, je puis vous l'assurer, pleinement au courant du danger et aussi anxieux que nous le sommes, d'arranger cette affaire. Lord John partage ces sentimens; et Palmerston, j'espère, devient plus raisonnable. A la suite des deux dépêches de Thiers, on décida que Palmerston écrirait à lord Ponsonby de presser la Porte de ne *pas* dépouiller définitivement Méhémet-Ali de l'Égypte, et je crois que les autres ministres étrangers à Constantinople recevront les mêmes instructions. Cette dépêche, que lord Palmerston enverra à Granville (ce soir, je crois), sera communiquée à Thiers, et *j'ai* fait *promettre* à Palmerston de mettre dans la dépêche à Granville, « qu'on serait satisfait en Angleterre, si cet incident décidait la France à revenir à cette alliance (avec les quatre autres puissances), à laquelle nous l'avions vue renoncer avec tant de regret. » J'espère que cela produira un bon effet. Maintenant, à *mon* humble avis (mais je vous le dis de mon propre mouvement et sans que personne le sache), si la France, là-dessus, faisait quelque sorte d'avance et *cessait ses armemens*, je pense que tout serait dit. En effet, si la France fait des préparatifs, n'aurions-nous pas un peu le droit d'agir de même, et ce serait très fâcheux. Ne pourriez-vous pas suggérer cette idée au Roi et à Thiers comme venant de vous? Je désire ardemment, sincèrement, que l'amitié et la concorde réapparaissent, je puis vous l'assurer. Je trouve que notre enfant devrait avoir, en plus de ses autres noms, ceux de *Turco-Égypto*, car nous ne pensons à rien d'autre! J'ai eu une longue conversation avec Palmerston mercredi, et aussi avec J. Russell...

Veuillez excuser ce terrible griffonnage, mais je suis si pressée. Toujours votre nièce dévouée.

La reine Victoria au vicomte Palmerston.

Château de Windsor, 14 novembre 1840.

La Reine accuse réception de la lettre de lord Palmerston de ce matin; elle l'a lue avec grande attention. La Reine se bornera à faire quelques observations sur différens points, qu'elle désire signaler à l'attention de lord Palmerston. La Reine le fait avec une stricte impartialité, ayant eu de nombreuses occasions d'entendre les deux opinions sur cette question si embrouillée et si hautement importante.

Tout d'abord, la Reine est frappée de ce que, même si M. Thiers a réclamé à grands cris, si haut, la guerre, la Reine ne peut croire qu'il l'ait fait au degré où le pense lord Palmerston, — une pareille crise, *une fois* provoquée dans un pays comme la France, où le peuple est à peu près le plus excitable qu'il y ait, ne saurait être très facilement maîtrisée ni enrayée. La Reine pense qu'on le verra bien ultérieurement.

Secondement, il est une autre remarque de lord Palmerston sur laquelle la Reine ne peut davantage être tout à fait d'accord avec lui : le Gouvernement français n'affirmerait qu'une révolution intérieure est possible, si on ne l'aide pas, que pour obtenir de nouvelles concessions en faveur de Méhémet-Ali. La Reine ne prétend pas nier que ce péril n'ait été un peu exagéré; mais, quoi qu'il en soit, ce danger existe, à un *certain* degré, et la situation du roi des Français et du Gouvernement actuel n'est pas des plus aisées. On ne peut pas non plus compter sur la majorité : beaucoup de députés, qui ont voté contre Odilon Barrot, ne voteraient pas en d'autres occasions pour le ministère Soult-Guizot.

Troisièmement, le danger de guerre est aussi, sans aucun doute, exagéré, ainsi que l'effectif des troupes françaises. Mais lord Palmerston devrait se souvenir combien les Français sont belliqueux : une fois montés, ils n'écouteront pas les calmes raisonnemens de ceux qui désirent la paix ou songent aux grandes chances qu'ils courent de *perdre* à la guerre, mais ils penseront seulement à la gloire et à l'insulte qu'il faut venger, comme ils disent.

Quatrièmement, la Reine voit la difficulté qu'il y a à faire actuellement des offres précises quelconques à la France, mais elle doit en même temps répéter qu'elle attache une *haute* et *extrême* importance à ce qu'on en arrive à quelque arrangement conciliant avec [nos voisins], car elle ne peut pas croire que les appels que lui adresse le roi des Français soient seulement un acte d'habile diplomatie. L'ardent et seul désir de la Reine est la paix et le maintien de relations amicales avec ses alliés, dans la mesure où le permettent l'honneur et la dignité de son pays. Elle ne trouve pas, toutefois, qu'ils seront compromis, si on essaie de calmer l'irritation qui existe encore en France, ou de la ramener à sa première attitude vis-à-vis la question d'Orient.

Elle espère sincèrement que lord Palmerston pèsera tout ceci, réfléchira sur l'importance qu'il y a à ne pas réduire la France aux mesures extrêmes et à faire acte de conciliation, sans montrer de la crainte (car nos succès sur les côtes de Syrie prouvent notre force), ni céder aux menaces. La France a été humiliée, et elle est dans son tort. Par conséquent, il nous est plus facile que si nous avions eu des échecs de faire un effort pour remettre les choses en bonne voie. La Reine a ainsi franchement exprimé son opinion : elle a cru de son devoir de la faire connaître à lord Palmerston, et elle est sûre qu'il verra qu'elle n'est dictée que par son ardent désir de voir *tout le monde* aussi d'accord que possible sur cet important sujet.

Le roi des Belges au prince Albert.

Laeken, 26 novembre 1840.

... Quant à la politique, je ne désire pas en parler beaucoup aujourd'hui. Palmerston, *rex* et autocrate, est, pour un ministre qui se trouve dans des circonstances si heureuses, beaucoup *trop irritable et violent.* On ne comprend pas qu'il soit utile de montrer tant de haine et de colère. Ce qu'il dit sur l'*appel fait aux sentimens personnels de la Reine par le roi des Français* est enfantin et méchant, car ils n'ont *jamais* existé.

Le Roi fut pendant de longues années le grand ami du duc de Kent ; après sa mort, il resta celui de Victoria. Ses relations avec elle ont, jusqu'en 1837, passé par des phases très variées. Elle fut longtemps un objet de haine pour la famille, qui n'avait pas traité le duc de Kent très amicalement, et la preuve en est

que le Régent, dès l'année 1819, interdit au Duc de paraître dans sa maison et en sa présence : décision qui acheva de le coucher dans son cercueil. Beaucoup de ces détails sont tout à faits inconnus de Victoria, ou oubliés d'elle. Cependant il n'est que juste de ne point oublier ceux qui étaient ses amis avant 1837. Après cette date, il y eut une violente explosion d'affection parmi des gens qui, au cours de 1836, ne voulaient pas encore approcher Victoria. C'est en octobre 1836, le jour où il s'assit près d'elle à dîner, que Palmerston lui-même vit pour la première fois Victoria de près. Vous avez les meilleurs moyens de le savoir : le Roi n'a pas même rêvé d'en appeler à Victoria.

Quant au péril, il fut très grand en septembre, lors de l'émeute *ouvrière*. Car à Paris la populace tire tout de suite, chose que, — Dieu merci ! — la foule anglaise fait rarement. Vers la fin d'octobre, quand Thiers se retira, la révolution était possible, et c'est seulement la crainte des gens aisés qui les (*sic*) maintint d'accord et les attira vers Guizot.

Une révolution, à la fois démocratique et belliqueuse, ne pourrait que devenir très dangereuse. On jouait ce jeu-là, et seul un heureux et fortuné concours de circonstances a évité ce malheur. Le Roi et ma pauvre belle-mère furent terriblement *découragés dans ces deux occasions*, et je confesse que j'attendais chaque jour les nouvelles avec la plus grande anxiété. Si le pauvre Roi avait été assassiné, ou même s'il l'était maintenant, quels dangers, quelle confusion suivraient ! Palmerston a accueilli toutes ces considérations avec la *nonchalante* déclaration : « *Ce n'était pas vrai ; ce n'est pas vrai.* » Ce sont là des assertions absolument sans fondement, sans aucune valeur. J'ai pu, pour le moins, apprécier le péril aussi bien que lui et Bulwer ; et assurément, ce fut une crise angoissante. J'ai bien le droit de trouver que la Révolution de 1790 *et ce qui s'en est suivi* a fait pas mal de ravages en Europe. Courir le risque d'une nouvelle opération de même genre serait réellement scandaleux.

Quel pourra être le fruit de ce qu'a semé Palmerston, nous ne le savons pas le moins du monde. La moisson cependant pourrait bien être riche en malheurs pour l'avenir des innocens. Les affaires d'Orient ne recevront de solution intelligible que lorsque, après ces différends avec Méhémet-Ali, on fera quelque chose pour la pauvre Porte, qui a maintenant bien besoin d'être réparée. Sinon, il reste une petite place appelée Sébastopol,

d'où, comme le vent est presque constamment favorable, on peut descendre très vite à Constantinople. Et Constantinople est toujours une ville unique qui exerce la plus grande influence, d'autant que les ducats viennent de cette région et produisent des effets que l'économie sordide de l'Angleterre ne saurait probablement pas avoir...

Victoria s'est conduite avec courage et comme il convenait dans l'affaire : *elle mérite de grandes louanges...*

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 22 octobre 1841.

... En France, on déclare à grands cris qu'il faut que le futur mari de la reine d'Espagne soit un Bourbon, etc. Certes, puisque les Espagnols et feu le Roi ont eux-mêmes aboli la loi salique, que Philippe V avait importée de France, il est tout naturel que le reste de l'Europe ne désire pas qu'un Bourbon y aille. D'ailleurs, il faut avouer que la chose n'est même pas facile, car les différentes branches de cette famille se détestent cordialement. Le roi des Français, lui-même, s'est toujours *opposé* à l'idée d'y envoyer un de ses fils. En France, cependant, cette opinion existe toujours, et Thiers y était très attaché.

Je regrette, je l'avoue, que l'on ait encouragé Christine à s'installer à Paris, parce qu'on a ainsi donné à cet incident l'apparence d'une chose concertée d'avance. Je crois que l'on désirait que Christine se retirât tranquillement et *par la force des circonstances*, mais maintenant les affaires ont pris une tournure que le Roi n'aime guère, j'en suis sûr. Elle le met d'ailleurs dans *une position ingrate :* les radicaux le détestent, les modérés crieront qu'il les a laissés dans l'embarras, les Carlistes sont gardés sous clef, et il va sans dire que, eux aussi, ne sont pas très contens...

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 13 octobre 1843.

Mon très cher oncle,

Bien que ce ne soit pas mon jour, je vous écris pour vous entretenir de la visite des *chers* Nemours que nous désirons si vivement. Louise me dit dans sa dernière lettre que la présence

du Duc de Bordeaux pourrait y mettre obstacle ; aussi je m'empresse de vous donner tous les détails que nous connaissons sur cette affaire. Nous avons *compris,* — car naturellement il n'y a aucune communication directe entre nous, — que le Duc de Bordeaux s'était embarqué à Hambourg pour Hull et qu'il avait l'intention de visiter incognito *d'abord* l'Écosse, puis l'Angleterre, sous le nom de comte *tel et tel.* Il ne peut y avoir aucun inconvénient à ce qu'il soit en Écosse, pendant que Nemours sera ici *pour nous rendre visite,* et même s'il voyageait en Angleterre *incognito,* je ne vois pas quelle importance cela pourrait avoir. En outre, je suis bien certaine qu'il partirait s'il savait que *j'ai* invité les Nemours et que leur arrivée fût prochaine, car les légitimistes ne seront guère ravis que nous fassions *fête* à Nemours, tandis *que leur Henri V* n'aura pas même été remarqué ou reçu. Je pourrais facilement, et en vérité je l'ai presque fait, annoncer que j'attends les Nemours; j'ajouterai « *immédiatement,* » et je suis sûre qu'il nous débarrasserait de sa présence. Je ne puis vous dire *combien* nous sommes désireux de voir les Nemours. Je ne pense qu'à cela, et je serais sincèrement trop mortifiée s'il me fallait renoncer à cette grande joie; comme je ne vois pas la nécessité de m'imposer cette privation, j'ajoute qu'il serait *préférable* que les Nemours pussent arriver avant le 10 novembre. Quelle est la *dernière* limite à laquelle ils pourraient venir? Veuillez, mon très cher oncle, vous charger d'arranger cela pour moi : vous n'avez aucune idée *combien* nous le souhaitons. Je vous ferai part de tout ce que j'apprendrai, et si vous nous suggérez quelque chose, je n'ai pas besoin de vous dire que nous vous écouterons avec grand plaisir. Le grand-duc Michel partira à la fin du mois. *Ainsi je mets cette chère visite dans vos mains.* Toujours votre nièce dévouée.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 4 juin 1844.

Mon bien-aimé oncle,

J'ai fait à Louise un long et minutieux portrait de l'Empereur (1), etc. Les journaux sont pleins de détails. Sa visite est

(1) L'empereur Nicolas venait d'arriver en Angleterre.

certainement un grand événement et une flatteuse démarche : les gens *ici* en sont extrêmement touchés. C'est un homme très *remarquable;* il est encore fort élégant; son profil est *beau* et ses manières des *plus* gracieuses; il est extrêmement courtois, si plein d'attentions et de *politesses* qu'il en est inquiétant. Mais l'expression de ses *yeux* est terrible, et je n'ai jamais vu rien de semblable. Il me donne, ainsi qu'à Albert, l'impression d'un homme qui n'est pas heureux et à qui le fardeau de son immense puissance et de sa charge pèse lourdement et péniblement. Il sourit rarement, et, quand il le fait, l'expression n'est *pas* gaie. Il est très facile de se tirer d'affaire avec lui. Vraiment, cela me semble comme un rêve, quand je pense que nous avons déjeuné, que nous nous sommes promenés avec le plus grand potentat de la terre, aussi tranquillement que si nous nous promenions, etc., avec Charles ou quelque autre. Nous l'avons conduit avec le cher bon roi de Saxe (1), qui ne ressemble en rien au Tsar, et avec qui je suis *tout à fait* à mon aise, à Adélaïde Cottage après déjeuner. Le gazon ici est exactement comme s'il avait été brûlé par le feu. A *combien* de différens princes n'avons-nous pas fait faire le même tour!! Les enfans ont été beaucoup admirés par les *Souverains* (quel mot *pompeux!*) et Alice permit à l'Empereur de la prendre dans ses bras et l'embrassa *de son propre accord.* Nous sommes toujours si reconnaissans qu'ils ne soient pas sauvages. Tous deux, l'Empereur et le Roi, sont absolument enthousiasmés de Windsor. L'Empereur me dit très *poliment : C'est digne de vous, Madame.* Je dois dire que la salle Waterloo, éclairée par ce service tout en or, paraît splendide, et pour s'asseoir après le dîner, la salle de réception est fort belle. L'Empereur me dit beaucoup de bien de *mon* ange : *C'est impossible de voir un plus joli garçon, il a l'air si noble et si bon. C'est,* je puis le dire, *très* vrai. L'Empereur nous amusa, le Roi et moi, en déclarant qu'il était très *embarrassé,* quand les gens lui étaient présentés et qu'il se sentait *gauche en frac :* il n'est certainement pas habitué à le porter. Si nous pouvons l'amener à faire ce qui est juste d'après vous, nous serons très heureux. Peel et Aberdeen sont très désireux d'y parvenir. Je crois que [le Tsar] part samedi. Demain il y aura une grande revue; et jeudi *j'irai* probablement avec eux aux courses:

(1) Frédéric-Auguste II.

ils (*sic*) y sont allés aujourd'hui avec Albert, mais je suis restée à la maison.

Je crois qu'il est temps de terminer ma longue lettre.

Si les Français sont fâchés de cette visite, qu'ils laissent venir leur cher Roi et leurs princes : ils sont sûrs d'un accueil *vraiment affectueux* de notre part. Celui qu'a reçu l'empereur Nicolas est courtois, *mais ne vient pas du cœur*.

Je vous demande humblement que toutes les remarques, qui peuvent ne *pas* être favorables à notre grand hôte, restent confiées à vous et à Louise, et n'aillent *pas à Paris*.

Toujours votre nièce dévouée.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 11 juin 1844.

Mon très cher oncle,

J'ai reçu samedi votre très aimable et longue lettre du 7, et vous en remercie beaucoup. Je suis enchantée que mes nouvelles vous intéressent, et je vais tâcher de vous en donner d'autres aujourd'hui. Elles émanent, vous le verrez, d'un esprit sans préventions et impartial. J'espère, par conséquent, qu'on y *attachera* créance. L'agitation a cessé aussi soudainement qu'elle avait commencé, et j'en suis encore tout étourdie. Je reprends au point où je vous avais laissé. La *revue* (1) du 5 fût vraiment très intéressante, et l'accueil qu'on nous fit ainsi qu'à l'Empereur a été *des plus* enthousiastes. Louise me dit que vous avez eu une revue le même jour et que vous eûtes aussi terriblement chaud. Nos enfans étaient là, ravis. Le 6, avec l'Empereur et le Roi, nous avons été aux courses : je n'avais jamais vu une pareille foule. *Ici* encore on nous reçut à *merveille*. Tous les soirs grand dîner dans la salle Waterloo, et les deux derniers en uniforme ; l'Empereur détestait être *en frac :* il ne se sent pas à son aise dans ce costume. Le 7, nous l'avons ramené ici ainsi que le Roi, et après le dîner, il y eut une soirée : deux cent soixante invités environ. Samedi (le 8) mon ange conduisit l'Empereur et le Roi à un très élégant déjeuner à Chiswick auquel, par prudence, je n'assistai *pas*, mais j'en ai été désolée. Le soir, nous

(1) Une revue en l'honneur de l'empereur de Russie eut lieu dans le Grand Parc de Windsor.

allâmes à l'Opéra incognito; mais nous fûmes reconnus et très bien reçus. J'ai dû forcer l'Empereur à avancer, car il ne voulait jamais venir au premier rang, lorsque j'y étais, et je fus obligée de le prendre par la main, pour le faire paraître : il est impossible d'être mieux élevé ou plus respectueux qu'il ne l'est envers moi. Puis, samedi après-midi, à cinq heures, il nous quitta; mon ange l'accompagna à Woolwich. [Le Tsar] fut très ému en partant, vraiment et sincèrement touché de notre accueil et de son séjour, dont la simplicité et le calme lui plurent, car il aime beaucoup la vie familiale. Maintenant que je vous ai dit *tout* ce qui s'est *passé*, je vais vous exprimer *mes* opinions et mes sentimens, que partage Albert. J'étais tout à fait opposée à cette visite : je craignais la *gêne*, les tracas, et même au début, je sentais que cela n'irait pas *du tout*. Mais en vivant ensemble, dans la même maison, tranquillement et simplement, — Albert dit avec raison que c'est là le grand avantage de ces visites : non seulement je *vois* ces grands personnages, mais je les *connais*, — j'arrivai à comprendre l'Empereur et réciproquement.

Il y a beaucoup de choses en lui, qui ne me sont pas sympathiques, et je crois que son caractère est un de ceux qu'il faut deviner et juger tout de suite tel qu'il est. [Le Tsar] est rude et sévère, avec des *notions* précises de *devoir* que *rien* sur terre ne lui fera modifier; je ne le crois pas très *intelligent*, et son esprit est peu cultivé; son éducation a été négligée; les affaires politiques et militaires sont les seules choses qui aient pour lui un grand intérêt; il est insensible aux arts et à toute autre occupation moins rude. Mais il est sincère, j'en suis certaine, sincère même dans ses actes les plus despotiques, en ce sens que *c'est* la *seule* façon de gouverner. Il ignore, j'en suis sûre, les terribles cas de souffrances individuelles qu'il cause si souvent; car je puis voir par différens exemples qu'on lui cache complètement de nombreux actes, exécutés par ses gens de la façon la plus inique, alors qu'il croit respecter strictement la justice. Il pense aux décisions d'ordre général, mais ne s'intéresse pas aux détails. Et je suis sûre que *beaucoup* ne parviennent pas jusqu'à ses oreilles, et d'ailleurs, vous me le disiez, comment cela serait-il possible? Il ne demanda absolument *rien*, exprima simplement son grand désir d'être dans les meilleurs termes avec nous, sans que ce fût à l'*exclusion d'autres pays*: il faut simplement laisser les choses en l'état... Je dirais qu'il est trop franc, car il parle très ouverte-

ment devant les gens, ce qu'il ne devrait pas faire, et se domine difficilement. Il désire *ardemment* qu'on *attache créance* à ce qu'il dit, et je dois dire que je *suis disposée* à me fier à ses promesses personnelles. Ses sentimens sont très ardens; il est très *sensible* à la bonté, et son amour pour sa femme et ses enfans, pour tous les enfans, est *très* grand. Il aime beaucoup la vie de famille: il me disait, quand nos enfans étaient dans la pièce : *Voilà les doux momens de notre vie.* Il ne fut pas seulement poli, mais extrêmement aimable *pour nous deux*, et fit le plus vif éloge du cher Albert à sir Robert Peel: il souhaiterait, lui dit-il, que tout prince en Allemagne eût cette intelligence et ce jugement. Il témoigna une grande confiance à Albert; et je crois que [ces gestes et ces paroles] auront un effet salutaire. En effet, si le *Tsar* fait l'éloge de [mon mari] à l'étranger, ces complimens pèseront d'un grand poids. [L'Empereur] n'est *pas* heureux, et cette mélancolie, qui se trahit dans ses attitudes, m'attrista parfois. La dureté du regard diminue beaucoup dès qu'on le connaît: elle varie d'ailleurs suivant qu'il est embarrassé ou non, — sa timidité est *réelle*, — suivant qu'il est animé, car il est disposé aux congestions. Mon ange croit qu'il cède, de par son tempérament, aux impulsions et aux sentimens, ce qui fait qu'il agit souvent de travers. [L'Empereur] admire beaucoup la beauté, et, quand il était en voiture avec nous, sa manière de regarder les jolies personnes me faisait beaucoup penser à vous. Mais il reste très fidèle à celles qu'il admira il y a *vingt-huit* ans, par exemple à lady Peel, qui n'est guère plus qu'une ruine. Pour ce qui est de la Belgique, il ne *m'en* parla pas, mais s'en entretint avec Albert et les Ministres. Quant à avoir un sentiment malveillant à votre égard, il le nie formellement, et dit qu'il vous connaît bien, que vous avez servi dans l'armée russe, etc.: ces *malheureux* Polonais sont le *seul* obstacle [entre vous], et il affirme qu'il ne peut pas entrer en communication directe *avec la Belgique*, tant qu'on les *emploiera*. Si vous pouviez, d'une façon ou d'une autre, vous débarrasser d'eux, je suis sûre que le [rapprochement] serait fait immédiatement. Nous trouvons tous qu'il n'y a guère *besoin* de s'inquiéter de cet incident, mais je crains qu'il n'ait pris des engagemens. *Pour finir*, je veux vous dire un ou deux mots de plus sur son physique. Il nous rappelle beaucoup ses cousins et les nôtres, les Wurtemberg, et on retrouve beaucoup en lui de la famille de Wurtemberg. Il est chauve maintenant, mais dans

son uniforme de chevalier-garde il est encore superbe et fait grand effet. Je ne saurais nier que notre anxiété était fort grande quand nous sortions avec lui : nous redoutions qu'un [Polonais ne pût attenter à ses jours, et j'éprouvais toujours un sentiment de satisfaction, quand nous le ramenions sain et sauf à la maison. Je crains que sa pauvre fille ne soit très mal .

Le bon roi de Saxe reste une semaine de plus avec nous, nous l'aimons beaucoup. Il est *si* modeste. Il sort *toute* la journée, et est enchanté de tout. J'espère que vous persuaderez au Roi de venir tout de même en septembre. Nos *raisons d'agir* et notre politique ne doivent *pas* être exclusives: nous devons chercher à être en bons termes avec *tous*, et pourquoi ne le serions-nous pas? Nous ne cachons point que c'est là notre ambition.

Je termine cette bien longue lettre. Toujours votre nièce dévouée.

Vous seriez très aimable de ne point *parler* de ces détails, mais seulement dites, en *allgemein*, que la visite se passa de façon très satisfaisante de part et d'autre, et que son but était *hautement pacifique*.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 28 juin 1844.

... Comme événement de politique générale, la visite du Tsar en Angleterre ne peut qu'être utile : il est probable qu'il n'aurait pas fait cette visite si une autre n'était point projetée. Sa politique est naturellement de *séparer* autant que possible les deux grandes puissances de l'Ouest. Il est trop faible pour résister seul à leurs ordres dans la question d'Orient ; mais, *si elles n'agissent pas de concert*, il est certain qu'*il est le maître*. Dans tout ceci, il agit sagement et d'accord avec les grands intérêts de son empire. L'Angleterre a plus à risquer, en étant à la merci de la Russie, qu'à celle de la France. Avec la France, il s'agit parfois de simples jalousies ; mais, d'autre part, une entente à peu près correcte tient la France tranquille et assure la paix de l'Europe, beaucoup plus dans le sens de la politique européenne de l'Angleterre que dans celle de mes voisins. La seule consolation qu'ils peuvent y trouver est de savoir *qu'unis* aux Anglais, ils ont une position

importante, mais ils se lamentent toujours de *n'y rien gagner*. De mauvaises relations avec la France non seulement ouvrent la porte à une guerre européenne, mais aussi à la révolution; et c'est peut-être la partie la plus sérieuse et la plus dangereuse de l'affaire. L'Angleterre ne demande rien à l'Empereur, sinon de maintenir le *statu quo* en Europe et dans une grande partie de l'Asie. A Paris, on n'est pas aussi ému de la visite de l'Empereur qu'on aurait dû l'être, mais on s'est mis dans la tête l'idée flatteuse qu'il avait fait un *fiasco*, ce qui n'est *pas vrai;* car le Tsar a jusqu'ici plutôt *réussi*: il a convaincu les gens en Angleterre qu'il est un homme doux et d'un bon naturel, que ni lui ni son empire n'ont d'ambition. Il est grandement temps que je termine mon énorme griffonnage. Pardonnez-le-moi. Je reste toujours votre oncle dévoué.

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne House, 17 octobre 1844.

Mon très cher oncle,

J'avais l'intention de vous écrire lundi, mais depuis vous aurez appris que je fus trop *bousculée* ce jour-là, pour pouvoir le faire. La visite du Roi (1) s'est passée dans la perfection et je regrette beaucoup, extrêmement, qu'elle soit terminée. Il fut *enchanté* et fut reçu avec enthousiasme et affection, partout où il se montra... Quel homme extraordinaire que le Roi! Quelle merveilleuse mémoire, que de vitalité, quel jugement! Il nous parla à tous très franchement, et est décidé à ce que nos affaires continuent à aller bien. Il souhaite que Tahiti soit *au fond de la mer*... Le Roi fit mille éloges de mon très cher Albert; il rend pleinement hommage à ses grandes qualités et à ses talens; et, ce qui m'a *particulièrement* touchée, il le traite tout à fait comme son égal, l'appelant *mon frère*, me dit que *mon mari* et la Reine ne font qu'un à ses yeux, — ce qui est la vérité, — et ajoute : « *Le prince Albert, c'est pour moi le roi.* » Le Roi est très triste de partir, mais il est décidé, dit-il, à me revoir *tous les ans*... Je suis certaine que cette visite, et tout ce qui s'y rattache, ne peut faire que le plus grand bien. . . . .

(1) Louis-Philippe.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 18 janvier 1845.

Ma très chère Victoria,

... La question du mariage espagnol est réellement très curieuse. En fait, toutes les autres branches des Bourbons sont hostiles à la famille d'Orléans, mais l'idée, qui rend le Roi si tenace dans ses vues à ce sujet, est qu'il s'imagine que cela produirait une mauvaise impression en France, si *aujourd'hui* un autre qu'un Bourbon épousait la reine d'Espagne. Ce sentiment, on l'a créé de toutes pièces, car en France personne ne songeait à cette affaire. Après avoir déclaré *quasi* officiellement aux Chambres françaises qu'on n'accepterait *personne autre qu'un Bourbon*, si les circonstances, après tout, en décident autrement, ce sera maintenant une défaite qu'ils auront certainement provoquée eux-mêmes...

Votre oncle dévoué.

Le comte d'Aberdeen à sir Robert Peel.

Château d'Eu, 8 septembre 1845.

Mon cher Peel,

Nous avons quitté Anvers très tôt hier matin, et jeté l'ancre pour quelques heures non loin de Flessingue. Nous avons navigué sur la Manche durant la nuit et, comme le temps était parfaitement clair et beau, nous étions devant le Tréport avant neuf heures ce matin. Le Roi vint au-devant du yacht et prit la Reine dans son canot pour débarquer: je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle joie elle fut reçue par toute la famille royale.

Bien que je puisse avoir encore l'occasion de parler au Roi et à Guizot ce soir et demain matin, j'ai déjà discuté plusieurs affaires avec chacun d'eux; et, comme la Reine désire particulièrement envoyer un courrier ce soir, je vais vous donner quelque idée de ce qui s'est passé entre nous.

Je crois que le mariage de la reine d'Espagne est le sujet qui intéresse le plus pour le moment. Ce fut le premier abordé par le Roi et par Guizot : il fut traité par tous deux de la même manière. Ils disent qu'ayant promis de soutenir le roi de Naples,

ils se sont engagés à ne pas abandonner le comte de Trapani, aussi longtemps qu'il aurait quelque chance de réussir dans sa cour. Je répondis que nous assisterions à cette tentative : nous n'avions aucune objection contre le comte de Trapani, et ne prendrions point parti contre lui ; mais, à moins que le gouvernement et le peuple espagnol ne le désirassent formellement, nous ne saurions en aucune manière encourager ce mariage, car nous étions sincèrement d'avis que l'Espagne ne le souhaitait pas et, dans ces conditions, nous ne voyions rien dans le projet qui méritât notre appui. Le Roi et Guizot reprirent tous deux qu'ils n'avaient aucune objection à faire au comte de Séville (1), don Henri, et qu'ils le soutiendraient volontiers, si le comte de Trapani était reconnu impossible.

A l'égard de l'Infante, ils déclarèrent tous deux, de la manière la plus positive et la plus explicite, que, *jusqu'à ce que la Reine fût mariée et eût des enfans*, ils considéreraient l'Infante exactement comme sa sœur, et que tout mariage avec un prince français serait entièrement hors de question. Le Roi déclara qu'il ne souhaitait pas que son fils eût la perspective de monter sur le trône d'Espagne, mais que si la Reine avait des enfans, par lesquels la succession serait assurée, il ne s'engagerait pas à interdire à son fils de recueillir l'important héritage que l'Infante lui apporterait. Tout ceci, cependant, est incertain, et, en tout cas, demandera du temps pour s'accomplir, car j'ai nettement compris que ce n'était pas seulement un mariage et un enfant, mais *des enfans, qui seraient nécessaires pour assurer la succession*.

Je pense que c'est tout ce que nous pouvions désirer pour l'instant, et que l'examen d'un mariage avec un prince français peut être sans inconvénient ajourné jusqu'au moment où l'éventualité, à laquelle on songe, se sera réalisée.

Bien des choses peuvent arriver en France ou en Espagne dans le cours de quelques années, qui modifieront cette question d'une manière que l'on ne peut prévoir maintenant.

(1) Le plus jeune fils de don François de Paule, et premier cousin de la reine Isabelle par son père et par sa mère.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 7 juillet 1846.

Mon très cher oncle.

J'ai à vous remercier pour votre aimable lettre. Elle arriva hier, au cours d'une journée bien pénible pour moi. J'avais à me séparer de sir Robert Peel et de lord Aberdeen : ce sont des pertes irréparables pour nous et le pays. Ils étaient tous deux tellement émus, que j'en fus bouleversée. Nous avons là deux amis dévoués. Nous nous sentions tellement en sécurité avec eux! *Jamais*, pendant les cinq années qu'ils passèrent avec moi, ils ne me proposèrent une nomination ou une réforme, qui fût simplement utile pour leur parti; [mais ils se préoccupaient toujours] de ce qui valait le mieux pour moi et pour le pays. Le contraste *maintenant* est si saisissant! Il y a beaucoup moins de respect et beaucoup moins de sentimens élevés et purs. D'ailleurs, l'élévation morale de Peel est, je crois, sans exemple. . . . . .

Je ne saurais vous dire combien je suis triste d'avoir perdu lord Aberdeen : vous ne pouvez pas vous imaginer quel charmant compagnon il était; je suis navrée à la pensée de ne plus jouir de ses relations pendant nos voyages, etc., etc.

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 14 juillet 1846.

Mon très cher oncle,

... Je crois que la visite du roi des Français est — maintenant — plus que jamais désirable; car, s'il hésitait à venir, cela prouverait au monde que le nouveau gouvernement est hostile, et que l'*entente cordiale* est compromise. Veuillez pénétrer le Roi de ceci, et lui dire que j'*espère* et *demande* qu'il laisse les chers Nemours nous faire une petite visite en novembre. Cela produirait le meilleur effet, et serait très agréable, car nous sommes si tristes en hiver, lorsque nous sommes réduits à nous-mêmes, J'espère que dans l'avenir, quand le Roi et la famille royale seront à Eu, quelques-uns d'entre eux viendront fréquemment nous voir *ici*. Ce serait si gentil, et nous sommes *si près*.

Adieu, très cher oncle. J'espère que je n'aurai *plus* à vous

écrire, mais que j'aurai le bonheur de vous dire *de vive voix* que je suis toujours votre nièce dévouée.

La reine Victoria au roi des Belges.

A bord du *Victoria and Albert*, port de Falmouth,
7 septembre 1846.

Mon très cher oncle,

... En décidant le mariage de la reine d'Espagne *et celui de Montpensier simultanément*, on a commis une *infamie*, et nous *aurons* à protester. Guizot a eu l'impudence de dire à lord Normanby que, bien qu'ils aient déclaré *autrefois* que Montpensier n'épouserait l'Infante *que lorsque* la Reine *serait mariée* et *aurait des enfans*, l'indication de Léopold comme candidat possible avait tout changé et qu'il fallait maintenant régler l'affaire! Ceci est *trop* fort. Nous avons poussé l'honnêteté jusqu'à *presque empêcher* le mariage de Léo, qui aurait *pu* se conclure, et lord Palmerston, étant donné la tournure prise par les événemens, regrette beaucoup qu'il n'ait pas eu lieu. Et, pour nous remercier, on agit déloyalement en *décidant simultanément deux* mariages qui n'ont rien, qui ne devraient rien avoir l'un avec l'autre. Il faut que le Roi sache que *nous* sommes extrêmement indignés, et que ce n'est *pas* en agissant ainsi qu'il maintiendra l'*entente* qu'*il* désire. En outre, les procédés ont été très *peu honnêtes*. Je dois rendre ce témoignage à lord Palmerston qu'il prend l'incident avec beaucoup de calme et agira avec modération.

Je m'arrête. Toujours votre nièce dévouée.

La reine des Français à la reine Victoria.

Neuilly, 8 septembre 1846.

Madame,

Confiante dans cette précieuse amitié dont Votre Majesté nous a donné tant de preuves et dans l'aimable intérêt que vous avez toujours témoigné à tous nos enfans, je m'empresse de vous annoncer la conclusion du mariage de notre fils Montpensier avec l'Infante Louisa Fernanda. Cet événement de famille nous comble de joie, parce que nous espérons qu'il assurera le bonheur de notre fils chéri, et que nous retrouverons dans l'Infante

une fille de plus, aussi bonne et aussi aimable que ses aînées, et qui ajoutera à notre bonheur intérieur, le seul vrai dans ce monde, et que vous, madame, savez si bien apprécier. Je vous demande d'avance votre amitié pour notre nouvel enfant, sûre qu'elle partagera tous les sentimens de dévouement et d'affection de nous tous pour vous, pour le prince Albert et pour toute votre chère famille. Madame, de Votre Majesté, la toute dévouée sœur et amie.

La reine Victoria à la reine des Français.

Osborne, 10 septembre 1846.

Madame,

Je viens de recevoir la lettre de Votre Majesté du 8 de ce mois, et je m'empresse de vous en remercier. Vous vous souviendrez peut-être de ce qui s'est passé à Eu entre le Roi et moi; vous connaissez, Madame, l'importance que j'ai toujours attachée au maintien de notre entente cordiale, et le zèle avec lequel j'y ai travaillé; vous avez appris sans doute que nous nous sommes refusés d'arranger le mariage entre la reine d'Espagne et notre cousin Léopold (que les deux reines avaient vivement désiré), dans le seul dessein de ne pas nous éloigner d'une marche qui serait plus agréable à votre Roi, quoique nous ne pouvions (*sic*) considérer cette marche comme la meilleure. Vous pourrez donc aisément comprendre que l'annonce soudaine de ce *double mariage* ne pouvait nous causer que de la surprise et un bien vif regret.

Je vous demande bien pardon de vous parler de politique dans ce moment, mais j'aime pouvoir me dire que j'ai toujours été *sincère* envers vous.

En vous priant de présenter mes hommages au Roi, je suis, Madame, de Votre Majesté, la toute dévouée sœur et amie.

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 14 septembre 1846.

Mon très cher oncle,

... Nous sommes, hélas ! tristement absorbés par ces mariages espagnols qui, bien qu'ils ne puissent amener la *guerre* (car les Anglais s'intéressent très peu à cette affaire), causeront des com-

plications. Albert vous a raconté tout ce qui se passa entre la chère Reine et moi, et sur quel terrain absurde les Français se placent. Les détails de l'histoire sont très malpropres, — et je suis peinée de dire que le bon Roi, etc., s'est conduit *d'une façon singulièrement peu honnête.*

Nous avons protesté, et avons l'intention de protester très énergiquement contre le mariage de Montpensier avec l'Infante, *aussi longtemps qu'elle sera héritière présomptive du trône d'Espagne.* Le Roi abandonne sa ligne de conduite; *il insistait* pour un *Bourbon parce que,* affirmait-il, il ne voulait pas marier un de ses fils avec la Reine; et maintenant il unit la Reine au pire Bourbon qu'il y ait, et son fils à l'Infante, qui, selon toutes probabilités, deviendra reine! C'est trop fort. Certainement Palmerston a mal manœuvré à Madrid, comme le dit Stockmar, en insistant pour don Henri, en dépit de tout ce que Bulwer pouvait dire. Si notre cher Aberdeen était encore à son poste, tout cela ne serait pas arrivé : il n'aurait *pas* imposé don Henri (ce qui irrita Christine), et, d'autre part, Guizot n'aurait pas *dupé* Aberdeen, par désir de le vaincre, comme il l'a fait pour Palmerston, qui a agi, je dois le reconnaître, avec franchise et loyauté vis-à-vis de la France dans toute cette affaire. Mais quoi qu'il en soit, c'est *encore lui* qui *indirectement* nous suscite une querelle d'un caractère personnel, qui me peine et m'afflige. Je plains le pauvre bon Piat (1), que nous aimons beaucoup. Ce qui me console, c'est qu'en nous opposant à ce mariage, nous ne troublons pas réellement son bonheur, car il n'a jamais vu l'Infante, — et c'est une enfant de quatorze ans, pas jolie. Je plains beaucoup la petite Reine, car la pauvre enfant déteste son cousin, et on dit qu'elle a consenti *contre son gré.* Nous verrons si elle l'épousera réellement. Quoi qu'il en soit, cet incident est très ennuyeux et va troubler nos bonnes relations avec la famille française, au moins pour quelque temps.

J'ai été obligée d'écrire très nettement et franchement à la pauvre Louise. Vous pouvez compter que nous agirons sans témérité et avec modération. Lord Palmerston est tout à fait décidé à se laisser guider par nous. En hâte, toujours votre nièce dévouée.

(1) Surnom familier donné au duc de Montpensier.

La reine Victoria à la reine des Belges.

Osborne, 18 septembre 1846.

Ma bien chère Louise,

Je te remercie pour ton retour de franchise; je ne désire pas que cette controverse entre de plus (*sic*) dans notre correspondance privée, comme elle est le sujet et le sera, je crains, encore davantage de discussion politique. Je veux seulement dire qu'il est *impossible* de donner à cette affaire le cachet d'une simple affaire de famille; l'attitude prise à Paris sur cette affaire de mariage dès le commencement était fort étrange; il fallait toute la direction de lord Aberdeen pour qu'elle n'amenât un éclat plutôt (*sic*); mais ce dénouement, si contraire à la parole du Roi, qu'il m'a donnée lors de cette dernière visite à Eu *spontanément*, en ajoutant à la complication, pour la *première fois*, celle du projet de mariage de Montpensier, aura mauvaise mine devant toute l'Europe.

Rien de plus pénible aurait (*sic*) pu arriver que toute cette dispute, qui prend un caractère si personnel...

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 21 septembre 1846.

Mon très cher oncle,

J'ai à vous remercier beaucoup pour votre très aimable lettre du 5 datée de Zurich. C'est très malheureux que vous soyez si loin en ce moment. Depuis que je vous ai écrit, nous avons décidé de faire des remontrances à Madrid; elles ont été faites il y a huit jours, et à Paris. Mais là nous n'avons pas eu recours à une note formelle, mais à une dépêche à lord Normanby, où nous protestons contre le manque de parole injustifiable de la France. Nous avons vu ces missives, qui sont très fermes, mais écrites sur un ton correct et aimable, et montrant en même temps la déloyauté du procédé; car le Roi lui-même avait déclaré qu'il ne laisserait *jamais un de ses fils épouser* la Reine: il *insistait* pour qu'elle épousât un descendant de Philippe V. Les choses se passent comme il le désire, et, au même moment, il

annonce que son *fils* épousera l'*Infante*, qui peut *devenir reine demain!* Et il se borne à dire : « C'est seulement une affaire de famille ! » Le Roi aime beaucoup l'Angleterre, et encore plus la paix, et il ne *peut* pas la sacrifier pour un acte de mauvaise foi et le mariage *d'un de ses fils*. Sans doute il n'est pas question de guerre imminente, mais ce projet pourrait tendre les relations avec nous et d'autres puissances, et conduire probablement à une guerre sous peu. Aucune querelle ou aucun malentendu ne *pouvait* m'être *plus désagréable* et *plus cruellement pénible*, car ce conflit a un caractère très personnel, et bouleverse toutes nos communications et correspondances : c'est par trop ennuyeux. C'est bien triste aussi pour la pauvre Louise, à laquelle on ne peut pas dire que son père s'est conduit malhonnêtement. J'espère cependant que la semaine prochaine nous apportera une *éclaircie*...

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 29 septembre 1846.

Mon très cher oncle,

J'ai reçu la semaine dernière votre si aimable et si *satisfaisante* lettre. Votre opinion au sujet de cette affaire vraiment malheureuse, et, de la part de la France, déshonorante, nous est d'un grand soutien. Stockmar vous a, je sais, appris ce qui s'est passé, et vous enverra la copie de la lettre du Roi et ma réponse. Notre conduite a été *honnête* en tous points, et celle du Roi et de Guizot a été le contraire. Comment le Roi peut-il, de gaieté de cœur, sacrifier l'amitié de ceux qui sont liés à lui par une sincère affection, à un rêve incertain d'ambition personnelle et familiale : c'est inexplicable pour moi et pour tout le pays. Je crains que jamais je ne puisse de nouveau avoir *confiance* en *lui*, et Peel, qui est ici en visite, déclare qu'une *guerre peut* éclater à n'importe quel moment, *du moment* que la bonne entente est troublée. Et penser que le Roi a fait cela dans sa soixante-quatorzième année, et laisse cet héritage à son successeur ; et à qui ? à un *petit-fils*, à un *mineur ! Notre* amitié était de la plus grande importance pour Nemours et Paris. Et néanmoins il préfère l'ennui de gouverner l'Espagne, qui sera une source constante de préoccupations et d'anxiétés, à la cordiale

entente qui existait si heureusement entre nos deux pays! Je ne puis le comprendre. Guizot s'est conduit honteusement et sans la moindre bonne foi. Nos protestations ont été faites. Je ressens plus que jamais la perte de notre précieux Peel.

Je désire, très cher oncle, que vous n'alliez pas du tout à Paris en ce moment.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 6 octobre 1846.

Mon très cher oncle,

Je vous remercie beaucoup pour votre dernière et aimable lettre de Gais, le 23. On laisse étourdiment cette malheureuse affaire espagnole continuer et notre *entente* a été brisée *de gaieté de cœur!* Je le regrette, et ressens profondément l'ingratitude qui nous est témoignée ; car, — sans nous vanter, — je peux dire qu'ils n'ont jamais eu d'ami plus sincère que nous, un ami qui prenait *toujours* leur défense... Notre amitié pour les enfans durera toujours, mais comment pourrons-nous *jamais* nous sentir de nouveau à notre aise avec L. P.? La conduite de Guizot dépasse en ignominie *tout* ce qu'on peut croire : sa malhonnêteté est *digne de mépris*. Molé et Thiers disent tous deux qu'il ne peut pas rester. C'est aujourd'hui la fête du Roi, mais je trouve qu'il vaut mieux ne *pas* lui écrire, car dire de *bonnes paroles* en ce moment serait faire de l'ironie. Mon cœur saigne pour ma bien-aimée Louise; c'est *si* triste!...

Je m'arrête, vous demandant de me croire toujours votre nièce dévouée.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Tuileries, 15 janvier 1847.

Ma très chère Victoria,

Je suis heureux d'apprendre ce que vous me dites au sujet de vos sentimens sur ces ennuis politiques. Je puis vous assurer que bien des gens qui sont, en fait, complètement indifférens à la politique, *renchérissent* sur leurs expressions de haine et de mépris, *seulement* parce qu'ils croient que vous partagez leurs

sentimens. Beaucoup de gens sages répètent des phrases qu'ils prétendent avoir recueillies de votre propre bouche, telles que « ce Louis-Philippe, on ne saurait jamais s'y fier : il n'est, après tout, qu'un vieux renard, » etc.

Le discours du trône fut aussi irréprochable que possible. J'espère qu'il n'y aura aucune *amertume* dans le vôtre. C'est autant, sinon plus, dans l'intérêt de la Grande-Bretagne que dans celui de la France, de conserver la tranquillité en France et de continuer une politique pacifique. La France, comme le dit une fois très justement le vieux duc (1), a déjà été *sous l'eau plusieurs fois;* ce qui *pouvait être détruit a été détruit*, ce qui reste *est joliment solide.* Attaquer la France en France aurait les plus dangereuses conséquences. D'une façon générale, si nous avions encore une fois une grande guerre, vous seriez sûre qu'il y aurait partout des révolutions; et croire que vous échapperiez, en Angleterre, à toute réaction, serait une grave erreur. Quand on regarde les modifications provoquées en Angleterre par la révolution de Juillet, on est tout à fait épouvanté. Ici, ils n'ont changé que la dynastie. En Angleterre, l'*esprit même de la vieille monarchie a été détruit;* et quelles en seront les conséquences dans le cours des temps, ce n'est pas facile à dire. Une mauvaise Constitution agit fortement sur le peuple. Voyez l'Amérique, et même la Belgique. Toujours, ma très chère Victoria, votre oncle dévoué.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 1er janvier 1848.

Ma très chère Victoria,

C'est un triste commencement d'année. Notre pauvre tante Adélaïde (2), si bonne pour nous, a quitté cette terre hier matin. La pauvre Louise ressent terriblement cette perte, car il n'est pas possible d'être plus affectueuse ni plus maternelle qu'elle ne l'était pour Louise. Elle fut toujours vis-à-vis de moi pleine de bonté et d'amitié, et je dois avouer que ce coup m'est bien douloureux. Je suis très inquiet du pauvre Roi ; il doit sentir cruellement la perte d'une sœur et d'une amie, qui lui était si complè-

(1) Le duc de Wellington.
(2) Sœur du roi Louis-Philippe.

tement dévouée; c'est l'événement le plus propre à compromettre et ébranler sa santé. Vous me pardonnerez si je m'arrête ici, car je suis très ému par cette triste nouvelle. Je pense que vous agiriez avec bonté en écrivant au Roi. Vous êtes trop intimement liés pour ne pas le faire, et cela adoucira sa peine : il a été assez persécuté depuis l'année dernière. J'espère que vous commencerez mieux que nous ce triste mois de janvier. Mes meilleures amitiés à Albert, et croyez-moi toujours, ma très chère Victoria, votre oncle sincèrement dévoué.

La reine Victoria à lord John Russell (1).

Château de Windsor, 3 janvier 1848.

La Reine communique à lord John Russell une lettre de son oncle, le roi des Belges, qui lui montrera combien la mort de Madame Adélaïde est un coup terrible pour le roi des Français et la famille royale. La première pensée de la Reine fut d'écrire au Roi, ce qu'elle n'aurait pas fait sans en informer d'abord lord John; mais après réflexion, elle pensa qu'il serait plus expéditif et mieux d'écrire *de suite* à sa cousine Clémentine, la princesse Auguste de Saxe-Cobourg, pour la prier d'exprimer en son nom au Roi sa sincère sympathie à l'occasion de ce triste événement. La lettre du roi des Belges a cependant ramené la Reine à sa première pensée, qui était d'écrire au Roi, et elle désire savoir ce qu'en pense lord John. La Reine estime que ce serait manquer de dignité et de sentiment que de persister dans une froideur politique en un pareil moment, alors que sa sympathie personnelle est si forte et si sincère. Certainement la Reine, en d'autres circonstances, aurait sur-le-champ écrit au Roi. D'un autre côté, sa première lettre à sa cousine, la fille du Roi, peut suffire, car elle transmet un message direct; et il peut y avoir des gens qui transformeraient [une nouvelle démarche] en un acte politique. Néanmoins, la Reine pense qu'il serait préférable pour elle de courir le risque de ces commentaires, plutôt que de paraître insensible et d'avoir l'air d'oublier l'affection et l'intimité d'autrefois.

La Reine serait bien aise d'avoir l'opinion de lord John sur ce sujet aussitôt que possible.

(1) Cette lettre est intitulée : « Copie rédigée de mémoire d'une lettre à lord John Russell. »

Lord John Russell à la reine Victoria.

Woburn Abbey, 4 janvier 1848.

Lord John Russell présente ses humbles devoirs à Votre Majesté et n'éprouve aucune hésitation à dire qu'il trouve qu'elle fera bien de suivre sa propre et généreuse impulsion et d'écrire au roi des Français. Il y aura quelques personnes, et M. Guizot sera peut-être du nombre, qui y verront un acte politique, mais il vaut mieux s'exposer à une fausse interprétation de ce genre, que de ne pas accomplir un acte de sympathie envers le roi des Français si cruellement frappé.

Si le Roi essaie de découvrir quelque intention politique dans la lettre de Votre Majesté, lord John est sûr qu'elle lui expliquera que votre démarche n'a qu'un caractère personnel, se justifie par les souvenirs de l'intimité passée et n'est pas le point de départ d'une nouvelle correspondance politique.

La reine Victoria au roi des Français.

Château de Windsor, 5 janvier 1848.

Sire et mon bon frère,

Je ne voulais pas suivre l'impulsion de mon cœur, dans les premiers instans de la vive douleur de Votre Majesté, en vous écrivant, mais maintenant où la violence de cette rude secousse peut-être sera un peu adoucie, je viens moi-même exprimer à Votre Majesté la part sincère que nous prenons, le Prince et moi, à la cruelle perte que vous venez d'éprouver, et qui doit vous laisser un vide irréparable.

Ayez la bonté, Sire, d'offrir nos expressions de condoléance à la Reine, et faisant des vœux pour le bonheur de Votre Majesté, je me dis, Sire et mon bon frère, de Votre Majesté la bonne sœur.

Le roi des Français à la reine Victoria.

Paris, 8 janvier 1848.

Madame ma bonne sœur,

Dans la profonde douleur où m'a plongé le coup cruel qui vient de me frapper, une des plus douces consolations que je

puisse recevoir est la lettre que Votre Majesté a eu la bonté de m'adresser, tant en son nom qu'en celui du Prince son époux. L'expression de la part que vous prenez tous deux à mon malheur, et de l'intérêt que vous continuez à me porter, m'a vivement ému, et, quelque douloureuse qu'en soit l'occasion, qu'il me soit permis, Madame, de vous en remercier et de dire à Votre Majesté que mon cœur et mes sentimens pour elle sont et seront toujours les mêmes, que ceux que j'étais toujours si heureux de lui manifester à Windsor et au château d'Eu.

Je prie Votre Majesté de vouloir bien être auprès du Prince son époux l'interprète de toute ma sensibilité. La Reine est bien touchée de ce que Votre Majesté m'a chargé de lui témoigner et je la prie de croire que je suis toujours, Madame ma bonne sœur, de Votre Majesté, le bon frère.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 12 janvier 1848.

Ma très chère Victoria,

Un de mes messagers allant en Angleterre, je saisis cette occasion pour vous écrire quelques mots. Votre aimable lettre au pauvre Roi est un acte dont je vous remercie du fond de mon âme, car il en a été très heureux. J'étais encore dans ses appartemens, — où la famille a déjeuné et dîné jusqu'à présent, — quand votre lettre arriva : il en fut si enchanté, qu'il l'*embrassa très tendrement*. Je l'ai laissé lundi passablement bien, mais avec un assez gros rhume... En France, on a fait preuve de bons sentimens en cette occasion. J'ai entendu dire, par des gens dignes de foi, que même des personnes, qui étaient connues pour ne pas être personnellement très aimables pour le Roi, se disaient très désireuses de voir ses jours préservés. [Quand il ne sera plus là], quand ce triste événement aura lieu, la réaction sera violente en Europe, et toutes les mauvaises passions, qui sont contenues par lui, essaieront naturellement de l'emporter. La Reine est très affectée de tout ceci, et pense beaucoup à sa propre fin. Les enfans, y compris la bonne Hélène, ont tous témoigné la plus grande affetion à leurs parens, et en particulier, rien ne peut égaler l'attachement ni les attentions du bon Nemours. Ma bien-aimée enfant, [croyez-moi] votre oncle sincèrement dévoué.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Lacken, 12 février 1848.

Ma très chère Victoria,

... Les nouvelle de Paris sont inquiétantes; les libéraux luttent pour le triomphe des radicaux, en réalité simplement pour se hisser au pouvoir; les principes sont *hors* de question. Cet état de choses réagit d'une façon lamentable sur la prospérité de la grande communauté européenne. On se plaint beaucoup de ce que les classes ouvrières soient sans travail, et en même temps on continue l'agitation politique, qui doit avoir pour effet d'arrêter les transactions de toutes sortes. La race humaine est une *triste* chose : j'espère que les autres planètes sont mieux organisées et que nous pourrons y aller plus tard... Votre oncle dévoué.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 26 février 1848.

Ma très chère Victoria,

Je suis très souffrant à la suite des *terribles* événemens de Paris. Comment cela finira-t-il? La pauvre Louise est dans un état de désespoir qui fait peine à voir. Que deviendrons-nous bientôt? Dieu seul le sait ; de grands efforts vont être tentés pour provoquer ici une révolution ; comme il y a des pauvres et des méchans dans tous les pays, cela peut réussir.

Nous avons naturellement le droit de demander protection, contre la France, à l'Angleterre et aux autres Puissances. Je ne puis en écrire plus long. Dieu vous bénisse ! Toujours votre oncle dévoué.

La reine des Belges à la reine Victoria.

Bruxelles, 28 février 1848.

Ma chère et bien-aimée Victoria,

Quel malheur! Quelle terrible, écrasante, inattendue et inexplicable catastrophe! Est-il possible que nous soyons témoins de tels événemens, et que presque dix-huit ans d'efforts coura-

geux et couronnés de succès pour maintenir l'ordre, la paix et rendre la France heureuse, — elle l'était, — se terminent ainsi? J'ai écouté, j'ai lu d'heure en heure le récit de ce qui est arrivé. *Je ne peux pas encore croire* que ce soit vrai; mais si *mes bien-aimés parens* et le reste de la famille sont du moins *sains et saufs*, je ne m'inquiète pas d'autre chose. Dans ces heures douloureuses que nous venons de traverser, j'ai *simplement* demandé à Dieu d'épargner les *vies*, et je ne lui demande encore *que cela;* mais nous ne savons pas s'ils sont *tous* sauvés; et jusqu'à ce que j'aie des nouvelles de mes infortunés parens, de mes malheureux frères partis au loin, de tous ceux pour lesquels je donnerais ma vie à tout moment, et dont je ne peux même pas partager ou alléger le sort, je ne saurais vivre.

J'étais *sûre*, ma bien-aimée Victoria, que *vous nous plaindriez* et seriez *avec nous* de tout cœur quand vous connaîtriez ces terribles événemens. J'ai reçu hier vos deux aimables, généreuses, affectueuses lettres des 25 et 26 et vous en remercie *de tout mon cœur*, ainsi que de votre sympathie et de celle d'Albert.

Notre angoisse a été *indescriptible*. Nous sommes restés *trente-six heures sans aucune nouvelle*, sans même savoir si mes parens et la famille étaient encore vivans ou non, sans connaître leur sort. La mort n'est pas plus affreuse que ce que nous avons enduré pendant ces horribles heures. Nous ne savons encore que penser, que croire, je pourrais presque dire que souhaiter; nous sommes *étourdis* et *anéantis* par ce terrible coup; ce qui est arrivé est *inconcevable*, *incompréhensible*; cela nous paraît comme un rêve *effrayant*. Hélas! je crains que mon cher bien-aimé père n'ait été entraîné par son *extrême courage*, par ce même courage qui a fait son succès et qui était une partie de sa force. Car, c'est étrange à dire, même ceux, qui déplorèrent le plus sa résolution de ne jamais céder sur certaines choses, lui faisaient honneur de sa ténacité. Son système de paix et de résistance, ou pour mieux dire *d'immobilité*, poussé trop loin, le perdit, comme la guerre perdit Napoléon. S'il avait moins évité la guerre en *toutes occasions*, et accordé à temps quelques légères réformes, il aurait satisfait l'opinion publique et serait encore, comme il l'était *il y a seulement huit jours*, fort, aimé et respecté! L'arrivée de Guizot au pouvoir a été *aussi fatale* que sa chute, et il est peut-être la *première* cause de notre ruine, bien que mon père ne puisse pas être blâmé de l'avoir appelé

au ministère, car il avait la majorité à la Chambre, et une majorité écrasante. *Au point de vue constitutionnel*, il ne pouvait être congédié, et il était *impossible de prévoir* qu'alors que tout était tranquille, le pays prospère et heureux, les lois et la liberté respectées, le gouvernement fort, une *révolution*, et une *pareille révolution* serait provoquée par quelques paroles imprudentes et par la résistance (quelque regrettable qu'elle fût) à une manifestation que le gouvernement, en fait, avait le droit d'empêcher. *Ce fut la volonté du Tout-Puissant ; nous devons nous soumettre.* Il avait décrété notre perte, le jour où il rappela de ce monde mon bien-aimé frère (1). S'il vivait encore, tout ceci se serait terminé autrement. Ce fut aussi un immense malheur que Joinville et Aumale fussent absens. Ils étaient tous deux populaires (ce que l'excellent, le cher, le respectable (2) Nemours n'était *pas*), énergiques, courageux et capables de faire tourner la chance en notre faveur. Combien il me tarde de savoir ce qu'ils sont devenus ! Je ne vivrai pas jusque-là et la pensée de mes malheureux parens *m'anéantit !* Le pauvre et cher Joinville avait prévu et prédit presque tout ce qui est arrivé et s'il était si malheureux de partir, c'est qu'il songeait à la crise qu'il redoutait. Il me le répéta plusieurs fois il y a six semaines. Hélas ! *personne* ne voulait le croire, et qui *aurait pu croire* qu'en *un seul iour*, presque sans lutte, *tout serait détruit*, le passé, le présent, l'avenir balayés par une inconcevable tempête ! *Que la volonté de Dieu soit faite!* Il fut du moins *miséricordieux* pour ma pauvre tante, et j'espère qu'il préservera tous ceux qui me sont chers !

Ici tout est tranquille : l'horreur est générale; on témoigne de bons sentimens et d'un excellent état d'esprit; jusqu'à présent il n'y a rien à craindre, mais si réellement *la République est proclamée* en France, il est impossible de dire ce qui peut arriver. Pour cette raison, votre oncle pense qu'il serait bon de mettre en lieu sûr ce que nous avons de précieux. Si vous le permettez, je profiterai des différens courriers qui circulent maintenant, pour mettre *sous votre protection* plusieurs boîtes que vous aurez l'amabilité d'expédier à Clarement, à Moor, qui les conservera ainsi que celles que votre oncle a déjà envoyées.

(1) Le duc d'Orléans tué accidentellement le 13 juillet 1842.

(2) Never to be sufficiently respected; littéralement : qui ne sera jamais assez respecté.

Elles contiennent les lettres de votre oncle et celles de mes parens, le trésor que j'apprécie le plus en ce monde.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 1er mars 1848.

Mon très cher oncle,

Chaque heure semble apporter de fraîches nouvelles et de nouveaux événemens. Victoire, ses enfans et Montpensier sont à Jersey et sont attendus ici demain. Nous ne savons encore rien du Roi et de la Reine, mais nous avons de vagues indications et nous pensons qu'ils *peuvent être* quelque part sur la côte, ou même *en* Angleterre. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour la pauvre et chère famille, qui est certes terriblement digne de pitié; mais vous comprendrez naturellement que nous ne pouvons ni *faire cause commune* avec eux, ni prendre une attitude hostile vis-à-vis du nouvel état de choses. Nous laissons les Français tranquilles; mais s'il se forme un gouvernement qui ait la confiance du pays, nous serons dans la nécessité de le reconnaître, afin de l'obliger à maintenir la paix et à respecter les traités, ce qui est de grande importance. Ce ne sera pas agréable pour nous d'agir ainsi, mais le bien public et la paix de l'Europe passent avant nos propres sentimens. Dieu sait ce que l'*on ressent* pour les Français. J'espère, mon cher oncle, que vous conserverez la belle et indépendante position que vous avez maintenant, et à laquelle nous tenons tant, et je suis sûre que vous comprendrez que, quelle que soit la sympathie que nous devions tous témoigner à nos malheureux parens de France, vous ne sauriez pour cela entrer en conflit avec l'état de choses actuel, qui du reste est très incertain. . . . .

Avec tous mes vœux pour que tout aille bien, croyez-moi votre nièce dévouée.

Le roi des Français à la reine Victoria.

Newhaven, Sussex, 3 mars 1848

Madame,

Après avoir rendu grâces à Dieu, mon premier devoir est d'offrir à Votre Majesté l'hommage de ma reconnaissance pour

la généreuse assistance qu'elle nous a donnée, à moi et à tous les miens, et que la Providence vient de couvrir d'un succès complet, puisque j'apprends qu'ils sont tous à présent sur la terre hospitalière de l'Angleterre.

Ce n'est plus, Madame, que le *comte de Neuilly* qui, se rappelant vos anciennes bontés, vient chercher, sous ces auspices, un asile et une retraite paisible et aussi éloignée de tout rapport politique que celle dont il a joui en d'autres temps, et dont il a toujours précieusement conservé le souvenir.

On me presse tellement pour ne pas manquer le train qui emportera ma lettre, que j'ai à peine le temps de prier Votre Majesté d'être mon interprète auprès du Prince, votre auguste époux.

Ma femme, accablée de fatigue par la vie que nous venons de mener depuis dix jours, écrira un peu plus tard à Votre Majesté. Tout ce qu'elle a pu faire est de tracer quelques mots pour notre bien-aimée Louise, que je recommande à votre bonté. On me presse encore, Madame; je ne puis que me dire, avec mon vieil attachement pour vous, de Votre Majesté le très affectionné.

La reine des Français à la reine Victoria.

Palais de Buckingham, 3 mars 1848.

Madame,

A peine arrivée dans cette contrée hospitalière, après neuf jours d'une cruelle agonie, mon premier sentiment, après avoir béni la divine Providence, c'est de remercier du fond de mon cœur Votre Majesté, pour les facilités qu'elle a bien voulu nous donner pour venir dans ce pays terminer nos vieux jours dans la tranquillité et l'oubli. Une vive inquiétude me tourmente, c'est d'apprendre le sort de mes enfans chéris, desquels nous avons dû nous séparer. J'ai la confiance qu'ils auront aussi trouvé un appui dans le cœur généreux de Votre Majesté, et qu'ils auront été également sauvés comme leur admirable père, mon premier trésor. Que Dieu vous bénisse, Madame, ainsi que le prince Albert et vos enfans, et vous préserve de malheurs pareils aux nôtres ! C'est le vœu le plus sincère de celle qui se dit, Madame, de Votre Majesté, la toute dévouée.

La reine Victoria au roi des Français.

Palais de Buckingham, 3 mars 1848.

Sire et mon cher frère,

C'était une consolation bien vive pour moi de recevoir la bonne lettre de Votre Majesté, qui m'a bien touchée. Nous avons tous été dans de vives inquiétudes pour vous, pour la Reine et toute la famille, et nous remercions la Providence pour que (*sic*) vous soyez arrivés en sûreté sur le sol d'Angleterre, et nous sommes bien heureux de savoir que vous êtes ici loin de tous ces dangers qui vous ont récemment menacés. Votre Majesté croira combien ces derniers affreux événemens si inattendus nous ont péniblement agités. Il nous tarde de savoir que vos santés n'ont pas été altérées par ces derniers jours d'inquiétude et de fatigue. Albert me charge d'offrir ses hommages à Votre Majesté et je vous prie de déposer les nôtres aux pieds de la Reine, à qui je compte écrire demain. Je me dis, Sire et mon bon frère, de Votre Majesté, la bien affectionnée sœur.

La reine Victoria à la reine des Français.

Palais de Buckingham, 4 mars 1848.

Madame,

Votre Majesté aura excusé que je ne vous ai (*sic*) pas de suite remercié de votre bonne et aimable lettre d'hier. C'est du fond de mon cœur que je me réjouis de vous savoir en sûreté à Claremont avec le Roi. Mes pensées étaient auprès de Votre Majesté pendant tous ces affreux jours, et je frémis en pensant à tout ce que vous avez souffert de corps et d'âme.

Albert sera le porteur de ces lignes ; j'aurais été si heureuse de l'accompagner pour vous voir, mais je n'ose plus quitter Londres.

Avec l'expression de l'affection et de l'estime, je me dis, Madame, de Votre Majesté, la bien affectionnée sœur.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 11 juillet 1848.

... J'ai beaucoup à vous remercier pour votre chère et bonne lettre du 8. La prospérité de la chère petite Belgique est comme une brillante étoile dans la sombre tempête qui nous entoure. Puisse Dieu vous bénir et vous donner à tous le bonheur à jamais !

Depuis le 24 février, je sens une instabilité dans tout ce qui m'entoure, ce que je n'avais jamais senti auparavant, quelque fragiles que soient toutes les affaires humaines. Quand je pense à mes enfans, à leur éducation, à leur avenir et que je prie pour eux, — je me dis toujours : « Rendons-les capables de faire face à *toute situation* dans laquelle ils peuvent être placés, — *en haut ou en bas.* » Jamais auparavant ces pensées ne m'effleuraient, mais maintenant je les *ai* toujours. La façon de voir est absolument changée : — les *tuiles* (1), les contrariétés, dont nous nous serions plaints il y a quelques mois, apparaissent maintenant comme d'excellentes choses et une bénédiction, pourvu qu'on puisse *maintenir en toute quiétude sa situation* (2).

. . . .

J'ai vu le Roi et la Reine samedi ; lui est encore étonnamment gai et tout à fait lui-même, mais *elle* est profondément atteinte par tout ce qui se passe, — et ici, on éprouve pour *elle* la plus grande sympathie et la plus grande admiration.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 4 avril 1848.

Mon très cher oncle,

J'ai à vous remercier de vos trois aimables lettres des 18 et 25 mars et 1er courant. Dieu merci, je suis *particulièrement solide* et *bien portante* de *toutes façons,* ce qui est une bénédiction, par ces temps *terribles, tristes et navrans.* Dès le début,

(1) *Bores.* (N. d. t.)

(2) Ces lettres font ressortir avec un extraordinaire relief l'impression provoquée dans les cercles monarchiques par le courant révolutionnaire de 1848. (N. d. t.)

j'ai appris tout ce qui s'est passé, et je ne pensais qu'à la politique, je ne parlais que de politique ; mais je ne fus jamais plus calme, plus tranquille ou moins nerveuse. Les *grands* événemens ne troublent pas mon équilibre; seuls les petits ennuis m'impatientent et irritent mes nerfs. Mais *je sens* que je vieillis, que je deviens sérieuse, et l'avenir est très sombre. Dieu cependant viendra à notre secours et nous protégera, et nous devons conserver notre courage. L'*Allemagne* me rend bien triste; d'un autre côté, la Belgique fait ma fierté et ma joie.

Nous avons vu hier vos pauvres beaux-parens, avec les Nemours, Joinville et Aumale. Encore un rêve de les voir *ainsi, ici!* Ils sont en bonne santé et les jeunes gens se conduisent d'une façon digne de louanges; vraiment les trois princesses sont étonnantes et donnent une grande leçon pour tout le monde. Aussi admire et respecte-t-on beaucoup. Ma bien aimée Vic, avec sa jolie figure, est la perfection et toujours de si bonne humeur ! Elle vient souvent me voir, et c'est un grand plaisir pour moi ; si seulement il n'avait pour cause première un pareil malheur !

Adieu. Je prie avec ferveur pour la durée de votre si florissante situation, toujours votre nièce dévouée.

(*La fin au prochain numéro.*)

L'INVASION

DERNIÈRE PARTIE (1)

I

Cet hiver-là fut dur au pauvre monde, menaçant pour les riches et les gens de commerce.

Plusieurs milliers d'ouvriers se trouvaient sans travail, — et le flot sans cesse grossissant de l'invasion italienne augmentait, dans des proportions alarmantes, le nombre des meurt-de-faim. Une autre invasion pire que celle-là s'était abattue sur Marseille. Des anarchistes de toute catégorie et de toute nationalité achevaient de démoraliser les masses affolées par la peur de la famine. Dans les rues, sur les quais, où ils débauchaient les manœuvres, dans les cafés et les bars, où ils se répandaient en prédications furibondes, on voyait passer des individus à chevelures hirsutes, qui parlaient un langage barbare : Siciliens ou Catalans, maigres bandits aux prunelles luisantes, enragés de misère et de fanatisme, Juifs d'Odessa en caftans crasseux, révolutionnaires moscovites aux cils d'albinos, aux longues barbes couleur de chanvre.

Les Russes surtout dominaient. Ils apportaient, avec la saleté du cosaque, leur entêtement de brutes, leur fureur d'iconoclastes, l'intrépidité de leur ignorance et aussi leur soif héroïque du martyre. Plus souples, plus insinuans, toujours réservés et taci-

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 1er et 15 septembre, 1er et 15 octobre.

turnes, quelques Japonais, qui se disaient socialistes, se mêlaient à ces hordes d'apôtres, mais, en observateurs avisés, ils paraissaient dédaigneux de toute propagande. Ainsi l'écume asiatique, comme au temps de l'agonie romaine, refluait encore une fois jusqu'au rivage latin.

Ces hommes péroraient, discutaient, établissaient des « distinguo, » posaient des définitions, se battaient sur des phrases, s'injuriaient et s'excommuniaient entre eux : c'était le tintamarre scolastique d'une Byzance livrée aux moines mendians. L'ouvrier désœuvré qui assistait à leurs disputes, au fond des estaminets faubouriens, en sortait avec plus de haine au cœur contre la bourgeoisie possédante. Des colères grondaient sourdement dans les usines et les docks. La rumeur d'une grève générale recommençait à circuler avec persistance. En attendant, des grèves partielles éclataient à tout propos, presque continuellement. Il suffisait d'une contestation entre un contremaître et un portefaix, pour qu'aussitôt fût prononcée la mise à l'index d'une maison ou d'une compagnie. Un délégué de la Bourse du Travail traversait les chantiers, levait la main, sans rien dire : instantanément, les manipulations étaient suspendues. Terrorisés par la tyrannie syndicale, les dockers obéissaient à l'injonction silencieuse, la plupart du temps contre leur volonté. D'un air morne et résigné, ils endossaient leurs vestes, et, abandonnant sur le quai la cargaison du navire en partance, ils rentraient au logis, ou venaient s'échouer dans un cabaret.

Il en résultait un malaise général, une défiance réciproque. Les patrons, ne pouvant plus compter sur leur personnel, préféraient le congédier et fermer les chantiers que de s'exposer à la faillite. Le chômage sévissait d'une façon insolite, l'argent se faisait rare dans les quartiers populaires, et les rues elles-mêmes, ordinairement si bruyantes, avaient perdu leur gaîté ! Seul, le trio d'Escartefigue, de Werhlé et de Jaubert triomphait dans la détresse commune. Les deux anarchistes principalement se multipliaient, organisaient des conférences, envoyaient des communiqués à la presse. L'autorité parlementait avec eux : ils devenaient des personnages.

Marguerite, en rentrant de San Dalmazzo, tomba au milieu de cette agitation, dont les effets atteignirent d'abord les petits commerçans, tous ceux qui vivent de l'ouvrier. En quelques semaines, la clientèle du restaurant Mazella fut diminuée de moi-

tié. La propriétaire, apprenant que les recettes baissaient, jeta de hauts cris, annonça que, si le marasme continuait, elle serait obligée de réduire les appointemens de la maestra. Celle-ci en fut atterrée. Elle tremblait déjà pour ses projets sur la Meïna. Et, dans la prévision de troubles possibles, elle s'effrayait encore de son isolement : Cosmo, qui travaillait maintenant entre Menton et Monte-Carlo, ne lui donnait plus de ses nouvelles. En vain lui avait-elle écrit lettre sur lettre, le mineur ne répondait pas. Était-il retourné décidément à ses habitudes de débauche et d'ivrognerie?...

De temps en temps, elle voyait Marès qui venait déjeuner au restaurant avec des camarades: la conversation du peintre de carènes était son unique allégement. Tous deux évitaient à dessein de prononcer le nom d'Emmanuel, — lui devinant que la jeune femme l'aimait toujours, et elle s'efforçant de cacher cet amour que l'absence, contrairement à son attente, n'avait fait qu'irriter. Ils causaient de l'état des esprits, du mouvement gréviste qui se préparait. Marguerite, croyant que Marès était toujours un des chefs du parti agitateur, le suppliait d'intervenir pour calmer l'effervescence de ses camarades :

— Vous voyez, — disait-elle, — tout le mal que cela fait aux pauvres! Mieux vaut assurément souffrir l'injustice que la misère!...

Le jeune homme, souriant avec douceur, éludait toute réponse directe, affirmait son parti pris de charité universelle, et, au demeurant, laissait entendre à la maestra que ces choses contingentes ne l'intéressaient plus.

En effet, il se retirait du monde : il était, à présent, un théosophe, au grand désespoir de l'abbé Carlavan qui, après le « miracle, » avait pensé reconquérir son pupille à la foi.

Pendant six semaines, il était resté à l'hôpital, en proie à une affection étrange. C'était une sorte d'asthénie musculaire et intellectuelle, un véritable épuisement nerveux, qui le rendait inapte au moindre effort. La réaction désastreuse du moral sur le physique ajournait indéfiniment sa guérison. Petit à petit, il prit le dessus, et, sitôt libéré, il voulut immédiatement se remettre au travail.

Une pleurésie qu'il gagna dans le Bassin de radoub, en peignant toute une journée, les pieds dans l'eau, le tint de nouveau au lit durant un grand mois. Emmanuel, toujours employé

au charbon, paya les frais de sa maladie. Il obtint même de Mme Bonamour qu'elle installât Marès dans un petit cabinet situé au premier étage, au-dessus de l'herboristerie. L'ex-infirmière le soigna suivant la méthode occultiste, uniquement par la suggestion et par des potions végétales. Lorsqu'elle lui présentait un bol de tisane, Marès découragé émettait des doutes sur l'efficacité du remède. Mais Mme Bonamour répondait gravement, en fixant sur lui son regard impérieux et candide:

— C'est mal de douter, monsieur Marès!... Un remède préparé par une personne saine, à la conscience pure, avec la ferme volonté de guérir, agit plus sûrement que toute la science sans âme des médecins!...

Et, par ses discours, par les lectures qu'elle imposait au convalescent, elle hâtait sa conversion définitive. L'anarchiste se leva de son lit avec une conviction théosophique aussi ardente, aussi exclusive que l'avait été son *Credo* antérieur. Ce fut un bouleversement complet dans sa manière de vivre.

D'abord, il rompit ses anciennes relations, surtout avec les politiciens qui l'accusaient de tourner au cléricalisme et de s'être laissé corrompre par l'abbé Carlavan. Marès dédaigna ces insinuations. Les opinions des autres lui étaient indifférentes. Désormais, il entendait se consacrer uniquement à l'œuvre de son salut individuel et, d'abord, à sa régénération morale.

Pour y atteindre, il se soumit à un ascétisme rigoureux: méditations fréquentes et prolongées, concentration de l'intellect sur un point de doctrine, colloques spirituels avec les maîtres invisibles, luttes contre les démons engendrés par les pensées impures, ou contre les larves qui habitent les mondes inférieurs. Parfois, dans son sommeil, il soutenait de réels combats contre les Maudits. Emmanuel, qui couchait dans la chambre voisine de la sienne, se réveillait en sursaut, en entendant le néophyte marteler la cloison de coups de poing furieux: « Il devient fou! » songeait-il tristement. Et, peut-être à cause de cela, parce qu'il le sentait inquiet et douloureux, il l'en aimait davantage.

Le pauvre garçon n'osait pas se permettre devant son ami la plus humble observation. D'ailleurs, Marès portait dans la pratique de sa foi nouvelle toute son intransigeance orgueilleuse. Il accomplissait les rites et les prescriptions du néo-bouddhisme avec une rigueur un peu ostentatoire. Il ne buvait plus de vin

ni d'alcool, s'abstenait de toute nourriture charnelle, s'évertuait même à éliminer de son costume toutes les substances ayant une origine animale. Il s'astreignait à une chasteté absolue, non seulement de corps, mais aussi de pensée. Enfin, chaque dimanche, il assistait aux offices de la communion théosophique.

Dans la loge de la rue Monteaux, ancienne chapelle désaffectée et qui avait conservé une odeur d'encens, il fut tout ébahi de reconnaître parmi ses frères des gens qui, comme lui, avaient été anarchistes autrefois. Outre les adeptes qui fréquentaient l'herboristerie de M[me] Bonamour, il y avait des ouvriers, des artisans, de petits bourgeois venus de tous les faubourgs et de tous les recoins de la banlieue marseillaise : un cordonnier, des électriciens, un charpentier, un métayer avec sa femme et ses enfans. Souvent, il arrivait des Russes, des Anglais, des Américains, affiliés aux églises de Londres, de New-York, de Saint-Pétersbourg. Toutes les races, toutes les classes semblaient confondues. A côté d'un Grec, riche négociant très connu dans la ville, le peintre de carènes remarqua un Annamite, comptable dans une maison de commerce, qui avait étudié aux écoles françaises de Saïgon, et aussi un Japonais préposé à l'ascenseur dans un grand hôtel cosmopolite. Mais la personne la plus considérable de la loge, c'était la propre sœur de l'avocat Charles Artaud, la comtesse Espirat de la Tour, grosse dame extravagante et vaniteuse, férue de snobisme provincial, qui, par la musique symboliste, l'esthétisme littéraire, le spiritisme, avait été conduite jusqu'à la théosophie. Marès, quoiqu'il s'en défendît, éprouvait une certaine satisfaction à coudoyer des gens aussi qualifiés.

Bientôt, ses instincts d'apostolat le ressaisirent. Avec sa facilité de parole, son penchant à l'éloquence, son besoin d'autorité, il lui était difficile de résister à l'entraînement de la propagande. Au bout d'un mois, il eut une dizaine de disciples recrutés parmi ses anciens « compagnons » d'anarchie. C'étaient tous des gens de condition très misérable, des illettrés, adonnés, pour la plupart, à de grossières besognes. Marès en tirait un argument contre la présomption des intellectuels, car il est écrit dans les Livres antiques : *L'ignorance vaut mieux que la science de tête, sans la sagesse d'âme, pour l'illuminer et la guider.*

Emmanuel admirait plus que jamais son ami. Il le suivait partout, écoutait ses discours et ses exhortations. Mais, soit qu'il le comprît mal, soit qu'il ne pût vaincre une défiance irraisonnée,

il refusait d'entrer dans la secte. Marès avait beau l'étonner par sa hauteur morale et par la subtilité de son intelligence, cela ne le décidait point. Il en éprouvait même un secret dépit et comme une déception de son amitié. Lui, le simple d'esprit, il n'avait que faire d'austérités ni de spéculations, il ne demandait qu'un peu de bonté et de mutuelle affection. Et il sentait vaguement que le théosophe n'avait d'amour que pour les idées et qu'au fond les hommes ne comptaient guère à ses yeux...

II

Le zèle du prosélytisme occupait Marès tout entier.

Emmanuel, livré à lui-même, revenait insensiblement à la pensée de Marguerite. Ce fut bientôt une obsession aussi tenace qu'aux premiers temps de leur intimité. Chaque soir, il rôdait honteusement autour du restaurant Mazella, sans se résoudre à passer le seuil, car il avait peur de déplaire à la maestra. Enfin, un dimanche, il s'enhardit, se fit servir à souper, et, comme Marguerite, assise au comptoir, n'avait pas détourné la tête en l'apercevant, il en conclut qu'elle ne rebuterait pas une démarche plus directe. De nouveau, il s'abandonna au mirage de cet amour impossible, avec un appétit de passion encore accru par le long jeûne que lui avait imposé le théosophe.

Le lendemain, en quittant le travail, il éprouvait une telle hâte de la revoir, qu'il hésita longtemps à rejoindre Marès au *Splendid-Bar*. Il s'y rendit tout de même à contre-cœur, pour ne pas froisser son ami. C'était, en effet, l'habitude du peintre de carènes d'y réunir quotidiennement ses disciples entre six et huit heures. Tous ceux qui n'étaient pas empêchés par leur métier venaient entendre la bonne parole.

Le groupe du maître et des catéchumènes était installé sur la terrasse du bar, devant la mer et les quais du Vieux-Port. Plusieurs manquaient, ce soir-là, parmi les dix. Ils n'étaient que quatre : un palefrenier, un décrotteur, un marchand de boules de gomme et un gros garçon au teint blafard, qui était plongeur dans un restaurant populaire, — tous très jeunes, vingt-cinq ans au plus! En revanche, il y avait deux auditeurs bénévoles : Ernest, le garçon de chez Coupon, qui se trouvait libre, ce jour-là, et un mécanicien de marine, un Basque, grand gaillard à la peau basanée, aux prunelles sombres et à la barbe d'ébène.

Emmanuel qui était tout noir de charbon s'assit un peu à l'écart des autres, pour ne pas les salir. D'un simple clignement d'yeux les disciples le saluèrent, car Marès parlait, et ils ne voulaient pas l'interrompre.

Drapé dans sa blouse blanche de peintre, le théosophe était le centre visible de l'assemblée. Malgré sa petite taille, il avait l'air plus grand qu'eux tous. La noblesse de son front, l'expression ascétique de toute sa figure faisaient ressortir davantage la vulgarité ou l'insignifiance des autres visages. Depuis sa maladie, son maigre profil d'apôtre s'était encore spiritualisé. Les pommettes aiguës, les tempes creusées et moites de sueur, les sclérotiques comme embuées d'une vapeur de fièvre, le regard fixe au fond des orbites plus profondes, le feu de l'inspiration aux joues, il semblait poursuivre une vision intérieure, tandis que sa bouche modelait le sens du discours.

Muets, les lèvres entr'ouvertes par la stupeur, les quatre disciples n'étaient attentifs qu'au mouvement de cette bouche, d'où s'échappaient des paroles si belles. En veste d'écurie, en tablier de cuisine, en pantalons de cotonnade bleue, c'étaient les humbles acteurs de l'éternel Évangile, les bonnes âmes toujours prêtes à recevoir les semailles mystiques, les serviteurs sans maîtres qui s'attachent aux pas de Celui qui doit venir!...

Un verre de lait chaud était placé devant le peintre de carènes. Les autres buvaient des infusions d'orge ou de chiendent, car, à l'exemple de Marès, ils s'interdisaient les boissons alcoolisées. D'ailleurs, sous l'influence des théories anarchistes, beaucoup d'ouvriers, étrangers à la secte, s'abstenaient également d'alcool. Un écriteau appendu à l'intérieur du bar avertissait qu'on y débitait toute espèce de tisanes. Néanmoins, Emmanuel se commanda une absinthe, non pas pour protester contre la tempérance de ses camarades, mais parce qu'il était recru de fatigue et qu'il avait besoin d'un excitant pour tenir son attention en éveil.

Marès parlait. A cause du mécanicien et d'Ernest, personnes instruites, il avait haussé le ton habituel de ses entretiens, et, au lieu de discourir sur des points de morale, il traita du *Karma* et de la réincarnation des âmes. Il s'exprimait d'une voix forte, afin de dominer les cris des serveurs, le tumulte du bar et de la rue.

C'était le moment où les chariots rentraient de la Joliette,

des usines, des innombrables chantiers. A deux pas du trottoir, où dissertait le théosophe, les pavés de la chaussée rebondissaient sous le poids des lourds véhicules. Les tramwavs électriques filaient dans la fulguration bleuâtre des trolleys et des roues. Le hurlement des sirènes couvrait les sifflets des chaloupes à vapeur qui sillonnaient les eaux noires du bassin. La terrasse de l'estaminet regorgeait de monde : portefaix, souteneurs, filles en cheveux, contremaîtres, officiers de la marine marchande aux casquettes galonnées. Et, sans cesse, au milieu de cette foule, circulaient les marchands de journaux, les petits cireurs, les vendeurs de cacaouettes. A côté de Marès, un maquignon algérien, coiffé du fez écarlate, culotté de toile bleue et chaussé de bottes chantilly, se retournait de temps en temps vers l'orateur, tout en balançant un stick au bout de son doigt. La voix du théosophe montait encore, et, de proche en proche, les vieux employés abrutis par la politique qui s'éternisaient sur les gazettes, levaient la tête et prêtaient l'oreille, l'air ébahi. Mais personne ne se permettait la moindre moquerie. Marès était connu de tout ce public. Si l'on n'acceptait pas ses idées, on avait le plus grand respect pour son caractère et pour la rigidité de ses mœurs.

Les deux coudes sur la table, les yeux obstinément baissés, le Basque qui était le voisin de Marès, arrondissait son dos puissant, et il paraissait comme écrasé sous le poids des démonstrations. Seul, Ernest, sceptique incorrigible, souriait parfois, lorsque son camarade se lançait dans des affirmations trop audacieuses.

Le théosophe montrait que le Karma, causalité transcendante, est la somme des conditions qui régissent l'activité humaine et qui déterminent la série des réincarnations futures. Tant vaut le Karma de chacun, tant vaudront les vies qu'il est appelé à revivre. Mais ces reviviscences indéfinies sont elles-mêmes la condition du salut. Plus de damnation éternelle ! Tous les hommes seront sauvés !

Marès, sur un ton d'allégresse, comme s'il publiait la libération de l'humanité entière, répéta, en parcourant du regard le groupe des disciples :

— Oui ! tous les hommes seront sauvés !

Cependant Ernest haussait doucement les épaules. Il ne put s'empêcher de dire :

— Allons, bon! voilà que tu parles à présent comme les curés!... Ça ne m'étonne pas que les anarchistes te considèrent comme un calotin.

L'adepte sourit de pitié, mais il ne se fâcha point :

— Tu confonds! — dit-il sévèrement, — il y a un abîme entre mon point de vue et celui des catholiques!... Le catholicisme, lui, ne nous accorde qu'une seule vie, de laquelle dépend une éternité d'expiation ou de béatitude. Mille causes fatales, qui échappent aux prises de notre volonté, entravent l'effort rédempteur. Le boudhisme, au contraire, en permettant à toute créature de recommencer indéfiniment l'épreuve de la vie, assure à la longue le triomphe du bien sur le mal. Et ainsi cet instinct de justice, qui est au fond de nous tous, est pleinement satisfait. L'erreur monstrueuse du péché originel est enfin abolie! Car, je vous le demande, est-il juste qu'un pauvre être soit damné éternellement pour des vices que, sans même le savoir, il apporte en naissant et dont il est par conséquent irresponsable?...

Il s'exaltait sur cette idée de justice qui, — disait-il, — travaille si douloureusement les masses populaires d'aujourd'hui. Inconscientes, égarées, elles courent, pour satisfaire ce besoin de justice vers des doctrines mensongères comme le socialisme, l'anarchie, le catholicisme. Or il n'y a que la Sagesse antique qui détienne, avec le mot de l'énigme, le grand remède à la douleur universelle!...

Grisé de métaphysique, il citait des textes, accumulait des formules, prodiguait les termes sanscrits, dont les longues articulations syllabiques se traînaient avec un son étrange. Emporté par sa faconde de Méridional, il avait des minutes de véritable éloquence. Les auditeurs, fascinés, le contemplaient, indifférens à la signification des phrases qu'ils étaient d'ailleurs incapables de saisir. Emmanuel et le Basque avaient pris une attitude recueillie. Mais Ernest, par ses hochemens de tête, témoignait assez qu'il n'était pas convaincu. Lorsque Marès, hors d'haleine, s'interrompit, il s'empressa de jeter :

— Oui! tout ça, c'est très beau! Ce sont des idées qui font bien dans un livre!... Mais qu'est-ce que tu veux que le misérable populo aille chercher dans tes idées?... Tiens, je viens de lire justement un article d'un socialiste qui, par hasard, n'est pas trop bête! Eh bien! il dit à peu près ceci, ce farceur de socialiste : que ce ne sont pas les idées qui conduisent le monde,

mais les sentimens, les instincts, les besoins, — le besoin de boire et de manger, le besoin de jouir !... Pour moi, il a raison ! Quand tu promettras de remplir les ventres, tous marcheront avec toi. Mais si tu n'as que des idées à leur offrir, ils te laisseront prêcher dans le désert !... D'abord, moi, je n'y comprends rien à tes idées !.,.

Marès, qui n'admettait pas la contradiction, s'irritait de ce persiflage. Pourtant il se contint, par égard pour la dignité de la doctrine. Il répliqua aussi posément qu'il le put :

— Le peuple ?... tu te retranches derrière les besoins du peuple ! mais nous les connaissons mieux que lui, — mieux que toi, — ses vrais besoins ! Quand nous peinons pour notre régénération morale, c'est, au fond, pour lui que nous peinons. Chaque nouveau bouddha est un soldat de plus dans l'armée de ceux qui travaillent au salut du genre humain... Et nous allons plus loin encore dans la voie de la charité ! Nous nous associons par la pensée à toutes les souffrances des créatures !... Savez-vous ce que disent les Maîtres ? Ils disent : « *Laisse ton âme s'ouvrir à tout cri de douleur, comme le lotus met son cœur à nu pour boire la lumière matinale ! Ne permets pas à l'ardent soleil de sécher une seule larme de souffrance, avant que tu n'aies toi-même essuyé les yeux affligés ; mais laisse toute larme humaine tomber brûlante sur ton cœur et y rester, et ne l'en efface jamais, avant que soit disparue la douleur qui l'a causée !...* »

Ces versets, qu'il récitait par cœur, il les avait prononcés avec un tel accent de pitié, avec un tel emportement de lyrisme, que non seulement les disciples, le Basque, Emmanuel en furent remués, mais aussi les buveurs assis aux tables d'alentour. Un pilote, qui portait à ses lèvres un verre plein d'un mélange laiteux, s'arrêta dans son geste, comme si la voix de l'adepte eût brusquement paralysé son bras. Le maquignon algérien, ayant enfin compris le sens religieux des paroles, toisait de haut ces roumis fanatisés par un énergumène, et, tapotant avec son stick la tige de ses bottes, il se renferma dans son impassibilité méprisante de musulman.

Ernest, à part soi, s'indignait contre la naïveté des auditeurs qui se laissaient prendre à la piperie des mots. Tranquillement, tout en lissant ses moustaches, il railla :

— Tu ne réponds pas à mes raisons ! Ça n'est pas malin de s'en tirer avec de la poésie !... Moi, j'en reviens à ce que je

disais : tu prêches le salut, c'est très bien ! mais le peuple s'en moque de ton salut, comme de celui des prêtres !...

Marès, exaspéré par ce vulgaire bon sens, ne se maîtrisait plus :

— Et toi, tu dédaignes le salut spirituel, parce que tu es le captif de tes sens ! Ta matérialité t'empêche de voir et de comprendre !... Oh ! je sais bien ce qui t'empêche !... Oui ! je le sais ! c'est ta luxure, ta lâcheté devant la femme ! Or, la luxure est le péché abominable par excellence, celui qui nous rengage le plus fortement dans les liens du désir !... L'amour de la femme est une chose impie ! Il faut détester la femme !...

Emmanuel avait pâli, en entendant son camarade articuler de tels blasphèmes. Lui qui était venu à ce rendez-vous, la pensée en fête et tout illuminée par le souvenir de Marguerite, il se révoltait contre cette doctrine inhumaine qui souffletait son amour. Il n'osait rien dire, se défiant de sa langue malhabile, mais il sentait bien que, maintenant, tout était fini entre Marès et lui, qu'un dissentiment irrémédiable allait les séparer chaque jour davantage. Et il en voulait au théosophe pour cette profession de foi si brutale, où il croyait deviner une injure personnelle contre celle qu'il aimait...

Le garçon de bar, ricaneur, observait le Basque qui s'était redressé tout d'un bloc, après la tirade de Marès. Rompant son silence sauvage, il avait saisi frénétiquement la main du peintre de carènes, et il disait, d'une voix rauque, caverneuse :

— Vous avez bien parlé !... Oui ! il faut détester la femme !... Moi, il y en a une qui m'a pris ! Si vous saviez, si vous saviez !...

Il se tut aussitôt, oppressé par le fardeau d'une haine inexprimable. Puis, tout à coup, se rapprochant de Marès, les yeux hallucinés, comme si tous ceux qui étaient là se fussent enfoncés sous terre et qu'il ne restât pour l'écouter que l'ascète aux maximes impitoyables, il confessa son aventure :

— Je l'avais rencontrée, l'hiver dernier, dans un faubourg de Palerme ! C'était la femme d'un cabaretier qui vendait du tabac de contrebande aux matelots... dans une petite maison blanche, avec une treille devant. L'après-midi, pendant que son mari faisait la sieste, elle me conduisait dans la salle d'en bas, elle fermait les volets, tournait la clef dans la serrure ! Nous restions seuls jusqu'au soir !... Elle était folle de son corps et belle !...

belle ! Je ne peux pas vous dire !... Cette femme-là, quand elle m'ouvrait ses bras, — croyez-le ! — c'était le Paradis !...

Le Basque, se renversant, roulait des yeux extatiques sous les broussailles épaisses de ses sourcils, et lui-même ouvrait ses bras, comme pour répondre à une étreinte invisible... Entre ses deux poings massifs, il laissa retomber son front, d'un air accablé, et il murmura :

— Elle m'a quitté pour un va-nu-pieds... un grand bandit de Kabyle qui était chauffeur sur mon bateau !... Ah ! la canaille, la canaille !

Il cria les derniers mots, avec une expression de douleur si déchirante qu'aucun des assistans ne songea à le tourner en ridicule. Marès, sacerdotal, le réprimandait :

— Calme-toi, frère ! calme-toi !... Tu es encore plus malade que tu ne penses ! Et même j'ai bien peur que tu ne veuilles pas guérir !... Pourtant, il faut que tu domptes ta luxure !... Il le faut ! Je t'y aiderai !... Veux-tu, frère ?...

Le mécanicien, abîmé dans son chagrin, avait repris son immobilité : il ne broncha pas. Imperturbable, Marès poursuivit :

— Tue le désir ! Tue l'amour de la vie ! Ne désire rien !... Ne t'emporte pas contre Karma !...

Le regard fixe, les pupilles extraordinairement dilatées, il déclamait avec des inflexions tantôt emphatiques, tantôt monotones, tel un homme qui divague. Puis brusquement, soulevé par une sorte de délire sacré, comme ravi hors du réel, il prononça :

— Il n'y a qu'une route !... Une route, qui mène au Sentier ! Et c'est au bout que vous verrez luire la lumière, celle qui vient du seul Maître, la lumière d'or, spirituelle, unique !...

Par-dessus les tablées de prolétaires, le doigt du théosophe se tendait vers le ciel printanier, où mouraient les flammes du couchant. Là-haut, entre des promontoires de nuées vertes et roses, une immense houle vermeille semblait rouler dans l'espace, mer lumineuse et sans fond. Des reflets d'or embrasaient les eaux moirées et pesantes du bassin, revêtaient de splendeur les escarpemens fauves de Notre-Dame de la Garde. Comme pour une partance mystique, les vergues des navires pressés les uns contre les autres inclinaient leurs arêtes brillantes vers la pureté du firmament. Les teintes suaves du crépuscule descendaient lentement sur le tumulte de la ville.

Le tumulte augmentait encore aux approches de la nuit. Les files de chariots arrêtaient continuellement les tramways et les automobiles, et, sur le Vieux-Port, montaient toujours les sifflemens des chaloupes à vapeur. Les globes lunaires des lampes électriques s'allumaient d'une lueur brusque, dans la pénombre violette.

Émergeant de la cohue des attelages, une prolonge chargée de barriques vint se ranger contre la terrasse du bar, et ses roues éraflèrent la bordure du trottoir. Le charretier, son fouet sur le bras, s'avança vers l'intérieur pour boire un verre. Emmanuel le reconnut. C'était Cougourde, le mari de la plumeuse de volailles. Mais il paraissait vieilli de vingt ans. Cassé, les prunelles éteintes, la figure usée et salie, devenue de la couleur des routes, il avait la démarche incertaine et rigide des alcooliques. Quand il ressortit, après avoir bu son verre, il se heurta contre un camarade, un charretier de minoterie, tout blanc de farine, qui venait boire aussi. Les deux hommes causèrent. Ils étaient près d'Emmanuel qui les entendit :

— Ça va ? — fit Cougourde, en touchant la main de l'autre.

— Oui !... par force !

— Et ta femme... ton petit ?...

— Mon petit ?... Il a le croup, à ce qu'il paraît ! Comme je couche à l'écurie tous les soirs, voilà plus d'un mois que je ne l'ai pas vu !... Tiens ! il est peut-être mort, en ce moment, mon petit !... Ah ! coquin de sort !...

Cougourde répéta machinalement :

— Coquin de sort !

Ce fut tout. Ils avaient hâte de s'en aller, le minotier à son absinthe, et Cougourde à son attelage. Marès, au même instant, parlait de la Béatitude éternelle. Ses paroles s'évanouirent dans le grondement des essieux et les claquemens du fouet qui coupait l'air, en une salve assourdissante...

III

Cet après-midi-là, Ernest, embusqué derrière son comptoir, se divertissait extrêmement à épier la clientèle du bar Coupon. Comme les cliens consommaient fort peu, il n'avait guère à s'occuper de les servir. Aussi était-il tout yeux et tout oreilles.

Et pourtant, il avait commencé vers deux heures la lecture

du *Mannequin d'osier* de M. Anatole France, son auteur favori. Si délicates que fussent les pensées du romancier, elles ne balançaient pas pour lui l'intérêt de la comédie qui se jouait dans la salle. Les allées et venues des personnages ne discontinuaient point. Finalement, il fourra le volume dans la boule aux torchons, et, se perchant sur le tabouret, il prit son air le plus détaché et le plus imbécile pour écouter et regarder à son aise.

A l'entrée, tout près de la porte, se tenait un bon type de Marseillais, le père Roustan, vieil impresario, qui, depuis quarante ans et plus, roulait les chefs-lieux de canton et les sous-préfectures du Midi. Il allait monter *Don César de Bazan* à l'Isle-sur-Sorgue, importante localité de la Vaucluse. En vue de la représentation, il racolait, dans ce quartier du Théâtre et de la prostitution, de petites débutantes désireuses de se lancer, ou de lamentables cabots tombés dans la débine.

Les coudes sur la table, entre un siphon d'eau de seltz et un verre de grenadine, le père Roustan recevait les candidates, faisait son choix, débattait les prix, inscrivait les noms. Il se chamaillait avec les petites, voulant toujours rogner sur les cent sous du cachet. Les petites tenaient bon, se regimbaient, injuriaient le vieux coquin. Pour les amadouer, il les embrassait paternellement, ou, d'autres fois, mis en gaîté par cette jeunesse, il les pinçait d'une main polissonne, ce qui provoquait dans toute la bande des éclats de rire, des rebuffades, des cris aigus...

Sans cesse, la porte était en mouvement, et l'on voyait paraître des adolescentes avec des nœuds roses dans les cheveux, qui, dès le seuil, s'esclaffaient :

— Bonjour, papa Roustan !

La présence de l'impresario avait révolutionné tout le voisinage.

Indifférens aux criailleries et aux manèges féminins, — à cent lieues de la scène, — deux individus, courbés chacun sur un livre, bloquaient la table la plus proche. L'un, en bourgeron bleu, était un apprenti chaudronnier, un nommé Philippon, sourd comme un pot, très paresseux de son naturel, et, la plupart du temps, sans ouvrage. Comme le disait Coupon, il n'était pas encore arrivé à définir sa vocation. Il employait ses loisirs à déchiffrer un chapitre de Nietzsche, ayant pris le volume au hasard dans le catalogue d'une bibliothèque scolaire. Son camarade dévorait la *Religion de l'avenir* d'Édouard de Hartmann.

C'était un certain Coquet, garde de nuit à la Compagnie P.-L.-M. Chétif et rageur, les membres agités par une sorte de danse de Saint-Guy, il s'excitait sur son texte, s'y plongeait de toute la force de son attention. De temps en temps, il relevait sa figure congestionnée, et, se frappant à coups de poing, il prononçait, avec le plus bel accent de Marseille :

— Ah ! il y en a des çozes, là dedans !...

Le sourd ne remuait point. A demi étalé sur le marbre, il couvait son Nietzsche, et il ne s'arrachait à cette incubation que pour noter des phrases au verso d'une enveloppe.

Aucun verre ne s'apercevait à côté d'eux. Comme ils ne payaient jamais, on négligeait de leur apporter des consommations. Mais, à titre d'intellectuels, ils avaient droit d'entrée chez Coupon, soucieux de réunir les fortes têtes. Le chaudronnier et le garde de nuit faisaient du bar leur cabinet de travail.

Dans le fond de la salle, aussi indifférens que les deux lecteurs à la presse féminine qui se démenait autour du père Roustan, Jaubert et Werhlé s'entretenaient à voix basse de choses mystérieuses. Ils avaient déballé tout un paquet d'affiches d'un rouge sang-de-bœuf, qui s'éparpillaient jusque sur la banquette. Les en-tête se détachaient en caractères énormes : *A ceux qui souffrent !* C'était une proclamation antimilitariste que l'on devait placarder le lendemain sur les murs des casernes et des cafés populaires... Mais, pour l'instant, ils ne se souciaient plus de leurs affiches, semblaient impatiens, comme s'ils attendaient quelqu'un, et, parfois, consultaient la pendule de la Forêt-Noire encastrée au milieu du casier aux liqueurs.

Ernest, toujours perché sur son tabouret, l'air hébété et somnolent, jouissait du spectacle. Souvent, il glissait un coup d'œil narquois par la porte entr'ouverte de la cuisine, où ces demoiselles Coupon, jeunes personnes chlorotiques et langoureuses, échangeaient des caresses équivoques avec de petites amies. Quant à Coupon, il était absent, comme d'habitude, pour « ses affaires. »

Soudain, Jaubert, l'air contrarié, s'approcha du comptoir et demanda :

— Marès devait bien être ici à cinq heures, n'est-ce pas ?

— Je ne sais pas, moi ! — dit Ernest ennuyé qu'on le dérangeât, — il est peut-être retenu par son ouvrage !...

— Vous lui avez fait la commission pourtant?...

— Oui! avant-hier, au *Splendid-Bar*.

— Ah!... au *Splendid-Bar!*

Et Jaubert, après avoir hésité un instant, demanda encore :

— C'est vrai, ce qu'on raconte?... qu'il est devenu tout à fait théosophe?

Ernest n'eut pas le temps de répondre. Un formidable éclat de rire secouait les vitres de la devanture. A la suprême jubilation de l'assistance, le père Roustan goguenardait une pauvre grosse fille atrocement maquillée, parée comme un carnaval et empestant la pommade au jasmin :

— A ton âge! jouer les *Mariquita?...* Tu te fiches de la Direction!

Mais la fille, nullement décontenancée :

— Dame, môssieu Roustan, j'ai l'habitude!... Et puis vous direz ce que vous voudrez : je suis grasse, je suis fraîche, bien pomponnée, charmante... et je sens bon!

Modeste, rougissante comme une vierge, elle fit une grande révérence, en débitant sa tirade. Les gamines, suffoquées d'un tel aplomb, redoublèrent leurs quolibets. Ce fut un charivari autour de la « tante » qui s'obstinait à jouer les jeunes premières. On trépignait, on piaillait :

— Ho! Mariquita!... Mariquita!...

Ernest, amusé par la scène, en avait complètement oublié Jaubert, qui, furieux, haussant les épaules, vint se rasseoir sur la banquette.

Le chaudronnier et le garde de nuit ne tournèrent même pas la tête : rien n'existait pour eux que Nietzsche et M. de Hartmann!

Werhlé, toujours attentif à sa toilette, égalisait les coques de sa cravate.

— Je crains bien qu'il ne vienne pas! — dit Jaubert, aigrement.

— Je t'avais prévenu! C'est un lâcheur!...

Et les deux anarchistes se concertèrent.

Ils avaient comploté ensemble d'utiliser Marès pour leurs projets. Forts de connivences clandestines, appuyés sur des subsides bourgeois, ils reprenaient leur campagne en faveur d'une grève générale. Maintenant qu'ils avaient écarté le peintre de carènes de la Bourse du travail, où ils redoutaient son influence,

ils se lançaient allégrement, sûrs de recueillir pour eux seuls tout le bénéfice du gâchis. Cependant, Marès, avec son talent de parole, pouvait rendre des services dans un poste subalterne. On l'enverrait au dehors, soulever les ouvriers de la banlieue ou même des villes voisines : ce qui ne porterait aucun ombrage au prestige des deux compères. Ils se persuadaient qu'en manœuvrant avec adresse, en chatouillant l'orgueil du peintre, on en obtiendrait tout ce qu'on voudrait...

— C'est égal! — fit tout à coup Jaubert, — voilà des mois qu'on ne l'aperçoit plus aux réunions!... Et si, vraiment, il est passé à la théosophie...

Des vociférations enthousiastes dominèrent toutes les voix et même la basse profonde du père Roustan. Le chaudronnier Philippon s'exaltait sur un passage de Nietzsche qu'il venait de recopier au crayon. Il le trouvait si bien qu'il se mit à le lire tout haut, pour l'édification du public, et, comme il était sourd, il enflait le gosier démesurément :

— « *Crache*, — braillait le sourd, — *crache sur la grande ville qui est le dépotoir, où s'accumule toute l'écume, sur la ville des importuns et des impertinens, des écrivassiers, des ambitieux exaspérés, sur la ville où se réunit tout ce qui est carié, mal famé, lascif, sombre, pourri, ulcéré, conspirateur,* — *crache sur la grande ville et retourne sur tes pas!... Ainsi parlait Zarathoustra!...*

Il débita le morceau tout d'une haleine, avec l'ânonnement d'un écolier qui récite une leçon, et, quand il eut fini, il se tourna, la mine superbe, vers Jaubert et Werhlé :

— Qu'est-ce que vous en dites, vous autres?... C'est tapé, ce style-là, hé?...

Jaubert crut devoir encourager le chaudronnier :

— Bravo, bravo, Philippon!...

Mais Coquet, le garde de nuit, était navré de n'avoir rien compris aux invectives de Zarathoustra. La cervelle alourdie par la prose de M. de Hartmann, il passait ses doigts sur son front, en bredouillant de confiance sa phrase habituelle :

— Il y en a des çozes là dedans!...

Puis, soudain, se penchant vers l'oreille du chaudronnier, il interrogea timidement :

— Qu'est-ce que c'est, cette grande ville-là, qu'il est question dans le livre?...

— Est-ce que je sais, moi? — bougonna le sourd, — ça doit être Paris!

— Paris?... Je me le disais bien! — fit Coquet pensivement, — c'est ça! Paris!... le dépotoir, l'écume, les pourris!... Tiens, moi qui te parle, j'ai passé huit jours à Paris, l'année dernière!... Ah! Bonne mère! Quels salauds que ces Parisiens!... des hommes qui ne savent seulement pas s'habiller, des avares, des sournois, des hypocrites!... et tous alcooliques!... C'est vrai, pourtant qu'ils ont la tour Eiffel!

A ces mots, le chaudronnier bondit :

— Allez donc! La tour Eiffel!... Une ferraille qui ne sert à rien!... Vite, vite! Faites-moi sauter ça à coups de dynamite!...

— Cependant, mon ami, au point de vue de l'art...

— Quoi?... Tu vas défendre la tour Eiffel à présent?...

— Non, mon ami, non! Je ne la défends pas, mais je te dis qu'au point de vue de l'art...

— L'art? Je m'en fiche! moi je ne connais que la nature!... Il faut retourner à la nature, développer toutes les facultés! L'homme intégral, le surhomme, il n'y a que ça!...

Et, s'évertuant, il exposa son idée. On vivrait tout nus dans les bois ou dans les prairies! On mangerait les fruits de la terre, on dormirait sous des huttes de branchages, chacun avec sa compagne!... Enfin, quoi! on ne se gênerait pas et on serait heureux!...

Coquet, lui, avoua un autre idéal. Il était avide de goûter aux jouissances des bourgeois: aller tous les soirs dans des petits théâtres, écouter des pièces qui font rire, avoir son automobile à la porte, se mettre du linge fin sur le dos et de jolis costumes, — tout cela ne manquait pas d'agrémens non plus!...

Il se tut subitement, en s'apercevant qu'il était seul à parler dans la salle. Un silence venait de se faire à l'apparition d'un personnage singulier, dont les allures et l'accoutrement produisirent un effet sensationnel. Le personnage était un vieux cabot squelettique, livide et fardé comme un cadavre, coiffé d'un bord-plat et revêtu d'un paletot noisette à revers de moire, — le tout dans un état de délabrement pitoyable. Il écarta majestueusement les groupes de femmes qui assiégeaient la table du père Roustan, fonça droit sur l'impresario et, retirant son haut de forme, avec un geste de théâtre, la main offerte :

— Je te salue, Roustan!

Ahuri, le père Roustan, qui avait tendu la main machinalement, considérait l'individu par-dessus son binocle. Mais celui-ci ne lui permit pas de surmonter son émotion :

— Roustan, tu es mon camarade! Tu m'as vu à l'œuvre en Amérique, à Philadelphie, à Boston, à Chicago! Tu apprécies mon talent! Je ne t'en dis pas plus, et je compte sur toi!...

Il toucha de nouveau les doigts du bonhomme, s'inclina avec dignité :

— Roustan, je te salue!... Mesdames, messieurs, serviteur!...

Et pivotant sur ses talons, donnant des coups de chapeau à droite et à gauche, il regagna la porte selon le même cérémonial qu'à l'arrivée.

Le père Roustan, étranglé de stupeur, finit par articuler :

— En voilà un Mont-de-Piété!... Il prétend qu'il me connaît! Il a de la chance! Moi, je ne l'ai jamais vu, ni lui, ni son gibus, ni son talent!...

Un haro s'éleva contre le misérable, dont on distinguait encore la silhouette pompeuse et grotesque à travers les carreaux. Revenues de leur saisissement, les petites actrices se convulsaient de rire, s'acharnaient sur l'absent :

— Ah! il en a un toupet, celui-là!

— D'où sort-il, ce m'as-tu-vu?...

Elles excitaient un tel vacarme que l'entrée de Marès ne fut remarquée de personne.

Le théosophe, averti par Ernest, s'était longtemps consulté avant de venir. Il ne voulait plus avoir de rapports avec ses anciens camarades de l'anarchie, et d'ailleurs il méprisait profondément Jaubert et Werhlé. Au dernier moment, ses instincts d'apôtre l'emportèrent. Sans doute, il n'espérait guère convaincre les deux jeunes gens, mais, à tout le moins, il aurait avec eux une brillante discussion, il les réfuterait, il affirmerait sa foi, il bafouerait la vanité et la malfaisance de ces intrigans, et c'était plus qu'il n'en fallait pour qu'il affrontât le colloque.

Jaubert, énervé et grincheux, l'accueillit avec des reproches :

— Vrai! tu en prends à ton aise!... On t'attend pour cinq heures et tu arrives tout juste à six heures et demie!...

— J'arrive quand je peux! — dit le peintre de carènes, — mon travail d'abord!... Je ne suis pas fonctionnaire, moi!...

Pour calmer son irritation qu'il sentait gronder, l'onctueux

Werhlé, plus diplomate que Jaubert, l'enguirlanda de complimens et de protestations amicales. Puis, il chercha des transitions habiles et des mots flatteurs, afin de circonvenir Marès et de l'amener insensiblement à leurs vues.

Dès les premières phrases, le peintre se cabra :

— C'est inutile! je ne marche plus!...

— Comment! tu ne marches plus?...

Jaubert en était rouge d'indignation. Il ajouta brutalement :

— Allons, avoue-le! Tu t'es fait acheter par les prêtres!

— Moi?

Le visage de Marès avait pâli d'une façon si terrible, ses yeux lançaient de tels éclairs que les deux autres crurent imminente une de ces explosions de colère frénétique dont il était autrefois coutumier. Le théosophe, à force de volonté, se contint. Il poursuivit dédaigneusement :

— Je ne m'abaisserai pas jusqu'à me disculper! J'ai donné cent fois la preuve de mon désintéressement. Le vôtre, convenez-en, est un peu moins manifeste!

Alors Jaubert, touché au vif, se radoucit :

— Enfin, tu ne le nieras pas!... Cette histoire ridicule de Notre-Dame de la Garde!... Ce prétendu miracle exploité par les feuilles cléricales...

— Oui! — insista doucement Werhlé, — avoue au moins que tu t'es prêté à cette mystification machinée par l'abbé Carlavan...

— Je m'y suis si peu prêté que l'abbé me considère plus que jamais comme un renégat!... Je suis théosophe! J'ai contre moi tous les catholiques!...

A cette déclaration, les deux acolytes affectèrent de se moquer : la théosophie, ce n'était pas sérieux! C'était une pose, un snobisme à l'usage des bourgeois!

— Ma sincérité est absolue! — répliqua fièrement Marès, — en tout cas, la vie que je mène est d'accord avec mes idées! Pourriez-vous en dire autant?...

— Ce n'est pas notre faute, — dit Werhlé, — si la société actuelle nous met, malgré nous, en contradiction avec nos principes!

— Et voilà précisément l'erreur! — dit Marès. — Vous croyez toujours que le mal vient de la société! Il est en vous, le mal! C'est vous-mêmes qu'il faut réformer d'abord et ensuite

les lois ou la politique!... Mais, comment pourriez-vous vous réformer, vous qui êtes dans le faux jusqu'au cou? ..

Jaubert se récria violemment. Sur quoi, Marès, avec un geste autoritaire :

— Non, non! ne perpétuons pas davantage un malentendu! Il n'y a plus rien de commun entre vous et moi! Je réprouve votre doctrine dans ses principes! Moi, la mienne est fondée sur le sacrifice, la vôtre, au contraire, divinise l'égoïsme, qu'elle essaie hypocritement de déguiser sous le masque de la solidarité. Vous n'avez à la bouche que la revendication de droits imaginaires; nous autres, nous ne connaissons que des devoirs, dont le premier de tous est la charité. Vous niez la morale, vous vous bornez à déchaîner toutes les convoitises, tous les appétits de jouissance, sans voir que vous précipitez l'humanité vers des luttes atroces, vers une recrudescence effroyable de barbarie. Vous n'arrivez même pas à hausser le niveau intellectuel des masses. Toute votre éducation n'aboutit qu'à la parlote et au cabotinage... Oui! vous pervertissez l'ouvrier par l'intellectualisme creux des bourgeois, des écrivailleurs et des universitaires, — cette idéologie qui détraque les cervelles et qui est impuissante contre la gangrène des âmes...

Exaspéré par une telle virulence, Jaubert riposta :

— Tu es de mauvaise foi! Tu ne veux voir que les imperfections de l'œuvre sociale!... Qu'importent des sottises, des erreurs partielles, des crimes même, si un peu plus de justice est obtenue, si un progrès se réalise pour la masse!...

— Il n'y a pas de progrès collectif!... Il n'y a de progrès que pour l'individu, il n'y a de justice qu'individuelle!... Nous ne pouvons être sauvés que par nous-mêmes!

— Continue, je t'en prie! — fit Jaubert sarcastique : — si tu crois que tes formules se démontrent toutes seules!... Mais nous ne sommes pas venus ici pour un tournoi de dialectique! Es-tu, oui ou non, pour la grève générale, et veux-tu nous aider? Voilà tout ce qu'on te demande!...

— Non! — dit résolument Marès, — je ne veux pas aggraver la misère d'un tas d'inconsciens et d'irresponsables!...

Et, se rappelant les doléances de Marguerite, il ajouta :

— Déjà, partout, ils crèvent de faim! Les cafés, les restaurans sont vides. Les étrangers désertent le port!... Non, non! mille fois non! Ce serait la ruine de la ville!

Comme en écho, dans l'autre coin de la salle, une grosse voix fêlée déclama, avec une emphase bouffonne :

— *Malheur!... Malheur à la grande ville! Et je voudrais voir déjà la colonne de feu qui l'incendiera!... Ainsi parlait Zarathoustra!...*

Fanatisé par sa lecture de Nietzsche, le sourd brandissait le poing, roulait des yeux hagards.

— Et voilà ce que vous en faites! — dit Marès, en montrant le chaudronnier aux deux anarchistes.

Jaubert, résolu à une rupture éclatante, fulmina :

— Il ne s'agit pas de ça!... Nous avons voulu savoir si, oui ou non, tu es un faux frère!... Donc, tu ne marches pas! C'est ton dernier mot?

— C'est mon dernier mot!

— Bien! Tu es un traître!

Et avec une mimique de dégoût, il toisa le théosophe qui s'était levé. Marès, toujours très pâle, haussait les épaules et le regardait d'un air de compassion.

Alors Werhlé, sinistre et doux comme un inquisiteur, se retourna vers le chaudronnier et le garde de nuit, et, désignant l'apôtre d'un doigt rigide, il proclama :

— Camarades, je vous dénonce l'ex-compagnon Marès qui s'est vendu aux prêtres!...

Ce fut le signal d'un tapage épouvantable. Les lecteurs de Nietzsche et de M. de Hartmann poussèrent des clameurs furibondes :

— A bas le vendu! A bas le vendu!...

— En voilà un théâtre! — tempêtait le père Roustan. — Taisez-vous, coquin de bon sort!... que moi-même je ne m'entends plus!

Ernest, juché sur son tabouret, plaisantait :

— Voyons, voyons, messieurs les libertaires! Un peu de tolérance!...

— A bas le vendu! — glapissaient les gamines qui entouraient l'impresario.

Elles riaient aux éclats, s'égosillaient à crier plus haut que les hommes, uniquement pour la joie de faire du bruit :

— Vendu, vendu!

— Oh! qu'il est laid!... Hou! hou!...

La tête basse, les yeux pleins de larmes, Marès sortit au milieu des huées.

IV

La grève générale était déclarée depuis deux jours.

En prévision de bagarres ou d'émeutes, l'autorité locale avait réquisitionné toute la gendarmerie des environs. De Tarascon, d'Arles, de Valence, des trains spéciaux amenaient quotidiennement des renforts de cavalerie. Les quais et les docks étaient gardés militairement, et l'on ne voyait plus que des uniformes sur les terrasses des petits cafés et dans les bars du cours Belzunce.

Une torpeur inquiétante pesait sur Marseille. La circulation des chariots et des voitures publiques était interrompue. De loin en loin, un fiacre filait peureusement au milieu d'une rue déserte. Les automobiles ne se montraient pas, dans la crainte de soulever les fureurs populaires. Le peu de mouvement que faisaient les oisifs rendait l'immobilité encore plus angoissante par contraste. A l'énormité du silence qui régnait, on sentait mieux quelle place tenait habituellement le labeur dans la vie de la cité. L'air était lourd, le ciel, comme assombri d'une tristesse latente. Tout au bout de la Cannebière, le bassin du Vieux-Port, dégarni de navires, luisait avec l'éclat morne d'un étang solitaire, et le vide des eaux semblait prolonger à l'infini la désolation de la ville.

Ce matin-là, Marès, entré au restaurant Mazella, déjeunait d'une soupe maigre et de légumes bouillis. Il était seul. Emmanuel travaillait comme d'ordinaire, car la corporation des charbonniers, très jalouse de son indépendance, différait par point d'honneur son adhésion à la grève. D'ailleurs, l'amitié des deux jeunes gens se relâchait de plus en plus, bien qu'ils habitassent toujours ensemble, chez Mme Bonamour. Emmanuel, qui ne comprenait rien à l'inertie du théosophe, lui reprochait de trahir la cause du peuple.

Quoi qu'il en fût, Marès était à peu près l'unique représentant de sa classe, dans cette salle, où, la semaine d'avant, les bourgerons et les blouses se trouvaient encore en majorité. Un grand nombre de tables étaient inoccupées, et deux garçons suffisaient maintenant au service.

A part quelques pilotes et des gens d'équipage, il n'y avait guère que des gendarmes, bonnes têtes pacifiques de ronds-de-

cuir et de pères de famille. C'étaient des brigadiers, des maréchaux des logis. La mine en fête, ils vidaient des litres, s'empiffraient de pâtes et de fritures avec une sensualité réjouisssante. Ils étaient heureux. La grève s'annonçait plutôt bénigne, tout paraissait tranquille : ce serait, pour eux, une véritable partie de plaisir! Et on les devinait enchantés de troquer la pitance frugale du ménage ou de la caserne contre les nourritures plantureuses du restaurant, de battre le carton dans les cafés, de faire sonner leurs éperons dans les lieux de plaisir, de goûter enfin à toutes les délices de la grande ville!...

Marès souffrait de ce voisinage. Un sous-lieutenant de dragons, le monocle à l'œil, la cravache haute, sortit du « salon » pour rejoindre ses hommes qui stationnaient sur le quai. A l'apparition de l'officier, le peintre, obsédé par les griefs d'Emmanuel, se repentit d'avoir mangé avec les séides du Pouvoir, et il en éprouva une sorte de honte, comme si, réellement, il fût passé à l'ennemi.

Il promenait un regard humilié sur tous ces gaillards qui se bourraient consciencieusement, lorsque Marguerite, du comptoir, lui fit signe de s'approcher :

— Vous voyez! — dit-elle, en lui montrant la salle aux trois quarts vide, — ce sera demain la famine!... même pour nous!

— Que voulez-vous! Je n'y puis rien!...

Ils se taisaient, comme oppressés l'un et l'autre par des pensées qu'ils n'osaient se découvrir : il était clair que la déconfiture du restaurant Mazella n'était point ce qui les préoccupait le plus. Marguerite, la première, se décida à parler :

— Écoutez, monsieur Marès, — murmura-t-elle, — je vais vous demander un service d'ami!... Priez de ma part Emmanuel de ne plus reparaître ici!... Cosmo est de retour! vous savez ce qui s'est passé entre eux!

A cette nouvelle, Marès sursauta. Si détaché qu'il fût des petites misères humaines, il ne pouvait s'empêcher de frémir à l'idée du péril que courait son camarade. La maestra elle-même s'avouait très alarmée, non pas seulement pour Emmanuel, mais aussi pour son mari.

Le mineur avait quitté Monte-Carlo, la construction de la ligne de tramways étant terminée. Dans l'espoir qu'on allait commencer l'agrandissement du Bassin-National, il était accouru à Marseille. Mais la grève ajournerait indéfiniment l'exécution

des travaux. Pour comble de déveine, il ne restait pas un seul chantier ouvert. Alors Cosmo, ne voulant point demeurer inactif, s'était engagé comme portefaix sur les quais de la Joliette. Depuis deux jours, il y travaillait clandestinement, la nuit, avec une escouade de Piémontais. Marguerite tremblait qu'il ne fût attaqué par les grévistes :

— Il ne manquait plus que cela ! — fit-elle, en s'animant soudain, — ah ! monsieur Marès, il y a un mauvais sort contre nous ! Tout tourne mal depuis que je suis revenue d'Italie !... Si le restaurant ferme, nous voilà sur le pavé, sans gîte, sans gagne-pain?... Et, comme si ce n'était pas assez de ce tourment, Cosmo s'obstine à travailler malgré la grève, au risque de sa vie ! Enfin, Emmanuel n'est pas raisonnable !... Mon Dieu ! si mon mari le rencontrait ici !...

Elle s'affolait tellement que son trouble gagna Marès. Néanmoins, il s'efforça de calmer la jeune femme :

— Pour ce qui est d'Emmanuel, — dit-il, — je vous promets de faire le possible... bien que j'aie peur de ne pas être écouté !... A présent, il se défie de moi !

— Comment?... Vous êtes brouillés?...

Et la maestra consternée s'effraya davantage.

— Non ! — dit Marès, — nous ne sommes pas brouillés !... Mais nous n'avons plus la même intimité qu'autrefois !... C'est parce que j'ai rompu avec les anarchistes ! Tous m'en veulent, me détestent, me traquent comme une bête dangereuse !... Si vous saviez ce que j'endure !...

A son tour, le peintre de carènes confessa ses rancœurs et ses angoisses. Il rappela les huées qui l'avaient accueilli au bar Coupon. L'avant-veille encore, dans un meeting tenu à la Belle-de-Mai, il avait essuyé de pires avanies. Comme il essayait de prendre la parole, des malandrins s'étaient précipités sur lui, l'avaient roué de coups. Werhlé, jouant le magnanime, s'était interposé avec une insultante pitié. Et on l'avait jeté dehors, en le traitant de « mouchard » et de « calotin ! »

— Mais je ne suis pas le seul qu'ils aient malmené ! — ajouta-t-il, avec un amer sourire, — j'étais en honorable compagnie !... Ils ont déversé l'injure sur quiconque n'est pas de leur avis. Ils ont même attaqué des absens, de grands écrivains, des penseurs !... Oui ! ils ont traîné Tolstoï dans la boue. Ce Tolstoï qu'ils ont tant loué n'est plus bon à donner aux chiens ! C'est

un « endormeur, » parce qu'il prêche, comme nous, l'acceptation, la conversion morale!... Ah! ce sont de belles âmes! Et, quand on songe aux mobiles qui les poussent, c'est à désespérer, à se retirer du monde!... Car toute cette agitation cache d'infâmes tripotages!...

Se montant de plus en plus, Marès conta les rumeurs qui couraient. C'étaient, — disait-on, — les Artaud, père et fils, qui, par l'intermédiaire de Jaubert et de Werhlé, auraient fomenté cette grève! Il s'agissait, au fond, de renverser la municipalité collectiviste pour la remplacer par toute une bande organisée et compacte de socialistes indépendans. Le père Artaud, gros entrepreneur, en espérait l'adjudication des travaux du Port, et son fils Maxime, le bossu, y pêcherait en eau trouble un mandat de député!

— Je m'en doutais d'ailleurs! — conclut le peintre. — Déjà, l'année dernière, mon ami, M. Charles Artaud... vous vous souvenez? celui qui a plaidé pour vous?... Eh bien, il m'avait averti à mots couverts des manigances de sa famille!... Il ne ressemble guère à son frère, celui-là! Quel brave homme!...

Marguerite s'indignait : « Comment? C'était à cause de l'égoïsme, de la vanité, de la rapacité de ces gens riches que tant de misérables allaient souffrir?... »

— Car, vous savez, monsieur Marès, la plupart marchent à contre-cœur!... La semaine passée, quand ils venaient ici, je les entendais crier contre la Bourse du travail! Mais, à présent, ils n'osent plus rien dire, par peur de se compromettre : ils voient partout des espions!... C'est égal! ces socialistes et ces anarchistes qui veulent faire, malgré lui, le bonheur du peuple...

— Oh! le bonheur du peuple! — interrompit Marès impétueusement, — c'est bien le dernier de leurs soucis! Dites plutôt qu'ils en ont la haine, ou le dégoût! D'abord, ils ne le comprennent pas, car tous sont des bourgeois ou tendent à le devenir. Dès qu'un ouvrier a sur sa casquette les galons de contremaître, il se croit immédiatement d'une autre pâte que ses camarades de la veille!... l'histoire d'Escartefigue en est une preuve entre mille!... Vous le connaissez, n'est-ce pas?...

— Mon Dieu! — fit la maestra, — j'ai entendu parler de lui par Emmanuel, qui en disait du bien!... Il est si bon, Emmanuel!

— Et si naïf, hélas! — répliqua Marès.

Avec une maligne joie, le théosophe dénonça la roublardise du personnage, ex-trésorier du syndicat des Dockers. Pour le détacher de la grève, la préfecture lui avait offert une grasse sinécure, l'inspection des Enfans assistés!...

— Avouez que c'est monumental! Un ancien portefaix qui sait à peine mettre l'orthographe!... bombardé inspecteur de l'Assistance publique!... Huit mille francs d'appointemens! Est-ce gentil?

Mais, d'après Marès, Escartefigue n'avait fait en cela qu'imiter l'exemple de ses chefs. Tous ces socialistes se ressemblaient. Chez tous, c'était la même démangeaison de se frotter à des gens riches ou titrés, le même appétit de jouissance immédiate, un besoin perpétuel de bombances et de godailles!... Ainsi, pour le meeting de la Belle-de-Mai, Jaubert et Werhlé avaient fait venir de Paris le célèbre Crébessac, le grand orateur du parti. Eh bien! ces messieurs avaient commencé par se rendre en voiture au Palace-Hotel, le plus somptueux établissement du Prado, où un déjeuner fin était préparé pour eux. Et ils étaient arrivés à la réunion, rotant la truffe et mâchonnant de gros cigares bagués d'or!

Après avoir débité ce potin, Marès, brusquement, s'arrêta court, un peu confus de s'abaisser à de pareils argumens. La passion, la rancune l'avaient emporté! Pour revenir aux raisons théoriques, il ajouta :

— Peut-on être socialiste!... Anarchiste passe encore! mais socialiste!...

Et, sur un ton d'inexprimable mépris :

— J'appelle socialiste quiconque pense bassement!

Cependant, la maestra bouillait de colère contenue, en écoutant ces propos.

— Vous devriez agir contre eux, monsieur Marès! — conseilla-t-elle, — vous qui êtes un conférencier... qui avez encore tant d'influence dans les milieux ouvriers!... Croyez-moi! Beaucoup vous suivraient!... et peut-être que de grands malheurs seraient évités!...

— Non, non! — dit le théosophe, avec une sombre obstination, — je ne veux plus rentrer dans la lutte!

Et, aussitôt, d'un ton mystique :

— Ma voie est ailleurs!

— Vous avez tort!... De votre part, c'est presque une désertion.

Une désertion! Marès se troubla : il retrouvait dans la bouche de Marguerite la même accusation que dans celle d'Emmanuel et des anarchistes. Mais la maestra insistait, comme si elle plaidait une cause personnelle. Elle répéta encore :

— Vous avez tort, monsieur Marès !

— Je n'ai pas d'autre juge que ma conscience ! — répondit-il, avec un accent de défi.

Néanmoins, il sentait chanceler toutes ses résolutions. Et, en même temps, il s'irritait de ce que les autres, — des ignorans, des esprits faibles, ou des coquins, — prétendissent juger sa conduite... Tout d'un coup, un tremblement nerveux secoua ses membres, agita ses mains.

D'un geste saccadé, il salua Marguerite, et, sans rien dire, il s'en alla, farouche, les yeux hostiles.

V

Le dimanche suivant, vers huit heures, Marès descendait la rue du Petit-Puits, pour rejoindre ses disciples au *Splendid-Bar*. On était dans la seconde quinzaine de juillet. La journée avait été brûlante. Marès venait de la passer tout entière dans sa chambre, à méditer sur des textes boudhiques. Quoique affaibli par les jeûnes et anémié par les chaleurs de la canicule, il se trouvait dans un état d'exaltation singulière. La fréquence des exercices spirituels, l'intensité de la concentration mentale surexcitaient ses nerfs et le maintenaient debout, malgré l'épuisement de son corps.

Il s'arrêta un instant sur le quai de l'Hôtel-de-Ville, pour respirer un peu d'air frais. Le crépuscule achevait de s'éteindre dans des rougeurs d'incendie, quelques navires à voiles stagnaient sur l'eau noire, et les grands bras des vergues se tendaient, rigides, vers les pourpres sanglantes du ciel. Mais le spectacle des choses extérieures offensait Marès. Il reprit sa course dans la direction du bar.

Le théosophe était inquiet. Les paroles de Marguerite l'avaient bouleversé bien plus profondément qu'il ne l'eût pensé d'abord. Au sortir du restaurant Mazella, il s'était cru obligé d'examiner à nouveau les règles de sa conduite, et, dans le

premier moment de désarroi, pressé de scrupules, il se persuada que son abstention était coupable. Puis l'amour-propre s'en mêla. Il songeait avec amertume que les intrigues de Werhlé et de Jaubert l'avaient dépossédé de son autorité sur les masses. Quelle belle occasion de la ressaisir!... Mais, aussitôt, il devina le piège où le fourvoyait son orgueil. Une lutte, même simplement oratoire, contre la Bourse du travail entraînerait, à la longue, des violences matérielles. Et les maîtres de la Sagesse condamnent toute violence contre les créatures. C'était uniquement par la douceur, par la charité, par l'exemple de la vertu qu'on pouvait sauver les hommes!

D'ailleurs, il avait charge d'âmes! Ces disciples qui s'étaient groupés spontanément autour de lui et dont le nombre augmentait sans cesse, qu'allaient-ils devenir, une fois privés de son enseignement?... Enfin, son ami le plus cher, cet Emmanuel qu'il s'était aliéné, sans doute par sa faute, n'avait-il pas le devoir de le racheter avant tous les autres et de le reconquérir?

Ce souci tourmentait Marès par-dessus tout. Il avait transmis à son camarade la requête de la maestra en y joignant ses propres instances, et le charbonnier avait très mal pris la démarche. Cette obstination à l'éloigner de Marguerite finissait par lui inspirer des soupçons et comme une vague jalousie. Il en était résulté entre eux plus de défiance et de froideur. Ce soir-là, pour la première fois, Emmanuel n'assistait pas à la conférence théosophique. Il avait déclaré qu'il se rendait, comme tout le monde, à la Bourse du travail : « Moi, je suis d'abord avec ceux de ma classe! » prononça-t-il d'un ton presque agressif. Et Marès, blessé de cette défection, en avait conçu un grand chagrin.

Les Dix l'attendaient à l'intérieur du bar. Ils paraissaient abattus comme des gens sans travail et qui sont inquiets du lendemain. Seul, le laveur de vaisselle, souriant et gras, conservait sa placidité habituelle. En guise de fume-cigarettes, il élevait en l'air un os de poulet encore muni de ses tendons et merveilleusement culotté. Il semblait tout fier d'exhiber un objet si curieux.

Cependant, les autres avertissaient Marès des bruits alarmans qui circulaient. La grève, tranquille jusque-là, menaçait de tourner au désordre. Il était question de châtier les dissidens qui, au mépris de la décision syndicale, continuaient leur ser-

vice. Des coups de main, assurait-on, se préparaient contre eux !

Effectivement, certains indices trahissaient dans la foule dominicale une nervosité insolite. Le bar lui-même n'avait pas son aspect ordinaire. Des individus de mine suspecte effarouchaient les consommateurs paisibles. C'étaient des étrangers, ou des gens que personne ne connaissait, toute une lie faubourienne refluée vers le centre de la ville. Les Russes, les Siciliens, se distinguaient dans cette tourbe par les caractères nettement opposés de leurs physionomies : ceux-là roses et charnus, ceux-ci desséchés et noirs comme des cotrets de fagots carbonisés. Un des Siciliens dévisageait Marès avec une insistance hostile. La chevelure hérissée, l'air inculte d'un berger des Abruzzes, le front déprimé pareil à une grosse pierre qui lui eût écrasé le bas de la figure, il frappait par une expression effrayante de fanatisme et d'abrutissement!... Où le théosophe avait-il vu cette tête obtuse? Sans doute dans une réunion d'anarchistes, autrefois, alors que lui-même était encore « compagnon. » A constater l'éclat féroce des prunelles braquées sur lui, Marès s'en voulait presque d'inspirer tant de haine !

Un des Dix, le marchand de boules de gomme, lui glissa mystérieusement à l'oreille :

— Vous savez? Tous ces types-là, il paraît qu'ils sont envoyés ici par les Génois !... Oui ! Ils viennent entretenir la grève pour couler le port de Marseille.

— Quelle absurdité ! — dit Marès, en haussant les épaules.

Pourtant, le peintre de carènes était trop bon Marseillais, il connaissait trop bien la vieille rivalité entre les deux villes pour ne pas se sentir enclin à admettre ces rumeurs accusatrices. En tout cas, la présence de ces étrangers lui causait toute espèce d'appréhensions. Sûrement, dans une émeute, ils n'auraient pas les mêmes scrupules que les gens du pays ! D'ailleurs accoutumés, chez eux, aux pires brutalités répressives, menés par le sabre et la baïonnette, ils se riraient des adjurations conciliatrices et de la douceur française, trop faible contre leur barbarie !

Si tourmenté qu'il fût, si peu rassuré pour lui-même, le théosophe se mit néanmoins à parler, selon son habitude, avec l'espoir peut-être d'oublier aussi les idées sombres qui l'obsédaient.

Mais le voisinage des anarchistes le préoccupait malgré lui. En réalité, c'était à eux qu'il s'adressait, bien plus qu'aux misérables réunis pour l'écouter. C'étaient leurs doctrines qu'il réfutait, qu'il condamnait, et il enveloppait celles des socialistes dans la même réprobation. Il leur reprochait à tous la bassesse de leurs âmes, la grossièreté de leurs sens, l'opacité de leur matérialisme, l'inintelligence de leurs négations...

Tout à coup, la haute taille d'Emmanuel apparut dans l'encadrement de la porte d'entrée. Il avait l'air agité et hagard. Un instant, il hésita, tournant ses gros yeux à droite et à gauche, et, soudain, il fonça vers Marès :

— Viens vite! J'ai deux mots à te dire!... Tout de suite, tout de suite! Ça presse!...

L'accent de sa voix était si impérieux et il se dégageait de toute sa personne une telle contagion de peur que le théosophe se leva précipitamment. Emmanuel le fit sortir par une porte latérale qui s'ouvrait sur une ruelle :

— Sauve-toi par là! — jeta vivement le charbonnier, — ils te cherchent!

— Qui? — demanda Marès recouvrant aussitôt son assurance.

— Une bande d'anarchistes!... Je quitte la réunion, Jaubert les a excités contre toi, contre ceux qui continuent le travail!... Tiens! les voilà qui arrivent! Entends-tu comme ils crient?...

Scandées par un piétinement sourd, des clameurs s'élevaient du côté de la Cannebière :

— A bas les traîtres!

— A bas les « jaunes! »

— A mort, à mort!

Marès, très pâle, ne bougeait pas, malgré les exhortations d'Emmanuel qui le poussait vers un corridor :

— Je reste! — dit-il, — ce serait lâche de me sauver!...

— Prends garde! Ils auront ta peau!

— Je n'ai pas peur de mourir!

Il ne mentait point. L'ivresse du sacrifice le transportait, lui ôtait le sentiment du danger. Ce serait si beau de verser son sang pour la foi nouvelle!...

Au même moment, la bande déboucha sur le quai, mais elle ne pénétra pas dans le bar. Elle s'engouffra toute dans la rue de la République, et les hurlemens se firent plus distincts :

— A bas les traîtres!

— A mort! à mort!

Ceux qui étaient dans le bar et dans les estaminets d'alentour se répandirent immédiatement au milieu de la chaussée. Des groupes coururent pour se joindre aux manifestans. Un souffle de démence balaya les trottoirs, c'était comme un grand vent furieux qui bouleversait tout sur son passage :

— Je vais avec eux! — cria Marès en s'élançant, — je veux leur parler, leur dire...

Ses paroles furent étouffées par le vacarme. Derrière lui, Emmanuel gémissait :

— Tu es fou!... Sûr! C'est la mort pour toi!

— Ça m'est égal! Et puis, il n'y a pas de mort!...

Et il accéléra son allure, entraînant son camarade sur ses pas.

Comme soulevés par la foule, ils remontèrent la rue de la République, traversèrent le rond-point. Il était huit heures et demie. Les boutiques encore éclairées se fermaient en hâte. Quelques rares curieux se montraient aux balcons.

Le flot des manifestans envahit le terre-plein de la Joliette, reflua, d'un seul élan, vers l'étroite avenue qui relie le quai à la place d'Afrique. Un cordon de gendarmes à cheval en gardait l'entrée. Le barrage insuffisant fut instantanément rompu. Bride abattue, des cavaliers détalèrent dans toutes les directions pour réclamer des renforts. Maintenant, la voie était libre.

La foule s'y engagea, chantant la *Carmagnole*, qu'entrecoupaient des clameurs toujours plus menaçantes:

— A bas les jaunes!

— A mort! à mort!

Et les cris s'amplifiaient en échos formidables dans le silence de ce long couloir bordé, d'un bout à l'autre, par les Docks des Messageries maritimes, dont la façade interminable et funèbre déployait l'alignement de ses fenêtres et de ses portes closes.

Emmanuel et Marès, jouant des coudes, s'évertuaient dans la cohue pour rattraper la tête de la colonne. Brusquement, une femme que le charbonnier avait heurtée se retourna vers lui. C'était Marguerite, échevelée, éperdue de terreur. Elle chuchota, d'une voix haletante:

— Je vous en prie, monsieur Emmanuel, si vous pouvez quelque chose près de vos amis, faites-le!... Je vous en prie!

C'est l'équipe de Cosmo qui travaille là-bas! Ils sont en train de charger des vivres pour un bateau allemand!...

Il ne répondit pas. Le nom de Cosmo avait glacé subitement sa tendresse, paralysé son bon vouloir. Mais Marès, ému de pitié, tremblant d'une colère belliqueuse:

— Ne craignez rien, madame Marguerite! Nous le défendrons!

— Oui, oui! je vous en conjure, monsieur Marès!...

En échangeant ces phrases brèves, ils couraient toujours avec la foule. Enfin, ils atteignirent l'extrémité du môle, qu'un chenal de communication sépare de la place d'Afrique.

A gauche, dans un éblouissement de lumière électrique, le bateau allemand, le *Kaiser Wilhelm*, venait de surgir, énorme et splendide sous les dorures de sa carène entièrement peinte en blanc, avec ses quatre cheminées hautes et trapues comme des tours. Embossé contre le quai des Anglais, il dominait de sa masse colossale tout le bassin du Lazaret.

C'était un navire de touristes. Les passagers s'étaient mis à table pour le repas du soir. Un orchestre installé dans la salle à manger des premières jouait une valse viennoise. Les dîneurs, attirés par les vociférations des manifestans, étaient montés sur le pont, et là, accoudés au bastingage, amusés et tranquilles, en gens qui n'ont rien à redouter, ils contemplaient de loin le tumulte.

Un grande espace d'eau s'étendait entre eux et les assaillans, et, déjà, les douaniers avaient replié le pont tournant qui enjambe le canal: la place d'Afrique et le quai des Anglais étaient ainsi inaccessibles! Mais les « jaunes, » les portefaix qui, sur le môle, chargeaient des vivres et des colis pour le bateau, se trouvaient cernés, d'un côté par leurs agresseurs et, de l'autre, par la mer. La moindre poussée allait les faire choir dans le canal. Certains avaient réussi à s'échapper, en s'entassant sur des chalands et des remorqueurs qui gagnaient le large à toute vitesse. D'autres plongeaient résolument dans le bassin, et ils s'efforçaient de rallier le navire à la nage.

Soudain, une bousculade effroyable se déchaîna sur le terre-plein. Des cris retentirent, des appels au secours. On se colletait au hasard, dans la pénombre. Marguerite, suffoquée par l'angoisse, se dressait sur la pointe des pieds. Elle avait aperçu Cosmo acculé contre une borne du pont, avec une dizaine de

camarades, ceux qui n'avaient pu s'esquiver sur les embarcations. D'un geste fébrile, elle saisit le bras d'Emmanuel qui la protégeait contre les bourrades :

— Défendez-le ! je vous en supplie, Manuel ! Faites cela pour moi !...

Dans son trouble, elle avait pris la main du colosse, et elle la serrait d'une pression insistante qui ressemblait à une étreinte amoureuse. Cette caresse inconsciente le grisa. Instantanément, le passé s'abolit au fond de sa mémoire. Il oublia son ressentiment, sa jalousie, il ne comprit qu'une chose, c'est que Marguerite souffrait. Et il ne voulait pas qu'elle souffrît !...

Tout d'un bloc, effaçant ses larges épaules, il s'enfonça dans la mêlée, tandis que Marès, grimpé sur un chariot, tentait de haranguer la multitude :

— Camarades ! Au nom de la justice et de l'humanité...

La voix grêle se perdit au milieu des huées, des invectives, du tapage qui redoublait.

Durant plusieurs secondes, un remous de la foule déroba la vue de la scène à Marguerite. Puis, elle distingua un individu à figure de nervi, avec un mouchoir de soie violette autour du cou, qui se ruait sur Cosmo, en brandissant un long couteau à virole. L'homme hurla :

— Tiens, canaille ! Voilà longtemps que je te l'avais promis !

Emmanuel bondit pour parer le coup. Mais, aussitôt, il chancela, s'affaissa sur le pavé, le ventre ouvert. Un cri d'horreur s'éleva, suivi d'une détonation. En même temps, Marès battit l'air de ses deux bras, et s'écroula sur les sacs du chariot...

— Sauve qui peut ! Sauve qui peut !

Des pas rythmés de chevaux résonnaient dans le lointain. Les gendarmes et les dragons arrivaient au trot.

Toutes les issues étaient bloquées. Ce fut une clameur de détresse, puis une panique ignoble, une véritable lutte entre manifestans, chacun essayant, pour fuir, de passer sur le corps du voisin. La maestra, renversée, écrasée par des hommes, s'évanouit...

Un quart d'heure après, la cavalerie avait nettoyé la place.

Un silence lugubre régnait de nouveau sur les quais déserts.

Les passagers du bateau allemand redescendus dans la salle à manger continuaient leur dîner interrompu. Quand l'orchestre

se remit à jouer ses mélodies viennoises, ce fut comme une explosion de gaîté après l'alerte récente. L'animation du paquebot, un instant suspendue, reprenait plus intense. Des petites filles, leurs nattes sur le dos, se poursuivaient, en criant, le long des passerelles...

Et, dans le flamboiement de ses soleils électriques, le monstrueux navire tout étincelant de dorures, tout bruyant de rires et de musiques, le *Kaiser Wilhelm* réfléchissait, sur les eaux mornes du bassin abandonné, sa silhouette triomphale.

VI

A l'Hôtel-Dieu, dans le vestibule qui précède la salle des blessés, quatre brancards recouverts de leurs tendelets de coutil venaient d'être déposés par des infirmiers escortés d'agens de police.

La porte du vestiaire était ouverte sur le vestibule. A l'intérieur de la pièce exiguë, l'interne de garde et la surveillante causaient affaires de service, tout en lançant des regards distraits du côté des brancards :

— C'est étonnant ! — plaisanta l'interne. — Pour un dimanche, les cliens sont rares !... Il faut croire que les ivrognes et les nervis se sont mis en grève, comme les autres !...

— Patientez ! — dit la femme, en riant, — vous ne perdrez pas pour attendre !...

Ils attendirent encore quelques instans. Cependant l'horloge suspendue au-dessus du bureau de la surveillante sonna dix heures et demie. Il n'arrivait plus de brancards. Alors l'interne, en bâillant, se décida à se lever de sa chaise. Il était en manches de chemise et il s'épongeait le front avec le coin de son tablier, car la chaleur était suffocante.

Les brancards gisaient sur le dallage comme des cercueils à l'abandon. Rien ne bougeait sous les toiles des tendelets. On ne percevait même pas le souffle des respirations.

A l'apparition de l'étudiant, les agens avaient pris une attitude militaire, — et ils le considérèrent placidement, tandis qu'il soulevait la courtine de la première couchette.

Un adolescent, presque un gamin, y était étendu. De longs cils blonds formaient une petite ombre sur sa joue brûlante et moite de sueur. Vêtu d'une simple chemise, son corps mince et

robuste n'accusait aucune blessure apparente. L'enfant semblait dormir.

— Ouvre tes yeux! — commanda rudement l'interne.

Entre les paupières décloses, il montra deux prunelles dures comme des billes d'agate, qui lui donnaient l'air d'un jeune chat sauvage :

— Qu'est-ce que tu as?...

— Un coup de couteau!... là!... à la cuisse!...

L'interne retroussa lestement la chemise. Les prunelles d'agate épiaient ses moindres mouvemens avec une expression d'angoisse et de défiance.

— Qui est-ce qui t'a fait ça?...

— J'sais pas!... C'est en jouant... un camarade!...

— Et comment est-ce qu'il s'appelle, ton camarade?...

— J'sais pas!... Je l'ai pas vu!...

— D'où es-tu?

Fermant les yeux, avec une feinte lassitude, l'enfant murmura :

— Du Rouet!

— Ah! un sale quartier! Ce n'est pas surprenant!

Et l'interne, haussant les épaules, s'adressait à la surveillante :

— Ils sont admirables, ces gaillards-là!... Du plus grand au plus petit, ils se feraient hacher en morceaux plutôt que de dénoncer un des leurs!

Tout en parlant, il examinait le blessé qui occupait le second brancard, — un beau garçon brun, le visage coloré, l'épiderme épais et luisant, à la façon des gens de mer. Plongé dans le coma, il ne remuait point.

— Et celui-ci?

— Un coup de couteau dans le ventre! — s'empressa de répondre un des agens.

— Toujours la même chose! — bougonna l'interne, dont les mains palpèrent sous la vareuse de l'individu.

— Allons! ça ne sera pas grave!

Il essuya après une serviette ses doigts barbouillés de sang, et il continua sa visite.

— Celui-ci, aussi, a reçu un coup de couteau dans le ventre! — dit l'agent, en désignant un autre brancard, — il n'en mène pas large, vous verrez!...

On dégagea complètement la couchette où Emmanuel était recroquevillé, les genoux remontés très haut comme s'il s'efforçait instinctivement de retenir le poids de ses entrailles. Inerte, le visage livide, les paupières bleuies, ses longues moustaches tombantes, il offrait déjà tous les stigmates d'un cadavre.

Pendant que l'interne mettait à nu la blessure, l'agent de police fournissait des explications : c'était une victime des grévistes! Quand on l'avait ramassé au bout du môle, en face de la place d'Afrique, il était mourant. Déjà, au commissariat, on avait cru qu'il passait!...

Le carabin, qui n'écoutait pas, secoua la tête, en ébauchant une grimace significative :

— Fichu! Il n'en a pas pour longtemps!...

Et, consultant du regard la surveillante, il interrogea :

— Je me demande si c'est la peine de le coucher?...

— Si, si! Couchons-le tout de même! — dit la surveillante, par peur d'engager sa responsabilité.

Comme l'interne s'avançait vers le quatrième brancard, l'agent de police dit encore :

— Celui-là, c'est son camarade!... En tout cas, on les a trouvés ensemble!... Il a reçu une balle un peu au-dessous du cœur!... Même qu'au commissariat, nous avons été obligés de le panser, tellement il perdait de sang!...

Marès, allongé sur le dos, avait gardé sa pleine connaissance. Sauf la pâleur cireuse du visage et l'éclat excessif des pupilles, il n'était pas changé. Mais il respirait difficilement et un peu d'écume rosâtre restait collée au coin de ses lèvres. La poitrine oppressée, les yeux chargés d'une détresse immense, il articula :

— Et moi, monsieur le docteur, est-ce que j'en ai pour longtemps?...

L'interne accueillit cette question comme une inconvenance :

— Taisez-vous! — répliqua-t-il sévèrement, — ne parlez pas!... Ne vous agitez pas!...

— Il a l'air nerveux! — remarqua la surveillante.

— Et raisonneur! — ajouta l'interne, d'un ton vexé.

Marès fixait sur lui un regard aigu, comme s'il cherchait à lui arracher le jugement qu'il taisait. Des gouttelettes de sueur humectaient la cavité de ses tempes, il avait encore pâli, et il paraissait épuisé par l'effort qu'il venait de faire en parlant. Mais on devinait derrière ce front blêmi d'agonisant une pensée tou-

jours vivante, dont la lucidité implacable défiait la mort, et, dans ces yeux étrangement dilatés, une puissance quasi surnaturelle de vision.

Laissant retomber ses bras, avec un geste de complet détachement, l'interne s'éloigna. Le moribond avait compris. On rabattit les toiles autour de sa couchette, et tout à coup, au balancement du brancard, il sentit qu'on le transportait dans la salle commune...

Une clarté trop crue l'offusqua. La surveillante venait de tourner le bouton des becs électriques. Mais l'éclat factice des lampes n'éclipsait point le rayonnement lunaire, qui bleuissait les lointains de la ville et du port, et qui, par les fenêtres libres, faisait irruption dans la salle. A cause de la chaleur, les portes elles-mêmes étaient ouvertes à deux battans. Des insectes bourdonnaient au plafond, autour des ampoules incandescentes...

Réveillés en sursaut, au bruit des pas et des voix, les malades rejetaient leurs couvertures, se dressaient curieusement. Quelques-uns, trompés par la vivacité de la lumière, s'imaginaient que c'était l'aube. Ce fut d'un bout à l'autre de la pièce un véritable branle-bas matinal. Un fou, un hystérique, le front bandé de linges rougeâtres, acclamait déjà le déjeuner. Il glapissait :

— La soupe! la soupe!...

Et, saisissant sur la table de nuit une petite cuiller qui trempait dans un bol de tisane, il se mit à taper en cadence contre les barreaux de son lit, en chantonnant très vite :

— Voilà le fricot! voilà le fricot!

Il se pâmait d'aise, il riait, se convulsait dans des gloussemens d'une bouffonnerie macabre. La contagion gagnait les autres, qui commençaient à se démener aussi. Il fallut endormir l'hystérique avec du chloroforme, pour calmer l'effervescence générale. Les ampoules s'éteignirent, le silence se rétablit tout à fait, et, sous l'éclairage spectral de la lune, les choses environnantes parurent plus sinistres.

Sur le lit où on l'avait installé, — le deuxième de la file, — Marès, l'esprit plus lucide que jamais, les prunelles fixes, regardait anxieusement...

Emmanuel, toujours inerte, reposait à côté de lui... Il l'avait presque oublié : une terreur intense précipitait le rythme de son pouls ralenti! Les figures de blessés qu'il avait entrevus tout à

l'heure, à la lumière des lampes, ressurgissaient, pour lui, de la pénombre douteuse. C'étaient des têtes démoniaques, qui se confondaient dans sa mémoire avec celles des émeutiers, ses bourreaux : toutes les horreurs de la chair meurtrie ou décomposée !... Un scrofuleux, dont les traits s'effaçaient et sombraient sous un bouillonnement de pustules ! Un vitriolé, dont le visage n'était qu'une plaie rouge, qui n'avait plus d'yeux ni de narines, plus de lèvres pour cacher ses gencives et ses dents !... Maintenant, à cinq pas de lui, sur le lit d'en face, un homme gesticulait, brandissant le moignon de son bras coupé, et, dans son masque blafard, les orbites se creusaient comme deux trous de ténèbres, et il avait l'apparence d'une statue de plâtre qui, subitement, se serait mise à bouger.

Le théosophe prit peur, ses mâchoires claquaient, il se persuadait qu'il était entouré de fantômes. Et, avec son goût du mystère et ses habitudes de logicien, il raisonnait contre lui-même, il justifiait les divagations de ses sens. Depuis près de mille ans qu'on mourait à cette même place où, bientôt, il allait mourir, lui aussi, des légions de larves humaines y avaient germé, comme des vers dans une riche pourriture. Des milliers d'agonies qui guettaient la sienne, y formaient une atmosphère étouffante de désespoir et de passion furieuse !...

A cette idée, il s'affola davantage, il se retourna vers Emmanuel, comme pour chercher du secours auprès de lui :

— Frère !... Je t'en supplie, donne-moi ta main !

Le blessé restant immobile, il reprit plus haut :

— Dis, frère ?... M'entends-tu encore ?...

Au son de la voix connue, le mourant tressaillit enfin, balbutia des mots inintelligibles, puis, brusquement, il gémit :

— Marguerite ! Marguerite !... Je veux la voir ! Appelez-la !... Tout de suite, tout de suite !...

La surveillante accourut au bruit. Elle gourmanda Marès qui s'était levé à demi :

— On vous a recommandé de vous taire et de vous tenir tranquille, vous le numéro deux !

Mais Emmanuel ne cessait pas de gémir :

— Je veux la voir ! je veux la voir !

— Qui veut-il voir ? — demanda l'infirmière à Marès.

Celui-ci prononça péniblement :

— Sa sœur !... Il n'a plus qu'elle au monde !...

L'interne était arrivé derrière la surveillante. Tous deux discutèrent : le règlement autorisait l'entrée des parens, même en pleine nuit, si le malade se trouvait à toute extrémité !...

— Il paraît que c'est sa sœur ! — répéta l'infirmière.

— Allons ! faites venir cette femme ! — dit l'interne, très ennuyé du dérangement.

Marès eut beaucoup de peine à donner l'adresse de la maestra. Des suffocations spasmodiques le faisaient râler par intermittence.

De nouveau, des baves sanguinolentes affluèrent à sa bouche, et il s'affaissa, comme anéanti par une syncope. Emmanuel était retombé dans sa torpeur de fièvre...

Un temps assez long s'écoula... Puis, peu à peu, Marès se sentit renaître à la vie consciente.

Maintenant, le vaste dortoir était paisible. Par intervalles, des plaintes sourdes s'élevaient, ou de petits cris inarticulés, échappés à des malades qui rêvaient. Surpris par ce calme, ébloui par les grandes surfaces blanches des murailles qui luisaient comme du marbre, le théosophe essaya de se soulever sur ses coudes. Il regarda, droit devant lui, et, durant une minute, les yeux élargis de stupeur, il se crut encore une fois le jouet d'une hallucination : un spectacle d'une magnificence chimérique s'inscrivait dans les hautes baies des fenêtres et les arcades de la loggia extérieure.

Élancée vers le ciel comme une rose d'or colossale, l'image de Notre-Dame se dressait au faîte du Campanile. Sur le fond miraculeusement pur du ciel nocturne, le phare mystique découpait sa silhouette lumineuse. La lune épanouie flottait dans l'air embrasé par tous les feux de la canicule... De cette hauteur de l'Hôtel-Dieu, on n'apercevait pas les eaux du Port étalées au pied de la colline sainte. Seules, émergeaient les vergues des navires à l'ancre, et les petites flammes jaunes des lanternes suspendues à la pointe des mâts scintillaient comme des lueurs de cierges. Fourmillantes, innombrables, d'autres lueurs serpentaient, s'entre-croisaient sur les pentes rocheuses du sanctuaire. Çà et là, couronnée d'une aigrette de clartés, pareille au support d'un fabuleux candélabre, surgissait une cheminée d'usine. Quelques vitres, encore éclairées, brillaient doucement... Et, sous ce réseau de lumières vacillantes, toute la colline s'étageait comme un gigantesque reposoir, où, parmi les durs métaux des vases

sacrés et les buissons ardens des cierges votifs, trônaient la Vierge d'or et l'Enfant divin qui tendait, vers la souffrance des misérables, ses deux mains bénissantes...

L'espace était si limpide que la perspective s'abolissait et que tous les détails de la vision fantastique semblaient fixés sur le même plan. Avec les délices de cette nuit d'été, une paix auguste se répandait par les fenêtres ouvertes de la lugubre salle. Le Ciel venait visiter la terre. Du haut de son piédestal, la Vierge secourable se penchait sur les lits d'agonie. Elle était là, tout près ! Elle allait paraître, elle s'avançait, en assomption, dans les champs diaphanes de l'éther !...

Des anneaux métalliques grincèrent le long d'une tringle de fer. Marès frissonna. Il inclina son cou obliquement sur l'oreiller, pour diriger son regard vers la porte d'entrée. Le rideau de toile bise qui palpitait dans l'embrasure s'écarta, et il vit s'approcher deux ombres qui marchaient à pas muets sur les dalles miroitantes. Celle qui venait un peu en arrière était une femme en deuil. Une mantille de tulle noir emprisonnait ses cheveux, mais quand elle passait dans le clair de lune, ses cheveux resplendissaient comme une vapeur d'or. Marès reconnut la maestra...

Elle frôla de sa robe les couvertures du lit. L'infirmière qui la précédait, toucha l'épaule d'Emmanuel, en l'avertissant :

— Voici votre sœur !

Il persistait dans son immobilité, ne répondit pas. Alors la surveillante, ayant tiré de sa poche un flacon d'éther, le lui fit respirer un instant, et elle réitéra son appel :

— Entendez-vous ?... C'est votre sœur !

— Ma sœur ?...

Sa voix, lointaine et voilée, était méconnaissable. Il ébranla son buste, faiblement, érigea sa nuque, et, tout à coup, avec l'accent d'une joie délirante :

— Oh !... madame Marguerite !... C'est vous !... vous êtes venue !...

Il était éperdu de reconnaissance, comme si Marguerite l'eût comblé par une telle faveur. Puis, aussitôt, sur un ton de reproche, où tremblait une tendresse timide :

— Trop tard !... c'est fini !

Une douleur si profonde, si déchirante s'exhalait dans ces paroles que Marguerite en eut le cœur brisé. Elle comprit tout

ce qu'il avait souffert pour elle, combien il l'avait aimée, et que jamais personne ne l'aimerait d'une adoration pareille !... Et voici qu'il allait mourir pour l'amour d'elle, sans un mouvement d'orgueil, sans un murmure de révolte, — simplement, bonnement !... Oui ! il avait fait cela, lui l'ignorant qu'on bafouait, l'homme de peine, la bête de labeur, le pauvre charbonnier !...

Elle ne put retenir les sanglots qui gonflaient sa poitrine, et, dans un débordement de passion et de reconnaissance, elle se pencha sur lui, effleura son front d'un baiser, en pressant sa main.

Le misérable étreignait la main de Marguerite et il l'appuyait extatiquement contre ses lèvres.

Sa respiration devenait plus lente, plus saccadée.

Marguerite, debout, comme enchaînée par l'étreinte glacée du moribond, pleurait en silence... Soudain, il redressa la tête, et, les yeux noyés de larmes, il proféra dans un effort suprême :

— Mon frère !... Bethléem !... Écrivez-lui !

Puis il s'affaissa pour ne plus se relever. Ses doigts rigides lâchèrent les doigts de Marguerite.

— C'est la fin ! — dit la surveillante, — voilà ses yeux qui se renversent !... Il faut vous en aller, madame !...

— Non ! je resterai jusqu'au bout ! Je ne l'abandonnerai pas !... Je veux prier pour lui !

Et la maestra ébaucha un signe de croix. Marès, de son lit, écoutait le dialogue funèbre :

— Ne priez pas ! — dit-il, d'une voix basse, défaillante, — il n'en a pas besoin : il est meilleur que nous !... Je vous l'assure, il verra Dieu !

Mais la surveillante s'impatientait :

— Retirez-vous, madame !... Vous les fatiguez tous les deux !... D'ailleurs, le règlement interdit...

Elle la chassait presque. La jeune femme, comme frappée d'un coup plus rude que les autres, s'écroula sur le tapis. Agenouillée, elle baisa la main pendante d'Emmanuel. Puis, brusquement, ayant pris sa résolution, elle s'en alla, secouée d'un sanglot inextinguible.

Inquiets de cette agitation insolite, les malades s'interrogeaient d'un lit à l'autre. Le vitriolé s'était mis sur son séant, et, troublé par les pleurs de Marguerite, — les trous vides de ses yeux béant dans le noir, — il se demandait quelle torture pire

que les siennes faisait crier une âme, et il cherchait à voir cette grande souffrance qui traversait la maison de la mort...

Il était trois heures du matin. Emmanuel entrait en agonie. Marès succombait à une prostration qui engourdissait progressivement son cerveau.

Déjà, l'aurore s'annonçait. La lune était descendue derrière l'horizon. Dans le cintre des fenêtres et des hautes arcades de la loggia, la colline de Notre-Dame de la Garde se découpait en une masse noirâtre sur le fond gris du ciel. A peine si l'on distinguait, au sommet du Campanile, l'éclair vermeil de la statue d'or. Des brumes chaudes montaient au-dessus des eaux stagnantes du Port. Suivant les lignes parallèles des rues et des boulevards, les files des réverbères commençaient à pâlir... En bas, le long des quais, sur les pavés sonores, roulaient les chariots écrasans. Des claquemens de fouets crépitaient en salves prolongées. Après la trêve si courte de la nuit, la vie douloureuse et superbe renaissait.

Un courant d'air salin pénétra dans la salle des blessés, dissipant les miasmes, les puanteurs de phénol et d'iodoforme. Ranimé par la fraîcheur matinale, Marès sursauta, ouvrit les yeux. Il poussa un long soupir, puis un cri strident :

— Délivrance !... Dieu vivant !...

Sa bouche ne se referma point. La blancheur mate de sa peau se confondit avec celle des draps, ses narines se pincèrent. Une hémorragie intérieure pompait tout le sang de ses veines... Qaand l'interne l'ausculta, son cœur avait cessé de battre.

Une heure plus tard, au lever du soleil, Emmanuel expirait.

VII

Il faisait grand jour. Le premier angelus allait sonner au Campanile de la Major.

Enveloppée dans sa mantille de tulle noir, Marguerite stationnait devant la grille de la cathédrale, attendant que le sacristain ouvrît les portes. Elle était si lasse qu'elle finit par s'asseoir sur le parapet de la terrasse qui domine le Port. Cependant, elle n'avait pas envie de dormir. Les nerfs surexcités, encore toute frémissante de la scène tragique à laquelle elle venait d'assister, elle éprouvait, malgré sa fatigue, un continuel besoin d'agitation.

D'abord, au sortir de l'Hôtel-Dieu, elle avait couru à la maison, sans bien savoir ce qu'elle faisait, et, là, elle retrouva Cosmo qui dormait toujours d'un sommeil accablé. Échappé aux émeutiers, grâce au dévouement d'Emmanuel, recueilli sur une chaloupe du navire allemand, le mineur avait pu rejoindre son logis sans être inquiété. Mais, sous le coup des angoisses de cette nuit, il était tombé, à peine couché, dans une prostration telle qu'il n'entendit même pas sortir Marguerite.

A la vue de cet homme qui avait causé la mort de son ami, qui même, une autre fois, avait tenté de le tuer, une révolte la souleva. Elle voyait presque en lui un meurtrier, elle le regardait avec dégoût, l'esprit obsédé par les pires tentations: s'enfuir tout de suite, quitter cette brute qui l'avait si cruellement abandonnée autrefois!... Alors, éperdue, doutant d'elle-même, la pensée encore pleine des paroles si douces et si poignantes du moribond, elle s'était évadée de sa chambre, cherchant un secours surnaturel. Instinctivement, elle avait pris le chemin de la cathédrale. Et voici qu'elle était là, sur cette terrasse, les joues brûlantes de fièvre dans la fraîcheur du matin, attendant que l'asile sacré s'ouvrît à sa détresse.

L'adieu suprême d'Emmanuel résonnait toujours à ses oreilles. C'était en elle un déchirement si profond qu'elle se retenait pour ne pas crier. Elle n'aurait jamais cru qu'elle l'aimait autant! Et en même temps, elle s'accusait elle-même, car, — la chose était trop sûre, — c'était elle qui l'avait poussé à la mort! Elle avait fait pis peut-être! Elle l'avait désespéré, elle avait été injuste et dure pour lui!... Fléchissant sous le remords, elle maudissait ses scrupules, sa réserve coupable, et, avec une ferveur insensée, elle s'épuisait à évoquer la chère image du mort, comme si, à force d'amour, elle pouvait lui rendre un peu de cette vie qu'elle lui avait ôtée!... Puis, tout se troublait dans son cerveau. A ces sursauts d'exaltation, à ces paroxysmes douloureux, succédaient des minutes de stupeur et d'inconscience totale. Hébétée, les yeux hagards, elle suivait machinalement les ondulations des vagues dans les lointains du golfe, ou les évolutions des cordiers catalans qui, déjà, sur le terre-plein d'en bas, installaient leurs chevalets et leurs dévidoirs.

Enfin, les portes des grilles tournèrent sur leurs gonds. Elle se précipita vers le parvis. Mais, aussitôt, elle modéra son élan,

surveilla ses gestes, craignant d'exciter des soupçons, de scandaliser les rares passans par l'étalage de sa douleur. Timidement,comme une voleuse, elle se glissa dans l'ombre du porche, s'arrêta près du bénitier; et, quand elle se fut convaincue que la cathédrale était encore vide, — tout à coup, elle marcha par grandes enjambées vers une place qu'elle connaissait bien, — la place où elle était venue si souvent, à ses heures de défaillance, chercher le réconfort et l'apaisement...

C'était au croisement du transept, sous la dernière arcade de la grande nef. Il y avait là une croix, abritée sous un tendelet de soie violette, comme dans les églises d'Italie. Un crucifié de grandeur naturelle, la chair livide et saignante, y pendait de tout le poids de ses membres roidis.

Marguerite s'abattit sur ses genoux, se prosterna, le front contre terre, devant la Victime. Puis, avec l'emportement de l'adoration, elle appuya ses lèvres sur le sabot d'argent qui recouvrait le pied transpercé, et, au contact du métal frigide, elle frissonna, comme tout à l'heure, lorsqu'elle avait baisé la main glacée du mourant. Instantanément, des larmes de passion jaillirent de ses paupières. Secouée d'un sanglot inextinguible, elle se mit à pleurer. Elle pleura à plein cœur, elle s'enivra de pleurer. Incapable de prier, de trouver des paroles, elle offrait ses larmes comme unique prière, comme témoignage de repentir et d'expiation.

Par moment, elle sanglotait plus fort. Sa plainte inarticulée éveillait des échos dans le grand vaisseau désert de la basilique. Soudain, elle tressaillit, en s'entendant elle-même. Elle eut honte de s'abandonner ainsi!... Comment oserait-elle, dans cet état, se présenter à la confession? Le Juge infaillible, qui scrute les consciences, allait la repousser avec son secret abominable!... A cette pensée, elle s'humilia démesurément, elle s'abîma dans la contrition. Ses yeux se séchèrent, le halètement de sa poitrine se calma. Ses prunelles fixes s'attachaient ardemment au Crucifié. Dans ce cadavre inerte, elle cherchait le bon Christ qui pardonne, le fidèle compagnon de toutes les souffrances. Ses lèvres ne remuaient point, elle était incapable encore de proférer une parole. Mais tout son être s'élevait vers Lui, et, tandis que, d'un regard plein d'horreur et de componction, elle parcourait les stigmates du Corps martyrisé, un dialogue muet s'échangeait de son cœur au Sien. La tête meurtrie d'épines lui disait :

— Pauvre femme, tu vois les plaies de ma Chair, et tu t'épouvantes! Que serait-ce si tu voyais celles de mon Cœur?... Ah! tu ne peux pas savoir!...

La misérable s'humiliait davantage :

— Seigneur, je suis faible! Ce n'est pas ma faute, si ma douleur est plus forte que toute ma volonté!...

Mais la Bouche qui console reprenait doucement :

— Tu te crois donc bien malheureuse? Prends garde! C'est un piège de ton orgueil, de penser que nulle souffrance n'égale la tienne! Il faut *tout* accepter! Ce ne sera pas si difficile, va! Les douleurs des hommes sont peu de chose. Cela s'use si vite!... Sois raisonnable! Résigne-toi! Accepte les pires choses : la solitude de ton cœur, le travail sans joie, l'ingratitude de ton mari, de tes enfans! Il faut que tu peines pour eux!... Allons! lève-toi! Je te donnerai la force!...

Marguerite ne voyait plus la tête meurtrie d'épines. Recueillie en elle-même, elle écoutait la voix intérieure. Mais elle sentait bien que c'était un autre qui parlait. Son cœur protestait toujours et souffrait mille morts... Ah! il serait long à guérir!...

Cependant, des clochettes tintaient, annonçant les messes de l'aube. Elle se retourna. D'autres misérables étaient là, derrière elle, agenouillées sur les dalles, attendant qu'elle leur laissât la place. C'étaient des femmes d'ouvriers et de marins, des vieilles toutes ridées, des jeunes filles qui étaient entrées, leur panier à la main, en se rendant à l'usine! Comme elle, ces pauvres créatures venaient faire provision de courage pour la journée, ou, tout simplement, goûter pendant quelques minutes la paix de ce refuge splendide, avant de se replonger dans les laideurs coutumières, les promiscuités bruyantes du logis et de l'atelier!

Marguerite sentit qu'elle était indiscrète, qu'il était temps de s'en aller. Une dernière fois, elle baisa le sabot d'argent qui recouvrait le pied transpercé du Christ, et elle se releva plus vaillante.

Mais comme elle traversait la nef, le rappel d'un petit détail bien humble l'immobilisa brusquement. Elle songea aux cent francs d'Emmanuel. Elle les avait dans sa poche, les ayant emportés à l'hôpital pour les lui rendre... Si elle employait cet argent à faire dire des messes pour lui?... Sans doute, le frère du mort, ce religieux qui était en Palestine, ne la blâmerait pas d'avoir détourné la somme pour ce pieux usage! Et, au même

moment, elle se récita une phrase de la lettre que le frère de son ami avait écrite autrefois de Bethléem, un lendemain de Noël. Cette phrase, elle ne l'avait pas oubliée, elle ne l'oublierait jamais! Elle était gravée au plus profond de sa mémoire! Elle disait, cette phrase : « Pendant tout l'office de minuit, je n'ai pas cessé de penser à toi et à ton salut, mon cher Emmanuel, et, tandis que nos élèves chantaient le *Gloria in excelsis*, j'ai demandé à Notre-Seigneur qu'il t'accorde le courage de supporter sans révolte ta dure vie de labeur... »

Elle aussi, autant que le religieux, autant que l'Église maternelle, elle connaissait le prix d'une âme!... Oui! elle allait faire dire des messes pour le charbonnier! Ici, comme à Bethléem, dans cette basilique immense, dans ce palais sacré tout éclatant de marbres précieux, on prierait fraternellement pour ce pauvre! Quelqu'un prononcerait encore son nom, il ne mourrait pas tout entier sur la terre!... Marguerite ne balança plus. Elle accosta un prêtre qui passait, lui remit l'argent, précisa ses instructions, et, à discuter ces choses pratiques, un peu de sérénité rentra en elle. Quand elle sortit du sanctuaire, elle était presque apaisée.

Au dehors, l'éclat de la lumière, la gaîté matinale la choquèrent comme une insulte. De nouveau, elle retomba dans ses tristesses. Sur la place de Lenche, où se tient un marché populaire, il y avait déjà toute une foule tumultueuse, — la foule bigarrée de l'invasion italienne. Des cris, des injures, s'entreheurtaient dans l'air. Marguerite, froissée dans toutes ses pudeurs, se répéta son ferme propos. Puis, par les ruelles boueuses aux maisons sordides et louches, elle redescendit, le cœur brisé, mais sans murmure, — vers tous ses devoirs.

LOUIS BERTRAND.

LA
FIN D'UNE RIVALITÉ SÉCULAIRE

LA DERNIÈRE CONVENTION ANGLO-RUSSE

Le traité anglo-russe du 30 août 1907 met fin à un antagonisme qui était un objet d'inquiétudes générales depuis un siècle. L'accord règle de délicates questions de frontières, sources de tension, de difficultés et de dépenses pour les deux pays. Il légalise les positions qu'occupaient en fait dans l'Asie centrale la Russie et l'Angleterre. Œuvre de sagesse, il s'inspire heureusement de principes concilians, d'un esprit d'abstention réciproque, et repose sur cette vérité que toute politique, pour être saine et durable, doit être fondée sur des concessions mutuelles. Consacrant l'abandon du vieux système qui a conduit ces deux puissances à des annexions indéfinies, à des dépenses croissantes et à l'immobilisation d'une importante partie de leurs forces en Asie, il inaugure une politique qui témoigne d'un sens plus pratique de leurs intérêts. Mais l'importance internationale de ce document en dépasse le texte étroit. Rompant avec les traditions de jalousie qui existaient entre ces deux puissances, il fonde entre elles une paix durable. Il a une portée européenne supérieure encore à sa portée asiatique. Sa signature complète heureusement l'ensemble des accords dus à la haute initiative du roi Édouard VII, et dont le point de départ a été l'accord anglo-français. Il doit être considéré comme un des meil'eurs gages de la paix mondiale. Ce sont ces considérations que nous allons faire ressortir, après avoir exposé succinctement la marche de

l'expansion russe et de l'expansion anglaise en Asie centrale et la situation respective des deux parties en présence, au moment où a été signé l'accord anglo-russe. Ces détails sont indispensables à connaître pour être à même de se faire une appréciation exacte de la signification et de la portée de cet accord.

I. — LES RIVALITÉS ANGLAISE ET RUSSE EN ASIE CENTRALE AU COURS DU XIXe SIÈCLE

Bien avant que leurs frontières fussent devenues limitrophes du Thibet, de la Perse et de l'Afghanistan, les Anglais, établis dans l'Inde, avaient été amenés à entrer en rapport avec ces pays. Dès la fin du XVIIIe siècle, et alors que leurs possessions étaient limitées au Bengale, ils nouaient des relations de commerce et d'amitié avec le Thibet, à la suite de l'envoi d'une ambassade à Calcutta par le souverain de ce pays, qui priait la Compagnie des Indes de ne pas molester le roi du Népâl : son territoire venait d'être envahi par les troupes anglaises. La demande ayant été accueillie favorablement, les Anglais furent en retour très en faveur à Lhassa, et considérés comme des protecteurs et des alliés : le Thibet leur fut ouvert, et rien ne s'opposait à ce que ce pays gravitât dès lors dans l'orbite d'influence de l'empire de l'Inde. Mais, abandonnant brusquement la politique d'alliance et d'amitié avec le Thibet, la Compagnie des Indes, quelques années plus tard, crut faire une affaire plus avantageuse en prenant le parti de la Chine contre ce pays. Outrés de ce manque de bonne foi, les Thibétains ne voulurent plus entendre parler des Anglais, et, pendant plus d'un siècle, leur fermèrent hermétiquement leur pays.

Les relations avec la Perse et l'Afghanistan devaient être plus suivies et plus durables. Commencées au début du XIXe siècle en vue de garantir l'Inde contre une attaque possible de Napoléon et du tsar Paul Ier, elles devaient se poursuivre, avec des vicissitudes et des péripéties diverses, tantôt dans le calme d'une paix relative, tantôt dans le trouble des guerres provoquées par la préoccupation d'assurer la sécurité de la frontière Nord-Ouest de l'Inde. Cette préoccupation a dominé, pendant tout le XIXe siècle, la politique anglo-indienne en Asie centrale. Dès l'année 1800, elle déterminait le gouvernement de l'Inde à se faire un allié du chéikh de Kowéit. Ce port devait être pris comme

base d'opérations d'une armée anglo-indienne qui remonterait le cours de l'Euphrate pour aller prendre à revers les forces que la France pourrait diriger à travers la Perse sur l'Inde. C'est toujours cette préoccupation qui, la même année, décidait le gouvernement anglais à installer un résident à Mascate, et, en 1803, un agent à Bassorah. En 1801, John Malcolm, envoyé d'Angleterre, réussissait de son côté à obtenir de la cour de Téhéran un traité d'alliance perpétuelle contre la France. Après la paix de Tilsitt, qui abandonnait la Perse aux entreprises de la Russie, sir Gore Ouseley profitait de la situation pour resserrer les liens d'alliance avec le schah Feth-Ali, en même temps que toute facilité était donnée au lieutenant Pottinger et aux capitaines Grant et Christie d'explorer la partie du pays confinant au golfe Persique.

Napoléon tomba ; mais le danger que les Anglais redoutaient, une attaque possible de la frontière Nord-Ouest, ne disparut point avec lui. Les Russes avaient pris dans leurs préoccupations la place des Français. Cantonnés au début du siècle en deçà de l'Oural et du Caucase et séparés des possessions anglo-indiennes par l'immense étendue des déserts du Turkestan, des steppes kirghises et du plateau de l'Iran, les Russes avaient entrepris de descendre vers le Sud, et se rapprochaient progressivement de la frontière de l'Inde. Ils avaient commencé par dépecer l'Empire persan, pris une partie du Daghestan en 1797, l'autre partie en 1813, ainsi que le Chirwan et la côte sur la mer Caspienne jusqu'à l'embouchure de l'Araxe, les khanats d'Erivan et de Nakitchewan en 1828, enfin l'Arménie persane jusqu'à l'Ararat. Les Anglais, effrayés de ces progrès des Russes, eurent l'habileté de leur faire accepter, en 1834, un accord par lequel les deux puissances s'engageaient à maintenir la Perse comme État indépendant. Du côté de l'Iran, le péril put être considéré comme momentanément conjuré, mais ce ne fut que pour renaître sur un autre point, plus menaçant et plus pressant.

Arrêtés du côté de l'Iran dans leur marche envahissante vers le Sud, les Russes, toujours tenaces dans leurs entreprises, reportèrent leurs efforts dans la direction du Turkestan. Après avoir soumis les hordes kirghises, ils apparaissent en 1830 sur les bords de l'Yaxarte. La nouvelle causa un grand émoi à Calcutta. Le gouvernement anglo-indien, pressé de prendre les me-

sures que comportaient les circonstances, envoya à deux reprises, en 1830 et en 1837, Burnes en ambassade à Caboul; et, quand le chah de Perse que soutenait la Russie vint mettre en 1837 le siège devant Hérat, ce fut un officier anglais, Pottinger, qui défendit la place. La Russie, ayant envoyé à son tour, en 1839, Viktevich en ambassade à Caboul, les Anglais ouvrirent les hostilités contre l'Afghanistan. Caboul fut occupé par une garnison anglaise; mais celle-ci, devant une insurrection générale de la population, dut évacuer deux ans après, le 21 novembre 1841, la capitale de l'Afghanistan, et les débris de l'armée anglaise furent massacrés dans les passes de Gundamak. Une nouvelle armée anglaise vint bien, l'année suivante, incendier, à titre de représailles, une partie de Caboul, mais l'exécution faite, elle se retira.

Cependant les Russes avançaient toujours. Dès 1840, leurs postes étaient sur l'Irtich et le Syr-Daria. En 1845, ils dirigeaient une première expédition contre Khiva: ils échouaient, il est vrai, mais réussissaient, en 1852, à prendre pied dans le khanat de Kokand. Ils enlevaient, en 1865, Tachkend et Khodjent, s'emparaient en 1868 de Samarcande et obligeaient le khan de Boukhara à accepter le protectorat de la Russie. Khiva succombait enfin, en 1873, sous les coups d'une seconde expédition, et, par ces dernières conquêtes, les possessions russes confinèrent à l'Afghanistan.

Sur ces entrefaites, le souverain afghan, Dost-Mohammed, que les progrès des Russes effrayaient, s'était réconcilié avec les Anglais : par le traité conclu le 30 mai 1855 à Peïchawer (le premier des traités anglo-afghans), il avait déclaré « qu'il y aurait paix et amitié perpétuelle entre l'Afghanistan et la Compagnie des Indes, et qu'il serait l'ami des amis et l'ennemi des ennemis de ladite Compagnie. » En revanche, les Anglais l'avaient aidé à reprendre Hérat, et, après sa mort, avaient donné, par le traité d'Ambala, trois millions à son fils Shere-Ali pour lui permettre de raffermir son pouvoir. Lors de la soumission de Boukhara et de la prise de Khiva, les Anglais étaient tout-puissans en Afghanistan. Profitant de cette situation, ils demandent aux Russes de déterminer la frontière commune entre leurs nouvelles possessions et ce pays. Ce fut l'objet du traité de 1872, par lequel les territoires au nord de l'Oxus furent reconnus appartenir à la Russie, et ceux au midi de ce fleuve à l'Afgha-

nistan. Ce dernier pays était reconnu implicitement comme placé dans l'Empire anglo-indien.

Cette reconnaissance de fait de la situation prépondérante de l'Angleterre en Afghanistan fut confirmée en outre par le traité de Saint-Pétersbourg du 22 juillet-3 août 1887. De graves événemens s'étaient passés dans l'intervalle. Après la chute du ministère Gladstone, qui avait toujours pratiqué une politique de bienveillance et d'amitié avec l'Afghanistan, l'orientation de la diplomatie britannique s'était modifiée avec l'avènement de Disraéli, qui considérait l'emploi de la force comme le meilleur moyen de consolider l'Empire britannique. Par suite de cette conception, une politique active avait été inaugurée, et Shere-Ali ayant refusé de se plier aux exigences du gouvernement britannique, les troupes anglo-indiennes avaient envahi le pays, occupé Caboul et Candahar, détrôné Shere-Ali, et mis à sa place son fils Yacoub, auquel ils avaient imposé, le 26 mai 1879, le traité de Gundamak. Yacoub cédait la partie de l'Afghanistan située à l'orient de la chaîne des monts Souléiman, acceptait la présence d'un agent anglais d'origine européenne à Caboul et consentait à placer ses relations extérieures sous le contrôle du gouvernement anglo-indien. Un tel traité, qui faisait en réalité perdre au pays son indépendance, ayant amené une insurrection générale, le général Roberts entra de nouveau à Caboul, et Abdurrhaman, petit-fils de Dost-Mohammed, fut proclamé, le 22 juillet 1880, au nom du gouvernement britannique, émir d'Afghanistan. Il dut toutefois commencer par souscrire aux clauses du traité de Gundamak et accepter notamment que, « puisque la Russie s'était engagée à s'abstenir de toute intervention politique en Afghanistan, il n'aurait pas de relations politiques avec une autre puissance que l'Angleterre et se conformerait, dans ses relations extérieures, aux avis du gouvernement anglais. » Plus tard, le traité de 1887, qui fut provoqué par la brusque agression du général Komaroff sur des territoires situés au Sud-Est de l'oasis de Merv, entre l'Hériroud et le Mourghab que revendiquait l'émir d'Afghanistan, laissa bien à la Russie les districts contestés, mais affirma de nouveau la situation privilégiée que l'Angleterre tenait, en vertu des accords antérieurs. L'accord anglo-russe du 11 mars 1895, qui a fixé une fois pour toutes la frontière entre l'Asie centrale russe et l'Afghanistan dans la région du Pamir, en laissant le Grand-Pamir à la

Russie et le Petit-Pamir à l'Afghanistan, a été le troisième instrument diplomatique qui ait consacré d'une façon officielle la prépondérance anglaise sur le pays afghan. En dehors de ces traités, des affirmations du gouvernement russe, réitérées depuis quarante ans, sont venues montrer que la Russie n'avait aucune prétention sur l'Afghanistan et qu'elle regardait ce pays comme placé dans la sphère d'influence anglaise. C'est d'abord la lettre dans laquelle le prince Gortchakof, en novembre 1859, donne « l'assurance positive que Sa Majesté Impériale considère l'Afghanistan comme complètement en dehors de la sphère où la Russie peut être appelée à exercer son influence; » puis la déclaration faite dans le même sens, en février 1874, par le chancelier russe à lord Loftus, celle qui fut faite, en 1882, par l'ambassadeur de Russie à Londres à lord Granville, celle enfin par laquelle M. de Giers, en 1883, faisait connaître « que le gouvernement russe avait pris toutes les mesures pour éviter tous rapports entre la Russie et l'Afghanistan, ce dernier pays étant considéré comme rentrant dans la sphère d'influence britannique. » Et c'est en toute vérité que récemment, le 20 octobre 1902, lord Cranborne pouvait affirmer que la Russie considérait l'Afghanistan comme en dehors de sa propre sphère d'influence.

Dans ces dernières années, deux accords intervenus entre le gouvernement anglo-indien et l'émir d'Afghanistan ont resserré encore les liens qui unissent ce pays à l'Angleterre. La mission Mortimer Durand a obtenu, en 1893, de la part de l'émir Abdurrhaman confirmation de ses engagemens antérieurs, et, pour le dédommager de la cession de ses territoires à l'Est des monts Souleïman, lui a alloué une somme annuelle de trois millions de francs. Par un second accord conclu en 1905, Habib-Oulla, successeur d'Abdurrhaman, s'est engagé « à remplir les clauses des accords signés par son père avec la Grande-Bretagne au sujet des affaires extérieures et intérieures de l'Afghanistan, et à n'y contrevenir par aucune action et par aucune promesse. » Sous ces termes, il faut entendre les accords conclus entre le gouvernement anglo-indien et Abdurrhaman au moment de l'accession au trône de ce dernier et lors de la mission de sir Mortimer Durand, en 1893, à Caboul.

Mais la lutte d'influence entre Anglais et Russes, close par ces traités en Afghanistan au bénéfice de l'Angleterre, devait se transporter en ces dernières années sur un autre terrain :

le Thibet. De ce côté, le gouvernement anglo-indien avait pris l'avance en faisant occuper dès le milieu du XIX[e] siècle par son vassal, le maharajah de Cachemire, le pays au delà de l'Himalaya qu'on est convenu d'appeler le Petit Thibet et le Moyen Thibet. En 1888, il mettait la main sur la vallée du Sikkim, qu'on considère comme la meilleure route entre le Grand Thibet et l'Inde, et cherchait à nouer des relations d'amitié avec le Taschi-Lama, de Chigatsé, l'un des deux chefs de la hiérarchie monacale lamaïque et le rival du Dalaï-Lama, de Lhassa. Menacé à la fois dans son autorité politique et religieuse, ce dernier chercha à s'appuyer sur la Russie qui accueillit favorablement ses ouvertures, et l'on vit, en 1897, arriver avec une escorte à Lhassa le major Kozloff, et un sujet russe, Djorgieff, qui prit en mains la direction des affaires civiles et fut en outre nommé grand maître de l'artillerie et ministre du trésor. En même temps des personnages thibétains chargés de missions secrètes allaient à Livadia et à Saint-Pétersbourg, et une cinquantaine de sujets russes bouddhistes étaient installés dans les principaux monastères du Thibet. En présence d'une situation qui établissait d'une manière prépondérante et même exclusive l'influence russe à Lhassa, le gouvernement anglo-indien ne vit d'autre parti à prendre que de brusquer les choses. A la tête d'une expédition, le colonel Younghusband fit son entrée à Lhassa le 3 août 1904. Le Dalaï-Lama dut prendre la fuite; le Taschi-Lama, l'ami des Anglais, fut proclamé à sa place, et un traité régla les relations qui devaient exister désormais entre le gouvernement de l'Inde et le Thibet. Aux termes de ce traité, trois marchés sont ouverts sur la frontière, à Yatoung, à Gyantsé et à Zartok; un tarif avec suppression des douanes intérieures est établi; une indemnité de guerre est stipulée, et la vallée de Chumbi occupée jusqu'au paiement de cette indemnité; les forts de la frontière sont démantelés. De plus, il est entendu que, sans le consentement de la Grande-Bretagne, nulle portion du territoire thibétain ne pourra être vendue, louée ou hypothéquée à une puissance étrangère. Aucune puissance étrangère ne pourra s'immiscer à un titre quelconque dans le gouvernement ou l'administration des affaires du Thibet; ni envoyer en ce pays des agens pour s'y occuper de la conduite des affaires; ni y obtenir l'autorisation de construire des routes, des chemins de fer, des télégraphes, ou d'exploiter des mines.

II. — SITUATION RESPECTIVE DE L'ANGLETERRE ET DE LA RUSSIE EN ASIE CENTRALE AU MOMENT DU TRAITÉ ANGLO-RUSSE

Ainsi, à la veille du traité anglo-russe, la position des deux rivaux pour la prépondérance dans l'Asie centrale était la suivante. Au Thibet, l'Angleterre avait partie gagnée. Elle s'était fait sa part dans le commerce du Thibet et avait exclu de ce commerce toute autre puissance. La Russie avait bien protesté au début des opérations du colonel Younghusband, mais ses protestations étaient restées vaines, et elle n'avait pu insister autrement, engagée qu'elle était dans la lutte terrible qu'elle soutenait contre le Japon. En Afghanistan, l'influence anglaise était prépondérante, exclusive, et cette situation privilégiée était reconnue et acceptée en fait et en droit, à la fois par les souverains afghans et par la Russie. En Perse, au point de vue politique, les deux puissances, liées par l'accord de 1834 et par des déclarations postérieures qui garantissaient l'indépendance de la Perse, étaient sur un pied égal. Mais, au point de vue économique, il n'en était plus de même : l'influence russe dominait dans le Nord, le commerce anglais dans le Sud. L'infiltration russe s'était rendue maîtresse des marchés de Recht, de Tauris, de Téhéran. Les soixante-quinze millions d'affaires qu'a faites Recht en 1906 avec le reste du monde passaient entièrement par les mains des importateurs et des exportateurs russes. Ce sont des Russes qui avaient construit la route entre Enzeli et Téhéran, et toutes les entreprises de transports dans cette région leur appartenaient. Seuls leurs navires avaient le droit de naviguer sur la Caspienne et, en conséquence, le monopole du commerce leur appartenait dans cette région.

D'autre part, l'Angleterre tient de beaucoup la première place dans le mouvement commercial du Sud de la Perse. Pour Bender-Abbas, le principal port du littoral méridional persan, les importations de l'Inde et des ports anglais représentaient, en 1904, 78,6 pour 100; en 1905, 72,8 pour 100 ; et en 1906, 56 pour 100 des importations totales, proportion décroissante, il est vrai, mais qui ne pouvait être attribuée qu'à la situation troublée de la Perse et qu'on peut considérer comme passagère. Les exportations persanes, viâ Bender-Abbas, à destination de l'Inde et de l'Angleterre n'avaient en tout cas pas subi le

contre-coup de ces troubles, car elles se maintenaient, en 1904, 1905 et 1906, à 81 pour 100 des exportations totales. Sur 173 vaisseaux ayant touché ce port en 1906, 155 étaient anglais et 10 russes.

Dans le golfe Persique même, les Anglais avaient à peu près monopolisé à leur profit le mouvement commercial. Entre le détroit d'Ormuz et l'embouchure du Chatt-el-Arab, quarante navires contre un étaient anglais. Sur un total de 71 125 000 francs représentant la valeur des importations du golfe Persique en 1900, 62 675 000 francs représentaient la part du commerce anglo-indien, et la proportion était la même pour le chiffre des exportations qui s'élevaient à 52 175 000 francs. Deux fois par mois, des paquebots partaient d'Angleterre à destination du golfe, qui était en outre mis en communication avec Bombay par une ligne de navigation. Une bonne partie du littoral avait été placée sous l'influence politique de l'Angleterre. Sur la côte arabique, cette puissance avait fait accepter son protectorat à la petite république de Kowéït, non loin de l'embouchure du Chatt-el-Arab, occupé plus au Sud les îles Bahréïn, signé des traités politiques avec les chefs des tribus de la côte des Pirates, depuis la partie du littoral à hauteur des îles Bahréïn jusqu'au cap Masandam qui commande l'entrée du détroit d'Ormuz. Elle tenait sous sa dépendance l'État d'Oman dont elle pensionnait le Sultan. Sur la rive persane, de l'autre côté du golfe, elle s'était installée à Gualior et avait mis une garnison de cipayes de l'Inde à Djask, à l'entrée du détroit d'Ormuz. Pour surveiller le commerce et pour assurer la domination de l'Angleterre, cinq résidens politiques étaient fixés à Mascate, Kowéït, Bender-Abbas, Bahréïn, Boushire. Le plus élevé d'entre eux, celui de Boushire, vrai maître dans ces parages, était appelé « le roi du golfe Persique » par les riverains : le golfe lui-même était considéré comme un lac anglais.

En somme, et quoi qu'on en ait dit, des deux puissances en lutte en Asie, c'est l'Angleterre, et non la Russie qui, depuis un siècle, avait déployé le plus d'efforts pour s'assurer cette hégémonie et accaparer le plus de peuples et de royaumes. Partie du cours moyen du Gange au commencement du siècle dernier, elle s'était élevée progressivement vers le Nord, s'emparant de tout le cours du Gange et des hautes vallées de l'Indus. Elle avait soumis le Cachemire et, franchissant les crêtes

de l'Himalaya, avait assujetti le Petit et le Moyen Thibet, dépassé les cimes lointaines du Karakorum et du Kouen-lun et poussé une pointe extrême à Chahidoulla, sur l'Yarkand, en plein Turkestan chinois. Enfin, le traité de Lhassa lui avait donné la prépondérance au Grand Thibet. A l'Ouest, elle avait détruit l'empire Sikh, annexé le Pendjab, franchi le moyen Indus, annexé l'Afghanistan anglais jusqu'aux monts Souleïman, soustrait le reste de l'Afghanistan à toute autre influence que la sienne. Elle avait atteint ainsi le cours du moyen et du haut Oxus, à un point où jamais maître de l'Inde n'avait pu parvenir et était devenue limitrophe des possessions russes. Tout le Béloutchistan lui était soumis.

Descendue du Caucase, la Russie s'était incorporé la Géorgie, avait soumis les Tcherkesses et autres peuplades mahométanes, conquis l'Arménie persane, pris Kars et Batoum et poussé jusqu'à l'Ararat et l'Araxe. Elle s'était ainsi créé une province de Transcaucasie, mais elle avait dû s'arrêter de ce côté à plus de 1 000 kilomètres de la frontière de l'Inde. Il est vrai qu'elle avait su, dans ces vingt dernières années, acquérir une influence considérable à la cour même de Téhéran. Elle avait fait prêter, par l'intermédiaire de la Banque russe des Prêts, établie à Téhéran, 22 millions de roubles à Mozaffer-ed-Dine, lors de son avènement, et avancer deux autres emprunts en 1901 et 1902. Cette banque lui assurait le monopole financier dans la Perse septentrionale. Enfin, un général russe était à la tête, à Téhéran même, d'une brigade cosaque, formée d'élémens indigènes instruits et élevés à la russe et qui constituait la meilleure garde du shah.

De l'autre côté de la Caspienne, les progrès des Russes avaient été plus marqués. Par bonds successifs, ils s'étaient portés au cours du XIXe siècle de l'Oural à la base des monts Thian-Chan et avaient atteint la frontière de Chine, occupant ainsi tout le bassin du Syr-Daria, la rive droite de l'Amou-Daria, et la rive gauche de ce fleuve jusqu'au cours de l'Attrek. C'est une surface plus grande que celle de la France. Mais, à part les hautes vallées situées à l'Orient, à la base des monts, comme celles de Ferganah et de Samarcande, et quelques oasis comme celles de Khiva et de Merv, la majeure partie n'était que steppes et déserts. Encore la Russie, s'étant laissé devancer par l'Angleterre sur le haut Oxus, n'avait-elle pu atteindre le pied de l'Hindou-Kouch, qui est la limite naturelle du Turkestan.

Non contente cependant d'avoir par delà l'Hindou-Kouch, le Karakorum et l'Himalaya, transformé le Béloutchistan, l'Afghanistan et le Thibet en autant de glacis de la frontière Nord-Ouest de l'Inde, l'Angleterre a cherché, tout récemment encore, à augmenter la sécurité de son empire anglo-indien par des alliances et des traités. Le traité de Portsmouth, qui a mis fin à la guerre russo-japonaise, n'était pas encore signé que, profitant de l'état de choses nouveau, créé en Extrême-Orient, elle a conclu avec le Japon, le 13 août 1905, un traité aux termes duquel il est stipulé que la Grande-Bretagne, « ayant un intérêt spécial dans tout ce qui concerne la sécurité de la frontière de l'Inde, le Japon reconnaît son droit de prendre à proximité de cette frontière telles mesures qu'elle jugera nécessaires pour sauvegarder ses possessions de l'Inde. » Partout, dit l'article 1er, où quelques-uns de ces droits et de ces intérêts seraient menacés, les deux gouvernemens doivent communiquer l'un avec l'autre pleinement et franchement, et considérer en commun les mesures à prendre pour sauvegarder ces intérêts et ces droits. Expliquant le sens de ces déclarations, l'article 2 ajoute que si, par suite d'une attaque non provoquée ou d'une action agressive, une des deux parties contractantes est impliquée dans une guerre pour la défense de ses intérêts territoriaux ou de ses intérêts spéciaux, l'autre partie viendra immédiatement au secours de son alliée, fera la guerre en commun et conclura la paix d'un accord mutuel avec elle. De par ce traité, l'Angleterre était laissée maîtresse de faire ce qu'elle voudrait dans les pays voisins de la frontière Nord-Ouest des Indes, y compris la Perse; et le Japon devait mettre ses forces à sa disposition, dans le cas où une puissance étrangère quelconque s'opposerait par la force à son action. D'aucuns ont prétendu que la Russie seule était visée dans ce cas, car seule elle est en mesure, par la contiguïté de ses frontières et de celles de l'Inde, d'envoyer une armée sur le plateau de l'Iran et dans les hautes vallées afghanes.

Ces détails sur les résultats de la marche envahissante de l'Angleterre et de la Russie en Asie Centrale, et sur leur situation politique et économique respectives dans les pays à proximité de l'Inde, sont indispensables à connaître pour bien apprécier les considérations qui ont pu déterminer les deux puissances à conclure un accord. Dans ces derniers temps, le champ de luttes

d'influence entre elles s'était beaucoup rétréci. L'Afghanistan, le Thibet et le golfe Persique, où l'Angleterre avait acquis une situation privilégiée, étant hors de cause, le litige ne pouvait porter sérieusement que sur la Perse continentale. Et même, dans ce pays dont la Russie et l'Angleterre avaient déclaré à diverses reprises vouloir maintenir l'indépendance et l'intégrité territoriale, la lutte ne pouvait se poursuivre sur le terrain politique; elle se trouvait bornée au domaine économique; encore chacune des deux parties en présence avait-elle circonscrit son action dans une région qu'elle s'était soigneusement réservée. Un terrain d'entente était tout trouvé, et il était d'autant plus aisé de s'y tenir que les circonstances l'avaient imposé depuis la première moitié du XIXe siècle et qu'on s'y était toujours tenu depuis : c'était la continuation de la politique adoptée dès 1834 par l'Angleterre et la Russie à l'égard de la Perse. Le gouvernement russe et le gouvernement anglais pouvaient maintenir l'intégrité de cet État comme par le passé. Ils n'avaient qu'à se mettre d'accord pour l'avenir sur la part qu'ils entendaient, au point de vue économique, s'attribuer.

Sans doute, il n'existait, tous comptes faits et toutes considérations pesées, aucune opposition radicale entre les intérêts de l'Angleterre et de la Russie; mais c'est ici le lieu de se demander si ces deux puissances avaient avantage à conclure une entente qui réglât leur situation respective sur le plateau de l'Iran et le long de la frontière du Turkestan et de l'Inde.

On concevra sans peine que la marche de la Russie et de l'Angleterre, au-devant l'une de l'autre en Asie Centrale jusqu'à ce qu'elle se rencontrassent sur les bords de l'Oxus, n'ait pas été sans créer un sentiment de malaise et de méfiance entre Londres et Saint-Pétersbourg. Les Anglais surtout étaient hantés par la perspective d'une attaque possible de leur frontière Nord-Ouest, et par le spectre des troupes cosaques débouchant dans la haute vallée de l'Indus. A certains momens, ce malaise avait provoqué un état de tension d'où aurait pu sortir un conflit entre « l'Ours et la Baleine. » On avait été à deux doigts de la guerre en 1884, lors de l'attaque des avant-postes près de Pendjeh par le général Komaroff. La prudence et la sagesse des deux gouvernemens avaient alors arrangé les choses, et fort heureusement pour eux. On peut en effet se demander si les avantages qu'eût retirés le vainqueur eussent valu les risques

de la lutte. En supposant l'écrasement total de son adversaire, l'Angleterre ne pouvait guère ajouter à son empire anglo-indien que les steppes et les quelques oasis du Turkestan russe, contrées lointaines et dont l'administration aurait été plutôt onéreuse! D'autre part, quel surcroît de forces auraient apporté à la Russie des conquêtes dans l'Inde? Laissés libres de leurs destinées, les Hindous seraient tombés dans l'anarchie. Incorporée à la Russie, l'Inde aurait été plutôt un élément de dissolution de l'Empire russe. Quelle force de cohésion aurait eu un État démesuré, qui se serait étendu des mers polaires aux environs de l'Équateur, englobant toutes sortes de populations et de civilisations disparates, et ayant son centre de gravité non plus à Saint-Pétersbourg, mais à Calcutta? Et pour obtenir pareil résultat, il aurait fallu soutenir une lutte qui aurait embrasé l'Europe et l'Asie et épuisé les forces du vainqueur comme celles du vaincu. C'est pourquoi, sans doute, le gouvernement russe s'est toujours défendu d'avoir des visées sur l'Inde et a fait des déclarations en ce sens chaque fois que l'occasion s'en est présentée. Et c'est aussi la raison pour laquelle, lorsqu'on croyait les deux adversaires sur le point d'en venir aux mains, on voyait tout se terminer par des arrangemens amicaux et de nouveaux accords. Les circonstances critiques par lesquelles sont passées les relations anglo-russes en Asie Centrale ont presque toujours été provoquées par des agens locaux subalternes, atteints de cette *furor consularis* qu'on retrouve chez bon nombre de fonctionnaires dans les terres lointaines, et dont le gouvernement central est obligé de refréner le zèle intempestif. Les diplomates de Saint-Pétersbourg, qu'on a souvent accusés d'ambition démesurée, ont fait preuve au contraire, au cours du XIX[e] siècle, d'une constante modération. Ils ont consenti à respecter et à maintenir l'intégrité territoriale de la Perse, ont laissé annexer le Béloutchistan, ont reconnu l'influence anglaise en Afghanistan, ont laissé s'étendre l'Empire anglo-indien au delà du Kouen-lun et n'ont pas protesté contre le récent traité anglo-thibétain.

Toutefois, malgré l'intérêt évident qu'il y avait pour eux à éviter un conflit armé, la situation, en l'absence de tout règlement général et définitif des questions pendantes, n'en restait pas moins imprécise aux frontières de l'Iran, du Thibet et de l'Afghanistan. Des heurts, des froissemens, des collisions locales étaient à craindre; des incidens comme celui du général

Komaroff pouvaient à tout instant surgir. L'anxiété subsistait dans les esprits, la confiance réciproque ne pouvait que difficilement exister entre les deux gouvernemens, et ce manque de quiétude avait pour eux de graves inconvéniens : il paralysait leur action diplomatique en Europe et les obligeait à entretenir de gros effectifs dans leurs territoires d'Asie. Soit sur le terrain diplomatique, soit sur le terrain militaire, les deux nations étaient gênées dans leur liberté d'action. C'est ainsi que la Russie avait dû, pendant la guerre russo-japonaise, retenir en Transcaucasie et dans la Transcaspienne des armées qui auraient été à leur vraie place dans les plaines de Mandchourie. D'autre part, le gouvernement anglo-indien, malgré les résultats de la guerre russo-japonaise et la conclusion du traité anglo-japonais du 12 août, s'était vu obligé d'élaborer un nouveau plan d'organisation et d'entraînement de l'armée des Indes. Le résultat devait en être d'augmenter les forces réparties sur la frontière du Nord-Ouest, sur l'Indus et à la frontière du Béloutchistan, et de rendre plus rapide la concentration sur ces points de toutes les forces anglo-indiennes.

III. — LE TRAITÉ ANGLO-RUSSE ET SA SIGNIFICATION

Du moment que l'expansion russe n'avait pas pour but nécessaire et défini la conquête de l'Inde, pas plus que la sécurité de l'Inde ne commandait la conquête du Turkestan russe, et, puisque leurs intérêts n'étaient pas tellement opposés que les deux États ne pussent vivre l'un à côté de l'autre au pied de l'Hindou-Kouch, il y avait lieu de se demander s'il n'était pas possible, autant qu'il était désirable, d'arriver entre Russes et Anglais à une entente. Beaucoup avaient fini par se déclarer en faveur de cette solution : elle comptait aussi en France de chauds partisans.

Les uns et les autres se disaient, non sans raison, que des difficultés aussi délicates, à coup sûr, que celles qui mettaient en opposition la Russie et l'Angleterre en Asie, avaient été dénouées au cours de ces dernières années, grâce à une bonne volonté et un esprit de concessions réciproques. Pourquoi un compromis du même genre n'interviendrait-il pas de même entre Londres et Saint-Pétersbourg ? Le rôle économique à jouer par les deux puissances en Perse était, il est vrai, la grosse difficulté

du problème; mais, puisque aucun obstacle insurmontable ne s'opposait à une coopération amicale, pourquoi les deux États intéressés n'arriveraient-ils pas à définir le genre d'exploitation que chacun désirait se réserver, ou pourquoi ne serait-il pas procédé par eux à une délimitation de leurs sphères d'influence économique en territoire persan? D'ailleurs, le temps qui est, comme on sait, un grand maître, travaillait lui-même dans ce sens et orientait les relations anglo-russes vers la conciliation. L'idée d'une entente ne provoquait plus, au delà de la Manche, et sur les bords de la Néva, les mêmes protestations qu'autrefois. Et, dès avant la guerre russo-japonaise, sous l'impression de la détente produite, des pourparlers étaient engagés entre les deux gouvernemens sur les questions d'Asie Centrale. La guerre les interrompit, il est vrai. Mais aussitôt qu'elle fut terminée, le gouvernement anglais jugea le moment opportun pour reprendre la conversation sur ce sujet.

En même temps qu'était signé le traité anglo-japonais du 30 août 1905, lord Lansdowne adressait à sir Charles Hardinge une lettre imprimée et rendue publique en même temps que le traité, et dans laquelle il s'attachait à dissiper les inquiétudes de ceux qui, parmi les Russes, voyaient dans cette alliance une menace et déclaraient que c'en était fait de l'entente escomptée entre l'Angleterre et la Russie. Cette invitation fut comprise à Saint-Pétersbourg. Quelque temps après, à Algésiras, dans l'intervalle des séances de la conférence, une conversation que favorisaient discrètement nos plénipotentiaires s'engageait entre les représentans de l'Angleterre et de la Russie, sir Arthur Nicholson, sir Donald Mackenzie Wallace et le comte Cassini. Continuées à Saint-Pétersboug et à Londres, ces négociations ont, après une durée d'un an, abouti à la convention du 30 août 1907 qui a réglé les futures relations anglo-russes en Perse, en Afghanistan, au Thibet, et dans le golfe Persique, c'est-à-dire dans tous les pays limitrophes de l'Inde et des possessions russes en Asie. La convention vise la Perse, l'Afghanistan et le Thibet, et une lettre annexée de sir Edward Gray à sir Arthur Nicholson, ambassadeur de Russie, est relative au golfe Persique.

Le préambule de la convention expose le sincère désir de l'empereur Nicolas et du roi Édouard de régler à l'amiable les diverses questions qui touchent aux intérêts de leurs États sur le

continent asiatique, et de conclure en conséquence des accords destinés à écarter toute cause de malentendus entre la Russie et la Grande-Bretagne dans ces questions.

En ce qui concerne la Perse, les deux puissances s'engagent à en respecter l'indépendance et l'intégrité. Désirant maintenir l'ordre dans le pays et assurer son développement pacifique sur la base du régime de la porte libre; considérant que les deux puissances ont chacune, pour des raisons géographiques et économiques, un intérêt spécial au maintien de la paix dans certaines provinces persanes, voisines de la frontière russe d'une part, de la frontière de l'Afghanistan et du Béloutchistan de l'autre, les deux parties contractantes décident, pour ce qui est de la Grande-Bretagne, qu'elle n'appuierait pas pour elle-même et n'appuiera pas, au profit de sujets britanniques ou de sujets d'une tierce puissance, des demandes de concessions politiques ou commerciales (chemins de fer, banques, télégraphes, routes, transports, assurances), au Nord d'une ligne reliant Kasri-Chirin, Ispahan, Yezd, Khaki, et aboutissant à la jonction des frontières de la Perse, de la Russie et de l'Afghanistan, et qu'elle ne s'opposera pas aux demandes de concessions faites dans cette région avec l'appui du gouvernement russe. La Russie fournit un engagement correspondant en ce qui concerne la région au Sud d'une ligne s'étendant de la frontière afghane à Ghazik, Biredjan, Kerman et Bender-Abbas. Entre ces deux régions ainsi réservées à l'influence anglaise et à l'influence russe, une troisième zone reste neutre, où la Russie et la Grande-Bretagne s'engagent à ne pas s'opposer, sans entente préalable, à l'octroi de concessions à leurs sujets. Des articles spéciaux sont réservés à l'affectation du revenu des douanes au service des emprunts, et à l'organisation d'un contrôle des garanties financières affectées aux emprunts si le besoin s'en fait sentir : ces mesures doivent être prises d'un commun accord.

En Afghanistan, la question de l'influence anglaise est réglée par cinq articles qui portent en substance que l'Angleterre n'a pas l'intention d'y modifier la situation politique, qu'elle n'y exercera son influence que dans une direction pacifique, qu'elle n'y prendra pas et n'engagera pas l'Afghanistan à y prendre des mesures contre la Russie. De son côté, le gouvernement russe reconnaît l'Afghanistan comme hors de sa sphère d'influence et consent à se servir de l'intermédiaire du gouvernement bri-

tannique dans toutes ses relations politiques avec lui. Il reconnaît le traité anglo-afghan de 1905 et s'interdit d'envoyer les agens dans le pays ou d'intervenir dans son administration. Seules, des questions locales intéressant le voisinage de la Russie et de l'Afghanistan pourront être réglées par des fonctionnaires des deux pays. Le principe de l'égalité commerciale est proclamé. La Russie et l'Angleterre s'entendront pour envoyer, si elles le jugent nécessaire, des agens commerciaux en territoire afghan.

Pour ce qui est du Thibet, l'Angleterre et la Russie reconnaissent sur lui les droits suzerains de la Chine; elles s'engagent à respecter son intégrité territoriale, à s'abstenir de toute ingérence dans son administration intérieure, et à ne traiter avec lui que par l'entremise du gouvernement chinois. Toutefois, il ne pourra être mis obstacle aux relations directes des agens commerciaux anglais avec les autorités thibétaines prévues par la convention Younghusband de 1904 et par la convention anglo-chinoise de 1906. Les sujets bouddhistes anglais et russes pourront entretenir des relations religieuses avec les chefs bouddhistes du Thibet; mais les gouvernemens anglais et russes ne toléreront pas que ces relations puissent créer des antagonismes. Ils n'enverront ni l'un ni l'autre de représentans à Lhassa, et ne chercheront à obtenir, soit pour leur propre compte, soit pour celui de leurs sujets, aucune concession de chemins de fer, routes, télégraphes et mines, ou d'autres droits au Thibet. Ils veilleront enfin à ce qu'aucune partie des revenus du pays ne puisse être engagée tant à la Grande-Bretagne et à la Russie qu'à leurs sujets.

Enfin, pour le golfe Persique, il est spécifié, dans la lettre de sir Edward Grey à sir Arthur Nicholson annexée à la convention, que le gouvernement russe, au cours des négociations qui ont préparé et amené la conclusion de cet arrangement, a déclaré explicitement qu'il ne niait pas les intérêts spéciaux de la Grande-Bretagne dans le golfe Persique. Le gouvernement britannique a formellement pris note de cette déclaration, estimant qu'il est désirable de confirmer à nouveau, d'une façon générale, les déclarations antérieures relatives aux intérêts britanniques dans le golfe Persique et d'affirmer une fois de plus l'importance qu'il y a à maintenir ces intérêts, qui sont le résultat de l'action britannique dans ces eaux depuis plus de cent ans.

Au point de vue de la nature des relations futures anglo-russes et de la répartition des zones d'influence en Asie Centrale, la valeur et la signification du traité ressortent des données que nous avons exposées précédemment sur la situation territoriale et économique acquise, et sur les déclarations et engagemens antérieurs des deux gouvernemens. Les clauses qu'il contient doivent être rapprochées des faits principaux de l'histoire de la rivalité de l'Angleterre et de la Russie en Asie.

Tout d'abord, les premières réflexions que le traité du 30 août inspire, en ce qui touche le Thibet et l'Afghanistan, c'est que les parties contractantes se sont mises d'accord pour maintenir les deux pays fermés aux étrangers, régime d'autant plus facile à appliquer qu'il répond aux habitudes et aux désirs aussi bien du gouvernement de Lhassa que de celui de Caboul. Toutefois, si la Russie stipule que l'Angleterre ne pourra porter aucune atteinte à l'indépendance administrative et à l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, elle reconnaît l'existence d'une sorte de protectorat diplomatique anglais sur ce pays, puisqu'elle s'engage à ne communiquer avec lui que par l'intermédiaire du gouvernement britannique. Au Thibet, au contraire, les deux parties contractantes se mettent exactement sur le même pied. Elles s'effacent toutes deux devant le protectorat chinois, renoncent à entretenir des agens à Lhassa, déclarent même qu'elles ne demanderont aucune concession d'aucune espèce pour leurs nationaux, et, si tout au plus les rapports commerciaux anglo-thibétains sont maintenus par le traité, c'est qu'on ne pouvait évidemment faire disparaître la situation géographique qui met l'Inde anglaise beaucoup plus à portée du Thibet habité que le Turkestan russe.

L'Afghanistan et le Thibet continueront donc, de par le traité du 30 août, à mener une vie recluse. Il n'en pouvait être de même pour la Perse, pénétrée déjà par le commerce anglais et le commerce russe, et où des banques anglaises et russes, soutenues par la politique de leur pays, se faisaient concurrence et entretenaient une rivalité active, complexe, comme l'est une vie déjà assez développée. La Russie et l'Angleterre divisent la Perse en deux zones d'influence, l'une russe et l'autre anglaise séparées par une zone neutre, y assurent par des stipulations particulières les garanties des Banques dont elles ont suscité la création, et y prévoient l'établissement d'un condominium financier.

D'aucuns auront remarqué qu'en consacrant la fermeture du Thibet, et en s'interdisant tout empiétement territorial et administratif en Afghanistan, l'Angleterre semble perdre une partie du terrain que les armes, la politique et les traités antérieurs lui avaient assuré. Au Thibet, elle renonce à la prépondérance exclusive qu'elle tenait du traité Younghusband, et abandonne le plan de lord Curzon. En Afghanistan, qui avait été reconnu maintes fois par la diplomatie russe comme étant dans la zone d'influence anglaise, et cela sans réserves d'aucune sorte, l'Angleterre se laisse imposer désormais de nombreuses restrictions à son action. Elle s'interdit vis-à-vis de la Russie d'annexer des territoires afghans et de s'immiscer dans les affaires intérieures du pays. De plus, l'Afghanistan devient vis-à-vis d'elle, d'un État allié qu'il était précédemment, et pouvant coopérer d'une manière active à toute action offensive contre la Russie, une sorte d'État neutralisé en quelque sorte au point de vue militaire et ne pouvant être utilisé comme front d'attaque contre le Turkestan russe. En Perse, la délimitation des sphères d'influence donne à la Russie la part du lion. La zone d'influence russe est de beaucoup la plus étendue : elle comprend à peu près toute la Perse septentrionale, et elle contient les parties les plus riches du pays : l'Aderbaïdjan et le Khorassan notamment, avec le siège du gouvernement, Téhéran, et les villes les plus importantes : Tauris, Ispahan, Yedz, Recht, Mesched. On est étonné au contraire du peu d'étendue de la zone d'influence anglaise qui ne comprend que l'angle Sud-Est du territoire persan, d'une étendue deux fois moins considérable que celle de la zone d'influence russe. On s'attendait à autre chose après l'attitude prise par la politique britannique pendant ces dernières années, et lorsqu'on annonçait le cloisonnement de la Perse en sphères d'influence, on se représentait volontiers la ligne de démarcation comme coupant toute la largeur du pays, et comprenant tout le Sud de la Perse dans la zone anglaise. En outre, la faible étendue de pays réservée à l'Angleterre, consiste surtout en ce que lord Salisbury aurait appelé des terres légères. Le désert de Lout, où l'armée d'Alexandre le Grand faillit périr de privations, en compose la majeure partie.

Mais à ces concessions de l'Angleterre correspondent des concessions parallèles de la part de la Russie. Celle-ci admet la Grande-Bretagne sur le même pied qu'elle pour la surveillance

des affaires persanes; elle lui reconnaît des intérêts spéciaux dans le golfe Persique. Ces deux concessions compensent ce que l'Angleterre a pu céder d'autre part. En faisant prêter par la Banque russe des Prêts, devenue la Banque d'Escompte de Perse, cinquante-quatre millions de roubles au shah Mouzaffer ed Dine et en se faisant reconnaître en garantie de ce prêt toutes sortes de privilèges et de monopoles, la Russie était devenue toute-puissante à la cour de Téhéran. Elle avait obtenu le monopole des emprunts persans. Elle détenait directement, ou par des agens belges, le contrôle des Finances et des Douanes, et avait su se faire charger de réorganiser l'armée. Elle avait imposé un tarif douanier très favorable à son commerce, et s'était réservé la construction de toutes les voies ferrées. En vain l'Angleterre avait-elle essayé de lutter en s'appuyant sur les institutions qu'elle possède en Perse, comme la Banque impériale persane et le télégraphe indo-européen de Téhéran à la mer des Indes. En vain était-elle arrivée à saper les bases de la politique russe qui s'appuyait sur l'autocratie du shah, en contribuant à déterminer le mouvement qui a abouti à l'octroi d'une constitution et du régime parlementaire. L'avance prise par la Russie était trop grande. D'autre part, la situation prépondérante de fait, acquise depuis plus de cent ans par l'Angleterre dans le golfe Persique, n'avait jamais été reconnue diplomatiquement par la Russie, qui, en ces derniers temps, avait même essayé de contrecarrer l'influence anglaise en établissant une ligne de paquebots d'Odessa au golfe Persique. Or, aujourd'hui, la Russie renonce à toute action politique à Téhéran. Elle reconnaît le principe de l'égalité commerciale, de l'égalité du contrôle à exercer sur les finances persanes, et prévoit l'éventualité d'un condominium russo-anglais. Son expansion économique est limitée à une zone, fort riche évidemment, mais qui ne comprend que les provinces du Nord et du Nord-Ouest de l'Iran. Elle abandonne à l'Angleterre tout le Sud-Est de la Perse, et notamment le port de Bender-Abbas. En laissant ce port qui commande le détroit d'Ormuz et l'entrée du golfe Persique tomber dans la sphère britannique, la Russie s'interdit toute issue hors de ce golfe et renonce au rêve qu'on lui a si souvent prêté, d'avoir un accès vers la mer libre et les eaux chaudes. Et l'on comprend pourquoi, ayant laissé le port de Bender-Abbas à l'Angleterre, la Russie ait reconnu les intérêts

spéciaux de son ancienne rivale dans le golfe Persique. La renonciation par la Russie à l'exercice de toute action politique dans les eaux du golfe n'est que la conséquence logique de l'abandon de Bender-Abbas. Quel intérêt majeur avait-elle à disputer à l'Angleterre la prépondérance dans le golfe, du moment qu'elle s'interdisait tout débouché hors de ses eaux?

En revanche, maîtresse du détroit d'Ormuz, l'Angleterre détient le contrôle de tout le commerce du golfe Persique et de la mer d'Oman, et par la reconnaissance de ses droits spéciaux dans le golfe Persique, la voilà libre d'exercer son action sur les deux rives que baignent ses eaux, la rive persane et la rive persique, et celle-ci s'étendant jusqu'à l'Euphrate, c'est jusqu'à l'embouchure de ce fleuve qu'elle exercera, de par les traités, cette action. L'Inde doit avoir pour frontière l'Euphrate, disait dernièrement lord Curzon; et l'on doit reconnaître que si cet homme d'État a échoué en partie dans l'application de son programme pour les affaires thibétaines, il a réussi en ce qui concerne le golfe Persique.

D'une manière générale et pour résumer la situation, on peut avancer que l'égalité de traitement consentie par la Russie en faveur de l'Angleterre à Téhéran compense la mise sur un pied d'égalité consentie par l'Angleterre en faveur de la Russie à Lhassa, et que la reconnaissance de la suprématie britannique dans le golfe Persique est la contrepartie des restrictions acceptées par l'Angleterre à son action en Afghanistan.

Enfin, pour ce qui est des zones d'influence russe et anglaise, les limites qui leur sont assignées font le juste départ des progrès respectifs réalisés sur le terrain économique par ces deux puissances en territoire persan. Cette délimitation n'a pas été en effet arbitrairement faite, comme dans le cas d'autres délimitations où l'on a d'abord tracé des lignes de démarcation sur le papier. Elle a été très savamment élaborée avec les rapports minutieux des agens anglais et russes et en pleine connaissance des lieux et des intérêts en présence. La zone de la Perse dévolue à l'influence russe était depuis longtemps dans la dépendance économique de la Russie. Les routes vers la frontière russe étant meilleures, les muletiers persans délaissaient les voies du Sud et prenaient le chemin de Batoum considéré comme moins cher. La lutte de l'Angleterre contre le commerce russe dans cette région était donc inégale. Elle y a définitivement renoncé.

D'autre part, l'accord anglo-russe, qui ne modifie guère la situation économique de la Russie dans le Nord de la Perse, n'est pas de nature à modifier non plus la situation de l'Angleterre dans la région qui lui est réservée, et où elle est la maîtresse incontestée du commerce. En dehors de Bender-Abbas que ne visitent guère que des navires anglais, la ville de Kerman, placée également dans la sphère d'influence anglaise, est depuis longtemps un foyer d'expansion commerciale pour l'Inde. C'est Kerman qui fut choisi comme centre de rayonnement par la mission envoyée de l'Inde par les Chambres de commerce de Bombay et du Bengale en 1904, mission qui, sous la direction de M. Newcomen, passa près de huit mois dans la Perse méridionale. Elle avait pour but d'examiner les relations commerciales entre l'Inde et la Perse, et comprenait plusieurs ingénieurs qui firent de nombreux relevés topographiques, au point qu'un fonctionnaire persan déclara à l'époque que cette soi-disant mission commerciale était « la petite sœur de l'expédition du Thibet. » En même temps, le Seïstan, qui est la partie la plus fertile de cette zone, a été explorée par la mission Mac-Mahon. Une route commerciale a été ouverte par les Anglais dans cette direction, et on parle de commencer la construction d'un chemin de fer qui irait de Bender-Abbas à Kerman et au Seïstan par Minab, Regam et Bam, en contournant les montagnes du Djebel-Basiz.

Mais on n'aurait qu'une idée imparfaite et superficielle de la convention anglo-russe, si on s'en tenait à son texte, et si l'on se bornait à rechercher quel est des deux signataires celui qui a pris le plus en laissant le moins à l'autre. Pour bien en apprécier la signification, il faut encore se demander si elle répond à la conception politique qui l'a inspirée.

Pour assurer la sécurité de la frontière de l'Inde, les Anglais ont eu recours, depuis le début du XIXe siècle, à deux méthodes: l'une voit dans la force et la conquête des pays limitrophes la consolidation de l'empire britannique; l'autre estime que la meilleure condition de stabilité de cet empire doit reposer sur la garantie d'arrangemens internationaux et sur la reconnaissance et l'affection des indigènes pour les services rendus. La première, qu'on a appelée méthode impériale ou Impérialisme, est une politique agressive, conquérante et faite de compression à l'intérieur; la seconde, une politique d'alliances et d'amitiés,

humanitaire et économique. C'est sous l'influence de l'Impérialisme, parvenu à son apogée sous lord Beaconsfield, que les frontières de l'Inde furent portées des rives de l'Indus à la crête de l'Indou-Kouch au Nord, et à la chaîne occidentale des monts Souleïman à l'Ouest; que le Cafiristan et l'Afghanistan anglais furent annexés; que l'Inde atteignit « ses limites scientifiques. » Puis, ses limites ne paraissant plus suffire, l'Angleterre voulut dominer le revers septentrional des montagnes qui bordent l'Inde et elle fit graviter dans l'orbite de l'empire anglo-indien le Béloutchistan, l'Afghanistan, le Cachemire, le golfe Persique. Elle a même songé à y faire graviter le Thibet et la Perse. C'est cette politique qui, ayant pour objet de la rendre assez forte pour la rendre indifférente à l'amitié ou à l'inimitié des puissances continentales, lui a fait dédaigner tout traité d'alliance, et l'a confinée dans son « splendide isolement. »

Mais on a fini par se dire, à Londres, que, pour insatiable que soit la politique de conquêtes, il y a limite à tout. Même en expansion coloniale, on ne peut pas toujours annexer. D'ailleurs, depuis lord Beaconsfield, la situation internationale de l'Angleterre a changé. Bien qu'elle reste la plus grande puissance navale, ses navires ont cessé d'être plus nombreux que tous les autres sur la surface des mers. L'Angleterre ne peut qu'au prix de difficultés et de dépenses considérables accroître assez ses constructions navales pour résister aux flottes réunies de plusieurs puissances coalisées. Le temps est passé aussi où, les grandes armées du service militaire et obligatoire n'existant pas encore, il suffisait de jeter 50 000 soldats anglais dans la balance pour la faire pencher.

D'autre part, des problèmes nouveaux se posent : en Asie, c'est l'accession du Japon au rang des grandes puissances; c'est la rénovation de la Chine, en face desquelles les puissances européennes qui ont des possessions en Asie ont tout avantage à adopter une ligne de conduite politique conforme à leur intérêt commun. En Europe, des événemens peuvent aussi se produire et des éventualités surgir qui ne se termineront par une solution conforme à l'intérêt général que par une entente et par la coopération amicale de toutes les puissances intéressées à ce que l'équilibre actuel ne soit pas troublé à leur détriment. Si l'Angleterre ne veut pas se désintéresser des dissensions européennes, des alliances ou des ententes avec d'autres puissances

lui deviennent nécessaires, et elle doit améliorer avant tout sa situation internationale.

C'est cette ligne de conduite sage et pratique qui, en ces derniers temps, a prévalu. L'Angleterre a compris que le meilleur moyen d'assurer la sécurité de la frontière Nord de l'Inde était d'entourer ce pays d'une ceinture d'États alliés ou amis, de pays à sphères d'influence ou à protectorats diplomatiques et que, pour lui faciliter le rôle d'arbitre dans les litiges européens, il fallait avant tout créer des liens d'amitié qui seraient d'un utile concours au cas où des complications internationales se produiraient.

En ce qui concerne la défense extérieure de l'Inde qui, seule, doit nous intéresser ici, il n'y a qu'à se rappeler les déclarations par lesquelles lord Curzon, le 30 mars 1904, définissait la politique du gouvernement anglo-indien, et à les rapprocher des stipulations du dernier traité anglo-russe, pour juger si les visées actuelles de la diplomatie britannique ont été suffisamment remplies. Le souci de confier les approches de l'Inde, conformément à ce qu'exposait lord Curzon, à des mains d'amis et d'alliés, ou de soustraire à toute influence étrangère les pays à proximité de l'Inde, est partout visible dans le traité du 30 août 1907. Que recherchaient surtout les Anglais au Thibet? A interdire toute immixtion étrangère dans les affaires intérieures de ce pays, et c'est ce qu'ils avaient déjà forcé le gouvernement thibétain à accepter. Par l'accord anglo-russe, la Russie adhère également à cette politique. Sans doute, par le même accord, les Anglais s'interdisent une semblable immixtion; ils se ferment la porte à eux-mêmes; mais ils la ferment aussi aux autres, et le but est atteint. Désormais, la frontière septentrionale de l'Inde est couverte par l'État ermite, qui va retomber dans l'inertie de sa vie monacale.

La même évolution de la diplomatie anglaise a eu lieu pour l'Afghanistan. Elle ne cherchait pas à incorporer ce pays à l'Inde, ni à faire de l'émir un allié offensif contre la Russie, pas plus qu'à se servir du pays afghan comme d'une base d'opérations contre le Turkestan russe. Elle désirait seulement que l'émir et ses forces pussent coopérer à la défense de l'Inde. Telle est l'idée maîtresse du plan de lord Kitchener qui lie la défense de l'Inde à celle de l'Afghanistan. En déclarant, par le traité anglo-russe, qu'ils n'ont pas l'intention de modifier la

situation politique en ce pays et qu'ils n'y exerceront leur influence que dans une direction pacifique, les Anglais ne vont donc pas contre leur politique antérieure; mais ils obtiennent que la Russie s'incline à nouveau devant le fait accompli et qu'elle reconnaisse à la Grande-Bretagne le monopole de toute action politique en Afghanistan, placé désormais sous le régime d'un protectorat diplomatique. Quant à la Perse, la manière dont l'Angleterre a découpé sa sphère d'influence étend vers le Sud-Ouest cette série de terres interdites, de protectorats négatifs et de zones réservées à l'activité britannique qui, depuis le Yang-tsé jusqu'à la mer d'Oman, enceint et couvre de loin les Indes. Si la zone qui lui est reconnue est relativement peu étendue, elle a du moins le mérite de comprendre le Séïstan dont nous avons signalé plus haut l'importance. Et en effet, le vrai danger qui pouvait venir de la Russie était que l'influence russe ne réussît à s'établir peu à peu à travers le Séistan jusqu'à la frontière de l'Inde, et qu'un chemin de fer stratégique, côtoyant le territoire afghan et aboutissant à l'océan Indien, ne tournât le flanc de la grande position défensive sur la frontière du Nord-Ouest. Avoir obtenu de la Russie qu'elle renonçât à toute ingérence dans cette région, et reconnût son importance dominante pour l'Angleterre, n'est pas une compensation médiocre à la renonciation faite par cette dernière à des demandes de droits égaux dans les régions du Nord du territoire persan.

C'est à des préoccupations de ce genre que répond encore la création de la zone neutre établie en Perse entre la zone d'influence russe et la zone d'influence anglaise. Cette zone neutre vient renforcer la zone d'influence anglaise et fait comme une deuxième zone tampon en avant de la frontière Ouest de l'Inde. Les demandes contradictoires sur lesquelles ont été établies, et l'esprit dans lequel ont été menées les négociations sur ce point n'ont pas été communiqués au public. Mais il n'est peut-être pas impossible de s'en faire quelque idée. La Russie désirait avoir un chemin de fer qui pût, dans l'avenir, ouvrir un débouché aux marchandises de la province transcaspienne et de ses provinces méridionales d'Europe vers le golfe Persique. D'autre part, l'Angleterre désirait, pour l'avenir aussi, relier le réseau de l'Inde au réseau d'Anatolie et d'Europe. Les deux aspirations paraissaient au premier abord inconciliables. En effet, en construisant un chemin de fer du Caucase vers le golfe Persique

dans la direction du Nord au Sud, la Russie coupait la voie au chemin de fer anglais allant de la frontière de l'Inde à la frontière turco-persane à travers la Perse méridionale dans la direction de l'Est à l'Ouest, et *vice versa*. Ces aspirations opposées ont été conciliées cependant. La création de la zone neutre laisse le champ libre à des arrangemens futurs relatifs à des chemins de fer dans le contrôle desquels les deux puissances entreraient pour une part, et qui satisferaient leurs intérêts respectifs. Aujourd'hui où tant de choses sont à faire en Perse dans le domaine économique, le moment n'est pas jugé opportun pour la réalisation de ces projets, mais on a entendu réserver l'avenir. La Russie a déjà obtenu de la Perse la concession du chemin de fer qu'elle désire vers le golfe Persique. L'Angleterre, qui a déjà poussé le réseau de l'Inde de Quetta à Nuschi à la frontière persane, et qui vient d'envoyer une mission au Séïstan et à Kerman pour étudier le pays au delà, a fait connaître ses intentions. Dans la zone neutre, l'une et l'autre conservent actuellement leurs positions et bénéficient de leurs concessions; c'est une formule souple et heureuse qu'elles ont adoptée en décidant que, pour leurs entreprises ultérieures, les nationaux des deux pays seraient libres de solliciter des concessions à l'octroi desquelles les deux gouvernemens s'engagent à ne pas faire opposition sans entente préalable. Il se peut que la Russie et l'Angleterre aient déjà prévu quelles concessions seraient demandées : dans ces conditions, la zone neutre, loin d'être un champ de discorde, serait un terrain d'entente où les relations mutuelles seraient améliorées. De plus, elle lie dès maintenant par des intérêts communs l'Angleterre et la Russie contre les visées d'autres puissances qui pourraient tendre à dominer l'Anatolie.

Naturellement, la création de ces zones, qui est si avantageuse à la protection de l'Inde, assure dans une égale mesure à la Russie la sécurité de ses possessions en Asie Centrale. Elles sont désormais complètement séparées de l'Inde par ces zones diverses, et, si l'on observe la teneur du traité, ni le Thibet, ni l'Afghanistan, ni la Perse, ne pourront devenir le théâtre de préparatifs offensifs contre l'Asie russe. La Russie se trouve donc délivrée de toute inquiétude du côté de l'Inde. Et c'est ici qu'apparaît toute la sagesse de la convention. En empêchant les points de contact, elle écarte toutes occasions locales de

conflit, et en stipulant des mesures de garantie dans les zones interposées, elle empêche de prendre toutes mesures militaires qui pourraient être interprétées comme preuves d'un état de tension, ou qui pourraient faire naître cet état. Par ces mesures préventives, elle assure l'avenir. La convention anglo-russe, c'est la paix de l'Asie.

Et c'est aussi une garantie de plus pour la paix de l'Europe. Après la guerre russo-japonaise, la Russie a dû se recueillir partout. Ses moyens d'action étaient provisoirement diminués : avant qu'ils fussent reconstitués, elle était tenue à une grande réserve. La convention anglo-russe aura comme premier résultat de lui permettre de diminuer ses gros effectifs du Turkestan et de la Transcaspienne et de les reporter plus à proximité de l'Europe. La politique d'extension en Extrême-Orient étant abandonnée, elle pourra ainsi ramener son attention plus près de chez elle. De son côté, la situation militaire de l'Angleterre se trouvera allégée dans l'Inde. Du même coup, elle pourra diminuer l'effectif de ses troupes dans l'Inde et consacrer toute son attention à la solution des problèmes que la situation intérieure de ce pays soulève actuellement. Enfin la sécurité assurée de ses frontières indiennes lui donne une plus grande liberté d'action en Europe.

L'augmentation de sa puissance militaire et l'augmentation de celle de la Russie contribueront au maintien de la paix générale. Le nouvel anneau scellé dans la chaîne des ententes européennes n'est pas non plus inutile à l'intérêt français. Il fait cesser l'anomalie d'une France alliée d'une puissance et amie d'une autre, qui avaient toutes deux des intérêts opposés et contradictoires. Désormais, appuyée à la fois sur l'alliance de la Russie et sur l'amitié de l'Angleterre, dont les vieilles querelles sont liquidées, la France aura en Europe une autorité morale qui pourra lui épargner bien des crises : elle sera mieux à même de faire apprécier les sentimens pacifiques et amicaux qui l'animent et qu'elle désire voir devenir universels.

ROUIRE.

HEURES D'OMBRIE

Pour bien goûter le charme de l'Ombrie, il faut y pénétrer, non par les routes toscanes, mais en venant de Rome ou, mieux encore, après avoir traversé les Marches et les rudes Apennins. De Bologne, il faut faire un détour par Rimini et Ancône. Les merveilles de L.-B. Alberti dans le vieux temple du Malatesta et, peut-être, un coucher de soleil sur l'Adriatique dédommagent de cet allongement de chemin. A partir de Pesaro, la voie ferrée court le long de la grève, au milieu des cabines et des baigneurs étendus sur les plages au sable d'argent. L'eau est si bleue, d'un bleu tellement intense, qu'elle a des reflets de métal et semble un bain chimique où les mains se teindraient en s'y plongeant. La mer est déjà orientale. Quand le vent souffle du Sud-Est, il vient directement de Grèce, tout chargé des parfums de la terre antique. Dans les voiles gonflées des tartanes palpite le Levant: jaunes ou rouges, souvent rayées de larges barres brunes, leurs couleurs s'avivent et flamboient sur cette plaque de lapis-lazuli; quelques-unes arborent encore les emblèmes des pirates barbaresques, le croissant ou le soleil. L'air est si pur que, parfois, aux fins de journée, les montagnes des côtes dalmates se dessinent nettement à l'horizon, à plus de quarante lieues... Je les revois encore, en un crépuscule d'août, se dressant comme des terres de rêve au-dessus de l'eau étincelante. Du côté de Venise, c'était un éblouissement de lumière dorée, un de ces fonds comme essaya d'en peindre Ziem et dont la clarté vive fait mal aux yeux. Vers Ancône, au contraire, le

ciel était d'un violet sombre et tragique, bordé d'une bande écarlate sans cesse grandissante. Les deux couleurs se heurtaient violemment, sans transition, sans gradation, comme les costumes moitié rouges et moitié bleus des pages du Pinturicchio.

Encore un de ces paysages entrevus par la portière d'un wagon, un de ces coins de nature où j'aurais voulu m'arrêter, où je souhaite de vivre pendant quelques jours et que, peut-être, je ne reverrai même pas. Une ligne, une simple ligne vient de l'évoquer. J'avais ouvert un carnet de voyage, croyant y trouver de longues notes. Après une page sur le temple de Sigismond Pandolphe, j'ai lu : « Coucher de soleil sur l'Adriatique. » Mais ces simples mots ont tout fait apparaître, et le ciel, et la mer, et les barques lumineuses, et les nuages éclatans, par un phénomène semblable à celui de ces coquilles qu'il suffit de porter à l'oreille pour entendre encore le bruit des vagues. Et j'ai cru respirer aussi la brise marine, comme en cette soirée passée sur le môle désert d'Ancône, éclairé seulement par la lumière frémissante de ces constellations que, chaque nuit, et presque du même endroit, Leopardi contemplait « scintillantes sur le jardin paternel. »

Peu de panoramas sont plus attristans que celui qui se déroule ensuite, à travers le sombre pays des Marches, jusqu'à Fossato. Ah! comme on les comprend, et comme ils sont bien d'ici les vers désolés du solitaire de Recanati ! Toute la rudesse d'un sol infécond est passée dans cette poésie hautaine et sévère où nulle grâce ne sourit. Mais, très vite, le paysage s'éclaire et s'égaye, se pare déjà d'un reflet d'Ombrie. Les oliviers argentent les plus proches coteaux. Les cyprès dressent leurs glaives aigus, groupés comme des faisceaux de lances romaines. Après Foligno l'enchantement commence. Le train se hâte vers Pérouse, longeant les collines sur la crête desquelles sont posées des villes presque aériennes, tellement serrées dans la ceinture crénelée de leurs murailles qu'elles paraissent aussi naïvement construites et aussi inaccessibles que les cités peintes à l'arrière-plan des vieilles toiles de Bonfigli.

Ici encore, j'ai vainement cherché une note. La veille du départ, comme tant d'autres fois déjà, en achetant le carnet où je devais écrire mes impressions, j'ai cru qu'il n'aurait pas assez de pages. Et le voici, comme les précédens, presque intact. Le premier jour, les yeux avides absorbent passionnément tout

ce qui s'offre à eux. L'esprit essaie de tout saisir; mais trop de sensations neuves se présentent. Le souvenir des choses vues, l'attente des surprises prochaines se heurtent, se gênent, se contredisent. La mémoire des jours écoulés, des coins de nature qui furent chers, des œuvres d'art qui émurent le plus, se mêle au désir des heures ardentes que nous allons vivre en un décor nouveau, — et tout cela se fond en une délicieuse mélancolie, à la fois joyeuse et triste, en une sorte de griserie hostile à tout travail, que connaissent et savourent les vrais voyageurs. Alors, suivant le conseil de Renan, il faut se borner à « ouvrir notre âme aux douces impressions des choses. » Plus tard seulement, lorsqu'il y a un certain recul, tout se met en place. Quelques mois après un voyage, nous sommes un peu comme au haut d'une montagne d'où les villes, les collines, les fleuves nous apparaissent à leur juste valeur. Toutes les heures où s'exaltèrent notre imagination et notre sensibilité prennent alors leur véritable physionomie, leur charme propre. Nous n'avons qu'à les évoquer. Pareilles à de riches fontaines aux eaux toujours vives, elles nous versent, à notre gré, du plaisir et de la beauté.

Quand j'arrive à Pérouse, le jour tombe dans une fulguration de soleil. L'énorme globe de feu disparaît à moitié derrière les monts du Trasimène. Sous ses obliques rayons, la route et les murailles ont des reflets sanglans. Des lueurs d'incendie s'allument aux vitres des croisées, aux verrières des toits. Le ciel est un gigantesque brasier où les collines, au couchant, semblent flamber. La poussière même est lumineuse. Les moucherons qui la traversent luisent comme de mobiles grains de phosphore. C'est par un soir pareil que Ruskin dut faire cette entrée à Sienne dont son imagination fut si frappée qu'il se la rappelait encore aux ultimes heures de sa vie : « Comme elles brillent les mouches de feu! Comme elles brillent! On dirait des parcelles d'étoiles se mouvant derrière des feuilles de pourpre .. »

*
* *

Le *Giardino di Fronte*, balcon accroché à la montagne qui s'élance au-dessus de la vallée comme l'éperon d'un navire sur les flots, est la merveille de Pérouse. Presque toutes les cités de Toscane et d'Ombrie ont ainsi des terrasses admirablement situées d'où l'on domine la plaine et qui, plus que pour l'attaque ou la défense, furent choisies pour la joie des yeux. Sans frais, les

Italiens surent s'offrir des spectacles infiniment variés. Allégresse des matins, splendeur des pleins midis éblouissans, violence ou douceur des crépuscules, ils connurent toutes les magies de la lumière. Si loin qu'on soit encore de la Grèce, on comprend déjà les adieux à la vie des héros antiques. Sous ce ciel, d'un bleu moins intense mais aussi pur que celui d'Athènes, ce qui plus que tout doit attrister, c'est de songer que l'on ne verra plus la radieuse clarté du jour; et l'on ne serait point surpris d'entendre les pauvres auxquels on fait l'aumône vous remercier avec l'admirable souhait des mendians de Corfou : « Puissiez-vous jouir longtemps de vos yeux! » Les peuples septentrionaux, quand ils s'effraient de la mort, pensent au néant, au non-être, à la disparition de leur personnalité morale ou intellectuelle; ceux d'ici regrettent surtout le bonheur de vivre, de respirer sous le soleil, la joie de voir et d'admirer qu'ils ne connaîtront plus.

C'est à l'heure fuyante du crépuscule que j'aime à venir rêver dans ce jardin, quand le ciel est déjà d'un bleu très doux, presque laiteux, de la nuance adoucie des violettes de Parme. La vallée ombrienne s'enfonce entre la double chaîne des Apennins et des collines qui dominent le Tibre. Les montagnes vont en se resserrant et forment un de ces fonds imprécis et flous qu'aimait Léonard. Les villes s'estompent dans les lointains, sous la légère brume qui monte du sol surchauffé. Des buées roses s'accrochent aux oliviers, se nouent aux cimes des cyprès. Pourtant l'on distingue encore les méandres du fleuve, les toits de la Portioncule et de Bastia, la blanche Assise au flanc du Subasio ; et je devine même, tant ce panorama m'est familier, Spello, Foligno dans la plaine, Montefalco au sommet de son pic et, derrière la colline de Bettona, la Rocca de Spolète et son bois de chênes verts.

La chute du jour accroît encore la spiritualité de cette terre que Dante appela « le jardin de la Péninsule » et Renan « la Galilée de l'Italie. » Aucun autre spectacle de nature ne peut donner la même impression de douceur et de grandeur. Que d'heures déjà j'ai vécues sur cette terrasse ! Je n'en sais pas de plus belles. D'autres furent plus éclatantes ou plus voluptueuses : celles-ci sont les meilleures. Devant cette vallée où tant de civilisations se succédèrent, où tant de siècles d'histoire laissèrent leurs traces, où la religion et l'art trouvèrent leurs plus pures expressions, il semble que toute sensation s'avive, que toute

pensée s'ennoblisse. Autant de bourgs dans la plaine ou sur les coteaux, autant de noms glorieux et d'œuvres illustres. En oubliant même Pérouse, — où naquit et grandit toute une école, où travaillèrent les Pisano et l'Angelico, d'où sortit le Pérugin, où étudia Raphaël, — voici Assise avec Cimabue et Giotto, Spello et ses Pinturicchio, Trevi et ses Spagna, Spolète et ses Filippo Lippi, Montefalco et ses Gozzoli. Les yeux errent du vieux Tibre au Clitumne sacré, du Topino chanté par Dante aux toits de la Portioncule, des collines du Trasimène aux murailles de Spolète où régna Lucrèce Borgia. Du haut de ce même belvédère, les Pérugins virent passer les cohortes étrusques et les légions de Flaminius, les foules qui suivaient saint François, et les armées des papes, et les soldats de Napoléon : vraiment l'on pourrait graver sur le petit portique qui se dresse sous les chênes verts du jardin, une inscription analogue à celle d'une des portes de Sienne : *Cor magis tibi Sena pandit.*

A mon arrivée, quelques personnes étaient assises sur les bancs de pierre et, le *Bædeker* à la main, cherchaient à reconnaître les villes, ou à suivre le cours du Tibre qui se perd au milieu de la verdure et des champs. Mais, la nuit tombant, elles sont parties. Seul un vieillard est resté et se promène de long en large, tenant par la main une petite idiote qui balbutie d'une voix monotone des mots sans suite.

Peu à peu l'obscurité s'étale. Les collines semblent se rapprocher et former un cercle plus étroit autour de la plaine. Les montagnes s'infléchissent, enferment les vallons dans leur ombre, s'enveloppent de brume. Une cloche sonne tout à côté, au clocher de San Pietro, grêle et fêlée, et semble, suivant la mélancolique expression de Dante, « pleurer le jour qui se meurt. » Le vent de tramontane se lève, aigre et froid. Je rentre rapidement par le Corso Cavour désert, laissant derrière moi la petite idiote dont la voix lamentable me poursuit.

***

Une année précédente, presque à pareille époque, j'avais eu, en arrivant à Pérouse, l'impression d'entrer dans une autre ville, tant il y avait de mouvement et d'agitation dans les rues. Certes, M. Schneider, dans son beau livre sur *l'Ombrie*, exagère un peu son rôle d'explorateur quand il nous dit qu'elle est « restée dans une solitude presque arcadienne » et qu'elle est « aussi peu connue

qu'elle est belle; » mais enfin, j'avais surtout gardé de Pérouse le souvenir d'une ville tranquille, sommeillant à l'ombre de ses vieilles murailles, et je trouvais une cité fiévreuse, vivante, grouillante même. Par une curieuse coïncidence, les fêtes du cinquantenaire de la célèbre Madone de la Grâce, — et une fête religieuse en Italie ne va pas sans concerts, illuminations, feux d'artifices, etc., — se déroulaient en même temps que les dramatiques péripéties du procès Modugno, qui passionnait alors l'Italie. Et j'étais arrivé le jour même où l'un des défenseurs, le très fameux avocat Bianchi, avait été assassiné, sans que d'ailleurs ce meurtre eût le moindre rapport avec le procès qu'il plaidait. Je tombais en pleine tragédie. Malgré les sentimens violens qui agitaient la foule, j'avais été frappé par sa tenue et sa dignité d'attitude. L'Ombrien, comme son voisin de Toscane, a le souci de ne point paraître ridicule; réfléchi et sérieux, il est moins lourd que le Lombard, mais moins exubérant aussi que le Romain ou le Napolitain. Les femmes, de même, sont élégantes et de mise recherchée; jadis on en médit quelque peu; peut-être n'est-ce pas un simple hasard qui fit trouver à Pérouse le miroir du musée de l'Université, le plus beau miroir que l'art romano-étrusque nous ait laissé. La race se rapproche beaucoup du type florentin, avec pourtant plus de rudesse. L'Ombrie a, dans son passé, trop de siècles de guerres et de violences pour qu'il n'en reste pas encore des traces. L'histoire de Florence est presque pacifique à côté de celle de Pérouse qui, pendant deux cents ans, fut plus une forteresse qu'une cité et compta plus de tours que de maisons. *Perugia turrita*, l'appelait-on. Le bec menaçant, les ailes hérissées, les griffes écartées et prêtes à déchirer, son griffon fut un symbole véridique : les louves de Rome et de Sienne, les lions guelfe et vénitien, l'étalon hennissant d'Arezzo ont un abord moins hostile. Étrusque ou romaine, féodale ou démocratique, sous le joug des papes ou d'un tyran, Pérouse fit constamment la guerre. Au moyen âge surtout, écrasée entre Rome et l'Empire, déchirée par des querelles intestines, elle ne déposa jamais les armes. A une époque où l'Italie donna le jour à tant de princes illustres par leur cruauté, elle connut certainement les plus cruels. Un sonnet célèbre a flatté le Malatesta; car, « parmi tous les tyrans qu'un peuple détesta, » les Baglioni ont le droit de passer les premiers. Dans les petites rues de la ville, tortueuses, étroites comme des couloirs, parfaits coupe-gorges

où tout parle encore d'attaque et de défense, entre ces vieux palais aux fenêtres grillées, sur ces dalles qui n'ont pas bougé depuis les siècles où elles furent si souvent ensanglantées, comment ne pas songer à cette terrible famille dont on a pu dire que les enfans naissaient avec l'épée au côté et dont pas un des membres ne mourut de mort naturelle? Que de scènes tragiques virent les hautes murailles de ce Municipio, masse sombre et farouche qui ne s'égaye d'ouvertures, de colonnades et d'ogives qu'à la hauteur où l'assaut n'est plus à craindre! Les églises elles-mêmes étaient rudes et guerrières, comme cet étrange Sant' Erculano, aux murs crénelés, où bien des messes furent dites sans que, sur le sol, les taches de sang aient été effacées. Un matin, avant une cérémonie, comme l'eau manquait, il fallut laver les murailles du Dôme avec du vin.

N'est-ce pas d'ailleurs l'un des phénomènes les plus curieux de l'histoire d'Italie, ce mélange perpétuel de barbarie et de religion qui fut à l'aurore de la Renaissance? Sigismond Pandolfe fut capitaine de la Sainte-Église et commanda à L.-B. Alberti le revêtement du temple de Rimini en l'honneur de sa quatrième femme, après avoir répudié la première, empoisonné la seconde et étranglé la troisième. Mais nulle part le contraste ne fut plus saisissant qu'ici, dans ces bourgs qui vivaient de pillages et de meurtres, où la guerre régnait de cité à cité, de quartier à quartier, de famille à famille, et où fleurirent cependant, entre les pavés rouges de sang, les œuvres délicates de l'école ombrienne et de la piété franciscaine. Saint François lui-même, d'abord guerrier, n'est-il pas le symbole de l'Ombrie belliqueuse et mystique où le chêne et l'olivier alternent leur feuillage sur les coteaux?

La dévotion des Italiens aime ce qui parle aux yeux. A une grand'messe célébrée, l'an dernier, par le cardinal de Ferrare, qui présidait les fêtes du cinquantenaire, j'ai vu les gens entrer comme à un spectacle, aller d'un autel à un autre, s'extasier bruyamment sur la décoration de l'église et les illuminations. Les femmes se promenaient, l'éventail à la main, s'arrêtaient pour suivre un instant l'office, faisaient une génuflexion et un signe de croix, puis reprenaient leur promenade, s'entretenaient avec des voisines rencontrées, admiraient la Madone de la Grâce que, du haut de la nef, de mouvantes projections lumineuses éclairaient comme une étoile de ballet.

Aujourd'hui le Dôme est désert. Le sacristain, voyant un étranger, accourt et veut me montrer les œuvres d'art de son église et tout d'abord la *Descente de Croix* du Baroccio; mais, tandis qu'il tire le rideau qui la recouvre, je m'éloigne. A quoi bon revoir cette toile déclamatoire qui m'a laissé le souvenir d'une scène d'épilepsie et ne dégage aucune émotion? Combien, dans sa rude simplicité, est plus poignante la *Madone avec quatre Saints* de Signorelli! Voilà un admirable artiste, le précurseur direct de Michel-Ange. A l'époque où il peignit ce tableau, nul, pas même Mantegna, n'avait une connaissance plus profonde de l'anatomie. Quelle sobriété, quelle gravité d'ordonnance, quelle force sévère et parfois même un peu âpre! Vraiment, c'est devant cette œuvre qu'il faudrait s'arrêter après avoir regardé les Pérugins de la Pinacothèque : au sortir du milieu factice et froid où se plut l'imagination du Maître de Pérouse, on goûterait mieux encore la joie de se trouver devant le réel, devant la vie.

En quittant le Dôme, je m'engage dans le dédale des petites rues qui s'enchevêtrent en tous sens, montent, descendent, se croisent, se terminent en escaliers ou aboutissent à une terrasse par-dessus laquelle on aperçoit le moutonnement clair des oliviers et l'ondulation des collines souples, où les maisons des bourgs se serrent les unes contre les autres comme des nids d'hirondelles au bord d'un toit. Rien de plus émouvant que ces places minuscules, comme la *Piazza di Porta Sole* ou la *Piazza delle Prome* suspendues au-dessus des ravins qui séparent les divers faubourgs de la ville. L'âme du passé flotte sur elles, sort des vieilles maisons, rôde autour des jardins discrets et silencieux endormis à l'ombre des murs d'où dépassent seulement les quenouilles endeuillées des cyprès. Des branches de saule et de vigne vierge pendent aux grilles, retombent le long des fers rouillés, lasses et pensives, comme si elles se souvenaient. Le gazon croît aux fissures des dalles, entre les pavés usés, et recouvre le sol, assourdissant, ouatant les bruits. Sur les murailles aussi, la mousse jaillit aux joints des pierres, si abondante parfois que les maisons en sont comme feutrées et absorbent les vibrations sonores. Moellons déchaussés des portes en ruines, toits où l'herbe pousse, tout a ce grand air résigné, mais fier des choses d'autrefois, qui attendent la mort sans lutter, sachant que rien ne pourra les faire revivre. Pourtant, une

fenêtre ouverte, une silhouette entrevue au fond d'un couloir, une boutique, un petit étalage, une terrasse fleurie de lauriers-roses rappellent que la vie quotidienne continue, que des gens naissent et meurent, que des amans s'étreignent et souffrent, ici comme ailleurs.



Revenir et revoir ont souvent plus de charme que découvrir. A se retrouver dans une ville chère, on a la même joie qu'à relire un beau livre où chaque fois apparaissent des grâces nouvelles, des raisons nouvelles de l'aimer et de l'admirer. Rien n'est plus agréable en voyage que de s'arrêter, de loin en loin, dans des cités familières où l'on peut sortir librement, au gré de sa fantaisie, sans avoir à se reconnaître sur un plan ni à suivre les indications d'un guide. Dans les musées ou les églises, au coin d'une place ou d'une rue, on sait vers quelle œuvre d'art on va, joyeux et confiant, certain qu'elle vous accueillera avec une tendresse amie. Au contraire, en arrivant pour la première fois dans une ville, on a hâte de tout voir, d'examiner chaque œuvre, de la situer dans son siècle et dans son école ; et rien n'est plus pénible que cet incessant travail d'esprit, surtout pour un simple romancier en vacances qui a le malheur, comme dit M. Paul Bourget, de n'être ni archéologue, ni critique d'art. Mais faut-il le regretter? Pour sentir les belles choses, en jouir en dilettante, recevoir d'elles les douces, profondes ou violentes émotions qu'elles recèlent, peut-être vaut-il mieux n'être pas chargé d'un trop lourd bagage d'érudition.

Des merveilles de Pérouse, ma préférée est la *Fonte Maggiore*. C'est l'une des plus belles fontaines de l'Italie qui en compte tant. Quelle élégance dans ses trois vasques superposées et sa double rangée de bas-reliefs! L'un de ceux-ci porte une pompeuse inscription que l'on peut déchiffrer encore et où les noms de Nicola et de Giovanni Pisano sont pour la première fois accolés. Le père termine son illustre carrière ; le fils commence la sienne. L'aube du XIVe siècle luit déjà. Abandonnant les antiques formules, l'art se tourne vers la nature, ne se borne plus à l'expression du sentiment religieux. C'est la sculpture qui opère d'abord cette révolution sous la double influence de la statuaire antique, dont Nicola vit des modèles dans l'Italie méridionale, et surtout du nouvel art français. Quand, par qui,

comment les deux Pisano connurent-ils l'admirable floraison de nos cathédrales? C'est aux historiens à se mettre d'accord sur ce point. Ce qui est certain, c'est que, dès le milieu du XIIIe siècle, l'art gothique leur fut familier. Les chaires du baptistère de Pise et du dôme de Sienne en témoignent; certains détails de la *Fonte Maggiore* également : la Dialectique, par exemple, est habillée à la française et la Musique, au lieu de tenir une lyre suivant la tradition iconographique, frappe sur de petites clochettes, ainsi qu'au chapiteau de Chartres où elle est représentée au-dessus de Pythagore.

Mais une autre influence est à la source de cette rénovation artistique : le mouvement franciscain. Si Thode est allé trop loin en soutenant que la Renaissance était issue de ce mouvement et si, de même, Renan a forcé sa pensée quand il a déclaré que « le sordide mendiant d'Assise fut le père de l'art italien, » il est hors de doute que nul, plus que saint François, ne hâta l'éclosion du renouveau. Sa vie, tout imprégnée d'humilité et d'amour, de pitié et de charité, la légende de la Portioncule mêlée à chaque instant à la vie des hommes, l'histoire de l'ordre populaire des *Fratelli* parlèrent directement à la sensibilité des artistes qui essayèrent, du mieux qu'ils purent, de traduire les impressions tendres ou pathétiques qu'ils ressentaient. Nul n'inspira plus de portraits que le *Poverello*. Déjà on le reconnaît dans les mosaïques de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie Majeure, dans de vieilles fresques de Giunta et de Berlinghieri, dans une sculpture d'Orvieto. A la coupole du baptistère de Parme, la scène des stigmates fait déjà pendant à la vision d'Ézéchiel. L'an dernier, à l'Institut des Beaux-Arts de Sienne, j'ai été frappé par la quantité de *Saint François* qui s'y trouvent : le premier tableau que l'on voit en entrant, attribué à Margueritone d'Arezzo, les deux suivans portés sur le catalogue comme étant « à la manière grecque, » plus de quarante autres à travers les salles, tous le représentent écartant de la main sa robe de bure pour montrer à son flanc la trace du coup de lance que reçut le Christ.

Pour illustrer le poème franciscain, les artistes, à défaut de tradition, durent observer directement la vie. Jusqu'alors, ils n'avaient guère exprimé qu'un sentiment, commun d'ailleurs à toute la chrétienté : l'effroi de l'homme devant la divinité. Dans les antiques fresques qui nous restent, Dieu est un maître fa-

rouche et menaçant, inaccessible au fidèle. La Madone est la Vierge byzantine, impassible et rigide, qui, dans la scène du Calvaire, pleure debout. Les personnages autour de la croix, immobiles et roides, ont des têtes trop grosses, des yeux vides et sans vie, suivant la *vecchia maniera greca goffa e sproporzionata* dont parle Vasari. On sent le peintre oppressé par l'angoisse religieuse qui pesa sur tout le moyen âge. Quand le soleil d'Assise eut illuminé le ciel italien, l'art, entr'ouvrant son lourd cercueil de plomb, s'élança vers la radieuse lumière. Le vieux drame chrétien se rajeunit et s'humanisa. Les moules usés éclatèrent sous les coulées nouvelles que les artistes, avides et pressés, y jetèrent joyeusement. Le Christ redevint le Fils de l'Homme; on le représenta couronné d'épines, les yeux fermés, la tête inclinée sur l'épaule, le corps fléchissant et ensanglanté, comme dans ce beau crucifix de bois de la Pinacothèque que le Pérugin accola à l'une de ses œuvres. La Madone hiératique s'attendrit; maternelle, elle se penche sur son enfant et le serre sur son cœur. En même temps, peintres et sculpteurs regardent la nature, cherchent autour d'eux des inspirations, paraphrasent le *Cantique des Créatures*. Des arbres, des guirlandes de vigne, des paysages paraissent. C'est ainsi qu'à cette *Fonte Maggiore*, malgré le délabrement des bas-reliefs et la grille qui empêche d'approcher, on peut distinguer encore des scènes champêtres, les travaux des mois, la cueillette, la chasse et la pêche, des animaux, non plus grimaçans et terribles, mais vrais et vivans, un agneau, un loup, un chien, des oiseaux, un faucon, tous ceux que le Saint avait aimés et auxquels, d'après la légende, il avait si souvent parlé. Le mois d'avril est symbolisé par une femme qui tient une corne d'abondance et une corbeille de roses : n'est-ce pas l'annonce de la Renaissance qui va s'avancer, comme le *Printemps* de Botticelli, couronné de feuillages et semant des fleurs?

***

Boccati, Bonfigli, Fiorenzo : combien j'aime vos œuvres, actes de foi ardente et vive! Vos couleurs se firent lucides et comme transparentes pour mieux traduire la pureté de vos cœurs; nulle matière n'en semble épaissir la fluidité limpide. Vos coloris sont rouges comme la flamme de votre amour, ou bleus comme l'azur immaculé de votre ciel où brilla la plus claire lumière qui

ait lui sur les hommes depuis l'étoile de Bethléem. Certes, je déplore que vos peintures ne soient plus accrochées aux murs pour lesquels vous les avez exécutées. Ici du moins vous a-t-on épargné des voisinages choquans, et vos douces Vierges qui s'émeuvent à l'approche de l'Ange annonciateur ne sont pas encadrées par des nymphes au bain ou de provocantes Léda. Vous n'avez pas regardé les légendes sacrées comme des anecdotes agréables et commodes à illustrer. Votre christianisme est sincère, non théâtral et faux, ainsi qu'il le deviendra trop vite chez vos voisins de Florence, de Rome ou de Bologne. Par l'art, vous vouliez servir la religion ; après vous, ce sera la religion qui devra servir l'art. Et je vous aime aussi parce que toujours vous fûtes des méconnus. Aujourd'hui encore les critiques sont sévères, quand ils ne vous ignorent pas. S'ils parlent de vous, c'est presque à regret, pour être complets : l'un d'eux, tout récemment, à propos de Bonfigli, se borne à mentionner « les médiocres essais d'un peintre d'anges mignards, couronnés de chapeaux de roses. » D'autres, parce que vous êtes pieux, naïfs et sincères, vous ont considérés comme des mystiques, obstinément hostiles au mouvement réaliste, ce qui, ajoutent-ils, est tout naturel puisque vous viviez au pays de saint François : ils n'ont pas vu qu'il y avait tout au moins quelque illogisme à attribuer au même homme la révolution naturaliste de Giotto et la soi-disant réaction des peintres de Pérouse.

D'ailleurs, même chez le vieux Boccati, il y a une curieuse recherche de la vérité. Quoi de moins mystique que la frise où se heurtent archers et cavaliers, ou que le Bambino jouant avec un lévrier? Le portique fleuri, qui se dresse derrière la Vierge, rappelle ceux qu'aimait Mantegna, et la variété des instrumens de musique, dans le concert d'anges, indique un évident souci du réel. Chez Bonfigli, les tendances naturalistes s'accentuent. Ses naïvetés ne sont pas toujours des gaucheries et des inexpériences; elles sont souvent voulues pour obtenir des effets dramatiques. N'est-il pas émouvant, le geste de ce frère qui, dans les *Funérailles de saint Ludovic*, devant le cercueil éclairé par les flammes funèbres des cierges, se couvre le visage avec la main pour dissimuler ses larmes ? Dans la *Bannière de saint Bernardin*, quel sens du pittoresque et du mouvement ! Comme il a su rendre vivante cette scène si curieuse où le peuple fanatique, sur l'exhortation du saint, brûla tous les objets de vanité et de

luxe, les livres et les bijoux! Le fond du tableau reproduit avec exactitude la façade de San Bernardino qui venait d'être achevée. La plupart des personnages sont des portraits. L'œuvre de Fiorenzo di Lorenzo est plus exempte encore de tout mysticisme et, chose extrêmement curieuse pour l'époque, cet artiste fut beaucoup plus préoccupé de peindre la vie extérieure que des scènes de piété. L'élégance et le mouvement sont ses principales recherches et, bien plus que du Pérugin, c'est de Ghirlandajo et même de Verrochio qu'il se rapproche. Plastique des figures et des corps, coloris des étoffes, animation des scènes, tout cela est porté à un haut degré de perfection dans chacun de ces huit petits panneaux destinés à une porte de sacristie, — et qui sont bien l'une des œuvres les plus délicieuses que je sache. Tout y est vivant, nerveux et spirituel. Quelle légèreté, quelle souplesse presque féline chez ces jeunes guerriers! Quelle grâce et quelle fantaisie dans ces perspectives de paysages, dans ces constructions architecturales! Quelle richesse et quelle variété dans les vêtemens couverts de pierreries et brodés d'or qui font songer aux richesses de Crivelli!

Telles étaient les tendances de cette école de Pérouse qu'il ne faut pas appeler *ombrienne*, car ce terme trop vaste ne permet plus de distinguer entre ces peintres et d'autres artistes qui, quoique nés en Ombrie, se rattachent soit à Sienne, comme Gentile da Fabriano, soit à Florence, comme Piero della Francesca ou Signorelli. Malheureusement, le Pérugin arrêta le mouvement réaliste qui se dessinait. Mieux doué, connaissant mieux la technique des procédés à l'huile, il obtint le plus grand succès avec des tableaux doucereux et mystiques où la perfection matérielle était poussée à l'extrême. L'amour de l'argent, auquel il sacrifia tout, le décida à les recommencer indéfiniment. Parmi les artistes qui se sont ravalés au métier, son exemple est le plus lamentable. Son atelier devint une fabrique d'imageries religieuses. L'Ombrie fut inondée de ses productions mercantiles, ouvrages de pratique courante, exécutés de mémoire et d'après les formules chères au public. Quand il fit autre chose que de se répéter, — soit dans les œuvres où il mit quelque orgueil, soit dans des portraits comme ceux du Cambio et de la sacristie de San Pietro, — c'est vraiment un très grand peintre. Fut-il toujours incrédule ou d'abord croyant? La question, souvent débattue, importe peu. Il est cependant intéressant de noter

que le même homme, qui, au bas de son propre portrait, inscrivit les premières paroles d'un sermon de Savonarole, mourut en refusant de se confesser, ce qui était alors passablement audacieux. Je croirais volontiers qu'il fut toujours athée. Il peignit des scènes religieuses parce qu'un artiste ne représentait guère autre chose. Et, comme il ne savait ni animer une action ni reproduire le mouvement, il ne s'occupa que des physionomies, du coloris des vêtemens et des paysages. S'il avait eu une forte sensibilité, s'il avait perdu la foi dans une crise, nous trouverions, à un moment donné, une coupure, un changement. S'il avait été sincère avant, quelque chose le trahirait après. Or, c'est toujours la même froideur, la même expression extatique, moins pieuse que dévote. Ses personnages n'ont jamais vécu, jamais souffert; leur physionomie impassible est éternellement indifférente; ils semblent, suivant la remarque de Taine, retenus dans l'enfance par l'éducation du cloître. Ils ne se regardent jamais. Ils ont l'air étrangers à la scène à laquelle ils participent. La symétrie de leur attitude et du paysage augmente encore leur fadeur. Dans une *Adoration des bergers* il y a, comme encadrement, quatre piliers de bois surmontés d'une petite toiture triangulaire qui sont bien le décor le plus étrange qu'ait jamais imaginé un peintre. Prises en elles-mêmes, les figures sont belles, mais l'ensemble est toujours glacial et parfaitement ennuyeux.

En la portant au faîte de sa renommée, le Pérugin avait tué l'école de Pérouse. Les peintres locaux, — si nombreux à en juger par la quantité d'œuvres cataloguées sous la dénomination de « scuola del Perugino, » — se bornèrent à imiter celui qui s'était tant imité lui-même. Parmi eux peut-être, s'ils avaient pu échapper à cette influence déprimante, se seraient formés quelques grands artistes, comme ce Giannicola Manni, que l'on ne connaît pas assez, et dont certains personnages ont la plus exquise élégance. Heureux Pinturicchio qui fut appelé à Rome, plus heureux encore Raphaël qui alla respirer l'air libre de la Toscane! Déjà, chez ce dernier, dans sa fresque de San Severo, passe un souffle plus vif. Le culte de la beauté est près de renaître sur la vieille terre païenne. Bien vite la sensualité percera sous la religion. Les Vierges ne seront plus que de jeunes femmes, dont la chair riche et souple aura cette *carnosità* plus proche de la volupté que de l'idéal chrétien. Raphaël à Pérouse, au retour de son premier voyage à Florence, n'est-il pas le symbole de ce

moment si émouvant dans l'histoire de la sensibilité humaine, où le rêve pieux du moyen âge s'efface devant le paganisme renaissant ?

***

Intra Tupino e l'acqua che discende
Del colle eletto dal Beato Ubaldo,
Fertile costa d'alto monte pende...

Cette côte fertile, entre le Chiascio et le Topino, c'est la côte d'Assise ; couverte de vignes et d'oliviers, je l'aperçois de ma voiture qui descend vers le Tibre au calme trot de deux chevaux paraissant déjà las au départ. La matinée est lumineuse et fraîche. Il a plu pendant la nuit et, à travers l'atmosphère lavée, les choses prennent une telle netteté que l'on songe au *lumine acuto* dont parle Dante. Une simple averse a suffi pour faire renaître, comme par enchantement, l'*Umbria verde*. Des gouttes d'eau luisent encore sur le clair feuillage des oliviers dont les mornes troncs, nettoyés par la pluie, semblent plus noirs et plus tragiques. Rien n'est douloureux comme l'aspect de ces arbres : vraiment l'un d'eux était digne d'abriter la seule défaillance du Christ. Ceux qui couvrent les versans de ces collines comptent parmi les plus vénérables d'Italie. Ils sont si vieux qu'ils devaient être déjà centenaires au temps de saint François. Troué, fendu, ravagé comme par une souffrance intérieure, déchiqueté, crevassé, ouvert de tous côtés, leur bois dur porte les traces du constant effort qu'il eut à soutenir pour écarter le roc et vivre sur un sol avare. Parfois l'écorce seule est restée, et l'on se demande comment la sève peut circuler encore. L'hiver, le froid, la pluie, le soleil brûlant, le vent ont torturé ces arbres chers à Pallas, qui symbolisent ici la lutte plus que la paix. Serpens enlacés dans un combat frénétique, câbles tordus et noués, muscles cambrés pour une incessante défense, tout rappelle ces damnés qui hurlent aux pages de l'*Enfer*. Mais, par un curieux contraste, un délicat feuillage recouvre ces troncs tourmentés, et rien n'est plus séduisant que le miroitement des petites feuilles qui luisent sous le soleil comme des écailles d'argent.

Au bas du coteau, l'aspect change, et la nature devient riante. Il n'y a presque plus d'oliviers. La campagne ressemble à un vaste jardin. Les mûriers, la vigne, le blé, le maïs se partagent les champs de cette plaine où s'étalait jadis le lac du Topino

Sur les légères ondulations, quelques groupes de chênes verts massifs et puissans; de loin en loin, un peuplier ou un cyprès, moins vigoureux, mais concentrant toute leur sève sur un seul point, pour monter plus haut vers le ciel. Autour, des maisons, des vergers et des tonnelles. Des tas de tomates séchant au soleil font de larges taches rouges. On sent que la vie doit être facile, et l'horizon lui-même, fermé de tous côtés par une ligne d'harmonieuses collines, incline l'âme à la sérénité. Une brise légère souffle et son murmure est doux comme celui du vent dans les roseaux du Trasimène. Une impression de force et de santé monte de la terre grasse. L'Ombrie est à la fois plus joyeuse et plus rude que la Toscane; mieux qu'elle, elle réalise le *Soave austero*. On est facilement la dupe des mots, de la « piperie » desquels Montaigne avertit de se défier, et souvent l'on trouve aux choses l'aspect que par avance on désire leur voir; mais vraiment « douce Ombrie » n'est pas un cliché, à la condition toutefois de prendre le mot, non comme synonyme de fade, mais dans son sens le plus large et le plus fort. Douce Ombrie, parce qu'elle est pacifique, d'un rythme égal et tranquille, parce que l'admiration qu'elle inspire est sans terreur, parce qu'elle est vraiment humaine. On comprend que le bonheur de vivre ait tenu dans la religion de saint François plus de place que la crainte de la mort.

Si, à Pérouse, il est possible d'oublier le *Poverello*, ici, dans cette vallée sur laquelle ses yeux s'ouvrirent et se fermèrent, le long de cette route jalonnée par de petits autels à la Madone, il n'y faut pas songer. Chaque coin raconte un épisode de sa merveilleuse vie, fut témoin de l'un de ses miracles. Son nom est partout. On marche véritablement sur ses chemins. Et ceux-ci ont si peu changé! Voici le Ponte San Giovanni, le vieux pont romain en dos d'âne jeté sur le glorieux Tibre. Même presque à sec, ce fleuve est émouvant. Les eaux sont des miroirs mystérieux qui gardent le frisson des choses réfléchies. Sur ce pont passa saint François toutes les fois qu'il allait d'Assise à Pérouse, et le soir où, prisonnier, il fut emmené par les Pérugins triomphans. Les mêmes prairies, les mêmes arbres le virent, et aussi les mêmes habitans, aimables et doux, auxquels il contait ses rêves et ses croyances. Je l'imagine, aux matins d'été, sortant de la Portioncule, allant à la rencontre des paysans, s'entretenant avec eux et les aidant dans leurs travaux. Puis, la

journée finie, après le repas pris en commun à la ferme, devant la tranquille magnificence de la nuit criblée d'étoiles, il leur disait les splendeurs de l'univers.

Le sentiment, l'amour de la nature sont devenus chose banale. Il n'est personne aujourd'hui qui n'admire, — avec plus ou moins de sincérité, — un lever ou un coucher de soleil, la mer étincelante, une prairie en fleurs, un bois rougeoyant à l'automne. Dans les poèmes et les romans de ces dernières années, il est plus de belles pages inspirées par la beauté des paysages que par l'analyse du cœur humain. Et beaucoup d'écrivains pourraient dire avec la poétesse du *Cœur innombrable* :

La forêt, les étangs et les plaines fécondes
Ont plus touché mes yeux que les regards humains.

On chercherait vainement dans la littérature médiévale italienne quelques lignes consacrées à un spectacle naturel. Même chez Dante et Boccace, les détails pittoresques sont très rares. Peut-être faut-il mettre à part Pétrarque et, surtout, au siècle suivant, ce Sylvius Æneas Piccolomini qui, devenu pape, se plaisait à tenir le consistoire au bord d'une prairie, à l'ombre d'arbres séculaires, et dont les descriptions de Todi, de Nemi et de Sienne nous semblent presque modernes. Encore est-il tout à fait curieux de lire, par exemple, dans Pétrarque, le récit de son ascension au Ventoux. Longtemps il hésite, et il ne se décide qu'après avoir vu dans Tite-Live que le roi Philippe avait gravi l'Hémus. Un vieux berger le conjure de revenir sur ses pas, lui prédit toutes sortes de malheurs. Il poursuit sa route; mais, au sommet, son émotion et sa crainte sont si fortes qu'il est obligé de s'asseoir... Il ouvre les *Confessions* de saint Augustin et tombe sur ce passage qui l'effraie et lui semble choisi par Dieu même : « Les hommes vont admirer les hautes montagnes et la mer qui s'agite au loin, et les torrens écumans, et ils s'oublient eux-mêmes dans cette contemplation... »

Cette plaine d'Ombrie, si célèbre et si célébrée aujourd'hui, n'inspira point jadis les écrivains qui la virent. C'est à peine si Montaigne lui consacra quelques lignes lorsque, sur la route d'Ancône, il s'arrêta à Foligno, sans daigner remonter jusqu'à Assise. Le président de Brosses ne quitta point son coche et admira distraitement par la portière le paysage illustre. Gœthe ne remarqua qu'un temple païen dans la ville de saint François, et Stendhal

lui-même ne parle pas du chemin qu'il suivit quand il revint de Rome à Pérouse. A l'aller, il n'avait même pas pénétré en Ombrie ; il s'était contenté de regarder distraitement, dormant sous un clair de lune romantique, « les restes de ces villes de l'antique Étrurie, toujours situées au sommet de quelque colline, » et il n'avait éprouvé, à leur aspect, qu'un seul sentiment, de l'indignation contre les Romains « qui vinrent troubler, sans autre titre que le courage féroce, ces républiques qui leur étaient si supérieures par les beaux-arts, par les richesses et par l'art d'être heureux. » Saint François, au contraire, passa sa vie à chanter cette vallée, à s'enivrer de sa lumière, à la boire des yeux, suivant une expression vulgaire, mais rigoureusement exacte. Il la contempla dès son enfance, à cet âge où les impressions laissent des traces ineffaçables sur une neuve imagination, où Ruskin émerveillé, contemplant la plaine de Croydon, s'écriait que les yeux lui sortaient de la tête. Les parens du jeune Bernardone habitaient à Assise, dans le haut de la ville, et, de ses fenêtres, il pouvait admirer la campagne dans toute la grâce de son printemps ou la mélancolie de son automne. Les vastes horizons aux lignes souples n'avaient plus de secrets pour lui. Même là où le Chiascio disparaît sous la verdure, ses yeux avertis pouvaient en suivre encore le cours sinueux à travers les champs. Peu de coins de nature sont plus lourds de poésie que cette vallée qui va de Pérouse à Foligno. Quelles sensations douloureuses dut éprouver le *Poverello*, lorsque, au retour de son voyage d'Égypte, avide de retrouver la terre natale, il s'arrêta dans la lagune vénitienne, sous les ifs funèbres du petit îlot désolé qui, depuis, lui est consacré! Avec quelle hâte il dut quitter ce décor lugubre où tout parle de tristesse et de mort! Comme il les voyait claires et riantes les collines d'Assise, sous le feuillage de leurs oliviers d'argent! Et comme elles allaient accueillir avec joie le fils aimant et soumis!



Au grand étonnement, au scandale presque de mon cocher, je lui dis de ne pas s'arrêter à Sainte-Marie des Anges. C'est le souvenir le plus pénible de mes anciens pèlerinages à la colline sacrée : pourquoi le renouveler? Certes, c'est là que fut la Portioncule, c'est là le berceau de cet ordre illustre qui donna cinq papes à l'Église : mais que reste-t-il de la cabane primitive où

se déroula l'idylle naissante de saint François et de « madame la Pauvreté? » Sur une brochure achetée à une précédente visite et que je retrouve dans mon guide, je lis bien que « l'élégance du style, la pureté des lignes, l'ampleur de l'enceinte font de cette Basilique l'une des plus belles du monde et qu'en y entrant, le cœur se sent comme agrandi, tant elle est spacieuse et lumineuse, » mais je me rappelle douloureusement la petite chapelle, si misérable dans la vaste église moderne, et l'horrible fresque d'Overbeck, et le jardin des roses sans épines dont les moines vous donnent, — moyennant une offrande, — quelques feuilles tachées de rouille. Doux *Poverello*, qui voulus un jour renverser les murs couverts de tuiles, que tes compagnons avaient, en ton absence, substitués aux cabanes de chaume, que dirais-tu si tu entrais dans la froide et somptueuse demeure que les gens de ce siècle t'élevèrent? Vainement tu chercherais le toit de la cellule sur lequel, le soir où tu mourus, les alouettes vinrent, au coucher du soleil, se poser et crier joyeusement, — des alouettes qui pourtant ne chantent qu'au clair soleil du matin, *alaudæ aves lucis amicæ...*

A un tournant de la route, Assise apparaît dans son majestueux développement. Vue d'ici, la cité est formidable. C'est une ville guerrière, une forteresse imprenable, dressée sur un contrefort du Subasio. N'est-ce pas d'ailleurs une citadelle, l'une des plus glorieuses du monde spirituel? A son aspect, comment ne pas éprouver l'une de ces secousses profondes qui, deux ou trois fois dans l'existence, nous font tressaillir jusqu'en nos fibres les plus secrètes, quand, devant une œuvre d'art, nous découvrons la pure beauté, quand, sous les lignes d'un livre, nous entrevoyons les lois mêmes de la vie, quand, d'une hauteur, nous apercevons tout à coup, comme Ruskin, de la terrasse de Schaffouse, un panorama si merveilleux et si éclatant que nous nous sentons prêts à ployer les genoux?

Toujours nous émeuvent les lieux où vécut un grand homme, lorsqu'ils servirent à façonner sa sensibilité. Les paysages parlent surtout à notre imagination parce qu'ils ne changent point et que nous pouvons nous dire: Voici l'horizon qu'il avait sous les yeux, voici les campagnes et les collines, les mêmes après des siècles, dont ses regards s'enivrèrent. Plus que le couvent et les églises d'Assise, la nature environnante éveille notre émotivité. Ces arbres déjà roussis par l'été, ces pampres dorés suspendus

aux ormeaux, ces prés jaunissans reverdiront encore, toujours jeunes et toujours nouveaux, quand ces murs formidables seront depuis longtemps écroulés.

Aucun saint n'a plus passionné les érudits et n'a provoqué plus de commentaires savans que celui qui condamna la science et vendit, un jour, pour acheter du pain à une vieille femme, l'unique psautier de la Portioncule. Je ne sais qui a dit, assez méchamment, que saint François avait eu la haine des livres parce qu'il prévoyait quelques-uns de ceux qu'on lui consacrerait. Renan le comprit mieux que personne ; il goûtait surtout son amour de la pauvreté, cet amour si particulier et si rare que même ses disciples ne le comprirent point, qui regardèrent la mendicité comme une œuvre de piété donnant des grâces spéciales. « Comme le patriarche d'Assise, dit-il, j'ai traversé le monde sans attache sérieuse au monde, à l'état de simple locataire, si j'ose dire. Tous deux, sans avoir rien eu en propre, nous nous sommes trouvés riches. Dieu nous a donné l'usufruit de l'univers et nous nous sommes contentés de jouir sans posséder. »

Ce qui fait le charme de saint François et explique l'attrait qu'il exerce sur les esprits le plus éloignés de lui, c'est que nul n'est moins homme d'église. Il n'est pas du tout prêtre, pas du tout théologien. Il sait mal sa Bible, ignore le premier mot de la scolastique. Il connaît à peine les saints dont il devait être le plus grand. Il est surtout profondément humain. Ayant vécu de la vie de ce monde, il n'en ignore ni les tristesses ni les déboires. « Il en est de lui, dit un de ses historiens, comme du livre de l'*Imitation*, où les hommes les plus opposés d'idées et d'opinions trouvent leur pâture, et qui était cher au fondateur du positivisme. Pour goûter passionnément ce livre, comme pour admirer les actes et les paroles de ce saint, il n'est pas nécessaire de croire ; il suffit d'avoir vécu, aimé et souffert. » Le fils de Bernadone, le drapier d'Assise, avait vécu, aimé et souffert. Il aurait pu faire siens les vers que l'abbé Le Cardonnel me récita, l'an dernier, sur ce petit balcon de San Pietro que j'aperçois d'ici, suspendu au flanc du coteau, ce balcon où Léon XIII venait rêver quand il était archevêque de Pérouse :

Comme le voyageur qui n'a trouvé que sables,
Chercheur d'ivresse, cœur amèrement puni
Pour avoir trop aimé les beautés périssables,
Je sais quelle tristesse est au fond du fini...

Ce n'est pas un simple hasard qui fait vivre ici, dans ce couvent d'Assise, celui qui écrivit les plus beaux poèmes chrétiens de notre langue, l'auteur de cette admirable *Attente mystique*, dont les tercets me reviennent aux lèvres, tandis que je monte lentement vers la colline sainte, entre les oliviers poussiéreux.

***

L'un des faits les plus extraordinaires de l'histoire de l'art est cette prodigieuse floraison de peintres qui, aux alentours de la Renaissance, revêtirent de chefs-d'œuvre les murs des églises d'Italie et plus particulièrement de Toscane et d'Ombrie. De toutes petites chapelles perdues dans la montagne renferment des fresques souvent remarquables, presque toujours dignes d'intérêt. Chaque jour, sous le badigeon, en apparaissent de nouvelles. Beaucoup sans doute dorment encore sous leur blanc linceul. Dans leur hâte de faire disparaître ces vénérables reliques, les gens des XVIIe et XVIIIe siècles ne prirent point le temps de les détruire et se contentèrent de les recouvrir d'une couche de plâtre, devenant ainsi les conservateurs inconsciens des chefs-d'œuvre dont leur mauvais goût s'offusquait. Que n'ai-je le temps d'aller visiter quelques-unes de ces humbles églises, celle de la Rocchicciola, par exemple, où l'on ne peut accéder que par un sentier abrupt et où, il y a quelques années, M. Broussolle eut la joie de rendre la vie à toute une série de belles peintures! Mais le temps presse: il me faut quitter l'Ombrie. Je n'ai plus que deux journées à lui consacrer et je les ai jalousement réservées à Montefalco.

La traversée de la plaine de Foligno, l'ascension du pic sur lequel est perchée la petite ville comme un faucon sur son aire, la montée dans les oliviers, les horizons sans cesse agrandis à mesure que l'on s'élève, les trésors d'art qui vous attendent dans la vieille église de San Francesco: voilà certainement l'une des séries d'impressions les plus exquises et les plus fortes que réserve cette prodigue Ombrie. C'est que là, vraiment, la civilisation moderne n'a rien changé. Montefalco est restée telle qu'elle était aux siècles passés et les touristes y sont rares encore. Pendant deux jours, j'ai été le seul étranger à errer dans les rues désertes; nul autre pas sacrilège n'a résonné sur leurs cailloux pointus.

La plaine de Foligno est l'une des plus fertiles de l'Italie.

Nulle part, même en Lombardie, je n'ai vu d'aussi belles vignes. Le long des arbres courent, en épaisses guirlandes, les rameaux touffus d'où pendent les grappes lourdes aux grains dorés, gonflés à éclater. Les ceps vigoureux, gros parfois comme des bras, enlacent les troncs des mûriers et des ormeaux; les branches flexibles de la vigne jaillissent des têtes rondes des arbres, légères et ondulant au vent, comme autant de banderoles de fête. Les teintes différentes des verdures se marient si élégamment que les vers des *Géorgiques* viennent tout naturellement à l'esprit; on comprend mieux Virgile et son âme élégiaque. Par endroits, les vendanges commencent. Les vignerons, hissés sur des échelles, enfouis dans le feuillage, cueillent les raisins venus aux plus hauts sarmens; les femmes coupent les grappes qui pendent aux guirlandes, à la portée de leurs mains. Quand les corbeilles sont pleines, d'un geste vif, elles les chargent sur leurs épaules et les emportent, le pas souple, la marche harmonieuse. Où donc ai-je vu pareille scène? Ah! je me souviens: au Campo Santo de Pise, dans ces *Vendanges de Noé*, si célèbres pour le détail, d'ailleurs accessoire, de la *Vergognosa*. C'est ici que Gozzoli dut avoir l'idée de sa fresque; je reconnais ses mêmes vignerons, ses mêmes vendangeuses; près d'une ferme, voici la même tonnelle. Et, serait-ce suggestion? il me semble que le décor qu'il a peint est justement ce coin de paysage que j'aperçois entre la double ligne des vieux saules longeant les fossés de la route.

Nous croisons des chariots traînés par de grands bœufs blancs, aux cornes magnifiques et luisantes. Leurs yeux sont pensifs, tristes et doux. Leur pelage est clair, sans une tache, de la nuance laiteuse des vieilles majoliques de Gubbio. Tout à coup mon conducteur se retourne, m'indique d'un geste théâtral un mince ruisseau et solennellement annonce: le Clitumne! Puis il m'explique que c'était là le fleuve sacré dont l'eau donnait la blancheur aux animaux qui s'y désaltéraient. Le ponceau sur la rivière est tellement en dos d'âne qu'il faut lancer les chevaux au galop pour l'escalader : encore un auquel les ingénieurs de ce siècle ne touchèrent point! L'eau est d'une absolue limpidité qui explique la vieille croyance. Sans doute, bien d'autres torrens sur le flanc des Apennins ont la même transparence; mais pourquoi ne pas ajouter foi aux légendes? Elles sont chères aux poètes. Pline, qui l'était à ses heures, compare la couleur de cette eau à celle de la neige. Ne le contredisons

point, pas plus que Byron, qui nous affirme que les nymphes n'eurent jamais pour se baigner un plus pur cristal :

... the most living crystal that was e'er
The haunt of the river nymph, to gaze and lave
Her limbs...

Après une série d'autres petits ponts sur les nombreux bras du Teverone, qui va rejoindre le Topino en arrosant les champs de Bevagna, l'ascension commence. Les chevaux se mettent au pas; le cocher descend de son siège: en voilà pour une bonne heure! Mais c'est une si douce sensation de s'élever ainsi au-dessus de l'une des plus glorieuses plaines du monde, au milieu des oliviers argentés frissonnant sous le blond soleil, que l'on trouve presque la route trop courte. La volupté est complète: joie de l'âme et de l'esprit, joie aussi de « notre frère le corps, » pour parler comme saint François. A mesure que l'on monte, les pics, les collines, les vallons se dessinent. Derrière les coteaux, les bourgades paraissent, surgissent à chaque pli du terrain. Dans le creux, la vallée s'étale, parfaitement unie : on se rend compte qu'elle est l'ancien lit d'un lac desséché.

A l'entrée de Montefalco, une femme, très belle, au type antique, passe, une corbeille posée sur la hanche, vivante statuette de Myrina, harmonieuse et souple comme une vierge de la procession des Panathénées.

Pendant qu'à l'auberge de la Poste on me prépare une chambre et un frugal déjeuner, je cours à San Francesco. Le gardien s'approche de moi, grave et vénérable. D'un geste large, il m'invite à pénétrer dans « son » église.

Rien n'est lamentable d'aspect comme un sanctuaire désaffecté. Toute mort nous émeut; mais celle-ci plus qu'une autre, parce que la vie s'est éteinte là où elle fut plus qu'ailleurs fervente. Pourtant, mieux vaut encore avoir laissé ces peintures aux places où les artistes les conçurent. Transportées dans un musée, des fresques me rappellent ces oiseaux des îles qui, blottis dans un coin de leur cage, grelottent sous notre ciel froid et nous regardent d'un œil morne et douloureux.

Le custode m'indique la madone de Giotto, les œuvres complètement restaurées, celles qui commencent à apparaître sous le crépi blanc. Presque tous les peintres ombriens sont repré-

sentés dans cette église que sa richesse artistique a fait transformer en musée d'État. Mais j'ai hâte de voir les Gozzoli.

Quelle fraîcheur ! Quelle suavité de composition et de coloris ! Jamais le peintre ne fut plus parfait : c'est que jamais il ne fut plus sincère ; c'est qu'il s'est mis tout entier dans son œuvre, sans chercher à nous étonner ou à nous éblouir. Tout ce qu'il sait déjà, tout ce qu'il a appris auprès de l'Angelico ou devant les fresques d'Assise lui sert à exprimer les sentimens que lui inspire la pieuse contrée qui avait offert le creux de ses collines comme berceau au christianisme renaissant. Nul autre horizon, nulle autre atmosphère ne pouvaient mieux séduire une âme artiste et croyante. Deux ans Gozzoli vécut ici. Après le travail du matin, à la tombée du soir, ses yeux se reposaient dans la contemplation de la douce vallée. Des blanches murailles d'Assise, des toits de la Portioncule où fleurirent les premières fleurs mystiques, des champs de Bevagna où saint François prêcha les oiseaux, les parfums de la merveilleuse légende montaient vers lui, en lourdes et grisantes bouffées. Mais cette plaine, comme d'ailleurs la vie même du *Poverello*, lui enseigna aussi l'amour de la nature et de la vérité. Quelle différence avec les fresques auxquelles il travailla sous la direction du moine de Fiesole ! Si son cœur reste fidèle au tendre idéal du maître, son esprit s'est ouvert. L'artiste se dégage des formules et se rapproche du réel. C'est par là du reste qu'il nous séduit. Plus tard, à Florence, à San Gimignano ou à Pise, il s'émancipera encore, mais aux dépens de sa sincérité. Il ne sera plus attentif qu'au spectacle bariolé et brillant de la vie mondaine. Son art deviendra profane, presque païen. Metteur en scène habile, conteur pittoresque à la verve endiablée, il déploiera ses ingénieuses cavalcades sur les murs du palais que Michelozzo Michelozzi venait de bâtir pour Pierre de Médicis ; mais il ne sera plus alors le peintre ému et émouvant de Montefalco et, malgré toute sa science et tout son esprit, il nous paraîtra plus loin de nous qu'ici, dans cette église de San Francesco où il se borna à laisser parler son cœur. Il n'apporte pas à l'exécution de ses fresques ce souci de correction, cette recherche de l'élégance et du fini qui seront, par la suite, sa principale préoccupation. Souvent même, il est gauche et incorrect, mais il est loyal et véridique. Nulle recherche d'attitude, nul travail d'expression. Il peint comme il voit ou comme il imagine. Il illustre, du mieux qu'il peut, le poème

franciscain tel qu'il chantait dans la tête d'un chrétien d'alors, avec toutes ses naïvetés et toutes ses candeurs. Il adapte à la vie du saint les scènes populaires auxquelles il est mêlé chaque jour. Les visages qu'il prête aux acteurs de la légende sont ceux qu'il rencontre dans les rues de la petite ville. Comme décor, il met les paysages qu'il a sous les yeux : les Apennins, le Subasio aux flancs ravinés, Spello, Bevagna au milieu de ses grasses cultures, Montefalco avec ses remparts, ses tours et ses églises. Ce souci du réel le rapproche parfois de nos modernes. La silhouette grave et tranquille de la mère de saint François l'accueillant au haut de l'escalier m'a rappelé Puvis de Chavannes et sa sainte Geneviève veillant sur Paris. Dans la *Prédication aux oiseaux*, la physionomie du saint est si vraie et si expressive qu'il semble qu'on entende le délicieux sermon : « Mes frères, louez votre Créateur qui vous a couverts de si belles plumes et donné des ailes pour voler dans l'air pur et spacieux. » Tous les oiseaux que Gozzoli voyait autour de lui y sont, les blancs pigeons, les canards, les fauvettes qui chantent dans les buissons, et les hirondelles qui nichent aux murailles de Montefalco. Vraiment toute l'Ombrie, tout le charme et toute la douceur de cette vallée sont résumés là, dans le chœur de cette modeste église, où l'un des plus exquis parmi les peintres du XVe siècle vint glorifier la plus pure idylle qui, depuis le Christ, se soit déroulée parmi les hommes.

GABRIEL FAURE.

JACQUES LAFFITTE

SA VIE ET SES IDÉES FINANCIÈRES

I

LA VIE DE LAFFITTE

Jacques Laffitte appartient à la catégorie des financiers formés par les affaires. Il a été le fils de ses œuvres. Son intelligence vive, son esprit d'ordre, sa compréhension des questions de crédit en firent, d'abord sous le premier Empire, un des plus riches banquiers de Paris. Homme d'action, il entra dans la politique sous la Restauration et n'eut pas lieu plus tard de s'en réjouir. Nul n'a inspiré plus de confiance méritée par son désintéressement, par sa haute probité et la noblesse de ses sentimens. Il était comme Ouvrard, quoique à un degré certainement moindre, de la race des imaginatifs. Malheureusement, il s'est plus occupé, pendant un assez long temps de sa vie, de politique proprement dite que de politique financière. Ses conceptions en matière de finances n'offrent pas une originalité très particulière et bien tranchée. Il ne redoutait pas, toutefois, les idées hardies et a été l'un de ceux qui ont eu la perception du rôle que devait jouer le crédit dans l'évolution industrielle dont il a vu les premières manifestations.

M. Guizot l'a jugé, à certains égards, avec la sévérité d'un

adversaire politique. Après avoir fait, en une esquisse rapide, le portrait peu flatté de Dupont de l'Eure, il écrit (1) : « M. Laffitte devait à de tout autres causes sa popularité; il avait bien plus d'esprit, et un esprit plus libre, plus varié, moins commun que celui de M. Dupont de l'Eure. Homme d'affaires intelligent et hardi, causeur abondant et aimable, soigneux de plaire à tous ceux qui l'approchaient et bon pour tous ceux qui lui plaisaient, il était toujours prêt à obliger tout le monde. » Mais, ces qualités rapidement constatées, M. Guizot passe aux défauts sur lesquels il s'étend avec plus de complaisance. A ses yeux, Laffitte « n'avait pas d'idées générales arrêtées, point de parti pris et obstiné; » il était mené « plus par la vanité que par l'ambition; » il mêlait « la fatuité au laisser aller et l'impertinence à la bonté; » enfin c'était « un vrai financier de grande comédie engagé dans la politique comme ses pareils de l'ancien régime l'étaient dans les goûts mondains et littéraires. » Cette appréciation à l'emporte-pièce du caractère de Laffitte ne nous paraît pas précisément exacte. Laffitte ne fut pas le talon rouge qu'essaie d'en faire M. Guizot. Sa psychologie était beaucoup moins compliquée. Ses succès dans les affaires pendant la première période de sa vie lui avaient donné une assurance et une confiance optimiste qu'il serait injuste de confondre avec de la présomption. Il avait fortement contribué à fonder la monarchie de Juillet et à faire arriver au pouvoir des hommes au milieu desquels ce « parvenu » se trouva bientôt comme dépaysé. Il connut alors, non seulement l'insuccès, mais aussi l'adversité. Sa fortune, dont il usa souvent avec une belle générosité, lui suscita beaucoup d'envieux; la fidélité à ses principes lui causa de grosses déceptions, et la politique lui fit de nombreux ennemis. C'est la rançon de tous les hommes publics. Elle fut cependant plus forte pour lui que pour beaucoup d'autres. On l'a, peut-être, trop accusé de vanité; il n'a jamais voulu accepter ni titres, ni honneurs; mais il a eu la faiblesse d'aimer la popularité. Il présente un mélange assez contradictoire, en apparence, d'habileté et d'ingénuité. Il est, en matière de finances, un esprit avisé et curieux, alors que, au point de vue politique, il a une psychologie assez courte, éclairée trop tard par l'expérience. Un sceptique malveillant dirait qu'il n'apprit point assez tôt à mépriser les hommes.

(1) *Mémoires*, t. II, p. 44.

Il est intéressant à étudier à beaucoup d'égards, et dans son caractère et dans son œuvre ou, plutôt, dans l'influence qu'il exerça ; car, lui aussi, fut un des ouvriers les plus actifs et les plus remarqués de cette période de transition où l'on reconstitua notre administration financière et où l'on jeta les premières bases du crédit public moderne. Il a laissé peu d'écrits (1); il a prononcé, en revanche, un certain nombre de discours, où sont résumées les doctrines sur lesquelles il appuyait ses opinions.

I

Jacques Laffitte est né à Bayonne le 24 octobre 1767. Il était fils d'un artisan. Son père, maître charpentier, dont la famille était nombreuse, ne put faire donner à ses enfans qu'une instruction primaire fort restreinte. Il se trouva donc obligé, très jeune, de travailler comme ses frères, pour gagner sa vie le plus tôt possible. Placé d'abord, à quatorze ans, chez un notaire, il abandonna bientôt le papier timbré pour entrer dans une maison de commerce, y prit le goût des affaires, et, vers les vingt ans, manifesta le désir d'aller tenter fortune à Paris. Ses parens ne furent pas favorables à ce projet. Sa mère, surtout, redoutait pour un fils si jeune l'éloignement du foyer familial. Il est peu probable que les craintes d'un bouleversement politique, — on était en 1788, — aient déterminé cette opposition des parens de Laffitte au départ de leur fils. Arthur Young, qui voyageait alors en France rapporte que, dans des provinces peu éloignées de Paris, comme le Bourbonnais, par exemple, les esprits ne semblaient point s'attendre à une révolution si prochaine. La vocation irrésistible de Jacques Laffitte, l'attraction de la capitale, lui firent convaincre sa famille. Il était déjà, du reste, malgré son âge, économe et rangé.

Il partait de Bayonne, plein d'espoir, avec une recommandation de son patron, le commerçant, pour M. Perregaux, banquier à Paris. Celui-ci l'accueillit tout d'abord froidement. Si l'on en croit une légende fort répandue, et qui pourrait s'appliquer à toute autre personne dans les mêmes circonstances, Laffitte

(1) Le plus important est la brochure : *Réflexions sur la réduction de la rente et sur l'état du crédit,* dont nous nous occupons plus loin.

aurait dû, au soin qu'il mit à ramasser une épingle dans la cour, en sortant de chez le banquier, l'heureuse chance d'être rappelé et accepté. Il est plus simple et plus naturel de croire que sa mine éveillée, son intelligence et l'ardent désir de se faire une place au soleil, avaient frappé Perregaux. Il entra donc à cette banque, comme un débutant, avec de modestes appointemens. Il apprit vite le métier. Les maisons de cet ordre avaient, à cette époque, un personnel très peu nombreux, et chaque commis, dont la spécialisation du travail n'était pas alors étroitement limitée, pouvait suivre les diverses opérations auxquelles il collaborait. Laffitte se distingua bientôt de ses camarades de bureau, non seulement par son zèle, mais encore par son initiative et ses rares aptitudes à comprendre les combinaisons de banque. Le temps passé chez le commerçant de Bayonne se trouvait être, pour lui, une école profitable. Ouvrard aussi avait commencé par le négoce. C'est un excellent noviciat pour qui veut bien connaître les opérations de crédit auxquelles se livrent les banques, plus particulièrement adonnées à l'escompte, comme l'était celle de Perregaux. Le moment était favorable aussi pour révéler les qualités maîtresses de Laffitte. Les difficultés que rencontrait le crédit, au milieu de la crise des affaires provoquée par la Révolution, exigeaient, pour être résolues, outre des connaissances techniques, de l'ingéniosité, c'est-à-dire de l'imagination, et de la décision, c'est-à-dire du caractère. Dans cette bataille, le commis de Perregaux gagna ses premiers galons. Il avait la chance d'être près d'un patron auquel ses employés n'étaient point indifférens. Perregaux eut, en effet, le mérite de diagnostiquer la valeur de Laffitte, de le récompenser dès les premières années, et de lui ouvrir toutes grandes les portes d'une carrière fermée, à cette époque surtout, à des hommes d'une aussi modeste origine.

Les anecdotes ne manquent pas sur les hommes que leur génie ou leur talent et la fortune ont conduits aux plus hautes situations. Elles abondent sur Laffitte. En voici une racontée par Joseph Garnier (1) sur la façon dont s'y prit Perregaux pour augmenter les appointemens de son commis. Nous la reproduisons, parce qu'elle présente un innocent petit stratagème dans le goût de l'époque et dans la manière de Franklin. Perregaux,

(1) *Dictionnaire d'économie politique*, Ch. Coquelin et Guillaumin.

après avoir examiné un jour les états de situation de sa banque, prévint son commis qu'il avait découvert une erreur. Celui-ci se mit aussitôt à la chercher. Après avoir vérifié toutes les balances des comptes, il ne la trouva pas. Fort de cette minutieuse vérification, il affirma nettement à Perregaux que la situation était exacte. C'est alors que celui-ci lui aurait dit : « Vous vous trompez, vous portez à mon débit 3000 francs pour vos appointemens; c'est 10000 qu'il faut mettre. Réparez sur-le-champ cette erreur. » Il fut ensuite intéressé dans les affaires de la maison et devint l'associé de son patron. En réalité, il le remplaça bientôt dans la direction de la banque, surtout à partir du moment où Perregaux entra au Sénat impérial. Laffitte donna aux affaires une vive impulsion. Les résultats furent heureux; les bénéfices s'étendirent et devinrent bientôt les premiers élémens d'une grosse fortune pour le jeune financier. Le rôle joué par le banquier Perregaux dans la carrière de Laffitte est assurément fort important. Il y a, dans la vie des hommes qui s'élèvent par la fortune, ou le talent, au-dessus de leurs contemporains, une part plus ou moins considérable de chance, et c'en fut une pour Laffitte de rencontrer un patron capable de le comprendre, et assez élevé d'esprit pour donner à son commis la place qu'il méritait. Tout en l'aidant, il servait ses propres intérêts. Il sentait aussi probablement qu'à une situation nouvelle il fallait des hommes nouveaux et, sans se désintéresser des opérations de sa banque, il laissa son associé assez libre de ses mouvemens.

II

Malgré les guerres presque continues qui troublèrent la paix de l'Europe pendant les premières années du XIX[e] siècle, l'industrie, à la suite d'une abondance et d'une variété d'investigations scientifiques inconnues jusque-là, entrait désormais dans une voie nouvelle. Berthollet, Vauquelin, Chaptal, Thénard travaillaient dans leurs laboratoires à préparer le merveilleux essor des industries chimiques, pendant que Vaucanson, Jacquart, les Montgolfier et d'autres encore dotaient la France de leurs inventions. Plusieurs expositions eurent lieu à Paris sous le premier Empire, et chacune d'elles, en dépit des obstacles, marquait un

réel progrès. Ce mouvement de recherches n'était pas spécial à la France. En Angleterre, Watt apportait à la rudimentaire machine à vapeur, dont on faisait un rare usage à la fin du xviii[e] siècle, un perfectionnement décisif et qui devait en faire le moteur par excellence de l'industrie nouvelle. Fulton imaginait d'appliquer ce moteur à la navigation et recommençait, dans son pays, aux États-Unis, les expériences tentées à Paris et que la commission chargée de les suivre avait, avec une légèreté inconcevable, trop facilement dédaignées. Comme moteur fixe et comme moteur de locomotion, la machine à vapeur allait être l'élément de puissance le plus considérable de l'industrie et du commerce modernes. Mais la machine à vapeur exigeant, pour être utilisée économiquement, une production intense, une concentration des entreprises, il était indispensable de grouper des capitaux, d'en provoquer la création et d'ouvrir au crédit et aux affaires de nouvelles voies.

Ainsi, en même temps que la Révolution politique dont l'orage passait sur la France, une autre révolution, latente celle-là et continue, s'effectuait presque sans bruit dans les sciences et surtout dans leurs applications à l'industrie. On ne put guère user de ces élémens chez nous qu'au rétablissement de la paix, vers les premières années de la Restauration. Cependant, les hommes d'affaires perspicaces entrevoyaient déjà, depuis le commencement du siècle, le nouvel avenir économique. Les banquiers, fournisseurs habituels de crédit et de capitaux, avaient à prendre part à ce mouvement et à en assurer le développement régulier. La fonction du banquier est, en effet, dans la production économique, une fonction essentiellement régulatrice. Intermédiaire entre les capitalistes, d'un côté, et les chefs d'entreprises industrielles ou commerciales de l'autre, il ne borne pas étroitement son activité à ce rôle matériel d'emprunteur et de prêteur de capitaux. Le crédit est une sorte de marchandise subtile qui se pèse au poids de l'esprit d'observation, de prévision et de sagesse Le banquier a pour fonction d'opérer ces délicates pesées. Il voit de plus haut et plus loin que ses cliens, placé qu'il est comme une sorte de sentinelle vigilante au carrefour des affaires, d'où il peut les apprécier dans leur ensemble et les juger dans leur marche. Il est donc bien, dans certaines limites, le régulateur naturel du crédit. Il le dispense, en effet, ou le restreint, selon l'appréciation qu'il porte sur les entreprises pour lesquelles on

le sollicite. Mais si le crédit, en principe, présente sous ses différentes formes le même caractère fondamental, il se compose aussi d'élémens fort variables d'où il tire des caractères d'ordre spécial, suivant la nature des opérations auxquelles on le fait servir. Les risques, par exemple, sont un des élémens les plus importans pour classer ces opérations. Aussi arrive-t-il que certaines banques, désireuses de limiter leurs risques, de prendre les moins dangereux ou de mieux les étudier, limitent leur activité à des opérations déterminées. La division du travail joue, en cette matière, un rôle plus ou moins étendu suivant les pays, leur histoire et leur développement économique. Il est, en Angleterre, des banques dont la fonction consiste essentiellement à n'être que des « caisses communes, » comme on disait autrefois, de commerçans, d'industriels, de rentiers, à recevoir, à payer pour leur compte, à garder leurs capitaux. Là le banquier n'administre pas le crédit, il ne court pas de risques. Il n'est qu'un mandataire centralisant une grande quantité d'opérations. Ses bénéfices sont recueillis sous forme de commissions. Les banquiers escompteurs, au contraire, pratiquent le crédit appelé commercial, dont la base est une opération réelle ayant un objet certain. Ici, les risques apparaissent, mais ils peuvent être très limités en raison de l'opération elle-même et suivant l'habileté et l'expérience de la personne chargée de les apprécier. Parfois la banque d'escompte est une banque d'émission, c'est-à-dire qu'elle peut créer et faire circuler une monnaie fiduciaire dont elle est responsable : ce sont les billets de banque. L'opération primitive se complique alors un peu et exige des connaissances particulières. Nous ne sommes cependant encore qu'en présence d'affaires déjà faites, d'entreprises industrielles ou commerciales ne demandant au crédit qu'une avance à terme assez court, une aide momentanée pour des opérations constamment ou périodiquement renouvelées. Il n'en est pas ainsi lorsqu'un banquier intervient en fournissant des capitaux pour la fondation d'une entreprise, ou pour accroître ceux qu'elle possède déjà. Que cette aide, ce prêt de capitaux se fasse par commandite directe, ou que la maison de crédit « place, » vende des titres pour le compte de l'industrie qui se fonde ou s'agrandit, il y a là des risques bien plus étendus que ceux du crédit communément appelé commercial et pratiqué sous forme d'escompte. Ces maisons spéciales, dont la fonction est éminemment utile, sont des banques dites

de placement ou de spéculation. Elles ne bornent pas, du reste, leurs opérations aux créations d'entreprises industrielles ou de maisons de commerce, elles servent souvent d'intermédiaire aux États pour faire des emprunts publics, ou même leur prêtent directement leurs capitaux ou ceux qu'elles obtiennent du public. Ces prêts consentis par des banquiers aux souverains ou aux États remontent très loin. Les Médicis, les Salviati et les Peruzzi de Florence se livrèrent à ces opérations dont les risques n'étaient du reste pas minces (1).

Dans les vingt-cinq dernières années du XVIIIe et dans les premières années du XIXe siècle, il n'y avait point, à proprement parler, en France, de banques faisant ces grosses opérations de crédit que l'on a appelées depuis opérations de « haute banque. » Les folies de Law et l'écroulement du Système avaient refroidi pour assez longtemps les spéculateurs. L'approche de la Révolution n'était point de nature non plus à les enhardir. Ouvrard, à peu près seul, paraît avoir imaginé, en dehors de ses affaires courantes d'approvisionnement auxquelles il se livrait en sa qualité de fournisseur des armées, quelques combinaisons de spéculation. Il venait, d'ailleurs, en aide au Trésor, lorsque l'on recourait à sa caisse, et faisait payer cher ce genre de services. En réalité, il n'était pas à la tête d'une véritable maison de banque se livrant aux grandes opérations de crédit, mais il fut en relations suivies avec plusieurs banquiers étrangers de cet ordre : entre autres, Baring à Londres et Hope à Amsterdam. A plusieurs reprises, il avait eu recours à eux pour le règlement des achats d'approvisionnemens qu'il ne pouvait, en certains cas, effectuer en France.

Les banques dites de commerce étaient, au contraire, assez nombreuses chez nous, et particulièrement à Paris. Quelques-unes avaient joint à leur opération principale, c'est-à-dire à l'escompte, l'émission de billets de banque. Le droit d'émission était alors de droit commun et demeura tel jusqu'à l'époque où l'on créa la Banque de France. L'une d'elles, la *Caisse d'Escompte*, dont la fin fut lamentable par suite des faiblesses de ses directeurs à l'égard du gouvernement, avait été fondée en 1776 (2) par

(1) Les Médicis entre autres prêtèrent des sommes assez élevées à Édouard IV, roi d'Angleterre, et au Duc de Bourgogne qui eut aussi recours à la caisse de Salviati.

(2) Elle dura jusqu'en 1793, au milieu de difficultés sans nombre. Elle avait

deux étrangers, Penchaud et Clouard, avec l'appui moral de Turgot. Penchaud était Suisse et Clouard Écossais. L'Écosse avait déjà produit Law, et c'est de ce pays qu'était aussi le fondateur de la banque d'Angleterre, l'aventurier William Paterson. Beaucoup de banquiers venus de Suisse avaient créé des maisons à Paris dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. La plupart appartenaient à des familles protestantes de réfugiés français. La banque Mallet semble avoir de beaucoup précédé les autres; sa fondation remonte, en effet, à 1723. Il en était de même de la maison Vernes où Necker, — élevé à Genève bien que d'origine étrangère, — était entré en qualité de commis vers 1772. Le futur ministre fit donc, en grande partie, son apprentissage de banquier à Paris. Après avoir amassé quelques capitaux, il fondait bientôt lui-même, avec un associé, une maison dont l'importance grandit vite. Perregaux, le patron de Laffitte, appartenait aussi à une famille de réfugiés français. Il était né à Neuchâtel en 1744. Venu assez jeune à Paris, il y fonda une maison de banque dont, assurent certains biographes, les littérateurs et les artistes furent les cliens. Il en eut d'autres assurément, car il fit d'excellentes affaires.

La réputation des banques de Genève était déjà très grande au XVIIIe siècle. La situation géographique de cette ville, la sorte de neutralité dont elle jouissait et l'esprit de sagesse de ses financiers, en avaient fait un centre très actif d'affaires et de crédit. C'est à cette école que s'étaient formés un assez grand nombre de banquiers de Paris et l'influence avait été bonne : presque tous se livraient avec talent et profit aux opérations d'ordre presque exclusivement commercial. On peut s'étonner que des maisons de cette espèce aient pu durer pendant le terrible orage que déchaîna la Révolution. La vie économique du pays était alors réduite au minimum des transactions, sous l'influence déprimante de la guerre civile et de la guerre étrangère. La crise des assignats venait encore augmenter la crise générale. Le crédit dont toute la raison d'être réside dans la confiance que les engagemens pris seront tenus, n'existait que peu ou point, surtout pendant la Terreur. Plusieurs banquiers émi-

lié son sort à celui de l'État, et cette liaison dangereuse explique suffisamment pourquoi elle tourna mal. Cambon la fit supprimer. Lavoisier fut l'un de ses administrateurs. Léon Say a écrit une précieuse notice historique sur la Caisse d'Escompte.

grèrent. Parmi eux Perregaux, devenu suspect, gagna la Suisse et se retira à Neuchâtel, où il demeura jusqu'après le 9 thermidor. Pendant ce temps, Laffitte administrait la banque comme il pouvait, au milieu de difficultés continuelles. Une fois rentré en France, Perregaux reprit la direction de sa maison. A l'exemple de tous les hommes d'affaires désireux de voir régner enfin la paix intérieure, tout au moins, et l'ordre, il fut des premiers à prendre parti pour Bonaparte. Aussi devint-il sénateur. Il contribuait, bientôt après, à la création de la Banque de France dont il était dès le début, — en février 1800, — nommé régent.

III

Cette digression nous a paru nécessaire pour donner, en un raccourci rapide, une idée de l'organisation des banques à Paris au moment où Bonaparte commença de saisir le pouvoir. Nous savons à quelles opérations elles se livraient plus particulièrement et quel esprit y régnait. La connaissance de ce milieu permet de suivre et de mieux expliquer la carrière de Laffitte, devenu l'associé de Perregaux. Les banquiers d'alors tenaient donc leur prudence et leur circonspection de leur origine et des événemens difficiles qu'ils avaient traversés : école d'expérience dure, mais profitable. Ils n'étaient pas portés, on le comprend, à entrer en relations financières avec l'État. Ils limitaient leurs affaires au crédit commercial. Le Trésor ne pouvait guère compter sur eux. Un jour, Bonaparte, peu de temps après le 18 brumaire, fit inviter les principaux banquiers et commerçans de Paris à se rendre au Luxembourg. Ceux-ci vinrent en assez grand nombre à la réunion dans la matinée du 3 frimaire an VIII. Il s'agissait d'un emprunt de 12 millions. Cette opération, importante à ce moment-là, serait aujourd'hui considérée comme une très mince affaire de trésorerie. Bonaparte ouvrit la séance par une de ces vigoureuses harangues dont il avait le secret pour entraîner ses soldats, et réussit à enthousiasmer ses auditeurs, gens d'ordinaire assez peu faciles à séduire avec des phrases. Tous signèrent. Mais au sortir de la réunion, — dit M. René Stourm, qui nous donne sur ces faits d'intéressans détails, — « les réflexions individuelles tempérèrent l'essor col-

lectif (1). » La souscription des 12 millions promis tomba d'un coup à 3 millions. Perregaux était parmi les banquiers présens à cette entrevue. Ceux-ci, de même que les notables commerçans de Paris, n'avaient point, en examinant à tête reposée les conditions de l'emprunt, trouvé les garanties suffisantes pour le souscrire en entier. De là leur prudente retraite dont on n'osa, du reste, leur faire reproche. Bonaparte même, après une assez longue pratique des affaires de cet ordre, traita toujours le crédit comme un ennemi qu'il faut vaincre, ou comme une organisation que le souverain doit manier à sa guise. Sur ce point, cette première déception ne fut pas la seule dont il eut à souffrir.

On voit dans quel milieu avait débuté Laffitte et quelle empreinte il reçut de son éducation professionnelle, au sens propre du mot : ce devait être celle d'un banquier de commerce. A partir du moment où Perregaux était entré au Sénat, il avait eu à peu près la complète direction de la banque. Lorsque celui-ci mourut, il désigna son associé pour lui succéder et le nomma son exécuteur testamentaire. Le fils de Perregaux demeura pendant six ans ensuite commanditaire de la maison. Ce n'est qu'en 1809 que la banque Perregaux devint la banque Jacques Laffitte.

Vers cette époque, Laffitte fut nommé régent de la Banque de France, et succéda comme président de la Chambre de commerce de Paris à Dupont de Nemours. Il continua de diriger sa banque sans attirer sur lui l'attention publique jusqu'aux événemens importans, qui marquèrent la chute de l'Empire et l'avènement des Bourbons. Toute cette première partie de sa vie est consacrée aux affaires courantes de sa maison. Il est un banquier adroit et avisé. Sa fortune grandit. Il se distingue de ses confrères par la façon dont il est parvenu à conquérir sa situation, à pénétrer dans un milieu assez fermé aux gens de son origine et de sa condition, et aussi par une certaine manière d'être qui rappelle à son honneur l'une et l'autre. Sa prudence en affaires est doublée d'une loyauté faite d'une véritable noblesse de sentimens. Il jouit de l'estime et de la confiance générales. Quand Napoléon revint de façon si foudroyante de l'île d'Elbe, Louis XVIII, forcé de fuir, remit à Laffitte un dépôt d'argent considérable. C'est à lui aussi que Napoléon, définitivement

(1) Voyez *les Finances du Consulat*, p. 56 et suivantes.

vaincu après Waterloo, confie les derniers débris de sa fortune, environ 5 millions de francs. Laffitte avait déjà, en 1814, rendu un service plus important encore au Duc d'Orléans quittant la France et pressé d'argent. Il lui avait pris, au pair, des titres que d'autres n'avaient point voulu négocier à 20 pour 100 de perte. En des circonstances plus tragiques, il intervint de sa bourse avec le même désintéressement. Ses biographes n'ont pas manqué de rappeler son beau geste patriotique lorsque, pendant l'invasion, Blücher, installé à l'Hôtel de Ville, menaça de livrer Paris au pillage si on ne lui versait au plus tôt une contribution de guerre de 300 000 francs. La somme n'était pas énorme. Mais, dans l'affolement général, on ne savait où la prendre. Les caisses étaient vides ; du moins les capitaux-monnaie, demeurés à Paris, ne se montraient pas. La souscription organisée pour trouver ces 300 000 francs s'annonçait mal. Laffitte intervint et mit fin à cette pénible situation en souscrivant, seul, pour sa maison, la somme entière (1). Après les Cent-Jours, alors que ce qui restait de l'armée française refusait d'opérer, vers la Loire, la retraite exigée dans le traité de capitulation, Laffitte, afin d'éviter une catastrophe, avança sans aucune garantie, pour permettre de nourrir ces troupes démoralisées par les privations et les revers, la somme de 2 millions de francs. On ne peut certes pas lui reprocher d'avoir profité de la misère du temps pour exploiter la gêne de l'État, toutes les fois que, dans certaines circonstances pressantes, le Trésor recourut à son aide.

Son désintéressement se manifesta encore quand Louis, commissaire provisoire des Finances, le nomma gouverneur provisoire de la Banque de France, le 6 avril 1814. Toutes les situations étaient, en effet, provisoires à ce moment. Laffitte accepta ces fonctions le lendemain. Il semble avoir été, dans les premiers jours, assez mal accueilli par ses collègues du Conseil général de la Banque dont il faisait partie depuis 1810. On l'accusa de mettre, en tête des lettres de sa propre maison, son titre de « gouverneur provisoire de la Banque de France, » puis celui

(1) Dans son article nécrologique sur Laffitte, *le National* a raconté ainsi comment se termina ce triste épisode de nos défaites : « On convoque les banquiers; les banquiers affichent tous leur pauvreté et ils consentent, par grâce, à ouvrir une souscription où celui-ci verse 1 000 francs; celui-là 500 francs, un autre même 150 francs. Laffitte en eut honte; il déchira la liste et donna la somme entière exigée par Blücher. »

de gouverneur. On se plaignit à Louis. On lui fit remarquer l'inconvénient de faire diriger la Banque par un gouverneur qui possédait lui-même un établissement de crédit. Le ministre des Finances répondit à toutes ces doléances, en déclarant qu'il partageait, en principe, l'avis de ses interlocuteurs, mais qu'il ne pouvait s'entretenir des affaires de la Banque avec tout le Conseil général et qu'il était plus simple et plus profitable de causer avec l'un d'eux et particulièrement avec Laffitte, qu'il connaissait depuis longtemps. Ces préventions se dissipèrent peu à peu. Laffitte n'accepta la fonction de gouverneur qu'à la condition de ne toucher aucun traitement; il déclara ne pas tenir au titre lui-même et s'abstint de jouir des prérogatives qui y étaient attachées, se contentant de présider le Conseil général. Il avait lui-même, sous l'Empire, demandé l'abrogation de la loi du 22 avril 1806 instituant le gouvernement de la Banque, et le retour à la loi du 24 germinal an XI. Ses ennemis reprirent le projet et le firent voter par la Chambre des pairs. Mais bientôt il n'en fut plus question. Ces premières difficultés résolues, les relations de Laffitte et des régens se resserrèrent de plus en plus, comme le prouve le témoignage particulier que lui donnèrent ses collègues lorsque, dans les premiers mois de 1820, il quitta sa fonction de gouverneur. On sait à quelle occasion. Député, Laffitte avait gardé son indépendance et combattu la loi contre la presse. Et c'est lors de son départ de la Banque que les régens lui votèrent des remerciemens pour le talent, le zèle et le « désintéressement » qu'il avait déployés dans l'administration de cet établissement. On sait que Gaudin le remplaça dans cette fonction.

Sa générosité ne se manifestait pas seulement à l'égard des princes ou des gouvernemens dans l'embarras. Il obligea de nombreuses personnes appartenant à toutes les classes de la société, et surtout beaucoup de gens de lettres. Ce n'est que plus tard que cette clientèle s'accrut d'hommes politiques. Comme on le pense, il n'arriva, par ce moyen, qu'à augmenter le nombre des envieux et à se faire des ennemis. L'ingratitude n'a point de parti. Aussi bien, Laffitte avait-il la psychologie assez courte, à cette époque, et la bienveillance aveugle. Il exerça celle-ci de façon fort discrète, quoi qu'en aient dit ceux dont la discrétion, en ces matières, allait prudemment jusqu'à l'abstention. Cette première période de la vie de Laffitte est particulièrement calme.

Il suit sa carrière de banquier et recueille les honneurs qui en dérivent. La politique va bientôt le prendre, cependant, pour de nombreuses années, et le gouvernement parlementaire l'entraînera dans l'étude des questions nouvelles dont les circonstances et le souci de sa maison l'avaient tenu éloigné. C'est la seconde période de sa vie, plus mouvementée que la première, plus attirante aussi, mais que l'on ne saurait toujours comprendre si l'on ne connaissait l'autre.

IV

Le gouvernement de la Restauration devait, en effet, se trouver, dès le début, aux prises avec des difficultés multiples, dont les plus difficiles à résoudre étaient les difficultés financières. Le crédit public allait en quelque sorte naître et se développer en France sous l'influence dominante de la nécessité. Quel attrait que ces nouveaux horizons pour un homme dont l'imagination était vive et dont la hardiesse avait été jusque-là contenue par les règles prudentes puisées dans son éducation professionnelle et par les habitudes monotones d'un métier dont aucun secret ne lui était inconnu! Ces luttes vont lui plaire et lui plaire beaucoup trop, car l'action politique l'envahira et l'entraînera loin de sa voie naturelle. Il n'abandonne pas toutefois l'étude des problèmes financiers; il y revient toujours, parce qu'il est du métier, et parce qu'il est là sur un terrain qui l'attire et où son passé le ramène. Aucune considération politique ne lui a fait modifier ses opinions sur tel ou tel problème de cet ordre. Peu lui importait d'être en opposition avec ses meilleurs amis politiques quand il ne partageait point leur avis sur ces matières spéciales. Nous le verrons se ranger du côté de M. de Villèle, lui, membre si déterminé de l'opposition, lorsque ce ministre présenta son projet de conversion. Il écrivit même, à cette occasion, une brochure dont nous résumerons plus loin les idées. Au dire de Béranger (1), M. Thiers, très lié avec Laffitte, avait collaboré à cet opuscule. C'est, nous semble-t-il, le travail le plus important, — en dehors de ses discours parlementaires, — qu'il ait fait sur une question financière. A ce moment, on l'accusa presque de trahison. Sa popularité, à laquelle il tenait

(1) Béranger, *Ma biographie, Œuvres posthumes.*

beaucoup, en subit une rude atteinte. Et c'est de propos délibéré, sachant bien quelles seraient les conséquences de son attitude, qu'il soutint avec vigueur le principe des conversions de fonds publics. Plus tard, après la Révolution de Juillet, lorsqu'il était président du Conseil des ministres, il défendit contre Odilon Barrot, et dans l'intérêt du budget, l'impôt du timbre sur les journaux, dont celui-ci demandait la suppression.

Tous les membres marquans de l'opposition, députés, littérateurs, artistes, écrivains politiques fréquentaient chez lui sous la Restauration. Il avait acheté le fastueux château de Maisons, bâti par Mansart sur la rive gauche de la Seine, près de la forêt de Saint-Germain. Là se rendaient les chefs du parti libéral: La Fayette, Odilon Barrot, le général Foy, qui était un de ses familiers et auquel il sut venir en aide avec une si délicate générosité; puis Manuel, Thiers, Mignet. Manuel même mourut à Maisons (1), où il avait été amené par Béranger. Le chansonnier-poète avait fini par se lier étroitement avec Laffitte, malgré son aversion pour les millionnaires. « Jamais je n'ai beaucoup aimé, a-t-il, en effet, écrit dans *Ma biographie* (2), Messieurs de la finance, ni leurs salons dorés, ni leur société bruyante. » Cependant, les affaires de banque et de crédit n'étaient point étrangères au chantre de Lisette. Il avait, pendant plusieurs années, été commis et un commis intelligent, chez son père, qui avait fondé une petite maison d'escompte et de prêt sur gages à Paris. La maison fit faillite en 1798, et ce ne fut point par la faute de Béranger, dont l'esprit éveillé avait prévu cette fin. Paul-Louis Courier, quoiqu'un peu sauvage, se rendit aussi quelquefois à Maisons. C'est là que fut préparée la Révolution de Juillet. Les financiers ont, de tout temps, aimé et recherché le commerce des hommes de lettres, des artistes et des savans. A cet égard, Laffitte ne faisait que suivre les traditions de ses prédécesseurs et imiter son patron Perregaux, qui avait reçu à sa table Fontenelle, Voltaire, Buffon, d'Alembert et Diderot. A Maisons, les hommes politiques paraissent bien, sous la Restauration, avoir été en très grande majorité.

Laffitte travaillait autant qu'il le pouvait à parfaire son instruction générale. Arago nous apprend (3) que, déjà dans sa

(1) Le 20 août 1827.
(2) *Œuvres posthumes*.
(3) Discours prononcé aux funérailles de Laffitte.

jeunesse, Laffitte consacrait chaque jour deux ou trois heures à la lecture et à l'étude de nos grands écrivains. Molière, paraît-il, était l'objet de sa prédilection. Il savait par cœur plusieurs de ses pièces, et l'on ne s'étonnera point, en raison de son tempérament d'homme droit et généreux, qu'il eût été surtout attiré par *Tartufe*, *le Misanthrope* et *l'Avare*. Il s'était rangé, dans la bataille littéraire très vive déjà entre classiques et romantiques, du côté des classiques. La nouvelle école n'allait guère à son esprit méthodique et précis. D'une manière générale, les hommes qui alors se réclamaient de la Révolution étaient plutôt attachés aux traditions classiques. L'imagination de Laffitte s'appliquait d'ailleurs plus naturellement aux combinaisons financières. Dans les séances les plus agitées des Chambres dont il fit partie, il garda toujours son sang-froid. Ce n'était pas un orateur brillant, comme on les aimait assez à cette époque où l'on mettait quelque solennité et parfois quelque emphase dans les discours. Il parlait avec clarté, sans prétention, il était, suivant l'expression d'aujourd'hui, un *debater*.

Quelques biographes de Laffitte l'ont fait à tort gendre de Perregaux (1). S'il en avait été ainsi, Perregaux aurait eu moins de mérite à le désigner dans son testament (2) comme directeur de sa maison de banque. Laffitte avait déjà chez Perregaux une situation importante lorsqu'il se maria, en l'an IX, avec une jeune fille de condition modeste, originaire du Havre (3). Il avait alors trente-cinq ans et demi, et sa femme seize ans et demi. Lorsqu'il mourut, le 26 mai 1844, à l'âge de soixante-seize ans, celle-ci lui survivait.

Tels sont les traits principaux du caractère de Laffitte et les données sur l'ensemble de sa vie, que nous avons cru utile de grouper avant d'entrer dans l'examen de ses opinions, de ses idées, et surtout de l'action qu'il exerça. Cette action et ses opinions ne nous intéressent ici qu'en ce qui regarde les questions financières. Quelques brèves indications, absolument indispensables, nous suffiront sur le rôle politique qu'il joua, au grand dommage de sa situation et de sa fortune.

(1) Perregaux avait marié sa fille à Marmont, duc de Raguse.

(2) Perregaux avait un fils auquel il fit suivre la carrière administrative.

(3) Elle s'appelait Marie-Françoise Laeut. Son père était négociant au Havre. Le mariage eut lieu à Paris le 3 prairial an IX. Laffitte avait comme témoins deux de ses frères : Pierre, négociant à Saint-Quentin, et Martin, marin au Port-Liberté (Morbihan).

II

SES IDÉES FINANCIÈRES

I

Laffitte ne fit guère de politique active qu'après la deuxième Restauration. Entré à la Chambre des députés en octobre 1816, il se mit dans les rangs des libéraux où l'appelaient ses relations et ses tendances. Il n'y prit part, tout d'abord, qu'aux discussions d'ordre financier. Son opposition était discrète. Il en arriva toutefois, bientôt, à se prononcer de façon plus ouverte contre le gouvernement, lorsque, en 1819, furent discutées la loi électorale et la loi sur la presse. A quelques mois de là, le gouvernement le remplaçait dans la fonction de gouverneur de la Banque de France, — qu'il avait acceptée aux conditions que l'on sait, — par l'ancien ministre des Finances de l'Empire, Gaudin. A partir de cette époque, Laffitte combattit avec vigueur le gouvernement de la Restauration. On sait comment l'opposition, composée, ainsi que toutes les coalitions de cet ordre, des représentans de partis bien différens, fut particulièrement servie par l'intransigeance de certains ministres de Charles X. Laffitte aida à ce mouvement de tout son pouvoir. Il y coopéra par son action directe dans le Parlement et par le secours puissant qu'apportait au parti sa fortune alors considérable. Son château de Maisons était devenu, nous l'avons vu, le lieu où se réunissaient les adversaires du gouvernement.

La Révolution de Juillet survint. Laffitte eut sur les événemens des trois fameuses journées et sur leurs conséquences une influence souvent décisive. Une fois le Duc d'Orléans monté sur le trône sous le nom de Louis Philippe Ier, Laffitte entra, dans le premier ministère constitué, en qualité de ministre sans portefeuille. Il quittait bientôt cette situation secondaire pour prendre, le 3 novembre 1830, le ministère des Finances et la présidence du Conseil. Il ne sut point plaire à la droite de la Chambre et ne parvint pas à conserver les sympathies des libéraux et des républicains. Les uns lui reprochaient d'être trop avancé, les

autres l'accusaient de tiédeur. Il ne possédait pas l'habileté politique indispensable dans les manœuvres parlementaires et surtout à un moment où il fallait créer adroitement une majorité avec des élémens si disparates. Presque constamment heureux jusque-là dans ses entreprises et dans sa vie, il avait abordé les nouvelles difficultés qui s'offraient à lui avec un trop confiant optimisme, et il pensait pouvoir les résoudre avec le même bonheur. De plus, il ne se sentait pas soutenu par la Cour où on ne lui reconnaissait pas les qualités d'un premier ministre chargé de diriger la politique générale du pays. Cette situation ne pouvait durer. Il comprit assez vite qu'il s'était trompé en désirant et en acceptant une situation dont il n'avait pas aperçu tout d'abord les difficultés. Il attendit une occasion de quitter le pouvoir. Elle ne tarda pas à se manifester. Un incident diplomatique (1) fut pour lui un prétexte à abandonner ses fonctions ; il remit son portefeuille le 13 mars 1831. Il avait donc été président du Conseil des ministres pendant un peu plus de quatre mois.

L'expérience que venait d'acquérir Laffitte pendant ces quelques années de politique active devait lui coûter cher : s'il n'y perdit pas toutes ses illusions, il y perdit sa fortune. Elle avait, d'ailleurs, été déjà sérieusement ébranlée, lorsqu'en 1824, associé d'une compagnie de banquiers dont nous aurons à nous occuper, il participa à la préparation de la conversion proposée par Villèle et qui échoua, on le sait, devant la Chambre des pairs. Les récens événemens n'avaient pas amélioré cette situation. En octobre 1830, Laffitte s'était vu obligé de vendre au Roi la forêt de Breteuil. Il liquida le reste lorsqu'il eut quitté le pouvoir. Sa situation devint telle qu'une souscription nationale (2) fut ouverte à ce moment afin de recueillir l'argent nécessaire pour lui conserver son hôtel situé au numéro 19 de la rue qui porte aujourd'hui son nom, et qui s'appelait d'abord rue d'Artois.

(1) On lui aurait caché une dépêche annonçant l'entrée des Autrichiens dans la Romagne au mépris du principe de la non-intervention qu'il avait proclamé à la tribune.

(2) Le comité provisoire de la souscription comprenait : Odilon Barrot, Mauguin, le général Clauzel, La Fayette, le maréchal Gérard, général Becker, général Exelmans, Cunin-Gridaine, Fulchiron, Barbet de Veaux, Calmon, Gouin, Martell, de Bérenger, Châtelain. Elle s'éleva exactement en capitaux à 416 901 fr. 09 et à 25 892 fr. 80 en intérêts produits par les dépôts faits à la caisse des Dépôts et Consignations, soit au total 442 793 fr. 89. Laffitte toucha le dernier versement le 25 décembre 1835.

C'est dans cet hôtel qu'il devait mourir treize ans plus tard. Et comme si ce n'eût pas été assez de toutes ces infortunes, les condoléances de M. L. Belmontet se traduisirent dans une ode qui se terminait ainsi :

Riche, ruiné de bienfaits,
Auteur d'un roi, fortune en montant disparue,
Il ne lui reste plus que le nom d'une rue,
De tous les bonheurs qu'il a faits.

A partir de ce moment, Laffitte tourna toute son activité vers la reconstitution de sa fortune. Et nous assistons ici à une évolution dans ses idées sur le crédit, évolution dessinée déjà en 1824, lorsqu'il publia sa brochure sur la conversion du 5 pour 100, et marquée désormais par le genre d'affaires auxquelles devait se livrer la nouvelle maison qu'il fonda, et dont nous parlerons plus loin.

II

Revenons en arrière pour examiner les idées et les opinions de Laffitte en matière de finances publiques. Nous avons indiqué, dans la première partie de cette étude, à quelle école il s'était formé comme banquier, et comment il avait continué Perregaux, tout en étendant les affaires de la maison sans en modifier beaucoup le cadre. On pouvait donc déjà prévoir, avant son entrée dans la politique, quels seraient et son état d'esprit et sa méthode en matière de finances publiques. Il se déclara dès ses débuts à la Chambre, où l'avaient envoyé les électeurs parisiens, au commencement de 1817, partisan résolu de la sincérité absolue des évaluations de dépenses et demanda d'accroître encore plus les mesures prudentes en vue de préparer l'emprunt inévitable auquel on allait recourir. Son discours du 7 février 1817, le premier qu'il prononça, ne contient pas tant une critique profonde des moyens budgétaires réclamés par Corvetto, alors ministre des Finances, qu'un exposé de la méthode qu'il considérait comme la meilleure pour faire au crédit, en donnant des gages certains d'une bonne administration des deniers de l'État, un appel efficace et avantageux. A l'aphorisme du baron Louis qui demandait qu'on lui fît de bonne politique pour lui

permettre de faire bonnes finances, Laffitte aurait pu ajouter, en résumant son discours, qu'il faut faire de bonnes finances pour fortifier le crédit de l'État. La situation n'était pas alors précisément brillante. Corvetto évaluait le déficit prévu à plus de 314 millions de francs et demandait, pour le couvrir, la création de 30 millions de rentes qu'il comptait émettre au prix de 60 francs environ. Les charges des deux invasions, celles de l'occupation d'une partie du territoire par les alliés, grossissaient considérablement les dépenses. Et les prévisions budgétaires pour les exercices futurs n'offraient pas des chiffres plus consolans. Les déficits des exercices suivans étaient estimés, par Corvetto, pour 1818, à plus de 261 millions; pour 1819, à 253 millions et demi; pour 1820, à plus de 274 millions, soit un total général de plus de 788 millions à ajouter en trois ans à l'emprunt proposé pour 1817. Ce n'était pas tout, d'ailleurs, et Laffitte le démontra facilement en signalant le chiffre de la dette flottante exigible qui s'élevait, pour 1817, à 95 millions, et pour laquelle Corvetto devait recourir à des opérations de trésorerie. Il s'y ajoutait même, grossissant le total jusqu'à la somme de 1 200 millions, quelques autres dettes.

Laffitte, dans son discours, ne s'attarde pas trop aux théories. Toutefois, après avoir indiqué les « deux moyens pratiques » de subvenir aux charges des États, c'est-à-dire les impôts et les emprunts, il montre, très sobrement, mais avec une grande clarté, les répercussions que produisent les uns et les autres sur la fortune publique. Il se prononce pour l'emprunt proposé, qu'il accepte tel quel, bien qu'il trouve son chiffre trop élevé d'un tiers, parce qu'il croit à la possibilité de faire des économies dans certains ministères dépensiers. En réalité, l'idée maîtresse de son discours est de réclamer plus de garanties matérielles et morales à la veille d'une série d'emprunts aussi considérables. Il veut que l'État, au moment où il va s'adresser au crédit pour d'aussi grosses sommes, donne des gages supérieurs à ceux que le projet énumère. La fidélité de l'État à ses engagemens est une première condition de confiance. Or, il craint qu'elle n'ait subi quelque atteinte. N'a-t-on point supprimé, comme affectés au paiement de l'arriéré, le produit de 300 000 hectares de bois appartenant à l'État et les revenus communaux? N'est-ce point à ce sujet que Corvetto avait prononcé les mémorables paroles par lesquelles il proclamait que l'honneur de l'État était de res-

pecter avant tout les promesses qu'il avait faites ? Puis il définit très bien l'amortissement et s'en déclare partisan à condition qu'il soit appliqué suivant des règles très étroites. A cette époque, la question de l'amortissement avait déjà, en Angleterre et en France, provoqué beaucoup de polémiques, fait prononcer bien des discours. Les uns y voyaient un expédient dangereux à la suite des exagérations qu'avaient enfantées les doctrines optimistes du docteur Price ; les autres le considéraient comme un instrument automatique de résultats certains. Laffitte mit l'opération de l'amortissement au point et montra que son efficacité dépendait surtout de la sévérité et de la sincérité avec lesquelles elle serait conduite.

Toute son argumentation dénote un esprit prudent et sage. Il songe à tout, et considère l'État comme un particulier, comme un client auquel, lui, banquier plein d'expérience, aurait à donner des conseils. Non seulement il indique les économies à réaliser dans les administrations de la guerre et de la marine, où tant d'erremens étaient à réformer, mais il exprime encore le vœu que l'on négocie, pour obtenir des économies de ce côté, le retrait d'une partie des troupes alliées qui occupaient alors le territoire. Assurément, ce discours ne contient pas d'idées très originales et il peut sembler aujourd'hui aux personnes versées dans les questions financières que les vérités qui y sont proclamées sont des vérités de La Palisse. Il y aurait cependant profit pour beaucoup de nos contemporains, trop portés à considérer l'État comme une source inépuisable de richesses, à se pénétrer de ces principes, si simples en apparence, de bonne administration financière. L'exposé, malgré le sujet, est d'ailleurs clair et sobre. C'est un mérite pour l'époque où le parlementarisme venait à peine de naître, et où le problème du crédit public n'avait pas encore été discuté en France de cette façon. M. Thiers qui travailla, quelques années après, avec Laffitte, posséda aussi cette clarté et cette simplicité d'exposition, bien qu'il eût plus fréquemment recours à l'image et à l'anecdote dans ses discours. Il n'était pas du même Midi que Laffitte et avait une culture littéraire bien supérieure à la sienne. Laffitte, il faut de plus le remarquer, avait pour thème de discussion le projet présenté par Corvetto où se trouvaient déjà établis les principes qu'il invoquait lui-même. Néanmoins, il a le mérite de n'avoir point la superstition de l'État; et s'il fait de la surenchère, comme on

dit aujourd'hui, c'est dans le sens de la prudence. Il ne croit point que l'État, parce qu'il est l'État, doive être considéré comme une personne morale à part, pouvant accomplir ce qu'un particulier ne saurait faire, ou du moins pouvant se permettre de se livrer à toutes les opérations de finances sans tenir compte des principes qui régissent les affaires des particuliers.

III

Peu d'années après, cependant, nous assistons à une évolution des idées de Laffitte sur le crédit en général, et en particulier, sur celui de l'État. Le mouvement provoqué à la Bourse de Paris par les emprunts de la Restauration avait apporté un élément nouveau dans le mouvement des capitaux. L'espoir d'une paix durable, à la suite de longues guerres et de tragiques événemens, donnait au commerce et à l'industrie un gage sérieux de prospérité et provoquait la création d'usines, de manufactures et de maisons de commerce. Une sorte de renaissance économique s'affirmait sous l'impulsion générale des découvertes faites dans les sciences et dans les arts. Avec son imagination vive et son tempérament optimiste, Laffitte vit s'ouvrir devant les affaires de vastes horizons. Dans une brochure sur laquelle nous reviendrons souvent, brochure qu'il publia en 1824 et où il défendait le projet de conversion de Villèle, il écrivait : « C'est qu'il n'existe plus aujourd'hui qu'un moyen de faire fortune, et ce moyen, c'est de la gagner par le travail. En 1789, on la chercha dans la rapide élévation des existences qu'un ordre social nouveau faisait espérer; depuis 1800, dans l'armée; aujourd'hui, on la recherche comme alors, mais dans les arts, les sciences et l'industrie (1). » Il y a, dans ces lignes, comme un vague écho des formules saint-simoniennes où il était dit qu'à la civilisation guerrière et sacerdotale devait succéder la civilisation industrielle. Et cette influence encore presque insensible, mais latente néanmoins, chez Laffitte, se fera sentir plus tard, lorsqu'il abandonnera ses premières idées sur l'amortissement des emprunts d'État, pour considérer ceux-ci comme

(1) *Réflexions sur la réduction de la rente et l'état du crédit*, par Jacques Laffitte, 1824.

des dettes bien réellement perpétuelles, comme la dernière des trois phases du crédit public (1).

Au moment où il écrivait la brochure dont nous venons de parler, peu de temps après l'échec du projet de conversion présenté par Villèle, Laffitte était surtout dominé par l'idée de diminuer les différences souvent considérables, suivant les localités, du taux de l'intérêt en France : si ce taux oscillait à cette époque entre 3 et demi et 4 pour 100, dans des centres actifs comme Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, etc., dans la plupart des petites villes éloignées des régions industrielles et commerciales, il montait très haut la plupart du temps, au point de devenir usuraire, et d'atteindre 8, 9 et 10 pour 100. Il voyait dans la conversion le moyen de faire refluer des capitaux vers ces parties du pays où ils étaient rares. A son sens, en donnant aux rentiers un intérêt trop élevé, l'État, par une sorte de prime, concentrait les capitaux à Paris. De plus, la réduction des arrérages de la rente devait être une suggestion venue d'en haut, un exemple irrésistible qui entraînerait fatalement, pensait-il, une diminution du taux de l'intérêt là surtout où les capitalistes montraient les exigences les plus irréductibles. Or il avançait « que l'un des plus grands progrès à procurer à un pays, c'est de réduire le taux de l'intérêt. » Assurément ce taux se réduit bien lui-même sous l'influence des causes économiques ; il ne l'ignore pas et le dit, mais il fait appel au gouvernement pour hâter les choses. Il voit d'ailleurs très large. Il voudrait que l'on favorisât l'échange dans toutes les contrées où l'on produit, que l'on perçât, dans tous les sens, le pays, en aménageant les fleuves, en creusant des canaux, en ouvrant des routes, en construisant des ponts. Il prévoit de même, grâce à la facilité plus grande des transports, l'établissement d'industries dans les centres où les salaires sont encore bas. Le travail naîtra là où

(1) Ces trois phases étaient : l'emprunt remboursable par annuités ; l'emprunt perpétuel avec amortissement plus ou moins promis et effectué ; l'emprunt perpétuel qui ne devait jamais être remboursé. Ce dernier type était le type définitif, réalisant le vrai progrès. Les Saint-Simoniens, nous le verrons un peu plus loin, ont eu sur les impôts et sur les emprunts une doctrine très radicale : ils considéraient que tout emprunt d'État étant formé de capitaux oisifs, c'était troubler l'ordre du travail industriel que de lever des impôts pour les rembourser. Ils concluaient donc à l'emprunt perpétuel sans amortissement en affirmant que l'amortissement avait toujours été illusoire et que c'était une injustice de prendre de force, par l'impôt, des capitaux là où ils faisaient besoin pour rembourser des capitalistes incapables de les employer aussi fructueusement.

on ne l'a pas encore sollicité. L'Angleterre a su ainsi ouvrir des débouchés faciles, chez elle, aux produits de son industrie. A ce moment, Laffitte ignorait que Stephenson venait enfin, après dix ans d'essais, de mettre au point et de rendre pratiquement utilisable la machine locomotive, qui allait révolutionner le monde. Son enthousiasme n'est pas moins grand, toutefois, que s'il eût connu cette grosse découverte.

Tant qu'il demeure sur ce terrain des idées générales relatives à l'expansion du crédit, à la nécessité de créer, en France, de nombreux moyens de transports et de faire pénétrer partout le mouvement, la vie des affaires, il parle comme un disciple éclairé de J.-B. Say, en démontrant la féconde influence des débouchés tant intérieurs qu'extérieurs. C'est dans le même esprit qu'il s'attaque aux monopoles et aux privilèges. Il y met beaucoup de vigueur. « Ces misérables sophismes, écrit-il (1), si répétés contre tous les mouvemens de l'industrie, sont du nombre des vieilles erreurs que la routine oppose toujours à l'humanité, dès qu'elle veut faire un pas. S'agit-il de détruire les monopoles, les privilèges? les monopoleurs, les privilégiés trouvent à démontrer qu'ils protègent le commerce, qu'ils garantissent la bonté des produits, qu'ils font vivre le petit commerçant, le pauvre ouvrier. S'agit-il d'une découverte nouvelle? On ne manque pas de démontrer qu'il vaut mieux payer davantage un produit ancien et inférieur que de délaisser ceux qui en vivent. S'agit-il de machines? elles destituent des bras, elles laissent des ouvriers oisifs et il vaut mieux dépenser plus de temps et plus de force, à une même chose que de chercher, pour ce temps et cette force, un emploi nouveau. Toujours enfin, parce que le mouvement dérange çà et là quelques existences attachées au passé, on veut s'arrêter, et on trouve des raisons en faveur de l'ignorance, de la routine et de l'immobilité. »

Toute cette charge à fond de train contre les protectionnistes d'alors pourrait être signée par un économiste libéral. On croirait même lire un de ces vigoureux articles du *Censeur européen*, si éphémère (2), dans lesquels Dunoyer et Ch. Comte défendaient

(1) *Réflexions sur la réduction de la rente*, p. 160.

(2) *Le Censeur européen*, fondé en 1814, par Dunoyer et Ch. Comte, — dont le premier journal périodique *le Censeur* avait été supprimé par le gouvernement de la Restauration, — cessa, aussi lui, de paraître en 1819, pour les mêmes raisons : sa publication fut interdite.

les idées de liberté économique et de liberté politique. Cette influence apparaît même ici nettement. Mais dès qu'il laisse de côté ces théories générales pour examiner, du point de vue technique, les conditions spéciales de la conversion, les argumens qu'invoque Laffitte en sa faveur sont loin d'être convaincans. Hâtons-nous de dire qu'il était, bien qu'ayant pris une part active à cette affaire, d'une entière bonne foi. Le défaut de son raisonnement tenait à une erreur d'appréciation que nous allons indiquer. Pour cela, il nous faut décrire à grands traits le mécanisme du projet de conversion présenté par Villèle.

Le projet de conversion de 1824 n'avait point une véritable cause financière. Villèle voyait surtout, dans cette opération, un moyen détourné de faire accepter l'indemnité promise aux émigrés sans trop soulever les protestations de l'opinion publique représentée en cette circonstance par les contribuables auxquels il aurait fallu, sans la réduction proposée des arrérages de la rente, demander de nouveaux impôts. En réalisant, par ce moyen, une économie annuelle de 28 millions sur les arrérages de la dette publique, on créait le gage d'un emprunt futur. On avait donc imaginé la combinaison suivante, suggérée au ministre, assurait-on, par quelques gros banquiers de Londres.

Les emprunts faits par la Restauration en vue de payer l'arriéré, les frais de guerre, l'indemnité aux alliés et tout le cortège des dépenses qui en résultaient, avaient été négociés en 5 pour 100 à des conditions assez onéreuses : c'est-à-dire à des taux très éloignés du pair. Le crédit, à ce moment, n'était pas à bon marché pour notre pays. Les premiers emprunts furent pris par des banquiers étrangers à des prix très bas, 55 et 57 francs. Plus tard, la situation s'étant, depuis les jours sombres de la période critique, sérieusement améliorée, un emprunt fut donné le 10 juillet 1823, à MM. Rothschild frères, au prix de 89 fr. 55. Après ce dernier emprunt qui précéda la conversion, le 5 pour 100 atteignit nominalement le cours de 98 francs. C'est alors que Villèle entreprit de préparer là son opération. Bien qu'il n'eût pas acquis encore une grande expérience financière, il comprit vite la nécessité de mettre entre le gouvernement et les rentiers de puissans intermédiaires qui, du reste, s'étaient offerts d'eux-mêmes à garantir l'opération après l'avoir, comme nous venons de le dire, très probablement suggérée au ministre. Une conversion de rentes en France était chose nouvelle si l'on

se place au point de vue d'une conversion proprement dite, faite suivant les règles étroites du droit et de l'équité; car on n'avait subi jusque-là que des réductions arbitraires et spoliatrices, et elles avaient trop fréquemment frappé les rentiers pour que le souvenir n'en fût pas encore très cuisant.

La « Compagnie » de banquiers intermédiaires, — on dirait aujourd'hui le « syndicat, » — était représentée par trois groupes principaux de maisons, à la tête desquels se trouvaient MM. Baring, Rothschild et Laffitte; un quatrième groupe se serait joint aux trois premiers sous la direction de M. Sartoris. Cette Compagnie, pour continuer à employer le terme usité alors, comprenait 120 ou 150 maisons. Elle garantissait l'emprunt, c'est-à-dire était prête à rembourser les rentiers qui exigeraient le paiement de leur capital; elle prenait donc naturellement leur place et par conséquent acceptait les charges de la combinaison proposée. Une fois cette convention arrêtée entre la Compagnie et Villèle, on se mit à préparer le terrain. Le 5 pour 100 monta assez rapidement jusqu'au pair, le dépassa, et atteignit 104 fr. 80. Ce n'était pas une hausse normale. C'est à ce moment que Villèle fit connaître le mécanisme de sa conversion. Voici sommairement en quoi il consistait. L'État offrait aux rentiers le remboursement au pair, soit 100 francs par 5 francs de rentes, ou l'échange de leur titre contre un autre titre du taux de 3 pour 100 nominal qui leur était délivré au prix de 75 francs. Ainsi, un rentier, par exemple, possesseur de 15 francs de rente, pouvait, ou exiger de l'État 300 francs, ou prendre, en compensation de cette somme, quatre fois 3 francs de rente au prix de 75 francs, c'est-à-dire qu'il ne devait plus toucher que 12 francs de rentes pour le même capital réel. Il perdait donc 1 pour 100 sur l'intérêt; mais on lui offrait l'avantage d'une augmentation du capital nominal, le capital nominal de son nouveau titre s'élevant à 400 francs. En effet, les 3 francs de rente étant vendus 75 francs, il restait 25 francs de marge pour atteindre le pair, soit 25 pour 100. La conversion devait porter sur un capital de 2800 millions. La Compagnie, en paiement de son intervention, devait toucher l'intérêt à 1 pour 100 de ce capital pendant quinze mois, c'est-à-dire la somme de 35 millions.

Il n'est pas besoin d'y regarder de très près pour voir combien cette conversion était aléatoire. Tout d'abord, la réduction de 1 pour 100 opérée sur le taux réel de la rente ne se trouvait

pas légitimée par le prix de 104 fr. 80, en admettant même que ce prix fût normal. Or, on était artificiellement parvenu à ce chiffre grâce à l'intervention puissante de la Compagnie. A s'en tenir même au simple calcul, la rente à 104 fr. 80 rapportait 4,77 pour 100. La réduction indiquée aurait donc dû être plutôt d'un demi pour 100. On comptait, il est vrai, sur l'appât d'un accroissement de capital, accroissement d'un tiers du capital primitif, comme nous l'avons vu. C'était d'ailleurs la première fois que l'on se livrait, en France, à une opération de cette nature, et l'on ne savait guère, en réalité, vers quel résultat on allait. Un terme de comparaison manquait, en effet, car il n'y avait pas alors d'autre rente française que le 5 pour 100. Il aurait été plus facile de faire des prévisions si un type de rente de 4 pour 100 ou de 4 et demi pour 100, par exemple, eût existé. L'opinion publique, inquiète pour toutes ces raisons, ne se montrait guère favorable à l'opération, et les rentiers, si souvent leurrés, ne paraissaient aucunement disposés à se laisser séduire. Malgré l'opposition assez vive qui fut faite au projet, la Chambre des députés, guidée surtout par des considérations politiques, suivit aveuglément Villèle. Il n'en fut pas de même à la Chambre des pairs où la conversion échoua.

Notons en passant que Laffitte imagina, lui aussi, en vue de ne point trop effrayer les rentiers, un système d'ailleurs fort ingénieux. Il proposa la création de deux grands livres de la Dette Publique, l'un en rentes 3 pour 100 normalement négociables, l'autre en rentes 5 pour 100 immobilisées. Pendant un délai déterminé, les porteurs de 5 pour 100 auraient eu la faculté de demander des inscriptions en 3 pour 100 à 75 francs. Après ce délai, ils ne pouvaient plus obtenir l'échange de leurs titres que contre du 3 pour 100 au pair. Enfin, tout titre 5 pour 100 présenté au bureau des mutations et transferts, pour une autre cause que celle de succession en ligne directe ou d'un avancement d'hoirie, devait être converti d'office en 3 pour 100 au pair. L'État n'offrait donc pas le remboursement immédiat; il était différé pour un temps plus ou moins long. Quant au Trésor, il ne se serait pas trouvé beaucoup plus allégé de ses charges en capital. On fit à ce nouveau système un mauvais accueil, et l'on ne s'y attarda point. Toutefois, la combinaison, bien que ne tenant pas assez compte de l'état de l'opinion et présentant des points très critiquables, témoigne d'une réelle souplesse d'imagination.

IV

C'est pour expliquer sa conduite, en cette circonstance, que Laffitte écrivit sa brochure sur la réduction de la rente. Non seulement il s'était déclaré partisan de l'opération, mais encore il avait fait partie de la Compagnie chargée de la faire réussir, et il se trouvait, sur cette question, en opposition complète avec ses amis et ses coreligionnaires politiques. Nous avons dit comment il envisagea le problème. Il croyait, en réduisant la rente, arriver mécaniquement à réduire le taux de l'intérêt dans les régions du pays où se pratiquaient de gros taux usuraires. Il pensait faire refluer vers ces marchés isolés, livrés à la tyrannie financière des capitalistes locaux, les fonds que n'attirerait plus l'appât du gros intérêt de 5 pour 100. Il partait du principe que la conversion était possible et devait réussir sans aucun accroc. Il répète continuellement que le taux des escomptes en banque étant de 3 et demi à 4 pour 100, l'État ne doit pas payer à ses créanciers plus que les industriels et les commerçans aux leurs. Le raisonnement est spécieux; il repose sur ce postulat, admis par Laffitte, que l'État français, à ce moment-là, présentait pour les capitalistes les garanties les plus sûres. Il vante l'avantage des rentes, la facilité de leur négociation, l'absence de tout risque. Il oublie que, s'il n'y a pas de cloison étanche entre les compartimens ou genres d'emplois vers lesquels se dirigent les capitaux, il y a cependant des différences marquées par la nature des opérations et leurs risques. Les capitalistes dirigeaient vers les banques, vers le crédit commercial beaucoup de fonds parce que les affaires s'accroissaient et qu'une sorte de renaissance économique se faisait sentir après d'aussi longues années de guerres et de crises. Le crédit de l'État, certes, s'était amélioré aussi, mais non pas au point qu'on pût rogner aux rentiers un plein cinquième de leurs revenus. On savait, du reste, quelle était l'arrière-pensée de Villèle. L'économie réalisée par la conversion n'était que le prélude d'une opération destinée à trouver le moyen de payer l'indemnité promise aux émigrés. Ce n'était pas là un emploi reproductif des capitaux et tel que le présente Laffitte lorsqu'il parle d'améliorer les voies de communication et de doter le pays de travaux destinés à faciliter les

transactions commerciales et le développement de l'industrie. Cette indemnité n'eût pas été employée, selon toutes probabilités, dans l'industrie ou le commerce, et dès lors, il ne restait plus que l'argument de l'influence exercée sur le taux de l'intérêt dans les régions à capitaux rares, par la conversion. Nous venons de voir qu'il était très discutable.

Laffitte se défend d'avoir été conduit à entrer dans la Compagnie par le seul souci de ses intérêts et des bénéfices à réaliser. Il faut assurément croire à ses protestations de désintéressement. Le profit, donné par Villèle aux membres de la Compagnie, et dont le total s'élevait à 35 millions, représentant l'intérêt à 1 pour 100 de 2 milliards 800 millions pendant quinze mois, n'était point aussi considérable qu'il paraissait à première vue, eu égard aux risques très réels courus par les intermédiaires. Ceux-ci étaient au nombre de 130 à 150. Il aurait fallu diviser la somme de 35 millions entre eux tous. Chacun aurait reçu, en moyenne, de 230 000 à 270 000 francs, sommes insuffisantes pour compenser tant de hasards. Restaient les chances de gains sur la spéculation; nous venons de voir qu'elle n'était guère possible, étant donné les conditions de la conversion. Et il n'y avait pas à s'y tromper. Ouvrard, dont on ne saurait suspecter la hardiesse et même la témérité parfois, en affaires, appelle cette opération « un désastreux projet. » La spéculation n'apparaissait pas à Laffitte non plus comme un moyen de réaliser un gain. Suivant ses propres déclarations, il ne jouait point à la Bourse. Il le dit dans sa brochure : « En rapport, par ma profession, avec toutes les professions; sachant mieux ce qui se passe dans les fabriques et les ateliers que ce qui se passe à la Bourse dont je ne me mêle jamais, j'ai pu juger, de mes yeux, ce que pouvait le travail libre dans son action tranquille et dans ses jouissances (1). »

Les autres associés et surtout Baring avaient certainement un but plus étroitement professionnel en prenant part à la conversion. Et c'est là où l'ingénuité de Laffitte se montre entière. Banquier avisé, quand il se trouve en face des opérations courantes de la Banque commerciale, il perd pied, n'est plus en complet contact avec les réalités, lorsqu'il envisage des problèmes plus vastes et poursuit des idées de rénovation par le crédit

(1) *Réflexions sur la réduction de la rente*, etc.

rendu plus facile et le travail délivré de l'usure. Si les théories qu'il défend sont excellentes, le moyen dont il voudrait faire le levier puissant du progrès économique pour la France est un moyen inefficace et peu proportionné au but vers lequel il tend. Cette opération fut d'ailleurs le commencement de sa ruine.

Les États n'ont pas précisément pour fonction d'organiser le crédit en faisant des emprunts. Rationnellement, ils ne devraient recourir à ce moyen facile, mais si dangereux de se procurer des capitaux, qu'en vue de les employer à des travaux utiles ou de les consacrer dans les limites nécessaires à la défense du pays. En tout cas, l'amortissement s'offre comme le frein indispensable, quand on a la force de le mettre en pratique, contre les abus des emprunts. Laffitte, en tant que député ou ministre, a toujours défendu cette opération dont on a, un temps, exagéré, à un degré inouï, la bienfaisante influence. Il paraît avoir modifié ses idées à cet égard lorsqu'il eut quitté la vie publique. L'influence des Saint-Simoniens s'est fait sentir en cette circonstance sur son esprit. Ceux-ci l'avaient attaqué très vivement à l'occasion d'un discours prononcé par lui en qualité de ministre des Finances sur la question de l'impôt et de l'emprunt, lors de son passage au pouvoir. Ce point fort intéressant mérite que l'on s'y arrête un peu.

V

Laffitte, dans ce discours, avait fait remarquer qu'envisagé d'un point de vue particulier, l'emprunt présentait sur l'impôt l'avantage de n'obliger personne à se démunir. Le capitaliste, en offrant ses fonds à l'État, agit de bonne grâce, guidé par son intérêt, puisqu'il espère y trouver profit. Par l'impôt, au contraire, le contribuable se trouve forcé de verser à l'État des capitaux dont il aurait fait un emploi beaucoup plus productif s'il les eût gardés. Enfantin, en partant de l'observation présentée par Laffitte, le critiqua vivement, dans *le Globe*. Il lui reprocha de ne pas demeurer dans la logique, en se déclarant encore, après ces prémisses, partisan de l'amortissement. Cinq articles parurent dans *le Globe* (1). Enfantin en était l'auteur, exception faite pour

(1) Ces articles furent publiés dans les nos du 23 novembre, des 1er, 12, 21 et 27 décembre 1830. On en fit, en 1832, une brochure qui fut éditée par *le Globe* sous ce titre : *Religion saint-simonienne, économie politique*.

le troisième article qu'écrivit M. Gustave d'Eichthal. Les Saint-Simoniens avaient, en effet, à l'égard de l'amortissement, une doctrine radicale. Ils soutenaient que l'emprunt apportait moins de trouble que l'impôt « dans l'ordre du travail industriel » parce que l'État recevait, des capitalistes « oisifs, » ses prêteurs, des fonds qu'ils ne savaient point faire fructifier intelligemment. Il était donc inutile d'en opérer le remboursement. Car pourquoi prendre par l'impôt, au travail, qui les emploie reproductivement dans l'industrie, des capitaux actifs pour les remettre à des gens décidés à les immobiliser encore dans des placemens de fonds d'État? N'est-ce pas donner une prime à cette inertie? Le capital mobilisé, circulant comme un sang vivifiant à travers le réseau des entreprises industrielles et commerciales, n'est-il pas l'élément fécondant par excellence de la vie économique? Pourquoi le détourner de sa véritable destination? Pourquoi rembourser au pair le capital emprunté, alors que l'État n'a touché que la moitié ou les trois quarts du capital nominal? N'est-ce pas avantager par une prime très forte la classe oisive des rentiers? Et puis, l'amortissement n'est-il pas une opération illusoire, de même que les conversions ou réductions d'intérêts? Ce sont là des *jongleries*. Pour les Saint-Simoniens, l'amortissement et la conversion sont « les actes progressifs d'une sorte de conspiration jusqu'ici *instinctive* ourdie depuis des siècles contre l'aristocratie guerrière et oisive. » La doctrine est curieuse et hardie, d'autant plus qu'elle s'appuie sur des raisons vraies dans une certaine mesure. Enfantin, comme M. Gustave d'Eichthal, défendait avec beaucoup de vigueur des idées fort justes en montrant quel décevant et dangereux mirage étaient les théories du docteur Price sur l'amortissement, et combien les fantastiques accumulations réalisées sur le papier par les calculs d'intérêts composés pouvaient tromper les esprits les plus prévenus. Déjà, dans une brochure publiée en 1829, M. Gustave d'Eichthal, sous forme de lettres adressées aux membres de la commission du budget de la Chambre, avait exposé et défendu les mêmes doctrines (1) et montré l'insuccès, tout au moins en France, du système de l'amortissement.

(1) Cette brochure est intitulée : *Lettres à MM. les Députés composant la commission du budget sur la permanence du système de crédit public et sur la nécessité de renoncer à toute espèce de remboursement des créances sur l'État*, par M. G.-D.-E., Paris, 1829. Le même auteur publia en 1838 une autre brochure sur cette même question, intitulée · *Observations sur l'opération du remboursement au pair.*

VI

Les idées de Laffitte sur le crédit s'étaient, avons-nous déjà dit, modifiées sous l'influence du progrès industriel provoqué par les applications des découvertes scientifiques et surtout par la révolution qui commençait à s'opérer dans les transports avec la locomotive et les chemins de fer. Les théories saint-simoniennes très souvent suggestives et parfois fécondes, lorsque l'on savait les dégager des utopies dont elles étaient entourées, ne furent pas étrangères à ses nouvelles conceptions en matière de crédit. Après avoir entièrement liquidé les affaires de son ancienne maison, il résolut de fonder une banque, au moyen de laquelle, suivant une formule dont il usa plus d'une fois et que l'on a employée depuis, il voulait faire pénétrer le crédit dans toutes les classes de la société et « favoriser le développement du commerce et de l'industrie. » Cet établissement devait s'appeler tout d'abord « Banque du Commerce et de l'Industrie. » Mais Laffitte fut obligé de renoncer à ce titre. La Banque de France, en effet, très jalouse de son monopole, à cette époque, prétendait à la propriété exclusive du mot « banque. » Elle poussa même, un moment, l'exclusivisme, lors de la fondation des banques départementales, jusqu'à essayer de contester à ces institutions le droit de prendre cette dénomination. Comme cela s'était déjà fait pour certaines maisons de crédit auxquelles on avait donné le nom de caisses ou de comptoirs, Laffitte appela sa banque : « Caisse générale du Commerce et de l'Industrie (1). »

Elle fut fondée sous la forme d'une société en commandite par actions. La forme anonyme eût été assurément préférable, mais le Conseil d'État, gardien alors vigilant du privilège de la Banque de France, n'eût pas donné, sans de grandes difficultés, son autorisation. Le capital actif en fut fixé, au début, à la somme de quinze millions (2), chiffre assez considérable pour l'époque.

(1) Les établissemens fondés plus tard, après la Révolution de 1848, par J. Mirès, portèrent aussi le nom de *Caisses*.

(2) Le capital de 15 millions de francs était le capital *versé*. Le capital nominal était beaucoup plus élevé, soit 55 millions. Il se décomposait ainsi : 10 000 actions de 5 000 francs sur lesquelles on avait versé 1 000 francs, — ce qui faisait 10 millions de francs effectifs, — et 5 000 actions de 1 000 francs, entièrement versés, ce qui donnait bien un capital réel de 15 millions.

Les actions de 5 000 francs devaient toucher un intérêt de 4 p. 100 des 1 000 francs

Les bases du nouvel établissement étaient très larges, trop larges même, car l'étendue et la diversité des opérations indiquaient une hardiesse plutôt voisine de la témérité. Cette maison de crédit faisait, non seulement toutes les opérations courantes des banques dites de commerce : escomptes, recouvremens, avances sur garanties, etc. ; mais encore des opérations d'un autre ordre et beaucoup plus aléatoires : elle traitait par exemple soit à elle seule, soit en participation avec d'autres banques, de tous les emprunts d'État ; enfin elle s'ouvrait un champ d'action, sans limites, puisqu'elle devait « en général faire toutes les opérations financières. » Cette conception nouvelle, fort différente de celle des banquiers qui, sous l'Empire et la Restauration, avaient été les confrères de Laffitte, et dont nous avons, plus haut, indiqué la méthode prudente, consistait à confondre des risques de nature diverse et de degrés très inégaux. Une banque de commerce se livrant à des opérations de spéculation, de placement, à des commandites plus ou moins directes faites à des entreprises industrielles, court bien des aventures. Le caractère des opérations de banque, dites commerciales, se révèle par ce fait que le crédit y repose sur une valeur créée en représentation d'une marchandise dont le prix est fixé par une vente réelle, par une transaction première. Et cette valeur est le papier commercial escompté pour un temps relativement court. Les capitaux, avec lesquels travaillent les banquiers de cet ordre, ont donc un mouvement continu de circulation, de va-et-vient. Ils sortent et ils rentrent pour ainsi dire sans interruption et constituent ce que l'on appelle des « disponibilités. » Ils sont comme des soldats qui, dans l'action, se rallient très vite autour de leur chef et sont, pour ainsi dire, dans sa main. Au contraire, le lancement d'une affaire industrielle, la coopération à la soumission d'un emprunt de ville ou d'État, l'ouverture de gros crédits à découvert consentis à des commerçans et industriels, sont autant d'opérations souvent à longue échéance et comportant des risques très étendus, tous les risques de la spéculation. Ces opérations donnent, en général, lorsqu'elles réussissent, de gros bénéfices. Les maisons qui s'y livrent ont assurément une

versés, intérêt dont le bénéfice était étendu aussi aux versemens ultérieurs. Les actions de 1 000 francs avaient un avantage sur les premières, on leur bonifiait un intérêt de 5 p. 100. Mais les unes et les autres étaient égales devant la distribution des dividendes, qui se faisait dans la même proportion pour chacune d'elles.

fonction utile, indispensable dans une société économique. Elles sont comme l'avant-garde d'une armée, mais, en cette qualité, ne devraient point s'embarrasser d'*impedimenta*, de capitaux exigibles, que leur origine ne destine pas à des opérations de cette nature. En principe, et si l'on admet la spécialisation des opérations de banque, appuyée sur les caractères différens de leurs risques, ces banques ne devraient travailler qu'avec leurs capitaux propres, ou avec ceux de commanditaires avertis et connaissant le genre d'emploi de leurs fonds. Or, dans les banques *mixtes*, comme celle de Laffitte, il est assez difficile d'établir, entre les affaires commerciales et les opérations de placement et de spéculation, des cloisons étanches.

Jusqu'à un certain point, Laffitte a été, à cet égard, un précurseur. Il y a plus d'un trait de ressemblance entre la « Caisse générale du Commerce et de l'Industrie » et les grandes sociétés de crédit qui ont été constituées depuis une trentaine d'années, en plusieurs pays. Certaines d'entre elles ont limité leurs risques avec habileté. Toutefois, lorsque l'on est engagé sur ce terrain à mirages si dangereux, on ne se trouve guère défendu que par la prudence des chefs.

Malgré la foi de Laffitte dans ses idées nouvelles, son expérience sut le garder des entreprises trop hasardeuses. Lorsqu'il fonda sa Caisse (1), en octobre 1837, il avait soixante-dix ans. Sa connaissance des affaires s'était fort étendue, au cours des événemens nombreux qu'il avait traversés. Elle lui était d'autant plus indispensable qu'il allait, malgré le monopole de la Banque de France, émettre, lui aussi, un papier de Crédit en vue de faciliter les opérations de sa maison. La Banque de France possédait le droit exclusif d'émettre, tout au moins à Paris, des billets à vue et au porteur. Pour tourner la difficulté, Laffitte s'avisa d'émettre des billets *à ordre*. Ils étaient, quant à l'échéance, de plusieurs catégories. Il y en avait à cinq, quinze et trente jours de vue. Ces billets portaient un intérêt qui croissait avec la longueur de l'échéance. Il fut au début de 3 pour 100 pour les billets à cinq jours, de 3 et demi pour ceux à quinze jours; de 4 pour 100 pour ceux à 30 jours. Enfin, il en émit avec moins de succès à trois mois sans intérêt. Tous ces billets ne pouvaient circuler qu'avec un endos qui était laissé en blanc. Pour ceux

(1) La « Caisse générale du Commerce et de l'Industrie » s'appela couramment « Caisse Laffitte-Gouin. »

portant intérêt, on ajoutait, à chaque transmission du porteur à un autre, les intérêts courus. Assurément cette circulation n'était ni aussi simple, ni aussi rapide que celle du billet de banque proprement dit. Néanmoins, l'avantage qu'offraient les billets à court terme de porter intérêt les firent facilement accepter. En 1837-1838, l'émission totale de ce papier dépassa 60 millions de francs. Elle oscilla ensuite, jusqu'en 1843, entre 35 et 58 millions. Laffitte mourut en 1844 et fut remplacé à la tête de la Caisse par trois gérans. A partir de cette époque, les émissions s'élevèrent, en moyenne, chaque année, à une somme totale de 80 millions de francs. En 1847, la « Caisse générale du Commerce et de l'Industrie » cessa ses opérations sous l'influence de la crise politique et économique d'où sortit la Révolution de 1848. La fin d'une banque de cette sorte, provoquée par de tels événemens, n'a rien qui doive surprendre. L'émission des billets à ordre, effectuée dans des conditions si difficiles était chose délicate, et la diversité des affaires de la « Caisse » multipliait les risques accrus encore par la situation troublée qui marqua les dernières années du règne de Louis-Philippe. S'il eût vécu, Laffitte serait-il parvenu à maintenir sa maison, à lui faire traverser, sans dommage pour son crédit, des crises aussi longues et aussi graves ? On peut en douter. Comme nous le connaissons, il n'était pas homme à fuir les responsabilités. Il avait fondé sa Caisse pour venir en aide, par un crédit plus facile, au Commerce et à l'Industrie ; ce n'est donc pas au moment où ce crédit devenait le plus nécessaire qu'il eût déserté la lutte. Malgré cet insuccès relatif et les difficultés qu'il rencontra, la tentative de Laffitte fut féconde à beaucoup d'égards. On suivit son exemple. D'autres établissemens du même genre (1) se fondèrent et rendirent de véritables services. La « Caisse » de Laffitte garda toujours la prédominance sur ces établissemens. Elle fut une aide précieuse pour le petit commerce et la petite industrie de Paris. En 1837-1838, le nombre des effets qu'elle escompta fut de 220 000, représentant une somme de plus de 276 millions de francs. Ces chiffres progressèrent, peu à peu, dans les années suivantes ; en 1844, année où mourut Laffitte, le nombre des effets escomptés par la « Caisse » atteignit le chiffre de

(1) « Le Comptoir général du Commerce, » dit « Caisse Ganneron, » fut fondé en 1843, et la « Caisse centrale du Commerce et des Chemins de fer, » dite « Caisse Baudon, » en 1846. Toutes les deux cessèrent leurs affaires en 1847.

476000 formant, au total, une somme de près de 358 millions de francs.

Laffitte est donc demeuré, jusqu'à la fin, l'homme de travail et d'action qu'il avait été pendant toute sa vie. Les années, les revers et les profondes déceptions dont il eut tant à souffrir, ne modifièrent ni son tempérament ni son caractère. A un âge où tant d'autres ont déjà cherché, loin du tumulte des affaires, le repos dans la retraite, il se jetait dans la bataille, poussé par son démon familier, sans crainte des soucis et des difficultés qu'allait lui susciter la banque nouvelle qu'il créait suivant une formule hardie. En essayant de s'adapter à l'évolution économique qui se manifestait sous ses yeux, en s'efforçant de concourir à l'extension du crédit dont le rôle lui semblait de plus en plus important, il a donné un exemple de courage assez rare à une époque où l'ambition, développée par l'accroissement de la richesse générale, entraînait les hommes d'affaires vers des opérations plus profitables. M. de Cormenin a dit quelque part que la vie privée de Laffitte pouvait être considérée « comme un cours de morale en action. » Sa vie financière ne fut que le prolongement de sa vie privée.

André Liesse.

LA PREMIÈRE ARRESTATION

DU

COMTE CLÉMENT DE RIS

1794

Tout ce qui touche à l'époque révolutionnaire est aujourd'hui en faveur marquée. Les circonstances qui, dans les premiers mois de 1794, ont amené, accompagné, suivi l'arrestation du citoyen Clément de Ris, Administrateur du département d'Indre-et-Loire, et de son collègue Texier-Olivier, nous ont paru devoir intéresser ce goût. Les élémens du présent récit ont été fournis, quelques-uns par les papiers d'archives, le plus grand nombre par la correspondance et les papiers privés du comte Clément de Ris. Ce dernier n'est pas un inconnu dans l'histoire. Il est célèbre par la mystérieuse tentative d'enlèvement dont il fut l'objet le 23 septembre 1800, peu de temps après que le Premier Consul l'eut appelé à faire partie du nouveau Sénat Conservateur. Plusieurs fois on a tenté de pénétrer le mystère de cet attentat (1), sans arriver à l'éclairer d'une lumière complète. Trop de gens avaient intérêt à ce que cette lumière ne fût pas faite, à commencer, semble-t-il, par le principal intéressé lui-

(1) Notamment M. Ernest Daudet, dans son livre *la Police et les Chouans;* M. Carré de Busserolle, *la Vérité et curieuse révélation sur l'enlèvement du sénateur Clément de Ris;* M. G. Le Nôtre dans la 2e série de ses *Vieilles maisons, Vieux papiers*. Faut-il rappeler aussi que l'enlèvement de Clément de Ris a inspiré à Balzac son roman *Une ténébreuse affaire?*

même (1). En attendant qu'un de ces heureux hasards, dont il ne faut jamais désespérer, y conduise, arrêtons-nous sur un épisode qui, peut-être, en contribuant à faire connaître l'homme, — une partie de l'homme tout au moins, — aidera les chercheurs dont l'enlèvement de 1800 pourrait à nouveau solliciter la curiosité.

I

Né à Paris (2) en 1750, Dominique Clément de Ris était le fils d'un procureur au Parlement (3) et le petit-neveu d'un des professeurs de droit les plus estimés de l'époque, M. Clément de Malleran. Il était donc comme voué par tradition de famille à l'étude des lois. En effet, après de fortes études classiques, il se fit recevoir avocat au Parlement en 1772. Quelques mois plus tard, la mort de sa mère (4) (juin 1773) le laissait maître d'une aisance que son goût pour les plaisirs, pour la toilette, pour toutes les élégances de la vie, joint à la fréquentation d'une société libertine, l'amenèrent, en dépit des observations paternelles, à dissiper assez promptement. Restait la ressource des dettes : il en fit. Son père se fâcha : le fils ne tint pas plus compte de sa colère qu'il n'avait tenu compte de ses remontrances. Du coup, ce fut la brouille, non seulement avec le père, mais avec le reste de la famille, une brouille qui ne dura pas moins de deux années.

(1) Interrogé par ses amis, par ses proches, par ses enfans, sur ce qu'il savait de son enlèvement, toujours M. Clément de Ris se dérobait : « Ne parlons pas de cela, » répondait-il invariablement. Jamais l'on n'en put tirer autre chose. — Nous avons eu communication de sa volumineuse correspondance, de tous ses papiers, et nous n'y avons rien trouvé jusqu'ici qui ajoute à ce qu'on sait déjà, ou plutôt à ce qu'on ne sait pas, soit qu'il ait détruit, par prudence, tout ce qui avait trait à cette affaire; soit, autre hypothèse qui ne manque pas de vraisemblance, que ceux-là mêmes qui avaient préparé et machiné son enlèvement eussent eu précisément pour but de dérober les papiers qui seuls pouvaient faire la lumière. Les ont-ils détruits ou cachés en un recoin d'où on les exhumera quelque jour? toute la question est là.

(2) Nous avons cru utile d'entrer dans quelques détails biographiques, non-seulement en vue de l'intelligence du récit qui va suivre, mais aussi pour rectifier, d'après des documens de famille authentiques, les nombreuses erreurs de dates et de faits qui figurent dans toutes les notices ou tous les écrits où il a été parlé de M. Clément de Ris.

(3) Louis Clément de Ris (1714-1786), procureur au Parlement de Paris, Conseiller du Roi, Secrétaire en sa grande Chancellerie, était originaire de Langres. — Il avait eu trois enfans, une fille, née en 1745, un fils, mort à 21 ans en 1769, et Dominique, né en 1750.

(4) Elle se nommait Marie-Jeanne Auvray, et était originaire d'Ypres.

Forcé de quitter Paris, Dominique connut après la vie large la vie étroite, après la vie facile la vie gênée, et, assagi par cette expérience en même temps qu'à bout de ressources, il se trouva mûr pour une réconciliation dont les avances, venues de lui, reçurent du père un accueil plus que froid. Des parens, des amis s'entremirent. Une trêve fut consentie, sous réserve que le jeune homme prendrait une occupation. Il ne demandait pas mieux : ventre affamé a plus d'oreilles que le dicton ne lui en prête. Un oncle célibataire, Contrôleur des Actes à Brest, lui offrit une place dans ses bureaux. C'était encore l'exil, un exil au bout du monde. Néanmoins, il accepta et n'eut point à s'en repentir. La fortune, qui favorise les audacieux, allait, pour une fois, favoriser la résignation.

Dominique Clément de Ris avait alors vingt-six ans, une belle prestance rehaussée par l'élégance d'une mise à la mode de Paris, l'humeur sociable et le goût de plaire; il était causeur charmant, ami obligeant et d'un commerce sûr. Avec cela, partisan des idées nouvelles, admirateur et disciple de Rousseau, pour qui toute la famille avait et garda longtemps un culte. Il eut vite fait de conquérir des sympathies, tant parmi les milieux mondains de Brest, qu'auprès de ceux que préoccupaient les grands problèmes de morale, de philanthropie et de rénovation sociale à l'ordre du jour. Attiré à la Franc-Maçonnerie, il fut choisi comme *Orateur* de la Loge de l'*Heureuse Rencontre*, un nom de bon augure et qui tint ce qu'il promettait.

Là, en effet, se nouèrent les relations entre Clément de Ris et celui qui, sous peu de mois, devait le prendre pour gendre, M. Chevreux du Mesnil, Conseiller du Roi et Receveur des décimes du clergé au diocèse de Tréguier. Le mariage fut célébré en février 1777. Il fit deux heureux et beaucoup d'envieux.

Fille unique d'un père veuf et possesseur d'une grosse fortune, Mlle Chevreux était ce qu'on appelle un *beau parti*. Elle était de plus un *bon parti :* car aux avantages de l'argent elle unissait les dons de l'esprit, qui sont le charme de la femme, et les qualités de cœur et de caractère, qui sont sa force. Quatre enfans allaient naître de cette union : une fille, Clémentine, née en 1777; trois fils, Ange, Louis, Paulin, nés respectivement en 1779, 1782 et 1788 (1).

(1) Un seul de ces quatre enfans atteignit l'âge d'homme, Louis dit Émile, qui, en 1827 succéda à son père comme Pair de France. Clémentine mourut à 21 ans à

Pour attirer et retenir son gendre auprès de lui, M. Chevreux lui avait cédé son emploi de Receveur des décimes. Clément de Ris se fixa donc à Tréguier. Le cadre eût semblé étroit à cet esprit mobile, épris de nouveautés, curieux des choses de l'intelligence, tourmenté par un incessant besoin d'activité, s'il n'avait retrouvé là un ancien condisciple, familier de la maison paternelle, un de ces hommes avec qui l'on ne pouvait avoir contact sans subir son influence, et qui resta l'ami, le confident et le conseiller de toute sa vie. C'était l'abbé Sieyès, alors chanoine et secrétaire intime de l'évêque. Entre ce dernier et Clément de Ris s'établirent également des relations suivies, que celui-ci s'appliqua à entretenir d'autant mieux qu'en Mgr de Lubersac, aumônier du Roi, il voyait un protecteur éventuel, si, un jour, l'ambition lui venait de se pousser dans les hauts emplois de l'État ou dans les offices de Cour.

Cette ambition vint. Elle était toute venue quand, en décembre 1781, la mort de M. Chevreux brisa le dernier lien qui attachait Clément de Ris à Tréguier. Cependant, dix-huit mois s'écoulèrent encore avant qu'il rentrât à Paris, où, après maints projets formés, quittés, repris et abandonnés derechef, il se détermina pour l'achat d'une charge de Maître d'hôtel de la Reine (avril 1786). Il entra aussitôt en fonctions, et, désireux de se rapprocher de Versailles, sans toutefois s'y fixer, obtint la location, moyennant un bail à vie, d'un appartement au château de Saint-Germain. C'est là que le trouvèrent les premiers événemens de la Révolution. Ils le jetèrent dans un grand embarras.

Son éducation, ses goûts, ses accointances avec le monde du Parlement, son intimité avec les Sieyès, les Target et autres du même bord, son affiliation à la Franc-Maçonnerie, le rangeaient parmi les partisans convaincus, — et même avancés, — des réformes. L'intérêt de sa fortune, les grosses affaires dans lesquelles elle était engagée et dont la prospérité était liée au calme politique, sa charge à la Cour, cette installation à échéance indéfinie à Saint-Germain, tout cet édifice échafaudé avec une persévérance et une ambition où la naïveté et la vanité avaient égale part, semblait exiger que le mouvement réformiste s'arrêtât à l'octroi des libertés jugées nécessaires, mais n'allât pas jusqu'à précipiter l'institution royale. Comment ne pas craindre qu'une

Azay-sur-Cher. Ange mourut au même âge étant élève à l'École Polytechnique. Paulin fut tué à la bataille de Friedland.

fois déchaînés, les appétits ne fussent pas satisfaits à si juste compte? On entrait dans l'inconnu. Clément de Ris, à qui nulle attache aux personnes n'imposait le devoir de fidélité envers le régime, si celui-ci était menacé, avait intérêt, sans compromettre le présent, à ménager l'avenir : son âge, son intelligence, son activité, son expérience des affaires lui permettraient d'y faire sa place. Pour cela, il fallait surveiller les événemens, louvoyer, si l'on peut dire, entre les partis, en un mot se réserver. La suppression de sa charge à la Cour, par mesure d'économie, en septembre 1789, l'y servit à souhait. Elle lui rendait sa liberté, et, comme il n'avait personnellement rien tenté pour se dégager, elle ne l'exposait pas dans l'avenir, lui victime, au reproche d'ingratitude.

Tout d'abord, il se tint à l'écart. On voulut le porter à la municipalité de Saint-Germain; on le sollicita d'accepter un mandat à Paris; il se déroba, et mit à se faire oublier autant de ténacité qu'il en avait dépensé naguère et devait en dépenser plus tard à ne pas se laisser oublier. Le souvenir des fonctions remplies par lui près de la Reine était trop proche pour ne pas être gênant à l'occasion : il fallait lui donner le temps de s'effacer, et, pour y aider, s'effacer soi-même, quitter Saint-Germain, quitter Paris, se retirer en un pays où l'on ne saurait de sa vie que ce qu'il voudrait bien qu'on en sût. Là, il se créerait des relations, des amitiés nouvelles, ferait peau neuve, et prendrait le vent.

Il trouva en Touraine ce qu'il cherchait. C'était, à quatre lieues de Tours, sur les bords du Cher, le domaine de Beauvais (1), ancien fief du château d'Amboise. Depuis 1786, ce domaine, à plusieurs reprises, avait été mis en vente sans rencontrer preneur. Clément de Ris, à la faveur d'enchères progressivement décroissantes (2), en devint acquéreur, en janvier 1791, aux conditions les plus avantageuses, et, peu après, s'y fixa avec les siens (février 1791).

(1) Canton de Montlouis, commune d'Azay-sur-Cher, où l'on voit encore dans le cimetière le tombeau des Clément de Ris.

(2) La mise à prix primitive avait été de 200 000 livres et plus, — indépendamment de charges considérables. — M. Clément de Ris en devint acquéreur pour 127 000 livres, libre de toute charge.

II

Quelques mois suffirent à le faire connaître, apprécier, aimer dans la contrée. L'aménité de son caractère, son obligeance, son inépuisable charité et celle de Mme Clément de Ris, toujours à l'affût des misères à soulager, des peines à consoler, lui attirèrent une confiance à laquelle s'ajouta la notoriété, quand on le vit se faire, auprès des esprits moins éclairés, l'initiateur des idées nouvelles, les instruire des événemens, leur expliquer le sens et la portée de la *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen*. Cette notoriété s'accrut de celle des amis chez qui il fréquentait ou qui fréquentaient chez lui, tous gens du parti patriote, prêts à combattre toute menée tendant au rétablissement de ce que l'Assemblée avait aboli, au démembrement du pays, à la ruine de l'unité rêvée, à l'extension et à la prolongation de la guerre civile, — victimes désignées, dans le présent à la colère du parti de l'émigration, dans l'avenir à la suspicion des exaltés de leur propre parti. C'étaient, pour ne citer que les principaux, Bruley, cœur généreux, ami dévoué, que le suffrage populaire allait appeler à la mairie de Tours, puis envoyer à l'Assemblée législative ; l'ingénieur Riffault, esprit équitable et droit, futur président du Directoire du département ; Chalmel, Boucher Saint-Sauveur, Ruelle, Nioche, Pottier, Veau Delaunay, qui devaient siéger à la Convention, etc.

Bien qu'en communion d'idées avec eux, longtemps Clément de Ris se refusa à prendre un rôle actif : « Il faut voir, » répondait-il à toute proposition. Réserve prudente, mais qui ne pouvait durer indéfiniment. En 1792, il fut élu commandant de la Garde nationale du bataillon du Cher, puis Électeur du canton de Montlouis, et, dans le même temps (août), reçu membre de la *Société populaire montagnarde de Tours*, affiliée aux Jacobins de Paris. Le dé était jeté : il prenait position. Le résultat ne se fit pas attendre ; on lui offrit la candidature à la Convention. Il la déclina, mais ne put de même, devant le pressant appel adressé à son patriotisme, décliner l'honneur, qui menaçait d'être et qui fut une charge et un péril, de se laisser porter à l'Administration du département. Il y fut nommé par les électeurs du district de Châteaurenault, le 11 novembre, et installé le 3 décembre suivant. Ce fut, à quelques faiblesses près, la plus belle époque de sa vie

publique, celle où, avec un rare désintéressement, il rendit à son pays les plus incontestables services.

Quittant sa retraite et sa quiétude de Beauvais, il était allé s'établir à Tours, pour être plus à portée de répondre à ce que les circonstances exigeraient. Là, seize mois durant, il puisa dans sa foi républicaine l'énergie de faire face aux responsabilités les plus lourdes. Repos, fortune, vie de famille, il y sacrifia tout, aidé, soutenu, encouragé dans cet esprit d'abnégation par Mme Clément de Ris, qui, du premier jour au dernier, partagea, avec une noble vaillance, les fatigues, les émotions, les dangers, les angoisses de son mari.

Le département d'Indre-et-Loire, par sa situation avancée entre la *France vendéenne* d'une part et la *France républicaine* de l'autre, était comme le quartier général de la résistance à l'insurrection. On y institua un *Comité de défense*, chargé « de correspondre avec les généraux, les corps administratifs des départemens voisins et les agens du pouvoir exécutif; de recevoir, centraliser et contrôler les renseignemens relatifs à l'ennemi; de rassembler, équiper, armer des troupes, de pourvoir à leur subsistance, de les répartir sur les points où leur présence serait jugée le plus utile; d'instruire et de réprimer les actes d'indiscipline ou de pillage, etc., etc. » Ce Comité était composé mi-partie de militaires et mi-partie d'administrateurs du Département ou du district et de membres du Conseil général de la commune de Tours. La présidence en fut confiée à Clément de Ris; grand honneur assurément, mais charge difficile, écrasante, périlleuse à tout point de vue. On l'allait bien voir.

Ce que fut la vie du Président du *Comité de défense*, deux documens intéressans le font connaître. Le premier est un rapport (1) rédigé, lors de l'arrestation de Clément de Ris en pluviôse an II (février 1794), par le citoyen Joseph Morais, ancien Secrétaire militaire de la place de Tours pour l'année 1793. Dans ce rapport, le citoyen Morais déclare que, Président du Comité militaire, Clément de Ris « s'y est comporté avec le plus grand zèle et la meilleure conduite qu'aucun républicain ou un vrai sans-culotte puisse faire, assistant de six heures du matin à deux heures après-midi, et de trois heures de relevée à minuit, et bien souvent jusqu'à trois heures de la nuit; que même on l'a

(1) Ce rapport est intitulé: *Projet de vérité déclarée de la conduite des citoyens Clément de Ris et Texier-Olivier.*

fait relever sur les quatre et cinq heures du matin ; qu'il a toujours été prêt pour la chose publique ; » il rappelle comment il a élu domicile à Tours ; comment sa famille l'y a suivi ; comment, quand les bataillons de Paris ou de la frontière sont arrivés à Tours, il a su, *par un travail immense et sans relâche*, suffire à tout, « ayant eu toutes les peines avec ces bataillons qui voulaient mettre à leur discrétion les membres du Comité et ceux du département, tant pour avoir des canons et habillemens et autres fournitures promises à Paris et autres villes à leur passage, en déclamant avec violence que c'était à Tours où ils devaient recevoir ces fournitures, jusqu'à même des menaces de violences par des mots impropres qui ne devaient jamais sortir de bons républicains. Après ces demandes faites en nature de fournitures, ils faisaient demande en sommes considérables. Il leur faisait entendre raison. On faisait délivrer des mandats le plus économiques que faire se pouvait afin que tous ces bataillons fussent contens. Les registres sont pleins de ces sommes payées, et les demandes faites par ces bataillons sont existantes. L'on verra ces demandes énormes jointes aux pièces et signées tant des généraux, capitaines et soldats ; que, si l'on avait délivré ce qu'ils demandaient, il n'y en aurait pas eu pour la sixième partie des demandeurs, jusqu'aux soldats venant remplir le comité : *nous ne partons pas que notre décompte depuis deux ans et un an et neuf mois ne soit fait*, criaient-ils, *et nous voulons de l'argent et autres munitions de guerre*. Clément les a calmés, et a tenu tête aux plus entêtés par leurs demandes impossibles à y pourvoir. J'ai assisté à toutes les séances, j'ai vu tout ce qui s'est passé, et je lui rends la justice qu'il mérite. »

L'autre document, pour être d'ordre privé, n'en éclaire pas d'un jour moins vif la conduite de Clément de Ris durant cette période. C'est une lettre que, plusieurs mois après cet événement, lui écrivait un de ses anciens collègues à l'administration du Département, le citoyen Leroux : « Notre courage, dit-il, a armé contre nous plus d'une faction ; mais notre conscience est tranquille. En vain les Carra, les Julien de Toulouse, les Delaunay d'Angers ont-ils, lors de leur Commissariat dans la Vendée, jeté feu et flamme contre nous et cherché à nous perdre dans l'esprit de leurs collègues ; tu n'en as pas moins prédit à Carra que sa tête répondait du retard qu'il apporta un jour, malgré nous, au départ d'un bataillon de Paris qui devait conti-

nuer sa route pour Saumur ; nous n'en avons pas moins ajourné la distribution de son journal dans notre département ; nous n'en avons pas moins arrêté nous-mêmes son protégé Quétineau, et sa bonne amie femme Quétineau ; nous n'en avons pas moins rejeté avec horreur la proposition qu'il nous fit, la veille de la prise de Saumur, d'envoyer à Paris une force départementale. En vain Ronsin a-t-il cherché à nous perdre dans l'esprit du militaire, nous avons été justes envers tous. Nous avons arrêté les chefs de la Légion Germanique qui voulaient aller grossir la Vendée; nous avons fait fabriquer à Tours pour plus de quatre millions d'habillemens] et d'équipemens pour nos frères qui venaient au secours des départemens troublés ; nous avons, en qualité de Commissaires civils, marché nous-mêmes contre les brigands à la tête de nos bataillons, et nous n'avons cessé de dénoncer Ronsin et tous les propagateurs de la guerre de Vendée. Qu'est-il résulté de tous ces événemens ? La plupart des députés de la Convention, qui ont su apprécier notre amour pour la liberté, nous ont rendu une justice éclatante ; la plupart des chefs militaires nous ont également rendu justice. »

On sent tout l'intérêt de ces deux documens. Ils montrent les embarras avec lesquels les membres du Comité de Défense se trouvaient aux prises, et les persécutions auxquelles leur patriotisme même les exposait. Embarras, persécutions n'arrêtaient pas Clément de Ris. En tout, partout, il fut à la hauteur de son rôle, et mérita que, plus tard, on lui rendit cet hommage officiel que « durant toute l'année 1793 il avait été l'âme de la défense républicaine dans le département (1). »

Si pénibles d'ailleurs qu'elles fussent, ses fonctions au Comité de Défense avaient la compensation de certains avantages. Le principal fut de le mettre en relations suivies avec plusieurs des Représentans en mission dans la région, notamment avec Tallien, Goupilleau de Fontenay, Guimberteau et Garnier de Saintes. A le voir de près, ils reconnurent et apprécièrent en lui

(1) Non seulement, Clément de Ris avait payé de sa personne, payé de son argent, — car il avait fait en armes, en blé, en avoine, en argent, de nombreux dons patriotiques, — mais il avait instruit les siens à se joindre à lui et à montrer l'exemple de l'abnégation et du courage. C'est ainsi qu'à deux reprises, on vit son fils Ange enrôlé, bien qu'il eût à peine treize ans et demi, dans les rangs de la garde nationale, marcher contre les Vendéens. Exemple d'autant plus louable que l'enfant était de santé délicate et peu faite pour de pareilles fatigues. Mais l'ardeur de son tempérament et son enthousiasme pour la Révolution soutenaient ses forces comme ils avaient inspiré sa conduite.

les qualités de l'administrateur, se prirent d'affection pour l'homme, et, quand il fut menacé, devinrent ses défenseurs les plus fermes. Un autre avantage, fort appréciable pour un caractère aussi prudent, fut de lui permettre, par les absences auxquelles il était obligé, d'échapper au vote de certaines mesures ou à la participation à certains actes qu'il sentait devoir, tôt ou tard, être condamnés par la conscience publique. N'exagérons pas toutefois ses scrupules en la matière. Trop souvent il fit au souci de sa sécurité le sacrifice de sa dignité ; trop souvent il apposa sa signature au bas d'actes créant des suspects ou déportant en masse des ecclésiastiques, — ce qui ne l'empêchait pas de donner asile chez lui, pendant deux mois, au supérieur du séminaire de Tours, et de protester contre les actes de la commission militaire envoyant à l'échafaud en moins de 30 jours plus de soixante victimes. L'on saisit ici la contradiction de cette nature complexe et faible, humaine et bonne par tempérament, prudente par instinct sinon par calcul, prompte à subir l'influence du milieu ; capable, par raison politique, d'approuver des mesures propres à créer des victimes, et portée, par sensibilité d'âme, à soustraire ces victimes à la rigueur de ces mesures. Au demeurant, il fut sincère ; mais il le fut au jour le jour et jusque dans ses contradictions : sincère en sa répulsion pour qui faisait de la Terreur un moyen de gouvernement ; sincère dans le concours qu'il prêtait, comme patriote, au vote ou à l'exécution d'arrêtés dont les conséquences ne pouvaient aboutir qu'à la Terreur : sorte d'Ugolin politique s'attendrissant sur les victimes, mais les sacrifiant pour se sauver lui-même.

Rappelons, à sa décharge, que l'antagonisme du Département et de la municipalité, — ou, comme on disait, de la *Commune*, — de Tours, rendait particulièrement délicate la situation des administrateurs. Dans la lutte engagée entre ces deux pouvoirs, la commune tenait pour les moyens extrêmes, et comme elle avait l'appoint de la partie la moins saine, mais la plus bruyante et la plus remuante des sans-culottes, comme elle prétendait représenter le sentiment populaire et le représenter seule, elle finissait par asservir à ses inspirations jusqu'à ses adversaires du Département. Comment eussent-ils résisté à la poussée de cette opinion publique, dont Voltaire disait : « On la nomme la reine du monde, et elle mérite ce nom : car, toutes les fois que la raison se présente pour la combattre, la raison est condamnée

à mort. » La raison, et, avec elle, ceux qui se recommandaient d'elle !

L'âme de la commune de Tours était alors le citoyen Senard, singulier et antipathique personnage, dont le nom est associé à tous les épisodes les plus répugnans du mouvement révolutionnaire en Indre-et-Loire.

Né à Châtellerault en 1760, Gabriel-Jérôme Senard était le fils d'un procureur. Vers 1787, il vint s'établir, comme homme de loi, à l'Isle-Bouchard, où, doué d'une parole abondante et facile, il s'appliqua, — c'était la part faite aux principes, — à propager les idées révolutionnaires; en même temps, — c'était la part faite au casuel, — il nouait avec la Noblesse des relations qui lui valurent la protection de la princesse de Chimay, et, par cette protection, la main de demoiselle des Roziers de Monville, filleule du Roi et de la Reine, lesquels signèrent à son contrat de mariage. Senard fut donc introduit à la Cour ; mais ses idées avancées l'en firent bientôt bannir, affront toujours sensible, et plus sensible encore s'il a pour conséquence la suppression d'une pension de trente mille livres. Si parfois, ce que nous ignorons, Senard avait senti, au tréfonds de sa conscience, quelque incertitude sur la fermeté de ses convictions révolutionnaires, il n'en eut plus à dater de ce moment. Il revint à l'Isle-Bouchard où il reprit sa profession d'avocat. Il ne lui restait que cela pour vivre. C'était peu, en un bourg où il n'y avait pas de tribunal, et guère plus de plaideurs. Aussi, en 1791, alla-t-il se fixer à Tours, théâtre plus vaste et plus digne de sa faconde. Il s'y fit presque aussitôt connaître en défendant avec éclat plusieurs ecclésiastiques, accusés d'avoir fomenté des troubles. Les bonnes âmes lui en surent gré et contribuèrent à le faire nommer capitaine de la Garde nationale, ce qui menait à beaucoup de choses, et le conduisit en particulier à être choisi comme procureur de la commune de Tours. Le voilà donc en partie satisfait et dans un poste lui donnant toute facilité pour sa propagande révolutionnaire. Il en profita et prit la tête du parti jacobin. Un coup de poignard, qu'il reçoit en 1792, ajoute encore à sa popularité. Il devient le favori, le représentant attitré de quiconque a une vengeance à exercer, une haine à satisfaire, une délation à produire. Il fraternise avec le bourreau Sanson et la femme Sanson, son épouse. Il fraternise avec la femme Sailly, une poissarde forte en gueule, ardente à la curée. Autour de lui gravite une

populace grisée de convoitises, abêtie jusqu'à la férocité par la hantise de l'aristocrate. Et toute cette tourbe épie, réclame, attend et espère de lui l'occasion de donner cours à ses appétits et à ses instincts. Cette occasion s'offrit en juin 1793.

Les administrateurs du district de Chinon, à la nouvelle de l'approche d'un corps de cavalerie vendéenne, avaient pris la fuite, et la ville était tombée au pouvoir de l'ennemi. Le scandale avait été d'autant plus grand, que, peu auparavant, ces mêmes administrateurs avaient solennellement juré de s'ensevelir sous les ruines de la cité plutôt que de la rendre. Traduits devant le Conseil du Département, ils alléguèrent, pour leur défense, la pureté de leurs intentions, le désir de porter les archives en lieu sûr, de soustraire à l'ennemi les équipemens et les munitions en réserve dans la ville, d'épargner aux habitans les représailles suites d'une défaite certaine, etc. La discussion fut vive dans le conseil. Deux partis se formèrent, dont l'antagonisme ajouta aux germes de division existant déjà. Les uns, poussés par les injonctions de Senard et de la commune, réclamaient un exemple; les autres penchaient pour l'admission de circonstances atténuantes. Ces derniers l'emportèrent. Les administrateurs chinonnais furent renvoyés indemnes, et deux délégués du département furent désignés pour les accompagner et les réintégrer dans leurs fonctions. L'opinion se prononça hautement contre cet arrêt, et, mettant à profit ce mécontentement, la municipalité de Tours demanda, et obtint des Représentans en mission, la création d'une *commission militaire* chargée d'enquêter sur les menées royalistes et contre-révolutionnaires, et de prendre à leur sujet toute mesure estimée utile. Senard fut appelé à la présider.

Aussitôt le conseil du Département s'émeut. Il proteste, indigné, contre une institution qu'il qualifie de *monstrueuse et attentatoire à tous les principes de la liberté*. La protestation se renouvelle à chaque séance et n'a pour effet que d'irriter Senard, de le porter de plus en plus à la violence. Il fait régner à Tours, et dans tout le département, la Terreur avec ses vilenies et ses atrocités. On voit cet ex-défenseur du clergé briser de ses mains la sainte ampoule de Marmoutiers. Les prisons, et, quand elles deviennent trop étroites, les églises s'emplissent de suspects. L'échafaud, dressé place d'Aumont, y reste en permanence durant quarante jours. Le conseil du Département proteste de plus belle, et parmi les plus énergiques à flétrir ce régime de déla-

tions, de suspicions et d'exécutions, sont Clément de Ris et ses amis Chalmel et Texier-Olivier. Ils se désignent ainsi eux-mêmes à la rancune et aux représailles de Senard. Sa vanité blessée ne leur pardonne pas d'avoir dit qu'il avait *surpris* ses pouvoirs du Comité de sûreté générale. Son ressentiment contre Tallien, coupable d'avoir, en mainte circonstance, arraché des prévenus à la prison et des victimes à l'échafaud, retombe sur Clément de Ris. Sourdement il exploite contre lui et l'envie qui s'attache à la richesse, et le mécontentement de certaines gardes nationales que, par crainte de les voir lâcher pied ou pactiser avec les Vendéens, Clément de Ris avait fait rappeler du théâtre de la guerre. Néanmoins, il n'ose encore l'attaquer ouvertement, car il lui sait, à la Convention, des amis puissans; il le sait soutenu par le Département, soutenu par la Société populaire, soutenu par les Représentans qui l'ont vu à l'œuvre, Tallien, Guimberteau, Garnier de Saintes, qui se déclare pris pour Clément de Ris d'une *amitié franche et républicaine*. Senard ne veut engager la lutte qu'avec la certitude de la victoire.

De son côté, Clément de Ris ne s'alarmait pas plus que de de raison. Fort des appuis qui viennent d'être rappelés, il semblait avoir fait sienne la philosophie que Tallien lui prêchait dans une de ses lettres : « Les méchans vous calomnient? Ils font leur métier; ils gagnent leur argent. Les bons citoyens vous rendront justice, et, pour être tardive, elle n'en sera que plus éclatante. » Sans se hausser jusqu'à l'absolue confiance, que n'autorisaient ni les temps, ni les hommes, il espérait avoir endormi le soupçon et conjuré l'imminence de la persécution, tant par les services rendus à la défense républicaine que par les gages multiples qu'il avait donnés de son civisme. Ne l'avait-on pas vu le 27 brumaire, coiffé du bonnet rouge et au cri de : *Vive la république!* danser en compagnie du représentant Guimberteau, autour d'un bûcher où brûlaient les titres de noblesse et les archives ecclésiastiques? Ne l'avait-on pas vu, le 20 frimaire, dans le même appareil, suivre par les rues de Tours le char de la Déesse Raison, et applaudir le citoyen Bouilly (1) juché aux pieds de la Déesse, et dans un discours pathétique, vouant à l'exécration les rois, la royauté et les derniers restes de la féodalité? Plus récemment encore, n'avait-il pas, de ses

(1) C'est le littérateur, l'auteur des *Contes à ma fille* et des *Contes à mes petites amies*. Il était alors fort intimement lié avec les Clément de Ris.

deniers, acheté une portion de terre, provenant des biens d'un émigré de Vernou, et fait don de ce terrain à celui des habitans de ladite commune, qui serait désigné par ses concitoyens comme le plus patriote, le plus laborieux et le plus chargé de famille (1)? La reconnaissance publique à son égard ne venait-elle pas de se manifester par le vote qui l'avait élu, à l'unanimité, Président de l'administration municipale du canton de Montlouis?

A ces raisons d'être rassuré s'en ajoutait une autre. Il avait traversé victorieusement la crise suraiguë d'épuration, qui, dans l'automne de 1793, sévit, à tous les degrés, sur la République. Dans le département d'Indre-et-Loire, cette épuration s'était faite sous la surveillance des représentans Guimberteau et Levasseur. Des membres de l'ancienne administration ils n'en avaient conservé que douze. Non seulement Clément de Ris était du nombre, mais il avait été appelé au Comité directeur du département, honneur qui lui avait valu du représentant Garnier de Saintes ce billet flatteur et réconfortant : « Je vois avec plaisir, brave républicain, que l'épuration révolutionnaire t'ait trouvé digne de figurer avec avantage dans l'administration des affaires publiques. Je t'avais vu assez pour croire à la pureté de tes principes, et ma croyance est aujourd'hui conviction. » Cette conviction Garnier de Saintes la conserva : on le verra au dévouement avec lequel il s'emploiera à servir et à défendre Clément de Ris devenu suspect. Épuré comme administrateur du département, épuré comme membre des divers comités dont il faisait partie, Clément de Ris l'avait été encore, et à maintes reprises, comme membre de la Société populaire. Là, les purs de la veille n'étant jamais assez purs au gré des purs du lendemain, à tout instant, à tout propos, l'épuration recommençait et les scrutins succédaient aux scrutins. Devant tous Clément de Ris avait triomphé. Il n'eut pas longtemps à jouir de son triomphe.

III

Brusquement, dans les derniers jours de janvier 1794, sur un rapport de Barrère à la Convention, Guimberteau fut appelé

(1) Janvier 1794. — Le bénéficiaire du don patriotique fut un nommé André Guesneau, père de cinq enfans, dont l'aîné n'avait pas cinq ans, et soutien d'une vieille mère âgée de plus de quatre-vingts ans « à laquelle il donnait ses soins et avec laquelle il partageait le prix de ses sueurs. » *Registre des Délibérations du directoire du District de Tours*. Séance du 12 fructidor an II.

à Rouen. Sans doute on craignait qu'un séjour trop prolongé parmi les mêmes populations ne fît tourner sa rigueur en modérantisme. Peut-être même avait-on reçu quelques doléances en ce sens. Il fut remplacé par Francastel, assisté du citoyen Mogue que le Comité de salut public lui avait adjoint. Clément de Ris eut l'intuition de ce que cette substitution allait avoir de malencontreux pour lui. Il perdait en Guimberteau un ami, un soutien. Un inconnu lui succédait. Vraisemblablement ceux qui n'avaient pas eu l'oreille de Guimberteau allaient s'appliquer à circonvenir les nouveaux arrivans. Il fit part de ses craintes à Garnier de Saintes, alors à Blois. Celui-ci le rassura de son mieux : « En perdant Guimberteau, disait-il, ta cité a perdu un garçon estimable et d'un patriotisme bien pur. Je ne suis pas étonné qu'il ait emporté tes regrets. Les braves gens savent s'apprécier. Je verrai avec plaisir Francastel venir prendre sa place : il joint à beaucoup d'énergie beaucoup d'honnêteté. J'apprécie l'intrigant dont tu me parles à toute sa valeur, et il n'eût pas fait grands voyages avec moi. Francastel n'aime pas mieux que d'être éclairé sur le compte de pareils hommes, car ils sont tous de malhonnêtes gens, la seconde qualité étant inséparable de la première. » (*22 pluviôse*, 11 février.) Garnier de Saintes avait attendu quelques jours avant de répondre à son ami. Quand sa lettre arriva, Clément de Ris était arrêté de l'avant-veille. Que s'était-il passé ?

Garnier de Saintes avait dit juste en parlant de l'*énergie* de Francastel. Celui-ci, dans sa mission à l'armée de l'Ouest, avait déployé la plus grande rigueur : il sentait ce qui manquait à ces populations du centre, molles ou plutôt indifférentes, et semblait disposé à prendre toutes les mesures propres à combattre leur tiédeur. Il écrivait, dès le 8 nivôse (28 décembre 1793) aux Jacobins : « Nous nous occupons de réchauffer les plus froids. « Ce n'est pas ici la température de Paris. Mais que Paris soit toujours vigilant, révolutionnaire au même degré ; que les Jacobins ne cessent d'imprimer le mouvement révolutionnaire, et l'esprit public se maintiendra toujours partout à la même hauteur. » Ce langage n'avait pas été sans influer sur le choix fait de lui pour prendre, à Tours, la succession de Guimberteau.

Garnier de Saintes n'était pas moins sincère en louant l'honnêteté de Francastel. Quand celui-ci, lors de son arrivée à Tours, découvrit au milieu de quelles basses intrigues il aurait

à se débattre, pris de dégoût, il allégua un dérangement de sa santé pour se faire relever de ses fonctions. Il apparaît toutefois, à la nature même du prétexte invoqué, qu'en lui l'énergie, prête à s'exercer contre ceux du parti adverse, hésitait à se compromettre en défendant des patriotes suspects à leur propre parti. Il était de ces hommes chez qui la volonté du bien plie sous la faiblesse du caractère. Répugnant à sanctionner des injustices réprouvées par leur conscience, ils répugnent tout autant à se mettre en lutte ouverte avec les promoteurs influens de ces injustices. Tous les temps, et surtout les temps de troubles civils, ont produit de ces gens-là, réfractaires au mal et cédant néanmoins devant lui. Clément de Ris lui-même n'en est-il pas un exemple? Ajoutons que si Francastel avait été, avec des instructions spéciales, désigné pour remplacer Guimberteau en Indre-et-Loire, c'était, de toute évidence, non pour le continuer, mais pour faire, au contraire, ce que Guimberteau n'avait pas osé ou n'avait pas voulu faire.

D'autre part, Garnier de Saintes s'était trop avancé en comptant sur l'énergie de Francastel pour secouer la tyrannie de Mogue. Il la secoua d'autant moins, qu'empêché, pour un motif ou pour un autre, de quitter Angers, il laissa Mogue le précéder à Tours. Là, celui-ci fut aussitôt accaparé par le parti de la commune, et amené à s'entendre avec lui, à entrer dans le complot ourdi par Senard et ses acolytes contre ceux qu'on voulait perdre. Il résulte, en effet, d'une enquête ultérieurement (1) ouverte, que l'intrigue avait été habilement préparée. Senard s'était rendu de sa personne à Châteaurenault (2) pour frayer la voie. Il y avait cherché, sollicité, trouvé des mécontentemens prêts à seconder ses desseins et à servir ses rancunes, et finalement il avait, dans un repas d'adieu, tenu ce propos significatif: « Je sais que j'ai des ennemis; mais attendez une décade, je les déjouerai bien. » Sur ces entrefaites, Mogue arrive à Tours. On ne perd pas de temps. Il est pris au débotté, prévenu, flatté, pressé d'agir, de recueillir des renseignemens à Châteaurenault. Il se laisse convaincre, et, incontinent, demande audience au Conseil du département et y remet la réquisition suivante (3):

(1) Le 16 germinal an II (5 avril 1794).

(2) C'étaient, on l'a vu, les électeurs du district de Châteaurenault qui avaient envoyé Clément de Ris siéger au Conseil du département.

(3) *Registre des délibérations du Directoire du département d'Indre-et-Loire.* — Registre de l'Intérieur.

« Mogue, commissaire du Comité de salut public, et chargé particulièrement par Francastel, Représentant du peuple à Angers, à qui le Comité de salut public vient de confier l'importante mission de régénérer les autorités constituées et les fonctionnaires publics de toutes les communes du département d'Indre-et-Loire, conformément à la loi du 14 frimaire: Requiert les Administrateurs régénérés du département d'Indre-et-Loire de lui remettre pour demain un tableau avec notes sur les talens, sentimens, principes publics et révolutionnaires, état et qualités avant la Révolution, probité, activité au travail, ainsi que sur les degrés de chaleur de leur républicanisme, de tous les citoyens qui composaient les six administrations du district *extra muros* du département, séant à Tours avant le décret du 14 frimaire. » (*Séance du 12 pluviôse*, 1er février 1794.)

Il n'y avait pas à se méprendre sur le sens et la portée de la réquisition. Ce qui se préparait, c'était, avec toutes ses conséquences, la revision de l'épuration présidée par Guimberteau. Muni des renseignemens demandés, Mogue poursuit, précipite son enquête, tandis que, dans l'ombre, on s'évertue par tous les moyens, intimidations, insinuations perfides, allégations imprécises et sans preuves, à provoquer dans Tours un mouvement d'opinion contre Clément de Ris et Texier-Olivier. La femme Sanson est le principal artisan de ces sourdes menées. Elle se montre partout avec Mogue, boit avec Mogue, dîne, soupe avec Mogue; puis se répand dans les faubourgs et proclame « qu'il faut en finir, qu'il va y avoir une hétacombe d'aristocrates; » elle excite les exaltés, secoue les indifférens, intimide les pusillanimes, ramène les hésitans: il ne faut pas, dit-elle, mécontenter Mogue; Mogue est tout-puissant; Mogue sera terrible à ceux qui se compromettraient en faveur de Clément, de Texier et de Chalmel; rien n'est à redouter de la Société populaire, Mogue a été envoyé pour la *bouleverser*.

Une décade suffit, — Senard avait été bon prophète! — à mener l'affaire à bonne fin. Mogue était arrivé le 11 pluviôse; le 21, l'on apprenait que Clément de Ris et Texier étaient décrétés d'accusation: déjà Texier venait d'être arrêté à Tours.

Pour avoir eu un rôle plus effacé que Clément de Ris, Texier-Olivier n'en avait pas moins, depuis seize mois, défendu avec une inlassable énergie la cause du droit et de la justice. Par là, il avait mérité la haine de la faction Senard. Originaire de Rei-

gnac (1), où il était né en 1764, avocat, procureur syndic de sa commune, appelé, en septembre 1792, au Directoire du département (2), c'était, au dire d'un de ceux qui l'ont le mieux connu, le Représentant Boucher Saint-Sauveur, « un homme de bien, qui, pour réparer des abus, n'avait pas besoin d'autre aiguillon que celui de son propre cœur. » Ce témoignage est complété et confirmé par ce que nous apprend, de son caractère et de sa conduite en 1793, le rapport rédigé, lors de son arrestation, par le citoyen Morais.

« Homme hardi, ne craignant pas à développer le sentiment et voulant défendre l'opprimé, soutenant la justice, expliquant avec éloquence les titres des lois, ayant beaucoup de mémoire, écrivant bien, parlant de même, très bon républicain, sans reproche et bon travailleur, on peut dire de lui : lorsqu'il y a eu un rassemblement de dix mille individus qui se sont faussement attribué le droit de parcourir les bourgs et villages et villes, pour taxer de leur chef toute marchandise et denrée, qu'au sortir d'Amboise ces dix mille hommes se sont présentés jusqu'aux portes de la ville de Tours, Texier, à la tête des gardes nationales de Tours, fit tant qu'on repoussa ces malheureux mal instruits de leur mission, et ils virent bien qu'ils étaient trompés par de faux patriotes qui les avaient mis en erreur. Ces faits sont notoires et réels. Texier a rendu service aux habitans de la cité de Tours et à ces malheureux en prenant la fuite (il veut dire : *en les forçant à prendre la fuite*) sans qu'il y eût de part et d'autre aucun homme de blessé. Qu'est-il arrivé à Texier lors de l'arrivée de la Légion Germanique? C'est à la connaissance de tout le peuple de Tours. Cette légion avait avec elle deux officiers français, qu'on avait avec ignominie arraché leurs épaulettes de capitaine. Depuis leur départ jusqu'à leur arrivée à Tours, dans chaque ville où ils couchaient on les faisait mettre en prison. Étant à Tours, on les avait mis chez un particulier avec une garde de deux sentinelles de leurs gens, afin qu'ils ne pussent réclamer justice d'aucun corps constitué. Cette affaire a

(1) Commune du département d'Indre-et-Loire.

(2) La vie de Texier-Olivier s'écoula presque entière dans les fonctions administratives. Commissaire du pouvoir exécutif en Indre-et-Loire sous le Directoire, membre du Conseil des Cinq-Cents, membre du Comité de l'Intérieur, préfet sous l'Empire, révoqué par les Bourbons, il vécut dans la retraite sous les gouvernemens de la Restauration et de Louis-Philippe, et mourut en 1849.

pénétré au Département qui a de suite pris des mesures sages pour assurer la liberté à ces malheureux opprimés. Texier prit la parole et leur défense. La séance a tenu sans désemparer jusqu'à deux heures après minuit. Texier fit tant qu'il obtint une garde de garde nationale pour la sûreté de ces deux officiers. » Bref, car on ne saurait suivre le rapport dans ses détails et ses redites, par les soins de Texier, les officiers français furent rendus à la liberté, et treize officiers de la Légion Germanique, déclarés coupables, furent arrêtés et emprisonnés. Morais conclut en déclarant que Texier est *bon républicain, bon sans-culotte*, et qu'on ne peut lui reprocher aucun acte contre les mœurs et contre les lois. Malheureusement, il avait contrecarré et combattu Senard : c'était plus qu'il n'en fallait pour le faire arrêter.

Pendant qu'à Tours, on perquisitionnait chez Texier, un agent du Comité de sûreté générale, le citoyen Toupiolle, se présentait à Beauvais, où toute la famille était alors réunie, et notifiait à Clément de Ris l'ordre qu'il avait reçu de l'arrêter et de le conduire à Paris. Il y mit d'ailleurs toutes les formes, en homme qui avait du monde, peut-être pour s'être frotté au monde. Il est, en effet, permis de se demander si ce Toupiolle n'était pas un ancien domestique de ce nom, qui, arrêté à Paris, le 27 mai 1793, sous l'inculpation de troubles, avait, devant le Tribunal révolutionnaire, bénéficié d'une ordonnance de non-lieu, et était devenu l'un des agens du Comité de sûreté générale. Toujours est-il qu'il se conduisit avec tact (l'affirmation est de M. Clément de Ris). Même, il fut si affecté de la douleur de Mme Clément de Ris et de ses enfans, qu'il déclara ne vouloir plus désormais se charger de pareilles missions.

Ce que dut être cette douleur, il est aisé de se le figurer. On savait trop quel sort menaçait les inculpés devant ce Tribunal, où il était si difficile parfois, non pas même de faire accepter, mais de faire entendre ses moyens de défense. L'appréhension que cette liberté de s'expliquer ne fût refusée aux deux prévenus perce dans toutes les lettres qu'écrivent en l'occurrence les Représentans les plus autorisés et les moins suspects. L'impression laissée dans le souvenir des enfans par ces terribles journées se retrouve dans une lettre que, trois ans plus tard (janvier 1797), Émile Clément de Ris écrivait à son père : « Il m'en souviendra longtemps de la soirée affreuse du 23 pluviôse. Le tableau de

notre famille désolée, de nos amis éperdus est gravé dans mon cœur aussi bien que dans mon esprit. Je vois encore maman étendue presque sans vie, et nous tous autour d'elle, tandis que les scrupuleux commissaires examinaient tes papiers, désespérés de n'en trouver aucun qui te compromît. Et je pourrais ne pas détester un gouvernement auteur de tant de crimes! C'est alors que nous jurâmes, si le ciel délivrait la France du joug qui l'opprimait, de ne souffrir jamais à l'avenir une pareille tyrannie. » Une lettre, écrite par M. Clément de Ris vers la même époque, atteste que, chez les parens, le souvenir n'était pas moins vivace que chez les enfans : « Nous bénissons aujourd'hui la Providence, avec un redoublement de reconnaissance de ses bontés, de m'avoir arraché aux exécrables griffes des Terroristes qui m'ont arrêté il y a aujourd'hui trois ans. Je ne m'attendais pas alors qu'un jour, en confondant les victimes avec les bourreaux, on m'accuserait d'avoir été du parti de ces monstres. Telle est la justice des hommes. Les amis de la vertu seraient bien à plaindre, s'il n'y en avait pas une autre. » (11 février 1797.)

Les journées des 21 et 22 pluviôse an II (10 et 11 février 1794) furent employées par Toupiolle et ses acolytes à terminer l'enquête, à examiner et à rassembler les papiers, à préparer le départ des prisonniers, départ que ceux-ci hâtaient de tous leurs vœux. Plus on s'empresserait à comparaître devant le Comité de sûreté générale, moins on paraîtrait craindre son arrêt et suspecter sa justice. Il fut donc convenu que Clément et Texier partiraient au plus tôt avec leurs gardiens, Toupiolle et Martineau. Mme Clément, toujours vaillante, et moins que jamais disposée, en ce pressant péril, à abandonner son mari, les suivrait avec Clémentine, dès qu'elle aurait avisé, avec les amis de Tours et d'ailleurs, aux moyens d'agir dans l'intérêt des prévenus. Ceux-ci quittèrent Tours le 23 pluviôse (12 février). Ils arrivèrent à Blois le soir même et dînèrent chez le Représentant Garnier de Saintes. Toupiolle fut du dîner. Sa vanité y trouvait son compte, autant que son appétit : dix-huit mois plus tard il en parlait encore avec fierté. Lui, l'ancien valet, manger à la table des maîtres! Lui, l'agent subalterne du Comité, convive d'un Représentant, commensal de deux Administrateurs régénérés de département! Après le repas, Garnier dicta, en présence de Toupiolle qui devait la remettre, — marque de confiance propre à tuer en lui ce qui pouvait subsister de préventions, —

une lettre à l'adresse du citoyen Louis, du Bas-Rhin, membre du Comité de sûreté générale. Après quoi, l'on continua la route sur Paris (1), tandis que Garnier de Saintes écrivait à Mme Clément de Ris, pour la rassurer : « Votre mari, aimable citoyenne, vient de dîner avec moi. Il se rend à Paris, et son voyage ne sera qu'un triomphe pour sa vertu. Je lui ai donné une lettre pour un membre du Comité de sûreté générale, mon ami intime. Elle ne contribuera pas peu à lui faire rendre prompte justice. En parlant de lui, je n'ai pas oublié son lâche calomniateur qui m'était déjà connu sous les traits odieux qui le décèlent. Soyez, ainsi que votre chère fille, sans regrets comme sans alarmes. Vos peines du moment vous préparent des journées bien consolantes. N'oubliez pas, en passant ici, de venir me faire une visite. Rappelez-moi au souvenir de votre aimable famille. Sécurité et confiance. »

Sécurité! confiance! de tels sentimens se prêchent, mais ne se commandent pas, et la situation ne les comportait guère. Il est toutefois une vertu qui, pas un moment, ne faiblit en Mme Clément de Ris, c'est le courage. Elle y puisa, comme aussi dans sa grande tendresse, la force de suffire à tout. Elle vit les uns, écrivit aux autres, à Tallien alors à Bordeaux, à Guimberteau alors à Rouen, etc. Puis, ces premières mesures prises, se sentant plus utile à Paris que partout ailleurs, le 15 février, elle partit, avec sa fille Clémentine, le cœur serré, l'angoisse dans l'âme.

Les trois garçons étaient restés à Tours, en quelles dispositions, on le devine. Le plus profondément troublé était Émile, le cadet, nature sensible, nerveuse à l'excès. Le chagrin, chez cet enfant de onze ans, s'exalte et s'exhale en un flot de paroles sous lesquelles on croirait ouïr le sanglot. La lettre qu'il écrit à sa mère, au lendemain du départ, n'est qu'un bouillonnement d'idées, d'images qui se pressent, de sentimens qui débordent, de questions et de recommandations mêlées, de pensées pour tous ceux dont le nom et la mémoire interviennent dans ce drame; c'est un adieu qui ne sait plus finir, qui cesse, qui reprend, et

(1) Dès l'arrivée à Paris, Toupiolle se hâta de faire payer aux prisonniers les frais de leur arrestation et de leur voyage, comme en témoigne la quittance suivante : « Nous soussignés, commissaires du Comité de sûreté générale, reconnaissons avoir reçu du citoyen Clément de Ris la somme de 1 265 francs 5 sols, pour les dépenses par nous faites relativement à son arrestation et à celle du citoyen Texier-Olivier. Dont quittance à Paris, le 28 pluviôse, l'an II de la République. — *Signé :* Toupiolle et A. Martineau, commissaires. »

s'allonge en un post-scriptum après lequel il se répète comme un écho, l'écho du désespoir que cette petite âme est impuissante à contenir. Lisez plutôt :

« Que votre départ m'a fait de peine, chère maman, que j'ai souffert en voyant s'éloigner la voiture! C'était encore une consolation pour moi de voir ce qui renfermait ma bonne maman et ma tendre sœur. Mais dès que mes yeux ne m'ont plus permis de vous suivre, je me suis livré à tout l'excès de ma douleur. Que je souffrais de me voir éloigné de tout ce qui m'est le plus cher au monde! Je m'en rapproche en vous écrivant, et par conséquent je deviens heureux. Votre voyage a-t-il été fait sans qu'il vous arrive quelque chose de fâcheux? Avez-vous été coucher à Orléans? A quelle heure êtes-vous arrivées à Paris? Vous avez, sans doute, été voir papa le soir même? Qu'il a dû être content de vous voir réunis! Mais il lui manquait son petit Ange, son petit Loulou et Paulin. Comment Texier se porte-t-il? Dites-lui bien des choses de ma part. Dites-moi aussi s'ils ont déjà paru au Comité de sûreté générale. Écrivez-moi le plus tôt que vous pourrez. Je vais toujours en classe et au dessin : je m'y applique le plus que je peux.

« *P.-S.* — Adieu, chère maman. Embrassez bien papa pour moi. Dites-lui que je l'aime bien et que je pense à lui bien souvent. Dites-lui aussi que, s'il peut m'écrire, il me fera bien du plaisir. Bien des choses de ma part à ma sœur, ainsi qu'à ma tante. Adieu encore une fois, chère maman. Dépêchez-vous de revenir et vous verrez que vous êtes toujours aimée et que vous le serez toujours de votre petit Loulou.

« *P.-S.* — Adieu encore une fois. »

A Tours, l'émotion, parmi les patriotes non inféodés à Senard, n'était pas moins vive que dans la famille. Personne, pas plus qu'à Blois Garnier de Saintes, ne se méprenait sur la main dont partait le coup, ni sur les motifs vrais, sinon avoués, de la dénonciation. Ces motifs, nul ne les a mieux mis en relief, avec plus de courage et de vigueur que Tallien, dans une lettre à son collègue Vadier, du Comité de sûreté générale. Voici le passage, où il ne craint pas, *si ce sont là des crimes*, de se compromettre en les flétrissant comme les flétrissaient et les administrateurs du Département et les membres de la Société populaire qui, tout entière, en la circonstance, se solidarisa avec Clément de Ris et Texier-Olivier. « Il est vrai que le Départe-

ment et la Société populaire se sont souvent élevés contre les intrigues, contre les auteurs de la prolongation de la guerre de Vendée, ils ont soulevé un coin du voile de cette conspiration qui, j'espère, sera un jour connue de toute la France. Il est vrai qu'ils ont dénoncé Carra, Quétineau, et plusieurs autres contre-révolutionnaires; il est vrai qu'ils ont dénoncé les états-majors inutiles, les freluquets épauletiers, les généraux de brigade de vingt et un ans, les dilapidations des hommes inutiles, les brigandages de certains agens du conseil exécutif, l'immoralité de certains comédiens devenus sans s'en douter des hommes importans et qui, pour avoir changé de théâtre, n'ont pas changé de principes (1). Mais, ces torts, ils les partagent avec tous les bons citoyens. »

A la Société populaire, l'indignation s'était affirmée plus forte que nulle part ailleurs. Sitôt l'arrestation des deux administrateurs connue, les membres avaient été convoqués pour protester contre l'accusation et aviser aux moyens d'agir en faveur des accusés. Mogue et Senard se rendirent à la séance, avec espoir d'intimider le vote. La discussion fut violente, le tumulte indicible, la séance révolutionnaire au premier chef : le club délibérant, Senard pris à partie par le plus grand nombre, défendu par quelques fidèles; les tribunes garnies de poissardes tenant pour Senard et pour Mogue, vociférant, huant dès qu'on incriminait ce dernier, applaudissant avec frénésie dés qu'un membre hasardait son éloge, le tout avec échange de lazzis, de quolibets, de propos grossiers qu'on ne peut rapporter; au premier rang, la femme Sailly et la femme Sanson, celle-là ne tarissant pas sur les mérites de Mogue, celle-ci se répandant en mauvais propos sur les membres de la Société, et répétant à qui voulait l'entendre, qu'avant deux mois « il y aurait plus de 200 têtes d'aristocrates à bas, et des bonnets rouges 43. » Interrogée par un assistant sur les motifs de l'arrestation, « Tu ne sais que cela ! » répondit-elle, et, tournant le dos, elle ajouta en ricanant : « Il y en aura bien d'autres (2) ! » Ni d'elle, ni de personne on ne put rien tirer de plus précis.

(1) Allusion à Ronsin, vaudevilliste improvisé soldat, nommé capitaine le 1er juillet, général quatre jours après, et dont la suffisance n'avait d'égale que l'insuffisance. Il avait trouvé en Clément de Ris un opposant décidé.

(2) Déclarations, devant la Commission d'enquête du 16 germinal, de Marguerite Matha, veuve Lefebvre, et de Marie Chassepied, femme Manchonnier.

Passant outre aux menaces et aux intimidations, la Société décida d'envoyer à Paris deux délégués, chargés de plaider aux Jacobins la cause de Clément de Ris et de Texier. Elle fit choix des citoyens Aubert et Aubineau, ce dernier jardinier à Tours. Vainement, par de nouvelles menaces, on essaya d'arrêter leur départ. Ils se mirent en route, firent diligence, et, dès le 29 (17 février), Chalmel pouvait écrire de Tours à Mme Clément : « Nous recevons aujourd'hui une lettre d'Aubert, qui fait part de ses premières démarches. J'en attends la suite avec grande impatience. Ma sœur me marque que nos amis ne sont point dans une maison d'arrêt, mais gardés par deux citoyens à l'hôtel des Bons-Citoyens. Tant mieux de toutes façons. Texier frère écrit aussi à Bergeon. Ce soir, je lirai ces différentes lettres à la Société qui en entendra la lecture avec bien du plaisir, car tout le monde m'arrête dans les rues pour me demander si j'ai des nouvelles. Écrivez-nous un mot ; ne vous alarmez point et comptez sur la justice nationale. » Le même jour, les délégués étaient reçus aux Jacobins (1), et « réclamaient la liberté de deux patriotes, membres de la Société, emprisonnés par erreur. » Un membre, le citoyen Blouin, essaya de protester, alléguant que la Société populaire de Tours était sujette à caution ; il se trouvait à Tours, dit-il, au mois de juin précédent ; on représentait sur le théâtre des pièces inciviques, et les membres de la Société populaire présens ne protestaient pas. Aubert répliqua que, depuis lors, la Société populaire avait été épurée plusieurs fois, et la pétition fut renvoyée à la commission des défenseurs officieux.

A Tours, ces nouvelles et d'autres, qui y parvinrent presque en même temps, commencèrent à rassurer les amitiés angoissées. On sut que l'affaire avait été portée devant la Convention et y avait trouvé un accueil bienveillant. Aux Jacobins, l'accueil avait été plus froid, mais non tel qu'il dût décourager l'espoir. Le 4 ventôse (23 février), Émile Clément de Ris écrit à sa mère : « La lettre de ma sœur que nous avons reçue hier, ainsi que la vôtre à Chalmel, nous ont beaucoup rassurés. Nous n'avons pas vu dans celle-ci la tristesse qui était dans la première que vous avez écrite à ce citoyen. Il paraît par vos lettres que l'arrestation a été arbitraire. Celles que la Société reçoit chaque jour des

(1) Séance de la Société des Jacobins du 29 pluviôse an II. — Présidence de Thérion.

commissaires mandent la même chose. Ils ont écrit hier. Ils disent qu'ils ont paru hier à la Convention, et qu'après les avoir écoutés avec la plus grande attention, on a applaudi à leurs discours ; qu'ensuite ils ont été aux Jacobins où ils ont aussi parlé, mais pas autant de temps qu'ils auraient désiré. Veau a parlé pour papa et Texier. En sortant des Jacobins, ils ont rencontré de Serre qui leur a dit n'avoir pas encore vu Mogue. Vous reconnaîtrez à ce trait la fourberie de cet homme. »

Pendant ce temps, les Représentans, amis de Clément de Ris et de Texier, ne demeuraient pas inactifs. Ceux qui étaient à Paris agissaient, Sieyès tout le premier. Ceux que leur mission retenait au loin écrivaient. De ceux-là, le plus net, le plus énergique dans ses affirmations fut Guimberteau : « Citoyens collègues, écrivait-il aux membres du Comité de sûreté générale, la famille de Clément de Ris, Administrateur révolutionnaire du département d'Indre-et-Loire, nommé par Levasseur, notre collègue, vient de m'écrire qu'il avait été arrêté, ainsi que Texier-Olivier, son collègue, par votre ordre. Elle me charge de demander de rendre justice à ces citoyens auprès de vous, et je crois ne pouvoir me dispenser de vous rendre compte des faits qui sont à ma connaissance. Il y a à peu près quatre mois et demi que je connais Clément et Texier pour de bons et loyaux républicains. L'opinion de la Société populaire et des citoyens de la commune entière de Tours a été, dès le moment de mon arrivée, prononcée en leur faveur, et elle ne s'est pas démentie. De toutes les maisons que j'ai eu l'occasion de connaître, celle de Clément de Ris est la seule où j'aie pris un repas, et je puis dire à sa louange que, si on voulait voir la résurrection des mœurs et des vertus patriarcales, on en trouverait le modèle chez lui. Je ne sais pas ce qu'il a fait avant la Révolution, mais je sais bien qu'il l'a parfaitement servie de toutes les manières, et, si vous voulez avoir des renseignemens certains sur l'un et l'autre de ces concitoyens, vous pourrez consulter Tallien, Garnier de Saintes, Ichon, Monestier et beaucoup d'autres Montagnards de la Convention, qui les aiment, qui les estiment, et qui vous donneraient des instructions utiles sur leur compte. N'en doutez pas, il est des malveillans à Tours, qui n'y sont qu'accidentellement (1), qui servent des intrigans (2), et qui font un

(1) Allusion à Mogue.
(2) Allusion à Senard.

mal horrible à la Révolution. Nous devons sévir contre les conspirateurs, les aristocrates, les égoïstes. Mais opprimer un patriote est faire rétrograder la Révolution, et il est des pestes qui ne veulent pas autre chose, pour mieux réussir dans leurs projets liberticides. Vos principes sont bien connus, bien affirmés. Vous voulez purger la République de tous les genres de malveillance : je le veux comme vous. Mais pour arriver à ce but salutaire, il faut examiner, et c'est tout ce que je vous demande pour Clément et Texier. Salut et fraternité. » Tallien, au témoignage de qui Guimberteau en appelle, n'avait pas attendu la requête pour prendre la défense de son ami. Un passage de sa lettre à Vadier a déjà été cité. En voici d'autres, où l'on saisira toutefois comme la préoccupation, tout en servant la cause de ses amis, de ne pas engager sa responsabilité plus que de raison :

« J'ignore, disait-il, les motifs de leur arrestation, mais je dois à la justice de dire ce que je sais sur leur compte, ce que j'ai eu l'occasion de voir pendant sept mois de séjour dans la ville de Tours, » et, rappelant l'estime universelle qu'on leur porte, le zèle, le courage de Clément de Ris, cette activité à laquelle « on doit que la guerre de Vendée n'ait pas fait de ravages encore plus effrayans sur les bords de la Loire, » il ajoute, — en homme qui n'aime pas à s'oublier et ne veut pas qu'on l'oublie : — « Ce comité (1), de concert avec moi, approvisionnait nos armées, et ce n'est pas sa faute si elles ont été conduites par des chefs imbéciles et contre-révolutionnaires (2)... A l'époque du 31 mai, j'étais à Paris. J'en partis le 3 juin. Carra m'avait précédé et avait partout dénaturé les événemens de ces sublimes journées. J'arrivai à Tours, et je trouvai les esprits dans les meilleures dispositions. Ce Clément, persécuté aujourd'hui, avait fait imprimer et distribuer avec profusion une lettre que je lui écrivais de Paris, et dans laquelle je lui peignais, en Montagnard, les journées qui venaient de se passer. Carra proposa une force départementale. Le Département repoussa avec horreur cette proposition. Texier parla avec vigueur, et toutes les autorités constituées réunies firent une adresse d'adhésion aux journées des 31 mai et 2 juin. Dans toutes ces circonstances, j'ai toujours vu ces deux patriotes se montrer avec courage. » Il termine par une dernière objurgation : « Je

(1) Le Comité de défense, dont Clément de Ris était le président.
(2) Allusion à Ronsin.

le répète, je ne prends pas leur défense pour des faits postérieurs au 9 août, date de mon départ ; mais je crois voir dans leur persécution une des branches du système de calomnies suivi avec constance depuis quelque temps par des hommes qui veulent nos places, non pour y faire le bien général, mais pour assurer leur fortune particulière. C'est à toi que je remets le soin de venger ces deux patriotes. S'ils sont coupables, qu'ils soient punis. S'ils sont innocens, que justice prompte leur soit rendue, et que leurs calomniateurs soient punis de la manière la plus sévère. Adieu, mon cher ami ; je t'embrasse fraternellement. Comme je n'écris jamais que sous la dictée de ma conscience, et que je dis toujours la vérité, tu peux faire de cette lettre l'usage que tu croiras, soit pour la République, soit pour ces deux individus. »

A ces interventions se joignit celle de presque tous les représentans d'Indre-et-Loire, en première ligne de Nioche et de Pottier (1). A une lettre de remerciemens reçue de Clément de Ris après sa libération, celui-ci adressait cette réponse, nouvelle preuve de la sympathie que Clément de Ris avait inspirée : « Citoyen frère et ami, patriote persécuté, outragé, calomnié, tu devais compter sur tes amis pour t'arracher à l'oppression. J'ai fait pour toi ce que la justice voulait, ce que le patriotisme inspirait, en un mot ce que tu aurais fait pour moi, ce que tu ferais si des ennemis s'acharnaient à ma perte. Tu ne me dois donc point de remerciemens. Ma satisfaction est dans ma conscience et dans mon cœur. Ils me disent que j'ai bien fait en te rendant tous les services qui étaient en mon pouvoir. Voilà ma plus douce récompense. Ton estime et ton amitié, voilà ce que je te demande, voilà ce que j'attends de toi : j'ose assurer que j'en suis digne. Je me repais avec plaisir du moment où, ma carrière politique terminée, et rentrant dans mes foyers, je pourrai goûter la satisfaction de passer quelques momens avec un ami dont la connaissance m'est devenue précieuse. » (*8 germinal.*)

Grâce à tant et de tels appuis, l'affaire ne traîna pas, comme on eût pu le craindre, et tourna à l'avantage des prévenus. Le

(1) Albert-Charles Pottier (1755-1829), ancien juge au tribunal de Loches, député à la Convention, y vota la mort du Roi. — De 1794 à 1815, il remplit dans sa ville natale, sous différens titres, les fonctions de *procureur de gouvernement*, fut exilé en 1816 comme régicide et mourut à Nyon (Suisse), sans avoir jamais pu obtenir l'autorisation de rentrer en France.

5 ventôse, Émile Clément de Ris écrivait, de Tours, à sa sœur: « J'ai reçu ta lettre hier. J'y vois avec plaisir que le Comité de sûreté générale commence à s'occuper de notre affaire et qu'elle ne sera pas si longue que je le pensais. C'est bon. Dubois-Crancé et Santerre sont ici. Il y a trois jours, celui-ci vint au club et demanda la parole. On la lui refusa sous prétexte qu'il n'avait qu'une carte de la *Société d'Orléans*. Il fut donc obligé de s'asseoir, n'étant pas du tout content de ce qu'on venait de lui faire. En s'en allant, il reconnut mon frère. Après les premiers complimens, il lui demanda des nouvelles de papa. Mon frère lui répondit que papa avait été arrêté. Santerre a promis d'écrire au Comité de sûreté générale. Avant-hier, Dubois-Crancé et Santerre sont venus à la Société populaire. Chalmel, qui est vice-président, leur avait fait un petit discours : le Représentant a fort bien répondu. Il paraît qu'il n'a pas mauvaise opinion de la ville de Tours. »

Le lendemain de ce jour (6 ventôse), le Comité de sûreté générale rendait l'arrêté suivant :

« Vu les pétitions, mémoires, et renseignemens produits : le Comité de sûreté générale arrête que les citoyens Clément de Ris et Texier-Olivier, Administrateurs du département d'Indre-et-Loire, seront mis sur-le-champ en liberté, et que les scellés apposés sur leurs papiers et effets seront levés sans retard.

« *Signé:* VADIER, VOULLAND, JAGOT, LOUIS du Bas-Rhin, LE BAS.

« Pour copie conforme : le Représentant du peuple, membre du Comité, chargé de la correspondance, GUFFROY.

Ainsi Clément de Ris et Texier triomphaient de toutes les inimitiés suscitées contre eux.

Quelques jours plus tard, munis d'un laissez-passer délivré, dès le 7 ventôse, par le Comité de sûreté générale, ils quittaient Paris pour aller reprendre leurs fonctions. Ils ne s'arrêtèrent qu'à Mer, le temps d'embrasser Garnier de Saintes, qui, à la première nouvelle de la libération, avait écrit, de Blois, à Clément de Ris : « Tu m'as donné un agréable dessert, mon cher ami. Je reçois ta lettre à onze heures du soir. Elle m'annonce ta délivrance et celle de ton estimable collègue. Vive la patrie ! Souffrir pour elle, c'est sentir plus vivement le prix de l'amour qu'on lui porte. Hâte-toi de venir recevoir les embrassemens de l'ami-

tié. J'ai écrit à la Convention nationale à ton égard. La lettre arrive un peu tard, et je ne suis pas fâché qu'elle ne t'ait pas été nécessaire. Cependant, je serais satisfait pour toi qu'elle fût mise dans le Bulletin. Comme elle ne contient que des faits vrais, elle présente un certificat qui peut plaire à la pureté de tes principes. Je pars demain pour Mer. J'y demeurerai quatre jours. Fais en sorte de m'y trouver ; c'est sur ta route. Nous porterons de bien bon cœur une santé à la Montagne. J'embrasse tes aimables citoyennes. Dis de ma part bien des choses amicales à Texier et au brave Nioche, qui s'est conduit à ton égard comme un républicain vertueux. »

La rentrée à Tours des deux administrateurs, de plus en plus régénérés, et, cette fois, à la source pure entre les pures, fut saluée par tous les patriotes d'un chaleureux accueil. C'est encore Garnier de Saintes, infatigable autant qu'enthousiaste correspondant, qui nous le fait connaître. Aux félicitations adressées à son ami, il mêle néanmoins le très sage avis de ne pas s'endormir dans la confiance d'une parfaite sécurité. Des ennemis déçus dans un projet de vengeance et déjoués dans leurs calculs n'en sont que plus terribles, car à l'acharnement de la haine s'ajoute chez eux l'acharnement de la revanche à prendre. « Je ne suis point étonné, écrit Garnier, de l'accueil que t'ont fait tes concitoyens. Victimes de la méchanceté et du crime, vous deviez être dédommagés, Texier et toi, par les hommages de l'estime des âmes vertueuses et honnêtes; et, à raison de ce que vous réunissez plus d'amis, le méchant doit avoir plus à rougir et plus de haine à satisfaire. Mais vous triomphez, et les efforts d'un ennemi démasqué sont toujours impuissans. Je ne serais pas étonné que celui qui vous poursuit vous aliène mes collègues qui sont dans les environs de Tours : car nous ne sommes pas à l'abri d'être surpris. Mais votre justification les mettra en garde contre les mesures que la malveillance chercherait à leur surprendre. Sois donc tranquille, mon cher Clément ; marche toujours dans la même voie, et ris-toi des efforts du crime. Tôt ou tard il a sa récompense. Nous lui faisons la guerre comme aux Autrichiens, et si quelquefois nous en sommes la dupe, notre vengeance est en proportion du mal qu'il a causé à la patrie. » (*22 ventôse.*)

Les prévisions de Garnier de Saintes étaient fondées. Autant l'élargissement de Clément de Ris et de Texier-Olivier avait causé

de joie parmi les patriotes, autant il excita d'indignation et souleva de colères dans le clan des harengères et des partisans de Senard. Les conciliabules entre la femme Sanson et Mogue reprirent de plus belle. De nouvelles intrigues se nouèrent. Cette fois, Senard en paya les frais. La Société populaire prit les devans. Elle ouvrit une enquête sur les événemens de pluviôse. Plus de vingt témoins furent entendus. Leur témoignage mit en pleine lumière, et le néant des imputations naguère dirigées contre Clément de Ris et Texier-Olivier, et l'indignité de Senard. Celui-ci fut exclu de la Société populaire, et, bientôt après, arrêté, il ne dut qu'à la protection de Mogue d'échapper à la guillotine.

IV

Le drame était fini. Seize mois plus tard, il devait avoir son épilogue. C'est, après la grande pièce, la petite pièce; après la tragédie, la comédie, une comédie ne manquant pas de saveur.

Le 22 prairial an III (10 février 1795), Clément de Ris, en villégiature à sa campagne de Beauvais, y goûtait, après trois années de travail, d'agitations, et de perpétuels *qui-vive*, la satisfaction de s'appartenir un moment et d'appartenir à sa famille, quand il reçut une lettre datée de Paris, le 20 prairial, et ainsi conçue :

« Citoyen, vous vous rappelez l'époque désagréable où j'eus l'occasion de vous connaître. Sans vous retracer le détail de cet événement, on a poussé la malignité jusqu'à me soupçonner d'être votre dénonciateur. Il est intéressant pour moi, citoyen, que vous détruisiez ces soupçons et que vous attestiez le contraire. Je ne vous ai pas laissé à douter, dans le temps, quels ils étaient, et, lorsque je dînai avec vous chez le Représentant du peuple, le citoyen Garnier de Saintes, à Blois, ni vous ni lui n'en doutâtes, et la lettre dont je fus chargé pour le citoyen Louis du Bas-Rhin, dictée en ma présence, en contenait la preuve la moins équivoque. Je vous demande donc, citoyen, de m'envoyer le plus tôt possible un écrit qui détruise ces injustes imputations sur ma moralité, et rende compte de ma conduite à votre égard. Je ne crois pas avoir démérité votre estime. Ma liberté dépendra de votre réponse et de la célérité que vous met-

trez à me la faire ; j'invite le citoyen Texier-Olivier à joindre son témoignage au vôtre. Voulez-vous bien présenter mes respects à madame votre épouse et à mademoiselle votre fille. Salut et fraternité.

« *Signé :* TOUPIOLLE, *rue du Buisson-Louis, Haute-Courtille, n° 9, section de Bondy.* »

Si Clément de Ris se souvint de l'époque *désagréable* à laquelle Toupiolle faisait allusion, ce fut surtout pour compatir à la situation non moins *désagréable* de son geôlier d'hier, et, par retour du courrier, il expédia le certificat ci-dessous :

« Je soussigné, Dominique Clément de Ris, cultivateur propriétaire, demeurant à Beauvais, commune d'Azay-sur-Cher, district de Tours, département d'Indre-et-Loire, et ancien membre de l'Administration du département, déclare, en honneur et conscience, que, lors de mon arrestation à Tours, le 21 pluviôse an II de la République, ordonnée sur un arrêté du Comité de sûreté générale, le citoyen Toupiolle, l'un de ceux chargés de le mettre à exécution, s'est conduit vis-à-vis de moi et de ma famille avec la douceur et la modération qui caractérisent un bon républicain; qu'il n'a eu aucune part aux dénonciations calomnieuses faites contre moi, dont l'auteur est un homme étranger à la section de Bondy; que ledit citoyen Toupiolle fut si vivement affecté du spectacle de la désolation de ma femme, de mes enfans et de mes amis, qu'il me dit, du ton le plus affectueux, que jamais il ne se chargerait de pareilles missions ; que ledit citoyen Toupiolle mit, dans l'examen de mes papiers, tant à Tours qu'à ma campagne, toute l'honnêteté et toute la délicatesse qu'on peut attendre d'un homme de bien; que, pendant tout le temps que j'ai été sous sa garde, il m'a laissé jouir de toute la liberté qu'il était en son pouvoir de m'accorder; qu'il m'a traité, et ma famille, avec tous les égards que lui inspirait la persuasion de mon innocence; qu'après mon arrivée à Paris, il vint me visiter dans ma prison, rue de Lancry, et me donna les consolations de l'amitié et de la fraternité, et qu'au moment de mon élargissement, ordonné le 6 ventôse, il me donna les témoignages les plus sincères de joie et de satisfaction. D'après cette conduite et cette suite de faits, dont je puis et dois attester l'exacte vérité, je n'ai eu qu'à me louer des procédés du citoyen Toupiolle, et j'ai conservé pour lui un sentiment d'estime, d'amitié et de reconnaissance, dont je m'empresserai de lui donner un témoignage

en toute occasion. C'est un devoir dont je m'acquitterai toujours avec autant d'empressement que de plaisir. »

Ne dirait-on pas d'un avocat plaidant la cause de son client? On sent, dans les paroles de Clément de Ris, tout à la fois le désir d'aider à l'élargissement du détenu; l'attention à exprimer ses sentimens en des termes flattant la vanité de l'homme; et qui sait? peut-être la préoccupation des indiscrétions que Toupiolle pourrait commettre sur ce qu'il avait vu ou entendu au temps, où, geôlier plein de complaisances, il conduisait ses prisonniers de Tours à Paris.

Quoi qu'il en soit, le plaidoyer produisit son effet : Toupiolle fut remis en liberté, mais non sans longues formalités administratives, car l'affaire traîna jusqu'au 7 thermidor. Dès le lendemain, Toupiolle remercia Clément de Ris dans une lettre où sa vanité éclate dans tout son jour, et, avec elle, d'autres petits travers. Ici, nous entrons en pleine comédie.

« Citoyen, vous ne m'imputerez pas, sans doute, l'ingratitude ni la négligence d'avoir différé jusqu'à ce moment de répondre à votre obligeante lettre du 24 prairial dernier, et de vous informer des suites de mes désastres. J'attendais, comme vous devez le penser, avec la plus vive impatience, le moment où je pourrais vous en annoncer la fin. Ils ont donc cessé hier seulement, que j'ai obtenu du Comité de sûreté générale ma mise en liberté définitive et mon réarmement.

« Par un empressement que j'ai fort blâmé, je n'ai pu prendre lecture du certificat que vous m'avez adressé. Mais je sais qu'il était conçu en termes si délicats, si remplis de sensibilité, que l'effet en a été le plus heureux. Recevez, citoyen, mes sincères remerciemens de l'intérêt que vous avez pris à moi. Le souvenir en est gravé dans mon âme en traits ineffaçables. Votre témoignage et celui de quelques autres personnes à qui j'ai pu être utile, ont produit, sur ceux de mes concitoyens chargés d'examiner ma conduite, une impression profonde; les détails précieux dans lesquels vous êtes entré pour faire partager vos sentimens ont attendri jusqu'aux larmes. Je me plais à vous le dire. *C'est une récompense digne de vous. Quant à moi, je ferai l'impossible pour me procurer une copie du certificat; qu'il me sera doux de l'arroser de celles de la reconnaissance* (sic).

« La lettre que vous aviez écrite au citoyen Ysabeau (1), votre

(1) Représentant du département d'Indre-et-Loire.

ami, auquel vous me recommandiez, ne lui est point parvenue. C'est ainsi qu'il s'en est expliqué à ma femme, le 2 de ce mois, jour où elle le rencontra et lui parla pour la seule fois sur la terrasse des Feuillans. Sa personne lui fut indiquée par un employé du Comité de sûreté générale. Elle l'aborda et lui parla de vous. Il lui demanda alors, avec le plus vif intérêt, de vos nouvelles, dont il n'avait pas reçu depuis longtemps. Pour réponse, elle lui présenta la lettre que vous m'aviez écrite. *Il l'a gardée*, et devait la lui remettre, le soir du même jour, au Comité, où il lui avait donné rendez-vous. *Lui n'eut pas le bonheur de l'y rencontrer*. Je ne lui en ai pas moins l'obligation de l'intérêt qu'il promit de mettre à mon affaire, sur votre recommandation.

« Voilà, citoyen, ce qui s'est passé au sujet de votre ami. *Vous devriez bien me procurer moyen de recouvrer votre lettre, qui m'est infiniment précieuse. Ce moyen serait de m'en adresser une pour lui; en la lui remettant, je réclamerais la mienne*. Si vos affaires ou celles du gouvernement vous rappelaient en cette ville, je vous demande en grâce de m'en informer. Il sera doux pour moi d'embrasser un ami généreux. »

N'est-il pas amusant, ce personnage obséquieux et vaniteux tout ensemble, protecteur plein de lui-même, et obligé soucieux de garder par devers lui les lettres et les certificats où l'on fait son éloge, — soit par précaution, en vue de malheurs toujours à prévoir (ce Toupiolle était un sage!), soit à titre de parchemins attestant que lui aussi avait joué son petit rôle dans le grand drame de la Révolution.

Que pensa Clément de Ris de cette missive? Répondit-il à Toupiolle? Rien, dans sa correspondance, ne nous l'apprend. Il est cependant présumable qu'il s'en tint là. — D'autres soins l'occupaient.

V

Senard était personnellement hors d'état de nuire. Mais il avait fait école. A Tours, tout un clan d'âmes basses avaient appris de lui quel parti l'on peut tirer de la délation et de la calomnie. Pour ces gens-là, Clément de Ris restait la victime désignée, la tête à frapper. Il se vit en butte à mille suspicions, à d'incessantes tracasseries, qui finirent par énerver, par écœurer jusqu'au découragement cet homme d'un esprit pourtant si souple et

si fécond en ressources. Il s'en ouvrit à Garnier de Saintes et lui communiqua son dessein de résigner ses fonctions d'Administrateur. Garnier de Saintes l'en dissuada. A son sens, un homme droit, honnête, conscient du devoir rempli et du devoir à remplir, doit attendre sa révocation, mais non la prévenir par une démission qui fait le jeu des adversaires et leur laisse la place libre : « Fort de la droiture de tes sentimens, disait-il, tu dois trouver, dans un moment de revers, l'énergie que donne toujours une conscience droite. Arme-toi donc de cette énergie et de cette force de caractère, qui voit, avec le froid de la raison, les événemens qu'il n'a pas amenés. Il n'y aurait qu'un sentiment de découragement, qui pourrait te faire songer à la retraite, et ce n'est pas quand on s'est entièrement dévoué au salut de la patrie qu'un tel sentiment doit trouver aujourd'hui accès en notre âme. Raidis-toi donc, mon ami, contre les difficultés et les obstacles, et termine ta carrière comme tu l'as commencée. »

De si sages avis firent patienter la résolution de Clément de Ris, mais ne la changèrent pas. Seulement, il s'ingénia à ne pas perdre le bénéfice de la notoriété qu'il s'était acquise, et que son arrestation comme son acquittement avaient accrue en y ajoutant la consécration du martyre. Il chercha une compensation. Il allait l'avoir dans la place de membre de la *Commission d'instruction publique* créée en Germinal, et à laquelle il fut appelé le 24 floréal (*13 mai 1794*). Il se flattait de trouver là le calme et la sécurité dont ses fonctions politiques en Indre-et-Loire n'autorisaient plus l'espérance. Cette fois encore l'avenir allait tromper son attente.

CHARLES RINN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les Chambres sont rentrées en session le 22 octobre et n'ont pas fait jusqu'ici grande besogne. Ce n'est qu'au début du mois prochain qu'on pourra commencer, au Palais-Bourbon, la discussion du budget et il faut souhaiter qu'une fois entamée, elle se poursuive sans discontinuer jusqu'au 31 décembre. Le gouvernement a exprimé, lui aussi, le désir qu'il en fût ainsi, et à une voix qui s'est élevée pour demander quand viendrait l'impôt sur le revenu, M. Clemenceau a répondu que ce pourrait bien être en janvier. Nous attendons sans impatience. La Chambre disposait donc de quelques jours : elle a décidé, pour déblayer le terrain, de les consacrer aux interpellations.

L'une d'elles avait pour objet notre situation militaire dont l'opinion commence à se préoccuper. L'article publié ici même, il y a quinze jours, par le général Langlois a causé une émotion profonde. En même temps a paru un livre d'un député, M. Charles Humbert, ancien capitaine, qui contenait un certain nombre de révélations alarmantes. On nous permettra de ne pas faire d'autre rapprochement, et surtout de n'établir aucune comparaison entre le général Langlois et le capitaine Humbert : le second ne saurait avoir l'autorité du premier. Mais ces deux manifestations, se produisant à la fois, ont fait naître dans le pays une inquiétude que le gouvernement et la Chambre avaient à cœur de dissiper au plus vite. Leur fonction n'est-elle pas de rassurer ? C'est ainsi du moins qu'ils la comprennent, fidèles en cela aux traditions d'autres régimes dont l'optimisme de commande n'a malheureusement pas été toujours justifié par les événemens. Le gouvernement est satisfait d'être le gouvernement ; la majorité est satisfaite d'être la majorité : il faut donc que tout soit pour le mieux. M. le ministre de la Guerre, reproduisant un cliché devenu

bien banal, a exprimé le regret que les « conseilleurs, » comme il les a appelés, aient trop oublié, en énonçant leurs critiques, « qu'ils ne sont pas seuls au monde et qu'on peut les entendre ailleurs. » Nous ne relèverions pas cette pauvreté dans la bouche d'un autre ; mais M. le général Picquart a un peu trop oublié, vraiment, qu'il n'a pas toujours eu le même scrupule. Il n'a pas hésité à étaler autrefois au grand jour quelques-unes de nos misères, avec une imprudence qui a eu de meilleurs effets pour sa propre fortune que pour la considération de notre armée à l'étranger. Qu'il se rassure : la belle étude du général Langlois et le livre même du capitaine Humbert n'ont rien appris qu'à nous-mêmes, et il s'est d'ailleurs si bien appliqué à effacer l'impression produite par leur lecture qu'on se demande s'il restera quelque chose de ce solennel avertissement. Il est difficile de prendre au sérieux l'ordre du jour de confiance voté par la Chambre, lorsqu'on songe qu'il était rédigé avant même que la discussion fût ouverte. Dès la veille tous les journaux en avaient publié le texte : on savait d'avance que rien n'y serait changé.

Le capitaine Humbert, dans son livre, avait énoncé un certain nombre de faits relatifs à l'état défectueux de nos places de guerre, à l'inefficacité de notre matériel militaire, prouvée, disait-il, par les opérations qui viennent d'avoir lieu au Maroc, enfin à tout un ensemble de malfaçons, de négligences et d'insuffisances appartenant à l'ordre matériel. La réponse de M. le ministre de la Guerre a consisté à dire, d'abord qu'il y avait beaucoup d'erreurs ou d'exagérations dans les allégations de M. Humbert, ensuite que, si ces allégations contenaient une part de vérité, on avait fait beaucoup depuis quelque temps contre un mal, qui aujourd'hui n'existait plus. C'était avouer qu'il avait existé. Sur ce point, tout le monde a été d'accord ; pas une voix ne s'est élevée pour contester un fait que nous avons le droit de considérer comme acquis. Avons-nous besoin de rappeler à quel moment précis l'évidence en est apparue avec un éclat terrifiant? C'est lorsque le général André a quitté le ministère de la Guerre et que la crise du Maroc, aggravée par l'attitude de l'Allemagne, a commencé à inquiéter sérieusement le pays. On s'est aperçu alors que nous n'étions pas prêts. Il a fallu faire et on a fait un effort vigoureux pour réparer le temps perdu et reconstituer les forces désorganisées; et le chiffre bientôt connu des dépenses qui ont été accumulées à la hâte, dans l'espace de quelques mois ou de quelques semaines, montre combien étaient grandes les insuffisances auxquelles on a pourvu. Nous rendons justice aux hommes qui ont accompli cette rude besogne avec

beaucoup de sang-froid et d'activité; mais que serait-il arrivé si la guerre avait éclaté avant qu'ils l'eussent terminée? De ces alertes si vives ressort une leçon dont il faut toujours se souvenir. Lorsque M. le ministre de la Guerre ou le rapporteur de son budget viennent nous dire que les choses ne sont plus ce qu'elles étaient alors, et que M. Humbert a le tort de mettre au présent ce qui est déjà au passé, nous voulons les croire malgré le parti pris qui apparaît dans leurs discours. Nous avons noté la préoccupation du général Picquart de ne rien dire que l'étranger ne pût entendre. Quant au rapporteur du budget de la Guerre, M. Messimy, ce n'est pas l'étranger qu'il craint de renseigner sur notre situation militaire, mais l'opposition. Des orateurs qui avouent de pareilles préoccupations nous sont invinciblement suspects; mais ils plaisent à la Chambre, ils ont une majorité; c'est le but qu'ils poursuivent, et ils l'atteignent.

Les critiques du général Langlois sont autrement graves que celles de M. Humbert. Nous ne les reproduirons pas, puisque nos lecteurs les connaissent : il suffira d'en rappeler le caractère. M. Humbert a indiqué des défauts, des lacunes, des insuffisances dans notre armement, toutes choses qu'il est possible de corriger assez vite. Mais le général Langlois a jeté un regard beaucoup plus pénétrant sur notre situation militaire, où il a constaté un désordre plus difficile à guérir, parce qu'il provient d'une loi probablement mal faite et certainement mal appliquée, et aussi d'habitudes qui ont fait entrer la politique dans l'armée, avec son cortège d'intrigues, d'influences et de faveurs délétères. La loi de 1905 n'a pas tenu ce qu'on s'en était promis : elle a amené un affaiblissement notable dans notre effectif, les réengagemens ayant été beaucoup moins nombreux qu'on ne l'avait espéré, et nous nous trouvons, par ce fait, dans un état d'infériorité qui ne semble pas devoir s'atténuer. M. le général Picquart se réjouit, avec raison, de ne pas manquer de sous-officiers; peut-être a-t-il moins raison lorsqu'il affirme que ces sous-officiers sont très supérieurs à ceux de l'Allemagne, qui sont tous des rengagés; mais, à défaut de la qualité, la quantité y est, nous dit-il, et à notre tour nous en sommes très heureux. Mais en est-il de même des soldats? De ce côté, l'insuffisance est notoire, nous n'avons pas la quantité prévue : avons-nous du moins la qualité? Le général Langlois a rendu pleine justice aux qualités du soldat français; il a plus de souplesse que le soldat allemand, plus d'initiative et, pour tout dire, d'intelligence; il est plus dégourdi et sait mieux se tirer d'affaire; il est moins mécanique et montre plus de spontanéité naturelle; mais son

éducation militaire est bien courte, et ce défaut n'est pas compensé par la présence au corps du nombre de rengagés qui devaient y former un fond solide et résistant. Ce n'est pas là un mal accidentel, c'est un mal permanent. On s'est plaint du renvoi anticipé des classes de 1903 et de 1904, et, certes, on a bien fait de s'en plaindre ; nous nous en consolerions toutefois si l'inconvénient qui s'est produit cette année ne devait pas se renouveler tous les ans. Il y aura un moment, tous les ans, où nous aurons sous les drapeaux une classe qui n'aura fait qu'une année de service et une autre qui n'aura pas encore fait de service du tout. On nous dit qu'il en est de même en Allemagne : en Allemagne, on peut mieux choisir les hommes puisqu'on en a trop, tandis que, n'en ayant pas assez, nous sommes obligés de tout prendre, et enfin on y trouve des rengagés tant qu'on en veut, tandis que nous n'en avons presque pas. L'instruction militaire de la seconde classe se fait peu à peu, et, au bout de six mois, nous avons une armée plus consistante ; mais six mois plus tard le même phénomène inquiétant se renouvelle. Dans l'article du général Langlois, une phrase de trois lignes nous a particulièrement ému et est restée dans notre esprit comme une obsession ; c'est celle-ci : « La loi du 21 mars 1905 nous met tous les ans, depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mars, dans une situation telle que tout danger disparaît pour les Allemands, en raison de l'extrême pauvreté de nos effectifs. » Pauvreté matérielle et pauvreté morale. Qu'a répondu à cela M. le ministre de la Guerre ? Pas un mot.

Il n'a pas répondu davantage à la partie de son étude où le général Langlois a comparé l'état des forces militaires d'un côté et de l'autre de la frontière, et a constaté notre infériorité en quantité, en mobilité et en rapidité. Dans une discussion qui a eu lieu au Sénat avant les vacances et où le général Langlois avait déjà présenté quelques-unes des observations qu'il a développées depuis et encore précisées dans son article, tout le monde avait été frappé de ce qu'avait eu de faible, de vague et d'évasif la réponse de M. le ministre de la Guerre : on n'a pas pu avoir la même impression à la Chambre, le ministre n'ayant, pour ainsi dire, rien répondu du tout. Mais la Chambre était décidée à se contenter de ce néant. Le général Langlois avait écrit avec tristesse : « L'armée se désorganise. » Il fallait avoir le courage de dire cette vérité au pays : malheur à lui s'il ne l'entend pas ! Cette fois, M. le ministre de la Guerre a compris la nécessité de répondre. « L'armée ne se désorganise pas, a-t-il dit, elle évolue » Il est à craindre que le mot ne devienne historique. L'armée

évolue, mais vers quoi? Le corps humain, lui aussi, évolue sans cesse, d'abord vers la maturité, puis vers le déclin et la mort. L'armée change aussi, elle se modifie. M. le ministre de la Guerre en témoigne tout comme le général Langlois; mais où la conduira cette évolution? Toute la question est là. Elle se désorganise, dit le général Langlois; non, dit M. le ministre de la Guerre, elle évolue. La discipline y est entamée, nous en avons eu des exemples frappans : elle se désorganise, dit le général Langlois; elle évolue, dit le général Picquart. La faveur y joue un rôle exorbitant et jamais les influences politiques et parlementaires n'y avaient été à ce point prépondérantes : elle se désorganise, dit le général Langlois ; on connaît l'euphémisme du général Picquart. A quoi bon pousser plus loin ce douloureux parallélisme, où les mêmes faits sont si diversement qualifiés? Nous souhaitons de tout notre cœur que M. le ministre de la Guerre soit celui des deux qui voie le plus juste, mais assurément nous ne le croyons pas, et ce n'est pas l'ordre du jour de la Chambre qui modifiera notre sentiment. Rarement sujet aussi grave a été traité aussi superficiellement que l'autre jour à la Chambre. Le problème reste le même. Il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'un ordre du jour de plus : quoi de plus vain en présence de la question redoutable qui reste suspendue sur nos têtes?

Le gouvernement a eu la majorité : il l'aura aussi sans doute pour le projet de loi qu'il a déposé en vue de régler autrement que ne l'avait fait la loi de séparation ce qu'on appelle la dévolution des biens ecclésiastiques. Il s'agit des biens qui, sous le régime du Concordat, étaient administrés par les fabriques et qui, dans le régime nouveau, devaient faire retour aux associations cultuelles. Il ne s'est pas formé d'associations cultuelles, que faire des biens?

La loi de séparation les avait, dans ce cas, attribués aux communes ; mais, comme on avait cru à l'origine que le cas ne se présenterait pour ainsi dire jamais, on ne s'était pas occupé des mille difficultés dont la dévolution aux communes devait être inévitablement hérissée. Quand l'éventualité qu'on avait jugée invraisemblable a été pourtant sur le point de se réaliser, M. le ministre des Cultes a fait son possible pour détourner des communes ce qu'il appelait pittoresquement des « nids de vipères. » Il n'y a pas réussi ; l'Église est restée intraitable ; la dévolution aux communes est devenue inévitable. Alors M. le ministre des Cultes s'est appliqué à enlever peu à peu toutes les vipères du nid où elles dormaient en attendant le mo-

ment de se réveiller en sifflant, et il s'est mis, dans cette intention, à faire des lois les unes sur les autres. Celle dont il s'agit actuellement a pour objet d'assurer la dévolution aux communes dans les meilleures conditions pour celles-ci. Il n'y a qu'un malheur, c'est que sa loi prive les tiers, qui sont dans l'espèce les héritiers des donateurs, des garanties que le droit comunm leur assurait, soit pour la reprise des biens, soit pour l'exécution des conditions sous lesquelles ils avaient été donnés ou légués aux fabriques.

Déjà la loi de séparation avait décidé que les héritiers en ligne directe des donateurs pourraient seuls intenter une action en reprise des biens. Il y avait là une première et regrettable atteinte au droit commun ; pourquoi les héritiers en ligne directe avaient-ils le droit de revendiquer les biens en cause, à l'exclusion des collatéraux? La seule raison est qu'on avait voulu ôter une vipère du nid avant de le remettre aux communes. Il restait pourtant un droit aux collatéraux ou aux légataires universels, celui de poursuivre la révocation d'une donation dont les causes ne seraient pas exécutées : la loi de 1905 n'avait pas, en ce qui les concerne, poussé la spoliation jusqu'au bout. Quant à la question de savoir si les communes attributaires des biens les recevraient avec toutes les charges qui y étaient afférentes, c'est-à-dire avec l'obligation de remplir toutes les conditions mises à la donation ou au legs primitif, elle semblait bien ne soulever aucun doute. « Nous sommes d'honnêtes gens, » avait dit M. le ministre des Cultes : la Chambre et le Sénat s'étaient contentés de cette assurance. Interrogé d'une manière plus expresse et plus pressante sur ce qui arriverait dans certains cas déterminés, M. Briand avait répondu que les tribunaux en décideraient : nous avons un Code civil, les tribunaux l'appliqueraient. Si tout n'était pas pour le mieux dans ces déclarations du ministre, tout du moins était clair. Une action en reprise des biens ne pouvait être exercée que par les héritiers directs; une action en révocation pour non-exécution des charges pouvait être exercée aussi par les collatéraux ou par les légataires universels; et, dans tous les cas, les tribunaux créeraient une jurisprudence conformément aux principes généraux du droit.

La loi nouvelle a pour but principal de priver les collatéraux du droit qui, au moins dans un cas, leur avait été reconnu jusqu'ici. Si elle est votée, le nid attribué aux communes sera sans doute vidé d'un certain nombre de vipères; mais le droit commun sera violé une fois de plus, et dans des conditions particulièrement révoltantes. On se demandera ce qu'il faudra désormais entendre par le mot de

M. Briand, que nous avons rappelé : « Nous sommes d'honnêtes gens. » Lorsqu'il a été prononcé, le mot voulait dire, incontestablement, qu'il serait peu honnête d'attribuer un bien à une commune en la dispensant de l'exécution des charges qui en sont inséparables. Mais qu'est-ce qu'une obligation s'il n'y a personne pour la faire respecter? La loi de séparation avait été très large : elle avait décidé que ce droit appartiendrait à tous les héritiers du donateur, directs ou indirects. La loi nouvelle est infiniment plus restrictive; elle l'enlève aux collatéraux et aux légataires universels. De quoi s'agit-il le plus souvent? Il s'agit de messes à dire avec une intention et une application spéciales : c'est le désir ou plutôt la volonté que ces messes fussent dites qui a déterminé le don. M. Maurice Barrès l'a rappelé à la Chambre avec éloquence. MM. de Castelnau et Grousseau avaient traité le côté juridique de la question; il en a montré le côté humain; il a parlé au nom de ceux qui se taisent éternellement, au nom des morts et du respect qui est dû à leurs dernières volontés. D'après la loi proposée, s'il y a encore des héritiers directs du donateur, la commune sera tenue de faire dire les messes; mais, s'il n'y a plus que des collatéraux, la commune pourra en prendre à son aise. Elle fera dire les messes si elle veut, elle ne les fera pas dire si elle préfère, et, avec l'esprit qui souffle, il est probable qu'elle en viendra très vite à ce dernier parti. Nous parlons des messes, mais il peut y avoir d'autres cas où l'exécution des conditions mises à un legs est difficile ou impossible. Qu'advient-il alors? Dans le droit commun, tous les héritiers peuvent exercer une action en révocation; dans le droit exceptionnel qu'on prépare, quelques-uns ne le pourront plus, et ce sera le plus grand nombre.

On voit par cet exemple la marche, le progrès de notre législation dans un sens déterminé, qui est toujours le même. Et que dire de la disposition qui, donnant à la loi un effet rétroactif, retire aux ayans droit le bénéfice des procès qu'ils ont gagnés, annule toutes les procédures en cours et met tous les frais à la charge des demandeurs? C'est une monstruosité juridique! Les journaux libéraux, à quelque opinion politique qu'ils appartiennent, ont attaqué le projet de loi; les journaux radicaux et socialistes l'ont défendu avec plus de vivacité encore, avec violence même, en le déclarant d'ailleurs insuffisant. Quant au gouvernement, au moment où nous écrivons, il n'a encore rien dit; mais on peut prévoir par quelques interruptions de M. le ministre des Cultes qu'il rejettera sur les catholiques la responsabilité de la spoliation dont ils vont être victimes. Que n'ont-ils pas formé

d'associations cultuelles? Que n'ont-ils pas profité de toutes les facilités qu'il leur donnait? Sans doute. On connaît notre opinion à ce sujet; elle ne s'est pas modifiée, loin de là! Mais, quoi qu'on puisse penser de l'attitude prise par le Pape et par les fidèles, est-il permis d'en abuser comme on ne craint pas de le faire, et de dépouiller d'un droit ancien et certain, non seulement l'Église, mais les héritiers de ses donateurs? C'est pourtant là ce que le gouvernement propose.

Il a été plus loin : M. le garde des Sceaux a écrit une circulaire pour inviter les tribunaux à surseoir aux jugemens de tous les procès pendans devant eux, jusqu'au vote qu'il escomptait de la loi pendante devant la Chambre. Ce n'est pas la première fois qu'on a vu se manifester cette étrange prétention de frapper en quelque sorte de sommeil les lois existantes dès qu'un projet a été déposé pour les modifier : jamais, toutefois, le fait ne s'était produit dans des conditions aussi scandaleuses. Il a fallu M. Guyot-Dessaigne, garde des Sceaux vraiment introuvable, pour écrire une circulaire à laquelle son nom mérite d'ailleurs si bien de rester attaché. Beaucoup de tribunaux, nous leur rendons cette justice, n'en ont tenu aucun compte; mais tous n'ont pas eu la même indépendance. Ce n'est pas seulement l'armée qui se désorganise; la démoralisation est générale, et du haut en bas de l'organisme administratif et politique on relève les mêmes symptômes d'une « évolution » où malheureusement tout s'abaisse, à commencer par les caractères.

Parmi les interpellations déjà déposées, il en est une ou même plusieurs qui se rapportent aux affaires du Maroc. Des bruits de journaux avaient d'abord fait croire que ce seraient les premières discutées. Le gouvernement devait le demander lui-même; mais il n'en a rien été, et, sous prétexte d'attendre un Livre jaune qui sera distribué prochainement, les interpellations marocaines ont été renvoyées au 8 novembre. Nous serions pourtant bien aises de connaître le plus tôt possible la politique marocaine du gouvernement, s'il en a une; et, s'il n'en a pas encore, il serait urgent, en vérité, qu'il comblât le plus tôt possible une lacune aussi regrettable. Pour le moment, et à en juger par les seules apparences, tout est confusion dans notre attitude au Maroc.

Ce qui vient de se passer au sujet du lieutenant-colonel du Frétay est fâcheux en soi, mais singulièrement révélateur comme symptôme. Un négociant français, M. Kuntzer, ayant disparu à Casablanca, on a cru, et malheureusement on ne se trompait pas, qu'il avait dû être

surpris et tué dans une excursion hors de la ville. Cela prouve, soit dit en passant, à quel point la sécurité est mal assurée à deux pas de notre camp; mais il n'y a pas lieu d'en être surpris, et notre infortuné compatriote avait commis une grande imprudence; il l'a payée de sa vie. Le général Drude a ordonné une reconnaissance dans un rayon étroitement limité, qui a été dépassé par le colonel du Frétay; mais il y avait, au profit de cet officier, des circonstances singulièrement atténuantes. Le cadavre de M. Kuntzer, odieusement mutilé, a été trouvé à deux kilomètres de la ville, où il paraissait avoir été rapporté: le meurtre avait été commis plus loin. Le colonel du Frétay s'est mis à la poursuite des meurtriers : c'est dans cette poursuite qu'il a dépassé la limite qui lui avait été fixée. A un certain moment, les crêtes environnantes se sont garnies de Marocains et notre petite troupe a été attaquée dans des conditions dangereuses pour elle. Elle a fait face à l'ennemi avec beaucoup de courage : on ne sait cependant ce qui serait arrivé, si le général Drude, averti, n'était venu la dégager. Nous avons perdu là un capitaine et un soldat, et nous avons eu une demi-douzaine de blessés. Le colonel du Frétay a été frappé de trente jours d'arrêt pour ne s'être pas conformé strictement aux instructions qu'il avait reçues. Lorsque cette sévérité y a été connue, la nouvelle n'en a pas produit à Paris une impression bien bonne : elle a été généralement blâmée. Quant à nous, nous y avons vu surtout une preuve nouvelle de la volonté très ferme où était le gouvernement de ne pas se laisser engager à l'intérieur du Maroc sous prétexte, tantôt de poursuivre des assassins, tantôt de protéger une tribu qui s'est soumise, et toujours de faire de l'ordre. Mais presque aussitôt nous avons appris que le gouvernement avait d'autorité relevé le colonel du Frétay de la punition qui lui avait été infligée, et alors nous avons commencé à éprouver de l'embarras pour comprendre. Peut-être le général Drude était-il allé un peu loin en frappant le colonel du Frétay comme il l'avait fait; mais il n'était pas sans inconvénient de le désavouer publiquement, et nous nous sommes demandé ce que cela voulait dire. Les mauvaises langues, — il y en a toujours, — ont prétendu que la punition et la levée de la punition étaient également parties de Paris; mais sans doute elles ont tort.

Il ne faut pas attacher à l'incident plus d'importance qu'il n'en a; cependant il en a une qu'il ne faut pas non plus méconnaître, et il est de nature à jeter quelque incertitude sur la fermeté de nos intentions. Cette incertitude, à vrai dire, a quelque peu augmenté ces derniers jours, c'est-à-dire depuis que le sultan Abd-el-Aziz est venu à Rabat et

a témoigné le désir d'y voir notre ministre, M. Regnault. M. Regnault a évidemment demandé à Paris ce qu'il devait faire; on lui a répondu d'aller à Rabat. La réponse ne pouvait être différente. Malgré tous les torts qu'il a eus envers nous, nous ne connaissons pas d'autre sultan qu'Abd-el-Aziz, et, dans l'ignorance où nous étions de ses dispositions actuelles, comment aurions-nous hésité à nous mettre en rapports avec lui, puisque l'occasion s'en présentait? M. Regnault est donc allé à Rabat où il a été fort bien reçu. Le Sultan et les hommes de son Maghzen qui l'accompagnaient ont multiplié leurs protestations de sympathie et de confiance; ils avaient autrefois méconnu la France, mais ils étaient bien revenus de leur erreur; ils comptaient désormais sur elle; ils ne voulaient rien faire sans elle; ils voulaient tout faire avec elle. Et, pour le prouver, ils nous ont tout de suite demandé de l'argent, car ils en avaient le besoin le plus urgent : sans argent, sans nous, qu'allaient-ils devenir?

On a trouvé, paraît-il, le moyen de leur faire avancer un certain nombre de millions par une banque française. Nous ignorons comment on s'y est pris, l'Acte d'Algésiras n'autorisant le Maghzen qu'à faire des emprunts publics en dehors de la Banque d'État, et il ne s'agit évidemment pas ici d'un emprunt public. Mais passons. Cette réserve faite, nous ne critiquons pas l'acte accompli : il faut seulement prévoir qu'après ces premiers millions, on nous en demandera d'autres, toujours d'autres, et que, sans doute, nous ne pourrons pas en fournir par le même moyen autant qu'on nous en demandera. Mais enfin, voilà qui est net, nous avons confiance dans la bonne foi du Sultan et nous lui facilitons le moyen de se tirer d'affaire; soit, à la condition que, cela fait, nous le laissions s'en tirer à lui tout seul. Nous lui avons donné du solide : était-il bien utile d'y ajouter du superflu? M. Regnault lui a passé autour du cou le grand cordon de la Légion d'honneur qu'il n'avait peut-être pas encore très sérieusement mérité, et, poussant encore plus loin la vivacité de ses coquetteries, il lui a passé au doigt une bague avec un brillant. Trop est trop, comme dit un vieux proverbe. Abd-el-Aziz a pu croire que nous avions grandement besoin de lui pour le traiter ainsi après tout ce qu'il a fait, et, s'il en a conclu qu'il nous entraînerait très loin à sa suite, nous ne saurions dire qu'il ait manqué à la logique. Mais peut-être ne sait-il pas que nous y manquons quelquefois, et éprouverait-il de fâcheuses surprises s'il comptait sur nous à l'excès, comme il a d'ailleurs compté sur d'autres. Il n'en est pas moins vrai qu'assistant de loin aux entretiens de Casablanca, dont nous n'apercevions que les gestes, nous

nous sommes demandé nous-mêmes ce que nous attendions du Sultan et ce que nous projetions de faire pour lui. Il ne peut pas grand'chose pour nous, et il le pourra dans l'avenir moins encore, enchaîné qu'il est, comme nous le sommes d'ailleurs aussi, par l'Acte d'Algésiras. Nous souhaitons très sincèrement que sa situation se consolide et qu'il vienne à bout de tant de difficultés qu'il a amoncelées devant lui. Mais si nous n'hésitons pas à le reconnaître et à lui témoigner notre bon vouloir, notre empressement ne saurait aller jusqu'à nous engager avec lui. Nous disions déjà, il y a quinze jours, que ce que nous avions fait en sa faveur, — et nous avons fait depuis davantage, — risquait d'avoir pour inconvénient de pousser Moulaï-Hafid à bout et de le jeter dans les aventures. Il serait peut-être téméraire de rattacher à toute cette mise en scène de Rabat l'effervescence nouvelle qui s'est produite autour de Casablanca. Cependant toutes les dépêches disent que les Marocains contre lesquels nos soldats sont venus se heurter sont l'avant-garde de la mehalla de Moulaï-Hafid. Le fait, s'il est exact, n'a rien qui puisse nous inquiéter : nous aimerions mieux, toutefois, que Moulaï-Hafid se battît contre son frère que contre nous.

Tâchons donc de savoir exactement ce que nous voulons faire au Maroc, et tenons-nous-y, après nous en être fait une idée aussi claire que possible. Nous assistons depuis quelques jours à une campagne de presse, qui a pour objet de pousser notre gouvernement en avant, plus loin sans nul doute qu'il n'a eu jusqu'ici l'intention d'aller, et nous regretterions qu'il cédât à de pareilles suggestions. On parle aussi de l'Acte d'Algésiras comme d'un papier désormais sans valeur et dont le moment est venu de changer le texte, comme si cela dépendait de nous seuls et comme si nous étions sûrs, ou même si nous avions la moindre raison de croire que les autres s'y prêteraient. Nous n'oublions pas que l'Acte d'Algésiras n'a été fait que pour cinq ans de sorte qu'il y aura bientôt lieu de se demander, en effet, s'il convient de le maintenir tel quel ou de l'amender ; mais tel qu'il est, il pourvoit parfaitement aux besoins de l'heure présente, et, s'il est interprété avec une certaine largeur d'esprit, il suffit à ce que nous avons à faire actuellement au Maroc. Ce que nous avons à y faire, nous l'avons dit bien souvent. Il faut repousser très loin toute pensée de nous introduire dans les affaires intérieures du Maroc sous prétexte d'y rétablir l'ordre. Si une œuvre pareille ne dépasse pas nos moyens, elle les absorberait pour longtemps, et nous ne serions nullement sûrs de trouver, au terme de notre effort, la juste récompense de ce qu'il nous aurait coûté. Bornons-nous à assurer la tranquillité

de notre frontière algérienne et à organiser la sécurité des ports, sans nous dissimuler que le premier point est d'une exécution plus facile que le second : on s'en rendra compte en comparant ce qui s'est passé à Oudjda et à Casablanca. Nous avons une très vieille expérience des difficultés qui s'élèvent sur notre frontière; nos officiers sont habitués à les régler, tandis que dans les ports tout peut être pour nous sujet à surprise. A ceux qui diraient le contraire, nous demanderions si, lorsque nous sommes allés à Casablanca, nous savions ce qui nous y attendait. L'ordre matériel n'est pas troublé en ce moment dans les ports, ce qui nous permet de patienter : mais quelle y sera la situation demain, et qu'arrivera-t-il par exemple si, Abd-el-Aziz étant à Rabat, son frère s'emparait de Mazagan ou de Mogador? Les dernières nouvelles du Maroc deviennent de plus en plus obscures; elles rendent le rôle de prophète de plus en plus difficile; elles nous conseillent de plus en plus la circonspection et la réserve. Il est regrettable assurément que nous n'ayons pas organisé plus tôt la police des ports : nous réparerons cette omission dès que l'occasion sera propice, et, cela fait, nous n'aurons plus qu'à attendre les événemens, sans nous désintéresser de ce qui pourra se passer dans l'intérieur du pays, mais sans nous en mêler.

Est-ce bien la politique du gouvernement? Nous l'avons cru à l'origine, et nous le croyons encore, en dépit des oscillations désordonnées que cette politique semble subir depuis quelques semaines; mais une discussion parlementaire nous fixerait peut-être à ce sujet, et c'est pourquoi nous l'attendons avec quelque impatience. La Chambre tiendra sans doute à être renseignée sur ce qui s'est passé à Rabat, et sur les engagemens que nous avons pris, ou plutôt, nous l'espérons bien, que nous n'avons pas pris avec le Sultan. Le cercle dans lequel nous pouvons l'aider est extrêmement restreint : dès lors pourquoi nous jeter, en quelque sorte, à son cou, et nous exposer, soit à lui donner des illusions, soit à entrer nous-mêmes dans la voie des surprises? Celles du passé nous suffisent : nous n'avons aucune impatience d'en rencontrer de nouvelles.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

